

Marina Ciolac



La
**COMMUNICATION
VERBALE**



EDITURA UNIVERSITĂȚII DIN BUCUREȘTI

MARINA CIOLAC

,

LA COMMUNICATION VERBALE



Editura Universității din București

III 476064



Referenți științifici: Conf. dr. *Anca Cosăceanu*
Lector *Violeta Vintilescu*

Tiparul s-a executat sub cda 1368/continuare tiraj
la Tipografia Editurii Universității din București

© Editura Universității din București
Șos. Panduri, 90-92, București – 050663; Telefon/Fax: 410.23.84
E-mail: editura@unibuc.ro
Internet: www.editura.unibuc.ro

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României
CIOLAC, MARINA

La communication verbale / Marina Ciolac. -
București: Editura Universității din București, 2003

204 p.

Bibliografie

ISBN 973-575-744-2

316.77

B.C.U. Bucuresti



C20053503

Coperta: **Cadri Abibula**

Tehnoredactare computerizată: **Marina Ciolac**

Du même auteur:

Sociolingvistica școlară, București, All, 1997.

Sociolingvistică românească, București, Editura Universității din București, 1999.

Grammaire et communication: questions de morphosyntaxe française, București, Editura Universității din București, 2001.

Sommaire

Avant-propos	7
Symboles	9
I. COMPOSANTS DE LA COMMUNICATION VERBALE	
1. Considérations générales	11
1.1. La communication - phénomène omniprésent	13
1.2. Schéma et fonctions de la communication	14
2. Le canal de la communication	23
2.1. Canal oral et canal écrit	23
2.2. La fonction phatique ou de contact	23
3. Le code	29
3.1. Code verbal et code non verbal	29
3.2. Code verbal oral et code verbal écrit	33
3.3. La fonction métalinguistique	39
4. Le contexte situationnel	44
4.1. Types de contextes situationnels	44
4.2. La fonction contextuelle	47
5. Le message	51
5.1. Le texte et le totexte	51
5.2. Le contenu du message	53
5.3. La forme du message	55
6. Les communicateurs	59
6.1. L'émetteur	59
6.2. Le destinataire / récepteur	63
6.3. Les paramètres extralinguistiques des communicateurs; l'interadaptation	71
6.4. Statut socioculturel, rôles, rapport de places	78
6.5. La face	102

II. LA COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE	113
1. La communication strictement orale	115
1.1. Questions générales	115
1.2. Principales caractéristiques de la communication strictement orale	118
2. La communication strictement écrite	133
2.1. Questions générales	133
2.2. Principales caractéristiques de la communication strictement écrite	134
3. LA COMMUNICATION VERBALE « MIXTE »	140
3.1. Questions générales	140
3.2. Communication mixte due à des changements dans les conditions extérieures de la communication typique	141
3.2.1. Communication orale atypique	141
3.2.2. Communication écrite atypique	142
3.3. Mélange inconscient et involontaire des traits de l'oral et de l'écrit	144
3.3.1. La conversation orale tributaire à l'écrit	144
3.3.2. La rédaction tributaire à l'oral	147
3.4. Mélange volontaire et conscient des traits de la communication écrite et orale	151
3.4.1. L'écrit sonorisé	152
3.4.2. L'écrit sonorisé et oralisé	155
3.4.3. L'écrit oralisé	159
3.4.4. L'oral graphisé tributaire à l'écrit	164
3.4.5. L'oral graphisé	172
3.4.6. L'oral planifié	173
III LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE	175
1. Questions générales	177
2. La compétence communicative globale en perspective sociolinguistique	182
BIBLIOGRAPHIE	199

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage constitue une approche *sociolinguistique* de la communication verbale orale et écrite et s'adresse aux étudiants des dernières années d'études qui s'intéressent aux problèmes de la communication interhumaine.

Située au carrefour de plusieurs branches scientifiques, mais en principal au point de contact de la linguistique et de la sociologie, la *sociolinguistique* est une de ces disciplines de frontière qui se sont développées au cours de la deuxième moitié du siècle passé. Elle se propose d'étudier de façon cohérente et systématique le fonctionnement effectif de la langue dans son contexte extralinguistique socioculturel naturel. Cette discipline englobe donc la totalité des problèmes que suppose l'approche des phénomènes linguistiques conditionnés par des facteurs sociaux, s'intéressant à l'activité communicative réelle qui se déroule à l'intérieur des différentes communautés ethno- et socioculturelles.

Une telle perspective nous a permis d'aborder la communication en tant que processus, et d'essayer de « démonter » le mécanisme complexe de cette activité, afin d'y déceler quelques régularités qui concernent la communication en général (et la communication en roumain et en français en spécial).

Ce livre est structuré en trois parties: la première est consacrée aux composants de la communication verbale; la deuxième à la communication verbale orale / écrite / « mixte »; la troisième à la compétence de communication.

Dans chacune de ces parties nous nous sommes astreint à concilier la présentation des éléments qui sont supposés être déjà connus par les étudiants avec une application de la perspective sociolinguistique aux questions discutées, tout en les complétant avec les résultats de nos propres recherches.

Les observations strictement personnelles que nous présenterons s'appuient sur le dépouillement d'un riche corpus français et roumain. Le matériau *oral* de ce corpus est constitué de textes que nous avons soit notés soit enregistrés à l'aide d'une radiocassette dans des lieux publics ou privés ou bien d'après des émissions de télévision et de radio. Les fragments *écrits* proviennent de quelques ouvrages littéraires ainsi que de textes rédigés par certains des sujets que nous avons enquêtés. À ce matériau authentique (oral et écrit) s'ajoutent quelques événements communicatifs (peu nombreux) que nous avons "créés" (partiellement ou intégralement) nous-même, pour les besoins de l'argumentation, en nous appuyant toutefois sur des faits réels. (Les exemples contrefaits seront précédés dans le texte de cet ouvrage par un astérisque.)

Quelques remarques sont nécessaires en ce qui concerne la présentation des exemples illustratifs du corpus:

- Étant donné que ce livre s'adresse effectivement à des lecteurs roumains qui étudient le français, la plupart des exemples roumains y figurent tels quels, toutefois quelques-uns (notamment ceux qui s'y prêtaient sans conséquences notables) ont été transposés en français.

- Dans la transcription des textes oraux nous avons recouru à quelques symboles (dont certains empruntés aux recueils de textes dialectaux roumains) qui figurent ci-après, dans la liste des symboles.

- Dans la présentation des interactions verbales transcrites, nous avons désigné de façon arbitraire par **E** (= émetteur) le premier locuteur et par **D/A** (= destinataire / allocutaire) le deuxième locuteur, bien que ces rôles soient en réalité interchangeables et que, après le premier tour de parole, chaque locuteur devienne successivement émetteur et destinataire.

- En ce qui concerne les événements communicatifs (enregistrés ou notés) qui proviennent de la vie quotidienne courante, nous avons, en général, évité (pour des raisons faciles à comprendre) de mentionner le nom exact des interlocuteurs (et parfois même l'endroit réel de déroulement de l'événement communicatif en question).

- Les commentaires qui accompagnent les exemples cités sont souvent assez sommaires : bien d'autres aspects auraient pu être relevés et développés lors d'une analyse raffinée qui se serait proposé d'exploiter à fond ce corpus ; une telle analyse sera sans doute nécessaire au moment de la discussion des exemples au cours.

Symboles employés dans la transcription du corpus

[ch] = l'émetteur (= **E**) change de ton

[ε] = l'**E** hésite

[k] = l'**E** corrige ce qu'il vient d'énoncer

[r] = l'**E** répète ce qu'il vient de dire

[!] = l'**E** rit

[‡] = l'**E** est interrompu

[/] = l'**E** hausse (graduellement) le ton

[//] = l'**E** hausse très fort le ton

[∩] = l'**E** continue après une interruption

[≡] = deux ou plusieurs interventions se superposent

[↓] = l'**E** baisse la voix

[♪] = intonation chantante

[√] = une pause (plus ou moins longue)

: = les deux points à l'intérieur du mot indiquent le prolongement de la voyelle par l'**E**

[δ] = l'**E** suggère à l'allocutaire un son, une syllabe, un mot, etc.

' = l'absence d'un son dans la prononciation; parfois le son qui manque est noté entre crochets

/ / = entre crochets et en italique (souvent en caractères plus petits) seront notées les paroles ou les phrases qui manquent.

- N.B. 1) Nous utiliserons ces symboles pour transcrire uniquement ces parties du **M** qui intéressent l'argumentation dans le (sous)chapitre en question.
- 2) Ces symboles peuvent apparaître à l'intérieur même d'un mot.

I. COMPOSANTS DE LA COMMUNICATION VERBALE

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1.1. La communication – phénomène omniprésent

Toutes les relations interhumaines (et même les « contacts » intrahumains) s'appuient sur le processus complexe qu'est la communication (= C). Aussi a-t-il été relevé à juste titre que la C fait partie de l'essence même de l'homme considéré en tant qu'être social.

Cf., par exemple, les affirmations de certains anthropologues qui considèrent que tout acte accompli en société (tel le fait d'échanger des produits, de donner sa fille en mariage, etc.) représente en fin de compte une activité communicative.

Cf., d'autre part, les constatations du groupe de spécialistes de Palo Alto (Californie). À partir de formations et de perspectives différentes, P. Watzlawick (philosophe et psychanaliste), G. Bateson (anthropologue), Milton Erickson et D. Jackson (psychiatres), chercheurs au Brief Therapy Center (fondé en 1967 à Palo Alto), ont étudié la relation entre le patient et son thérapeute et sont arrivés à la conclusion que deux (ou plusieurs) personnes coprésentes ne peuvent ne pas communiquer. Plus encore, ils ont remplacé l'approche linéaire du processus de C par un modèle plus complexe, orchestral, modèle qui permet également de traiter toute C comme étant une interaction gouvernée par quatre axiomes.

Envisagée au sens large, la C, intentionnelle ou non, est donc présente partout dans la société humaine, au point que bien des scientifiques (psychologues, psychiatres, biologistes, anthropologues, ethnologues, sociologues, etc.) ont été amenés à accepter l'allégation que la non-communication n'existait pas. En réalité, reconnaissent ces chercheurs, chaque geste, chaque mouvement du corps, le regard, un sourire (ou l'absence de celui-ci), une suite (harmonieuse ou détonnante) de sons, la façon de s'habiller, un échange (verbal ou non verbal), le silence géré d'une certaine façon, la distance spatiale gardée ou imposée, etc. sont, en fin de compte, porteurs d'une certaine information adressée consciemment ou non par un être humain (ou par tout un groupe) à un autre (ou à d'autres) (parfois seulement à soi-même). Si l'on ajoute à cela le fait que l'homme a créé, à son tour, des appareils destinés à vaincre les barrières spatiales et temporelles et à le mettre en contact d'une façon

plus efficace avec ses semblables, il devient évident que la place de la C dans le monde actuel est essentielle de tous les points de vue et que ce processus intéresse un nombre considérable de domaines de recherches. (À ceux qui ont déjà été mentionnés ci-dessus on devrait ajouter la cybernétique, les télécommunications, toutes les applications de l'informatique, etc.).

C'est pourquoi d'ailleurs les chercheurs qui se sont proposé de définir la C ont eu des difficultés à cerner globalement tous les aspects du processus et à formuler convenablement une définition intégratrice qui puisse rendre compte de l'ensemble du phénomène (afin de satisfaire les exigences de tous les spécialistes qui, bien qu'ayant des formations distinctes, s'intéressent à la C). (Pour les différentes définitions proposées à la C cf., entre autres, Dance / Lanson 1976; v. aussi Dinu 2000. 7-16.)

1.2. Schéma et fonctions de la communication

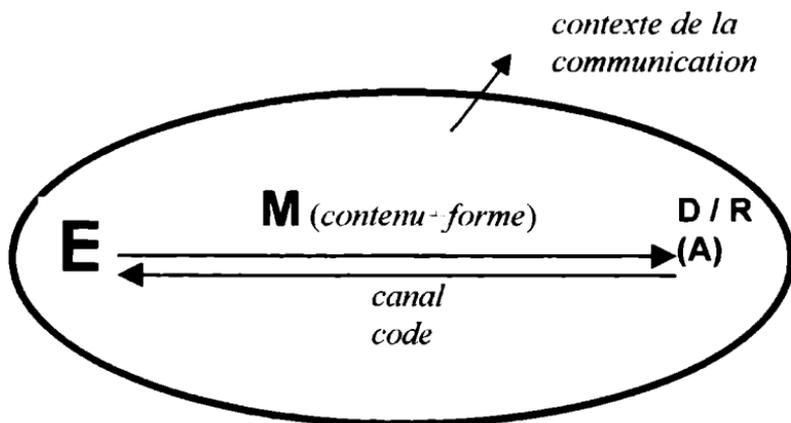
Malgré la richesse et la diversité des aspects communicationnels qui peuvent être envisagés, la *perspective sociolinguistique*¹, qui est celle de cet ouvrage, nous oblige à une approche plus spécifique (et par là même plus restreinte) de la C humaine en contexte social, approche centrée sur l'ensemble du comportement humain (verbal *et* non verbal). Une telle perspective part aussi de la prémisse que la C (tel que le souligne E. Goffman 1987, chap.1) conduit les sujets communicateurs à produire non seulement du sens, par la construction conjointe des formes linguistiques, mais aussi des relations sociales et des images identitaires.

1.2.1. Du point de vue adopté ici, la C représente donc le processus complexe qui consiste dans la transmission (potentiellement réversible) consciente et intentionnelle d'une information à partir d'un *émetteur humain* (singulier ou collectif) (= E) vers un *destinataire humain* (ou personnifié), singulier ou collectif (=D), afin de modifier les connaissances, l'état affectif, les convictions (opinions, croyances) et les

¹ Rappelons que la sociolinguistique est cette discipline de frontière de la linguistique qui étudie le fonctionnement effectif de la langue dans un contexte social concret, et qui pour ce faire prend largement appui sur la théorie de la C. Un des objectifs centraux de la sociolinguistique est représenté par la description du « langage tel que l'emploient les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne » (Labov 1976, p. 259). (Pour plus de détails concernant la sociolinguistique – sa définition, ses objectifs, ses principes théoriques et méthodologiques, etc. – cf. Ciolac 1997, 11-28; et Ciolac 1999, 9-29.)

attitudes, voire le comportement du **D** (ou bien afin d'obtenir de celui-ci des informations censées modifier ses propres connaissances, états affectifs, comportement, etc.). Le **D** visé est représenté par la personne (ou le groupe) qui normalement reçoit l'information, en étant donc le *récepteur* (= **R**); quand il devient à son tour **E**, celui-ci est appelé *allocutaire* (= **A**). L'information transmise par l'**E** (et, le cas échéant, par l'**A**) se présente sous la forme d'un *message* (= **M**) ayant un *contenu* et une *structure formelle* appropriée à celui-ci. La transmission du **M** se fait à l'aide d'un *code* (qui doit être obligatoirement partagé par l'**E** et le **D/R**), à travers un *canal* physique ou psychologique (qui établit le contact entre les sujets communicateurs), dans des conditions (spatiales, temporelles, psychiques, psychosociales et socioculturelles) précises qui constituent le cadre ou le *contexte situationnel* de la **C**.

Un schéma peut réunir ces sept composants essentiels de la **C** interhumaine en contexte social. Le modèle qui sera présenté ici (v. aussi Ciolac 2001, 6) n'est pas néanmoins l'unique possible, et d'ailleurs il n'a pas été unanimement représenté tel quel en linguistique (cf. les remarques ci-dessous). En outre, tel que le démontreront les situations qui seront envisagées au cours des chapitres suivants, ce schéma globalisant mais simplificateur est bien loin de pouvoir rendre compte de toute la diversité des types concrets de **C** verbale orale et écrite. Néanmoins, il nous semble qu'une telle représentation graphique s'avère indispensable à la compréhension de l'essence même du mécanisme de l'activité communicative.



Les remarques qu'on pourrait faire à propos (et à partir) de ce schéma sont nombreuses. Nous mentionnerons quelques-unes de celles qui nous semblent absolument indispensables dans la perspective adoptée ici :

a) La théorie de la **C** a été adaptée à la **C verbale**¹ par le linguiste Roman Jakobson (1960), l'auteur transposant en linguistique le modèle qui avait été appliqué dans le domaine des télécommunications et qui avait été présenté par Claude Shannon (un des théoriciens de la cybernétique) dans un ouvrage publié en 1949 (cf. Shannon / Weaver 1949). Néanmoins, dans le schéma proposé par R. Jakobson, le *contexte situationnel* ne figure pas comme composante indépendante, le linguiste de l'École de Prague ne considérant pas nécessaire de dissocier les référents *situationnels* (notamment ceux qui appartiennent au cadre de l'énonciation et - très souvent aussi - à celui de la réception du **M**) et les référents qui appartiennent strictement au *contenu* du **M**. Cette dissociation n'a été faite qu'ultérieurement par le sociolinguiste Dell Hymes (1968, 115-124), la distinction proposée par celui-ci étant d'ailleurs reconnue comme utile par R. Jakobson lui-même.

b) Vu la façon dont elle est formulée, cette théorie de la **C** peut s'appliquer aussi bien à la **C** verbale quotidienne (non culturelle), qu'à la **C** culturelle - scientifique ou artistique (quelle que soit la nature du code - verbal/ non verbal - et la nature du **M** de cette dernière, notamment: **M** artistique littéraire, musical, plastique, cinématographique, etc.).

c) La théorie de la **C**, telle qu'elle a été présentée ici, permet effectivement d'envisager le comportement verbal du sujet communicateur comme partie intégrante du comportement général (verbal *et non verbal*) de celui-ci. Une telle perspective s'appuie sur la certitude qu'une bonne partie de l'information verbale est ou bien transmise par le non verbal (gestes, mimique, regards, postures, etc.) ou bien soulignée par des éléments du code non verbal.

d) Tout processus de **C** ne supposant pas un échange, la **C** n'est pas toujours réversible. S'il y a des **C** « face à face », donc *bilatérales* (ou avec échange, qu'on appelle aussi des *interactions*), il y a également des

¹ Nous rappelons que nous désignons par *C verbale* toute **C** qui se réalise à l'aide des mots (étant donc aussi bien orale qu'écrite).

C unilatérales (souvent médiates, voire médiatisées) dans lesquelles la réaction (verbale ou non verbale) du **D** n'arrive plus jusqu'à l'**E**. (Les éventuelles lettres ou les appels téléphoniques sporadiques déclenchés par la publication d'un article, par la parution d'un livre ou par la transmission d'une émission de télévision ne constituent pas de vraies réponses au point que ces **C** puissent être considérées comme bilatérales.) Quel que soit toutefois le type de la **C**, la *perspective dialogique* doit être considérée comme sous-jacente à toute manifestation communicative.

C'est dans cette perspective que C. Kerbrat-Orecchioni (1990, 15), par exemple, préfère le terme *dialogue₁*, pour désigner la *C bilatérale*, et le terme *dialogue₂*, pour désigner une *C unilatérale*, c'est-à-dire un « discours adressé, mais qui n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif dans lequel il s'inscrit » (*ibidem*) (il s'agit notamment des discours médiatiques, des conférences magistrales, des lectures poétiques, etc. - cf. *ibidem*). D'autres linguistes (ou sociologues), tout en reconnaissant à leur tour que la **C** envisagée comme interaction est la réalité fondamentale du langage, emploient d'autres termes pour désigner la *C unilatérale*; E. Goffman (1987), par exemple, parle de *monodialogue* dans le cas des annonceurs de radio.

1.2.2. R. Jakobson a précisé qu'à chacun des composants du schéma de la **C** il correspond une fonction, qu'il a nommée *fonction du langage*. Néanmoins, aujourd'hui la plupart des (socio)linguistes considèrent qu'il est plus approprié de parler de *fonctions de la communication* (étant donné que le schéma est applicable aussi à la **C** culturelle non verbale). Ces fonctions, qui sont donc au nombre de six selon R. Jakobson et de sept selon D. Hymes (1968, 115-124) et d'autres sociolinguistes, sont les suivantes:

- la fonction *expressive* (ou *subjective* ou *émotive*) centrée sur l'**E**;
- la fonction *conative* (ou *adressative* ou *directive*) centrée sur le **D**;
- la fonction *référentielle* (ou *dénotative* ou *cognitive*) se rapportant au contenu du **M**;
- la fonction *poétique* portant sur la forme du **M** (et sur la relation de celle-ci avec le contenu);
- la fonction *phatique* (ou de *contact*) correspondant au canal de la **C**;
- la fonction *métalinguistique* (voire *métacodique* ou *métacommu-nicative*) visant le code (linguistique ou non linguistique) ou bien le processus de **C** en question vu de l'extérieur;
- la fonction *contextuelle* (ou *situationnelle*) centrée sur le contexte situationnel de la **C**.

Déjà dans les années '30 du siècle passé, le psychologue allemand K. Bühler distingue, par analogie avec la transmission radiophonique (très à la mode à l'époque), trois fonctions de la langue: une fonction *représentative* (qui établit la relation du **M** avec l'univers extralinguistique), une autre *expressive* (en relation avec l'**E** du **M**) et une fonction *d'appel* ou *interrogative* (visant le **D**) (cf. Bühler 1934).

Ensuite, les *fonctions du langage* se retrouvent à la base des thèmes abordés par les linguistes de l'École de Prague. Pour R. Jakobson notamment, la fonction « communicative » était la fonction centrale du langage; à celle-ci s'ajoutant les autres fonctions de celui-ci.

Si les sociolinguistes préfèrent parler plutôt de *fonctions de la C* (et non de fonctions communicatives *de la langue*) c'est parce qu'ils envisagent le comportement communicatif humain dans son ensemble, comme un comportement global dont la composante verbale, quoique très importante, n'est pas l'unique possible. (D'ailleurs, v. aussi ci-dessus *b*), les fonctions de la **C** ont été considérées, à juste titre, comme pouvant être assignées aussi à la **C** des **M** appartenant aux arts plastiques, à la **C** musicale, à la **C** publicitaire, etc. – cf., par exemple, Peyrouet / Pouzalguet-Damon 1990, 6-13.)

Les linguistes reconnaissent que dans une **C** quotidienne normale, non stylistique, ces fonctions se trouvent dans un certain équilibre, au point qu'aucune d'entre elles ne l'emporte de façon évidente sur les autres (bien qu'il arrive que certaines d'entre elles soient mieux représentées). S'il s'agit en revanche d'un autre type de **C**, l'**E** peut privilégier de façon bien évidente une (ou quelques-unes) des fonctions mentionnées. Par exemple, dans la **C** scientifique c'est la fonction référentielle qui prime d'habitude (cf. ce texte même), à celle-ci s'ajoutant souvent la fonction métalinguistique, alors que dans une **C** artistique c'est la fonction poétique qui domine, renforcée, selon le cas, par une autre fonction (ou par quelques-unes des autres fonctions).

Afin d'illustrer cette dernière affirmation, nous proposons ici les repères d'une analyse portant sur la matérialisation linguistique des fonctions de la **C** dans un texte littéraire. (Le fragment suivant représente le début de l'une des 70 séquences du roman *Enfance* de Nathalie Sarraute.)

Je demande à Véra, je ne sais plus à quel propos, mais peu importe, « Pourquoi on ne peut pas faire ça? » et elle me répond « Parce que ça ne se fait pas » de son ton buté, fermé, en comprimant les voyelles encore plus qu'elle ne le fait d'ordinaire, les consonnes cognées les unes contre les autres s'abattent, un jet dur et dru qui lapide ce qui en moi remue, veut se soulever...

« Parce que ça ne se fait pas » est une barrière, un mur vers lequel elle me tire, contre lequel nous venons buter... nos yeux vides, globuleux le fixent, nous ne pouvons pas le franchir, il est inutile d'essayer, nos têtes résignées s'en détournent.

- Est-ce qu'à un tel moment, l'idée ne t'est pas venue de te servir de ce que ta mère t'avait remis avant de te quitter... tu l'avais quelque temps conservé...

- Oui, ces paroles de maman dans la chambre d'hôtel à Berlin, le soir qui a précédé notre séparation : « Vera est bête »... un paquet qu'elle m'a donné à emporter, comme ceux qu'on remet à son enfant qu'on va placer comme interne au collège... Tiens, mon chéri, ça pourra te servir quand tu seras loin de moi, tu pourras en avoir besoin là-bas...

[...]

(N. Sarraute, *Enfance*, Gallimard, 1983. p.187-188)

Pour saisir les fonctions de la C dans ce fragment, il est nécessaire d'établir d'abord la nature de ce M et de circonscrire les composants du processus de C. Voici quelques remarques qu'on pourrait faire, dans la perspective choisie ici :

• Le M ci-dessus se présente sous la forme d'un texte (littéraire) écrit. Il inclut toutefois des répliques appartenant à une C orale, notamment dans le premier alinéa (= une conversation entre l'enfant Natacha et sa belle-mère, Vera) et dans le quatrième (les paroles adressées par la mère de Natacha à celle-ci), ainsi qu'un échange de deux répliques orales d'un type spécial (représentées par les alinéas trois et respectivement, quatre), appartenant au présent de l'écriture.

• L'E absolu et réel de ce fragment (= E₀), comme de tout le roman d'ailleurs, est l'écrivain Nathalie Sarraute, son D effectif et réel (bien qu'indéfini) (= D₀) étant représenté par les lecteurs. L'E du texte du M romanesque (=E_T) est le narrateur (représentant de l'E₀) qui par le choix poétique de l'écrivain a subi un dédoublement synchronique au moment de l'écriture en E-narrateur (=E_n) et son allocutaire (alter ego critique et complémentaire) (=A_c); ces deux représentants du narrateur s'incitent, s'entraident, se complètent (cf. les alinéas trois et quatre), faisant ainsi avancer le récit. Une autre hypostase de l'E_T considérée cette fois en diachronie, est l'E enfant du premier dialogue (=E_e). On pourrait donc conclure qu'à E₀ correspondent: E_T = E_n (+E_e) + A_c. Sur chacun de ces E (donc y compris sur l'A_c) est centrée la *fonction subjective* de la C, fonction très bien représentée dans ce type de roman à caractère (plus ou moins) autobiographique, comme l'atteste l'abondance des déictiques à la première personne du singulier (*je, me, moi*) et même la présence des pronoms et des déterminants de la première personne du pluriel (*nous, nos, notre*). (Aux E déjà mentionnés s'ajoutent trois autres présents dans le fragment: l'A Vera - v. la réplique du premier paragraphe, reprise dans le second; l'E mère de Natacha - cf. à l'intérieur du quatrième paragraphe; et un E atemporel, ayant le rôle de parent générique (=E_g), s'adressant à un D générique enfant (=D_g) - cf. à la fin du quatrième paragraphe; ces E n'intéressent pas particulièrement en ce qui concerne la fonction subjective ici mentionnée.)

Constituant un choix délibéré de l'auteur, l'exacerbation de la fonction subjective sert, en fin de compte, à la *fonction poétique*.

• L' A_c (alter ego de l' E_n - v. le troisième paragraphe) ainsi que l' E_g (=le parent générique) recourent à des déictiques (pronoms et déterminants) de la deuxième personne (*tu, te, ta*) et même à un impératif suivi d'un vocatif (*tiens, mon chéri*) qui illustrent la *fonction conative* dans cette C littéraire.

• Ce fragment est loin de représenter la narration « classique » d'une succession d'événements extérieurs cohérents. Les référents introduits dans le texte (*voyelles, consonnes, jet, barrière, mur, paquet, etc.*), sur lesquels est centrée la *fonction référentielle* (fonction présente dans cette C, sans y être prédominante), servent plutôt à suggérer, d'une manière artistique, ces infimes mouvements psychiques qui naissent au plus secret des consciences (engendrés par les propos ou les gestes des autres), mouvements que Nathalie Sarraute appelle *tropismes*. Par conséquent, la fonction référentielle est plutôt soumise ici à la *fonction poétique*.

• Le premier paragraphe contient des remarques métalinguistiques (*ton buté, ferme; comprimant les voyelles; les consonnes cognées...s'abattent*) illustrant la *fonction métacommunicative* dans ce fragment. Néanmoins ces indications ne concernent pas le processus de C représenté par la transmission de ce M littéraire par E_0 . Les remarques métacommunicatives constituent ici, sous une forme poétique, le contenu même du M, car elles sont en réalité des éléments générateurs de tropismes. Il s'ensuit que dans ce texte la fonction métacommunicative elle aussi est soumise à la *fonction poétique*.

• Ce fragment, nous l'avons déjà précisé, fait partie d'un ouvrage écrit. La *fonction phatique*, par laquelle l' E_0 veut établir le contact avec le lecteur (D_0), est donc réalisée surtout par le biais des éléments graphiques, censés attirer et retenir l'attention du point de vue visuel: la mise en page sous forme de paragraphes séparés par des blancs; tirets de dialogue devant les alinéas qui contiennent les répliques (appartenant au présent de l'écriture) de E_n et de A_c (- *Est-ce qu'à un tel...; - Oui, ces...*); les répliques intranarratives (de E_c , E-Véra et E mère) précédées de deux points, commençant par une majuscule et mises entre guillemets (« *Pourquoi on...* », « *Parce que...* », « *Véra est bête* ») mais sans autre démarcation dans le texte; l'absence de tout signe de ponctuation pour encadrer ou marquer la réplique de E_g (*Tiens, mon chéri, ...*). À cela il faudrait ajouter le recours fréquent aux points de suspension (qui remplacent même le point d'interrogation après la question de A_c), destinés à rendre visible graphiquement aussi le caractère fragmenté du récit (en concordance avec la rapidité du mouvement intérieur générateur de tropismes). D'autre part, il n'en est pas moins vrai que dans les phrases qui transposent à l'écrit une conversation orale, il n'y a pas d'éléments phatiques spécifiques à une C orale courante (cf. *infra* II., 1.), preuve qu'il s'agit effectivement d'un M écrit.

• Pour ce qui est de la *fonction contextuelle*, il faut préciser en premier lieu que les indications concernant le contexte situationnel de l'élaboration du M ne sont pas présentes dans le texte (malgré le placement du dialogue entre le narrateur et son double dans le présent de l'écriture), car il y manque des précisions visant à désigner le lieu et le moment, ainsi que les relations exactes entre E_n et A_c . Toutefois, le lecteur comprend parfaitement que des liens contextuels unissent aussi bien les communicateurs introduits dans la narration

(E_e et A Véra – dans le premier alinéa, l'E_g et un D_g – dans le dernier paragraphe) que le narrateur E_n et son alter ego A_e. Ces liens communs sont mis en évidence dans le discours direct intranarratif (v. les répliques de E_e et de A Véra, et celle de l'E_g destinée au D_g) par la façon implicite dont les E indiquent (à l'aide de *ça* et éventuellement de *là-bas*) des éléments contextuels que leurs D connaissent aussi bien qu'eux, mais qui pour le D₀ sont opaques. Dans les deux derniers alinéas, cette même façon de faire référence à des éléments présents dans l'univers temporel, spatial et relationnel commun à l'E_n et à l'A_e trahit une connivence entre ceux-ci qui, de toute évidence, ne peut avoir ses sources que dans une histoire commune (voire identique), donc dans un contexte situationnel commun: *ce que ta mère t'avait...; tu l'avais quelque temps...; ces paroles; la chambre d'hôtel*. Cette façon allusive de suggérer (par des pronoms non substitués et par des déterminants définis) des liens contextuels entre les communicateurs contribue elle aussi à l'effet artistique de l'œuvre.

• La discussion ci-dessus a relevé qu'en dernière analyse la plupart des fonctions de la C présentes dans ce fragment concourent à réaliser et/ou à étayer la *fonction poétique*, essentielle dans la C littéraire. À la réalisation de la fonction poétique contribuent aussi, outre l'option de l'E₀ pour l'artifice du dédoublement du narrateur adulte, le choix du système temporel du discours (présent, passé composé, futur) pour les répliques de E_n et de A_e, ainsi que l'emploi du seul présent dans les deux premiers alinéas afin de rendre plus vives (en les rapprochant du moment de l'écriture) les sensations de l'enfant. L'aspect général, plutôt sobre, du fragment constitue aussi une façon artistique de soumettre la forme du message au contenu à communiquer. Le texte contient toutefois quelques épithètes (*ton buté; jet dur et dru; yeux vides, globuleux; têtes résignées*), une accumulation de verbes (*remue, veut se soulever*), une comparaison (« *Parce que ça ne se fait pas* » est [comme] une barrière), un mot moins courant (*lapide*). À cela s'ajoute le rythme saccadé de certaines phrases (réalisé à l'aide des points de suspension) destiné à suggérer lui aussi la rapidité des impressions éveillées dans l'âme de l'enfant, ainsi que la fragilité de ces tropismes. La fonction poétique s'avère donc la plus complexe et la plus importante dans le fragment analysé, et cela à juste titre car c'est d'elle que dépend l'impact global du M artistique sur le lecteur (D₀).

Avant de passer à une discussion plus détaillée concernant chacun des composants (ici mentionnés) du processus de la C, il convient de préciser encore que dans la C orale une certaine relation a été décelée entre les fonctions de la C, d'une part, et les éléments verbaux, respectivement, non verbaux du M, d'autre part. C. Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 151) précise, par exemple : « tout dépend du type de fonction communicative que l'on privilégie. Il semble en effet incontestable que la fonction référentielle est assurée surtout par le matériel verbal, ainsi que la fonction métalinguistique et métacommunicative (dans son expression explicite du moins, cf. Goffman 1988 : 94) alors que les fonctions

expressive et phatique reposent surtout sur les éléments paraverbaux et non verbaux [...] ».

Dans la discussion qui suivra, la perspective sociolinguistique est essentiellement interactionniste, s'inscrivant sur le fond d'une approche dialogique ou « orchestrale » de la C (suggérée aussi, entre autres, par les chercheurs de Palo Alto).

2. LE CANAL DE LA COMMUNICATION

2.1. Canal oral et canal écrit

La voie par laquelle se réalise la transmission et la réception du **M** à partir de l'**E** vers le **D/R** représente le canal de la **C**. Cette voie peut être un canal physique technique (le fil du téléphone ou du télégraphe, le câble de la télévision par câble, etc. pourvus, aux deux bouts, d'appareils encodeurs et décodeurs) ou bien un canal humain physique et/ou psychologique (la voie orale-auditive, la voie visuelle, tactile, etc.).

La communication verbale (fût-elle bilatérale ou unilatérale) dispose de deux types de canaux de **C**: le canal *oral* et le canal *écrit*. Ils prennent leur nom d'après l'opération de transmission. Ainsi considère-t-on que le canal est *oral* si l'**E** transmet un **M** sonore (l'**E** est un *sujet parlant* ou *locuteur* et le **D/R** un *sujet écoutant*); si en revanche la transmission se réalise par écrit, aux deux bouts du canal il y aura, respectivement, un *sujet écrivant* ou un *scripteur* (= l'**E**) et un *sujet lisant* ou un *lecteur* (= le **D/R**). En réalité, la situation réelle concrète est beaucoup plus complexe et loin d'être classifiable d'une façon aussi peu nuancée et aussi simpliste, étant donné qu'il existe de nombreuses interférences entre la **C** typiquement orale et la **C** typiquement écrite. (Nous avons groupé ces interférences sous le nom de **C** verbale « mixte » et nous les discuterons dans un chapitre à part - cf. *infra*, II., 3.).

2.2. La fonction phatique ou de contact

Centrée sur le canal de la **C**, cette fonction se réalise différemment dans la **C** verbale et, respectivement, dans celle non verbale. Des différences apparaissent aussi entre la **C** verbale *orale* et la **C** verbale *écrite*, en ce qui concerne la matérialisation de cette fonction de la **C**.

2.2.1. À l'*oral*, les éléments destinés à établir et/ou à maintenir le contact entre l'**E** et le **D** sont de nature verbale, de nature paralinguistique (rythme, intonation, accent, intensité et timbre de la voix, etc.) et de

nature extralinguistique: le regard, des gestes (signes de la main, de la tête, etc.) et, éventuellement, des éléments kinéso-proxémiques (déplacements dans l'espace, mouvements de rapprochement, etc.).

Le regard est un élément phatique extralinguistique très important dans la C orale. Son rôle varie toutefois selon la nature de la C orale (unilatérale / bilatérale, directe/ médiata, etc.) selon le nombre et la nature des D/R (un seul D / plusieurs D, D unique/ D collectif), etc.

Le rôle du regard est essentiel dans la C orale *bilatérale directe* (face à face). Dans ce type de C, à chaque fois qu'entre l'E et le D/R il y a un obstacle matériel qui les empêchent de se voir l'un d'entre eux ou bien tous les deux cherche(nt) à contourner cet obstacle (par des mouvements du corps) afin de laisser voie libre au contact de leurs regards.

Dans la C orale *unilatérale directe* (non médiata) (du type conférence, cours magistral, discours politique, homélie dominicale, etc.), l'E s'efforce de capter alternativement le regard de quelques-uns de ses D/R (faute de pouvoir capter tous les regards), établissant ainsi un canal de C tant soit peu personnalisé. D'autre part, les D/R qui constituent le public auditeur s'efforcent (ou sont censés s'efforcer) de fixer leur regard sur l'E.

Le rôle du regard s'avère tout aussi important dans la C orale *unilatérale médiatisée par la TV*: l'E, afin de donner au D/R (qui est un D collectif – les téléspectateurs) l'impression qu'il s'adresse effectivement à lui, doit regarder celui-ci « en face », c'est-à-dire il doit regarder tout droit vers la caméra qui le fixe et qui transmet son image (si la caméra change de place, l'E doit changer lui aussi la direction de son regard).

Dans la C *bilatérale médiatisée par la TV* (discussion, débat télévisé, talk show, etc.), l'E est supposé établir le contact avec deux catégories de D/R: son D du plateau et le D collectif (les téléspectateurs). Il est donc obligé de diriger son regard tantôt vers son interlocuteur, tantôt vers la caméra - ce qui n'est pas toujours facile à réaliser. C'est pourquoi dans ce type de C, qui est à la fois *bilatérale et unilatérale*, certains E préfèrent établir le contact visuel de façon prépondérante avec le D collectif (regardant surtout vers la caméra), ce qui donne souvent au dialogue du studio un air artificiel (le canal entre les communicateurs présents sur le plateau n'y fonctionnant plus en parfait état).

Évidemment, si le regard en tant qu'élément phatique (extralinguistique) est accompagné par le sourire et/ou par des gestes bienveillants, le bon fonctionnement du canal de C ne peut être que renforcé.

Les éléments phatiques *strictement verbaux* sont de natures différentes:

a) Formules de salut - pour entrer en contact ou bien pour rompre le contact (*bonjour, salut; ça va?; allô* – au téléphone, etc.) - ou/et certaines formules de politesse (*pardon; s'il vous plaît; excusez-moi*, etc.; pour le roumain: *fiți amabil(ă), nu vă supărați, vă rog*, etc.).

b) Des verbes à l'impératif (*écoute/ écoutez, tiens/tenez, regarde(z)*) ou bien une phrase interrogative (souvent reprise sous forme impérative) afin de contrôler le contact, comme dans l'événement communicatif¹ suivant, enregistré (en juillet 2001) dans une famille française établie temporairement à Bucarest (les formes soulignées sont des éléments phatiques):

(1) E (= adolescent de 13 ans, s'adresse à sa mère, dans la cuisine, pendant que celle-ci surveille son autre enfant de trois ans). *Tiens maman, j'ai lu – tu sais? – que pendant l'entre-deux-guerres certains pays de l'Est – tu écoutes, maman?*

D/A (= sa mère, intellectuelle, 35 ans): *Oui, je t'écoute, vas-y!*

E (continue sa phrase): [\cap]² *certains pays de l'Europe de l'Est – mais écoute donc!*

D/A: *Je t'écoute, chéri, mais je regarde aussi ton petit frère.*

c) Des interjections et d'autres mots vides de sens, dont le seul rôle est de contrôler le canal oral (voire de signaler son bon fonctionnement) (*euh; hum; n'est-ce pas; (fam.) hein; etc.*). (V. aussi sous II., 1.2. – les éléments d'appui.) Par exemple:

(2) E (= animateur de télévision sur M6, dans l'émission « Téléachat »): *Ils sont infilables, ces bas, hein Mélody?*

E. Goffman (1987, 118) a souligné l'importance de certains éléments à rôle phatique, tel les « bouche pause » (*euh, hum, etc.*), dans les transmissions radiophoniques: « On notera qu'à la radio, où les signes faciaux qu'on cherche un mot ne peuvent servir de rien, le remplissage des pauses au moyen d'un son tel que *euh* ou de la prolongation d'une voyelle est fortement recommandé, car les locuteurs sur cette scène qu'est la radio, ont l'obligation de confirmer que rien n'est détraqué dans l'équipement technique ou humain » (n.s.). (Les éléments phatiques de ce type sont donc censés signaler à l'auditeur que le canal de C fonctionne, que le contact entre l'E et les D n'a pas été coupé.)

Dans la C verbale orale le sujet même de certains M peut avoir un caractère phatique. C'est la cas des discussions entre E et D qui ne se

¹ En accord avec d'autres (socio)linguistes (cf., par exemple Gumperz 1989, 68-69), nous désignerons par *événement communicatif* une suite de répliques orales qui sont liées les unes aux autres par une certaine « thématité ».

² Pour les symboles qui seront employés dans la transcription des exemples cf. la liste des symboles (p. 9).

connaissent que (très) peu ou pas du tout, mais qui se trouvent dans un contexte situationnel commun (par exemple dans une salle d'attente chez le médecin, faisant la queue devant un magasin, etc.). Leur histoire conversationnelle commune étant très réduite ou inexistante, afin d'établir une relation psychologique entre eux, puisqu'ils sont obligés de partager le même espace, ils se voient obligés de choisir comme sujet de conversation des remarques sur le temps qu'il fait dehors, sur le dernier match de football, sur certains événements de l'actualité politique, etc. Ces sujets de discussion sont d'habitude strictement phatiques, sans aucune intention informative, comme dans l'exemple suivant, qui représente la transposition en français d'un événement communicatif que nous avons enregistré à Bucarest (en septembre 2001), dans la salle d'attente d'un ophtalmologiste :

(3) **E** (= l'assistante du médecin, 25 ans; elle vient de sortir du cabinet, s'assied derrière sa table, dans la salle d'attente et s'adresse au **D**): *Votre mari aura bientôt fini, madame.*

D/A (= jeune intellectuelle; elle attend son mari qui se trouve dans le cabinet du docteur): *Merci. [√] Il fait très chaud aujourd'hui.*

E: *Oui, mais ils ont annoncé de la pluie.*

D/A: *Ce serait peut-être mieux, car il y a beaucoup de poussière dehors.*

E: *Oui, surtout qu'il y a du vent aussi. [√]*

D/A: *D'autre part, il est vrai que tous n'aiment pas la pluie. On est trempé... et puis il y a la boue...*

E: *Vous avez raison, mais parfois elle est bonne, la pluie.*

D/A (à son mari qui vient de sortir du cabinet): *Ça va? On peut partir? Au revoir, mademoiselle. [...]*

2.2.2. Dans la **C** verbale *écrite* la fonction phatique est assurée d'une part par les qualités du style (il a été prouvé que le style délayé d'un texte, le verbiage, efface l'intérêt du lecteur coupant le contact avec celui-ci), et d'autre part par la lisibilité des caractères graphiques (au cas où ceux-ci, écrits à la main par exemple, seraient indéchiffrables pour le lecteur le canal qui devrait relier l'**E** et le **D** ne fonctionne pas).

La **C** écrite dispose en plus, pour attirer (retenir) l'attention du **D**, d'éléments graphiques spécifiques, plus variés encore s'il s'agit d'un texte imprimé : des mots mis en évidence (soulignés, écrits à l'aide de lettres espacées ou/et avec des majuscules, imprimés en italiques, en caractères gras, etc.), des symboles graphiques, des couleurs différentes,

etc. ; de plus, et non en dernier lieu, la fonction phatique peut être assurée par la présence, voire l'absence, des signes de ponctuation, signes dont le scripteur peut faire un usage stylistique à part.

En ce qui concerne l'utilisation spécifique des signes de ponctuation, on pourrait citer l'exemple de l'écrivain portugais José Saramago (prix Nobel de littérature en 1998). Dans ses romans (par exemple dans *Histoire du siège de Lisbonne* - paru à Lisbonne en 1989 ou dans *L'évangile selon Jésus-Christ* - paru à Lisbonne en 1991, etc.), la mise en page attire particulièrement l'attention du lecteur : le texte tout entier (narration + passages dialogués) se présente comme un bloc compact, les répliques n'étant jamais isolées du reste du M : elles ne sont ni précédées par deux points, par des blancs et des tirets de dialogue ou des guillemets, ni écrites en d'autres caractères ; chaque tour de parole commence toujours par une majuscule après une virgule, étant placé au début, à l'intérieur ou au bout de la ligne ; à la fin des répliques non plus, si le dialogue continue, il n'y a aucun blanc ni autre signe de ponctuation que la virgule (même s'il s'agit d'une phrase exclamative ou interrogative¹). Le point marque la fin de l'échange dialogué. Les seuls signes de ponctuation qu'utilise José Saramago sont donc la virgule (polyvalente) et le point. Cette mise en page spécifique est censée, entre autres, souligner à l'intention du D-lecteur que le texte dans son ensemble appartient en fin de compte à l'E-auteur (quels que soient les autres E du M – notamment les différents E narrateurs, les E personnages, etc.). En outre, l'usage stylistique particulier de la virgule et du point, et rien que de ces signes de ponctuation, qu'il amuse ou intrigue le lecteur, renforce le contact de l'écrivain avec ses D. (Résumons donc, pour finir, que la virgule cumule chez José Saramago les valeurs des deux points, du tiret de dialogue ou des guillemets en tête de chaque tour de parole, et les valeurs du point, du point d'interrogation et du point d'exclamation à la fin d'une réplique si celle-ci ne clôt pas le dialogue ; au bout du passage dialogal, comme à la fin de toute phrase narrative du texte on retrouve le point.) Par exemple :

¹ Dans le roman *Histoire du siège de Lisbonne* le point d'interrogation n'apparaît que deux fois, notamment dans une discussion du roi avec la divinité, l'auteur signalant par ce signe graphiquement aussi que l'action est placée sur le plan d'un irréel hypothétique :

Frappé d'étonnement devant une aussi merveilleuse vision, l'enfant déposa les armes qu'il portait, retira son royal vêtement et, les pieds nus, se prosterna à terre, alors, avec d'abondantes larmes il commença d'implorer le Seigneur pour ses vassaux, disant, Quels mérites trouvâtes-vous, mon Dieu, à un aussi grand pécheur que moi pour me prodiguer une faveur aussi souveraine? (José Saramago, *Histoire du siège de Lisbonne*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 146)

Voir aussi :

En entendant une promesse aussi singulière, l'enfant Dom Afonso se prosterna de nouveau à terre et, adorant le Seigneur, il lui dit, Sur quels mérites, ô mon Dieu, fondez-vous une pitié aussi extraordinaire que celle dont vous usez envers moi? (José Saramago, *Histoire du siège de Lisbonne*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 146-147)

(4) L'irritation du directeur littéraire devint manifeste et l'ironie dont il chargea ses paroles la rendit encore plus évidente, Je ne crois pas avoir besoin de vous dire que le droit de poser des questions et d'exiger des excuses, sans parler des autres mesures que nous avons l'intention de prendre, n'est pas un droit qui vous revient, c'est à nous qu'il appartient, et plus spécialement à moi, car je représente le directeur général, Vous avez tout à fait raison, monsieur le directeur, je retire ma question, Inutile de retitrer votre question je vous réponds que nous savons que vous avez fait cela de propos délibéré à la façon dont vous avez écrit le Non sur la copie, en lettres appuyées, bien formées, contrastant avec votre calligraphie habituelle, relâchée, bien que facile à lire. Après quoi le directeur littéraire se tut soudain, comme s'il venait de se rendre compte qu'il parlait trop et en conséquence il affaiblissait sa position de juge. (José Saramago, *Histoire du siècle de Lisbonne*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 84).

Ou encore:

(5) La femme conserva son sourire tout au long de ce discours et ce fut en souriant qu'elle demanda, À part Jekyll et Hyde, monsieur, vous êtes encore autre chose, J'ai réussi jusqu'à présent à être Raimundo Silva, Très bien, alors veillez à le rester, dans l'intérêt de cette maison et de l'harmonie de nos relations futures, Professionnelles, J'espère qu'il [...]
(José Saramago, *Histoire du siècle de Lisbonne*. Paris. Éditions du Seuil. 1992. p. 89-90).

Voir aussi:

(6) Pasteur dit, Je savais que le tonnerre t'attendait, Et moi j'aurais dû le savoir, dit Jésus, Quel est cet agneau, L'argent que j'avais ne suffisait pas pour acheter l'agneau pascal, je me suis mis au bord de la route pour demander l'aumône, un vieillard est passé et il m'a fait cadeau de cet agneau que tu vois ici, Pourquoi ne l'as-tu pas sacrifié, Je n'ai pas pu, je n'en ai pas pas été capable. (José Saramago. *L'évangile selon Jésus-Christ*. Paris, Éditions du Seuil. 1993. p. 272-273).

3. LE CODE

3.1. Code verbal et code non verbal

Le *code* représente un système de signes et les règles d'emploi de ces signes utilisés pour matérialiser le **M** à transmettre dans le processus de **C**. Si l'on accepte cette définition, il faut admettre qu'il n'y a aucune différence entre un *code artificiel* (tel le code de la route, celui des sons musicaux, celui des arts plastiques, etc.), dont les règles sont imposées de l'extérieur, et les *codes naturels* (tels le langage des gestes humains, les langues naturelles et les variétés linguistiques des (micro)groupes sociaux, etc.) dont les règles de fonctionnement sont, pour la plupart, intrinsèques, dues à l'usage (et non pas données de l'extérieur).

Du point de vue qui nous intéresse ici, une première classification importante est celle qui répartit les codes en **non verbaux** et **verbaux**.

1) La **C** interhumaine courante *face à face* (non écrite) s'appuie largement sur le code **non verbal gestuel** (*kinésique*) (cf., entre autres, Calbris / Porcher 1995). Le langage des gestes sert, en fin de compte, à la **C** verbale, et fonctionne d'au moins trois façons distinctes, à savoir :

a) Il *remplace*, dans bien des situations, la **C** verbale, les gestes étant toutefois "traductibles" verbalement (v., par exemple, un professeur qui par un simple signe de la main et un regard, sans prononcer donc aucun mot, demande à une étudiante de quitter l'amphithéâtre).

b) Il *complète* la **C** verbale orale (par exemple, le même professeur, dans la même situation commence à prononcer les premiers mots d'une phrase, puis il achève son **M** par un geste: *Mademoiselle, s'il vous plaît [+ geste vers la porte]*).

c) Il *accompagne* et *souligne* l'information du texte oral. C'est sans doute la situation la plus courante. Il suffit, pour nous en rendre compte, d'observer les gestes et les mouvements que nous faisons tous pendant que nous parlons. L'exemple ci-dessus deviendrait dans ce cas: *Mademoiselle, quittez l'amphithéâtre [+ main tendue vers la porte], s'il vous plaît.*

Un autre exemple très connu, et dont bien des (D/R) Roumains se moquaient à l'époque, est celui de l'ancien dictateur communiste de la Roumanie, qui ponctuait ses paroles, dans les C verbales orales publiques, par des gestes verticaux (des « bâtonnets ») de la main droite, gestes autoritaires, à l'aide desquels il marquait la position forte qu'il occupait aussi bien dans la vie socio-politique que dans la situation de C en question (cf. ci-dessous les rôles institutionnalisés et situationnels), trahissant par là son désir de domination.

Les gestes accompagnateurs sont souvent si profondément enracinés dans le comportement communicatif des locuteurs que ceux-ci les emploient même si le D/R est incapable de les voir, par exemple dans une conversation téléphonique. Il suffit, pour nous en rendre compte, d'observer dans la rue les gestes que font pendant leur conversation bien des utilisateurs du téléphone portable.

Les deux derniers types de C mentionnés ici (sous b) et c)) emploient, en réalité, un *code mixte* – verbal et nonverbal (ou extravébal).

Il convient de préciser également que beaucoup des gestes et des signes du corps qui remplacent la C verbale sont devenus des *signes emblématiques* : ils représentent (le plus souvent de façon symbolique) une phrase ou une formule verbale, un acte de langage, etc. Tels sont, par exemple : le V des doigts (formé à l'aide de l'index et du majeur) - qui signifie « victoire », le cercle (composé de l'index et du pouce) ou le pouce dirigé vers le haut (+ mouvement de la main) - servant à communiquer le fait que la situation est O.K., le mouvement de la tête par lequel on nie quelque chose ou celui par lequel on confirme ou l'on accepte un fait, le signe de l'index frappé contre la joue, qui signifie « tu n'as pas honte? / tu devrais avoir honte! », etc. Toutefois, bien des gestes qui remplacent ou qui complètent le code verbal au cours du processus de C ne sont pas universels : ils peuvent ou bien être différents d'une société (ou d'un groupe de sociétés) à l'autre, ou bien acquérir une signification différente d'une communauté linguistique à l'autre.

Il en va de même de la façon de gérer l'espace (par les déplacements du corps) dans la situation de C. Il a été constaté par exemple que la distance qui s'installe entre les sujets communicateurs dans une C orale peut être imposée par un des communicateurs et conservée telle quelle par l'autre ou bien modifiée par celui-ci (à l'aide des mouvements de rapprochement ou d'éloignement). Afin de cerner ces aspects, E. Hall a introduit la notion de *proxémique* (cf. Hall 1971). L'anthropologue américain a souligné que cette distance varie elle aussi en fonction du type de société à laquelle appartient l'E et le D.

Le langage non verbal des signes joue un rôle essentiel dans la C des personnes à handicap articulaire et/ ou auditif (v. les sourds ou les sourds-muets). Dans cette situation limite le langage des gestes remplace entièrement le code verbal.

2) Le code (ou le langage) **verbal** utilisé dans la transmission d'un **M** est représenté par les éléments linguistiques d'une langue naturelle (ou plutôt, par les éléments d'une ou de plusieurs variété(s) linguistique(s) de celle-ci), auxquels s'ajoutent dans la **C** orale les faits qu'on appelle *suprasegmentaux* ou (dans une autre terminologie) *paralinguistiques* (l'intonation, les accents d'intensité, le rythme, les pauses, etc. et parfois même le timbre de la voix).

Considérées en perspective sociolinguistique, les variétés d'une langue naturelle (c'est-à-dire les codes et les sous-codes linguistiques qui la composent) sont le résultat des différents types de variations linguistiques qui se produisent au niveau de la communauté linguistique nationale. Il s'agit notamment des quatre types suivants:

a) La variation *diachronique* qui engendre des variétés linguistiques appelées *chronolectes*;

b) La variation *diatopique* (*territoriale* ou *dialectale*) à laquelle on doit l'existence (en synchronie et en diachronie) des variétés territoriales: *dialectes*, *parlers* et *patois*;

c) La variation *diastratique* (ou *sociale*) qui engendre les variétés sociales ou *sociolectes* (appelées souvent aussi *dialectes sociaux*);

d) La variation *diaphasique* (ou *(socio)stylistique*) dont résultent les variétés nommées *niveaux de langue* (ou parfois *registres* de la langue naturelle en question). En ce qui concerne le français, encore que tous les spécialistes ne soient pas d'accord sur bien des aspects, on distingue, en général, les niveaux suivants du français commun¹: le français *soigné*, le français *standard*, le français *familier*, le français *populaire*, et même (selon certains auteurs) le français *argotique commun*². Ces niveaux de

¹ On désigne par *français commun* la langue employée sur l'ensemble du territoire de la France, « située » en dehors des dialectes.

² Cf. pour ce niveau de langue D. François 1968, p. 624 et suiv. L'auteur y tient à souligner: « [...] un argot généralisé ou, tout au moins fort peu compartimenté – se rencontre dans certaines communautés linguistiques, par exemple aux USA, et tend à se développer dans les communautés qui, comme la France, ont connu des micro-argots cryptiques. Ce type d'argot n'est pas lié à un groupe socioprofessionnel: il se manifeste dans l'ensemble de la société comme un registre particulier du langage qui n'est pas en rapport avec les visées crypto-ludiques que nous relevions précédemment mais qui dépend davantage des conditions dans lesquelles le message est transmis, de données comme la personnalité, les intentions et la situation du locuteur qui l'emploie, que de l'appartenance à un groupe social déterminé » (p. 624, n.s.). D. François (1968, p. 625) ajoute encore: « Un tel "argot commun" se développe dans bien des communautés linguistiques, partout où l'évolution sociolinguistique favorise l'unification, tant géographique que sociale, des comportements linguistiques ». Toutefois, l'auteur ne

langue diffèrent en ce qui concerne leur structure linguistique (lexicale, phonétique, grammaticale), mais aussi en ce qui concerne leur fonctionnement effectif.

Ce dernier type de variation linguistique présente une importance particulière du point de vue de la discussion qui constitue l'objet de cet ouvrage. La remarque la plus importante à faire concerne le fait que dans une situation concrète de **C** verbale l'emploi approprié (« correct »), des éléments linguistiques appartenant à l'un ou à l'autre des niveaux de langue mentionnés ici est gouverné par la *norme sociolinguistique*. Celle-ci prescrit le recours à des éléments appartenant au français soigné (et standard) dans une communication typiquement écrite et dans la **C** orale très formelle (= très officielle) et l'emploi des faits standards dans une **C** orale formelle (= officielle), tout en considérant non appropriés à ces situations de **C** (dans une **C** neutre) les éléments non littéraires (familiers, populaires, argotiques, etc.). Ces derniers sont pourtant reconnus comme adéquats aux contextes situationnels informels de la **C** verbale orale. (Beaucoup plus rarement, les éléments des variétés non littéraires sont acceptables aussi dans la **C** verbale écrite – v., par exemple, les billets « doux », les lettres adressées à des **D** familiers.) La transgression de cette règle n'est pas recommandable surtout dans les domaines de la **C** formelle.

Il est évident que la **C** entre l'**E** et le **D** ne peut réussir si les communicateurs ne partagent pas le même code verbal et non verbal. De plus, bien des cas de non-compréhension et de malentendu sont le résultat de codes partagés seulement partiellement par l'**E** et le **D**. (C'est pourquoi, par exemple, afin de prévenir les difficultés de **C** qui peuvent intervenir dans le domaine des relations diplomatiques, E.T. Hall et M.R. Hall ont publié un guide de comportement – verbal et nonverbal - dans les affaires internationales cf. Hall / Hall 1990.) Pour ce qui est strictement du code verbal, il est important (tel qu'il a été précisé ci-dessus) que les communicateurs recourent non seulement à la même langue, mais aussi à la même variété linguistique et/ou au même niveau de cette langue, et qu'en plus ils aient accès au même système de connotations et/ou de métaphores.

peut s'empêcher de reconnaître que « la notion d'argot commun, en dépit des faits, a peine à se dégager, en France, des [jugements de valeur visant des] stratifications sociales » (p. 625).

Le *sens connotatif* (qui vient s'ajouter au sens conceptuel, c'est-à-dire à la *dénotation*) ainsi que certaines métaphores peuvent être partagés par les membres de toute une communauté linguistique, par ceux d'une classe sociale, ou seulement par un petit groupe d'individus (les membres d'une famille, par exemple). Si l'E et le D/R(A) n'appartiennent pas au même (micro)groupe, le M peut rester opaque, comme dans le dialogue suivant, que nous avons enregistré (en mai 1989 à Bucarest) dans l'appartement d'une famille roumaine et que nous avons transposé en français:

- (1) E (= jeune amie de la famille, venue tenir compagnie au petit garçon de 8 ans, pendant que les parents étaient à une réunion): *Où est ton gâteau?*
 D/A (= le petit garçon): *Sur l'écosystème du rouge.*
 E: *Où ça? Montre-moi où!*
 D/A: *Là, sur la tablette.*

(L'E a appris ultérieurement que pour les membres de la famille mentionnée, *le rouge* était un ourson jaune en peluche qui "aimait" la musique jusqu'à en "devenir rouge de plaisir", et qu'une nappe en toile cirée ayant comme dessins des arbres et des buissons, qui couvrait une tablette sur laquelle se trouvait la radio, représentait *l'écosystème* de cet ourson.)

Voici encore deux exemples dans lesquels la connotation diffère d'une communauté linguistique à l'autre. Dans le premier elle est spécifique à la communauté linguistique française, dans le second aux Roumains d'âge moyen et du troisième âge:

- (2) E (= présentateur des *Actualités* sur TF1, s'adressant aux téléspectateurs): *À la place d'André Frossard, un nouveau vert a été élu pour faire partie des immortels.* [Vert = « membre de l'Académie française », immortels = « académiciens ».] (TF1 - mai, 1999)
- (3) E (présentateur des *Actualités* sur TVR1, s'adressant aux téléspectateurs): *Cămășile verzi din nou în atenția specialiștilor.* [Les chemises vertes = « pendant la deuxième guerre mondiale, les membres d'une organisation fasciste roumaine ».]

3.2. Code verbal oral et code verbal écrit

Le code verbal employé pour transmettre les M oraux est le *code* (ou le « langage ») *oral*, celui utilisé dans la C réalisée par le canal écrit est le *code* (ou le « langage ») *écrit*. Les langues naturelles employées dans les sociétés modernes actuelles disposent toutes d'un code oral et d'un code écrit.

Quelques remarques sont nécessaires en ce qui concerne la présence et le rôle dans la vie sociale de la C orale et de la C écrite et, respectivement, des deux codes qui leur correspondent:

1) La C orale étant prépondérante et primordiale aussi bien dans l'histoire des individus que dans celle des sociétés, le *code oral* est primaire en perspective diachronique, et fondamental dans la C quotidienne en perspective synchronique. Dans les sociétés primaires le langage oral a été le code verbal unique. (De nos jours il l'est encore dans les communautés linguistiques qui ne connaissent pas l'écriture – v. aussi, pour ce problème, Calvet 1984.)

2) Le *code écrit* est secondaire, constituant un dérivé artificiel de la parole. Comme nous l'avons déjà mentionné, il est postérieur au langage oral aussi bien sur le plan individuel que sur le plan social. De plus, il ne faut pas oublier que l'écriture constitue à son tour un encodage (à l'aide de symboles graphiques), de sorte que le code écrit présente (par rapport au code oral) un double caractère de code. L'écrit permet de stocker et de conserver les M, et rend possible la C entre E et D/R éloignés dans le temps et dans l'espace.

3) Le code écrit a été représenté graphiquement d'abord sous forme manuscrite (à l'aide des différents types d'écritures) et après l'invention de la presse (1440) sous la forme de l'écrit imprimé, de sorte que l'on parle aujourd'hui d'un double « passage », notamment du passage de la culture orale à la culture manuscrite, et de celle-ci à la culture typographique (le terme *culture* est pris ici au sens ethnologique de *civilisation*¹). On a donc proposé la classification suivante des civilisations: *culture orale // culture manuscrite // culture typographique*. Une autre classification proposée est celle qui prend en considération l'ancienneté du code écrit dans la société en question: *culture orale // culture écrite ancienne // culture écrite récente*.

4) Après l'apparition du code écrit dans les différentes communautés linguistiques, l'importance accordée respectivement aux deux codes ainsi que leur prestige relatif ont subi des variations diachroniques en étroite relation avec les réalités historiques et la mentalité de chaque époque. Par exemple:

a) Pendant certaines périodes de l'antiquité, les patriciens cultivés, bien que connaissant le code écrit, évitaient l'acte d'écrire – le considérant fatigant (et par là-même « dégradant »), car cet acte suppose non seulement un effort intellectuel, mais aussi un effort physique. C'est pourquoi même quand ils voulaient transmettre des M écrits, les patriciens émettaient oralement, dictant des textes à leurs esclaves lettrés (« servi litterati »). En revanche, ils ne repoussaient pas la réception (le décodage) de l'écriture comme activité accomplie personnellement (par leur propre lecture). De plus, il a été précisé que dans la Grèce classique et post-classique (les siècles VI-IV avant J.C.), c'était toujours l'artisan de la parole prononcée, le rhétoricien, qui était considéré le dépositaire de la sagesse. (Pour plus de détails concernant la place de l'écriture dans les différentes cultures de l'antiquité cf., par exemple, Cornea 1988.)

¹ « Il faut penser ici à la définition de la culture de E. B. Tylor (1832-1917) qui est donnée en toute approximation par tous les spécialistes: “ la culture ou la civilisation est cet ensemble complexe qui comprend la connaissance, la foi, l'art, les règles morales, juridiques, les coutumes et toute autre aptitude ou habitude acquise par l'homme comme membre de la société” (*Primitive Culture*, 1874). » (Sumpf/ Hugues 1973, s.v.)

b) Le rôle de l'écriture dans la société a considérablement changé après la découverte de la presse. L'écrit a gagné un prestige et une importance qui ne cessent d'augmenter pendant une longue période historique appelée « la civilisation du livre ». (Cela n'empêchera pas pour autant certains écrivains et philosophes de se retourner métaphoriquement vers l'époque où le code écrit n'existait pas, poussés par « une tendance constante à récupérer et à refaire l'oralité » (Marino 1984, 46) en tant qu'état primaire, la considérant une sorte de repère d'ingénuité, un modèle non encore perverti par l'écrit.)

c) Par ailleurs, à l'époque moderne l'oralité regagne du terrain dans les sociétés avancées. Suite au progrès des sciences et de la technique (v. la radio, la télévision, les lecteurs de cassettes et de disques, l'ordinateur, etc.) l'oralité moderne, seule ou accompagnée de l'image, tend à accaparer le marché culturel dans cette « civilisation de l'audio-visuel ». Toujours est-il que l'oralité s'impose aujourd'hui dans d'autres conditions et sur d'autres coordonnées que celles des communautés qui ne connaissaient pas l'écriture, présentant, dans la plupart des cas, certains points communs avec la C écrite. Il suffit de mentionner quelques aspects comme les suivants : α) la C orale « face à face » est dominée comme prestige social par l'oralité médiée (surtout par celle médiatisée), qui représente une C unilatérale, semblable à la situation de C écrite (l'E et le D/R étant séparés du point de vue spatial et temporel); β) le M transmis par voie orale (« sonorisé »), reçu par l'oreille du D/R est souvent un texte élaboré précédemment par l'E à l'aide du code écrit; γ) le code oral employé dans des C bilatérales peut être fixé sur un support matériel (bande magnétique, disques, etc.) et en tant que tel utilisé dans des C unilatérales ou bien transposé graphiquement; etc. Malgré ces influences incontestables de la C écrite sur l'oralité actuelle, certains chercheurs s'inquiètent devant la place de plus en plus importante de la C orale dans le monde moderne et se posent des questions sur l'avenir de la « scribalité », se demandant, par exemple, si l'acte d'écrire ne finira pas par devenir une pratique étrange et archaïque (cf. Haenens 1985).

5) Ce « rapport de forces » en diachronie entre le prestige de l'écriture et celui de l'oralité a marqué aussi l'attitude des linguistes envers les deux codes, lors de la constitution de la linguistique moderne. D'abord, à l'époque du prestige incontestable de la C écrite, c'est le code écrit, plus précisément la variété littéraire écrite, qui a été considéré(e) par les linguistes « la vraie langue ». La seule s'avérant digne de constituer leur objet d'étude. Ensuite, vers les années '60 du siècle passé, l'avènement de la civilisation du son et de l'image et la possibilité de disposer d'appareils permettant d'enregistrer des interactions verbales ont stimulé l'intérêt des linguistes pour le code oral. Étudiée actuellement par différentes disciplines strictement linguistiques ou par des disciplines de frontière (telles la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'ethnolinguistique), la C orale intéresse les spécialistes par tous ses aspects, y compris par ceux qui la présentent comme tributaire, d'une façon ou d'une autre, à la C écrite.

Si l'on accepte que le *code oral* d'une langue naturelle est constitué par l'ensemble des éléments verbaux employés dans la C réalisée par

voie orale, et que le *code écrit* de cette langue est représenté par tous les éléments verbaux employés dans la **C** écrite, il devient évident qu'aucun des deux codes n'est un système linguistique homogène. Et cela parce que la **C** verbale est très diversifiée aussi bien sous son aspect oral que sous sa forme écrite.

La perspective sociolinguistique sur l'activité communicative permet de faire la distinction entre une **C** orale informelle (non officielle)/ semi-formelle (ou courante) / formelle (officielle)/ très formelle, etc. (cf. *infra*, 4.) Toutes ces activités communicatives étant réalisées par voie orale, à toutes il correspond donc (conformément à la définition ci-dessus) le code oral. Par exemple, dans une situation informelle de **C**, un locuteur français choisira (en fonction de son origine sociale et/ou géographique, de son niveau culturel et de celui de son **D/R**, de la nature du sujet traité, etc.) des éléments dialectaux, ou des éléments populaires et argotiques, ou bien des éléments familiers et standards, alors que dans une **C** très formelle (par exemple au cours de la présentation d'une allocution à l'Académie Française ou à l'Assemblée Nationale, etc.) il sera nécessaire que l'**E** français recoure au français oral littéraire.

De même, si d'autre part la **C** écrite est le plus souvent une **C** formelle (les éléments linguistiques choisis par l'**E** dans son **M** devant appartenir à la variété littéraire soignée de la langue en question), il arrive bien des fois que le **M** écrit contienne aussi (ou bien uniquement) des éléments verbaux appartenant aux variétés non littéraires de la langue (leur présence étant due parfois à un choix délibéré de l'**E**, mais le plus souvent à l'inculture de celui-ci); on pourrait mentionner en guise d'exemple les lettres ou les demandes « rédigées » par des personnes peu instruites (paysans, soldats, petits commerçants, etc.

Cela revient à dire qu'il ne faut pas mettre le signe d'égalité entre le code oral d'une langue et la forme relâchée de cette langue-là (forme représentée par les variétés gouvernées par la norme descriptive ou de l'usage), ni entre le code écrit et l'aspect soigné de la langue en question (aspect représenté par son niveau littéraire – gouverné par la norme prescriptive). En ce qui concerne le français, une remarque semblable a été faite par Claire Blanche-Benveniste (1991, 53): « La comparaison entre français écrit et français parlé évoque, dans l'usage courant, une opposition entre le “familier” et le “soutenu”. Cela ne tient que si l'on compare des échantillons typiques servant de pôles extrêmes, par exemple une conversation orale entre amis et un texte littéraire imprimé [...] ».

Dans un autre ouvrage, le même auteur faisait la distinction entre un oral spontané, désigné sous le nom de « langue de tous les jours » et un oral contraint, appelé « langue du dimanche » (cf. Sillam 1991, p. 39).

Néanmoins, Claire Blanche-Benveniste se voit obligée de préciser que l'idée reçue selon laquelle le code oral correspondrait uniquement à l'aspect non soigné et le code écrit à la forme soignée de la langue est si fort enracinée dans les convictions de la plupart des linguistes qu'il serait presque inutile d'essayer de l'effacer: « Par une facilité de langage qu'on peut accepter à condition de la reconnaître comme telle "français parlé" et "français écrit" désignent en ce cas, non pas les productions réellement attestées dans ces deux types de manifestation, mais des genres rhétoriques. Ce glissement de désignation est si bien installé dans nos habitudes culturelles qu'il est sans doute illusoire de vouloir le combattre » (Blanche-Benveniste 1991, p. 54). D'autre part, l'auteur ne cesse de souligner que si l'on veut effectivement comparer l'oral et l'écrit, « une comparaison légitime ne devrait se faire qu'entre l'oral improvisé et l'écrit à l'état de brouillon, en les considérant dans les deux cas. [...] "les avant-textes" » (Blanche-Benveniste 1991, p. 56).

Une telle perspective sur le code oral et, respectivement, sur le code écrit nous permettrait de considérer qu'au moment synchronique actuel le *code oral du français* (c'est-à-dire le « français parlé ») serait constitué par : *a*) les éléments appartenant aux variétés non littéraires (de nature diatopique, diastratique, diaphasique) du français qui sont employés dans la *C* orale non formelle; *b*) le français littéraire oral (employé dans les situations formelles de *C* orale) – ayant comme modèle le français littéraire écrit et étant postérieur à celui-ci du point de vue diachronique; *c*) tous les éléments sonores qui accompagnent la transmission orale des *M*, éléments qu'on appelle souvent « faits d'oralité » ou bien « appuis du discours » (tels les sons ou les mots de soutien: *euh, bah, hum, b(i)en*, etc.). Le *code écrit du français* actuel, réunirait, à son tour: *a*) les éléments du français littéraire écrit; *b*) les éléments linguistiques appartenant à des variétés non littéraires (diatopiques, diastratiques, diaphasiques) représentés graphiquement.

Entre le code sonore d'une langue et le code graphique (celui-ci considéré en tant que système à double caractère de code) il y a un rapport dynamique qui se manifeste en synchronie et en diachronie, mais qui n'empêche pas pour autant une relative indépendance des deux codes: créée pour refléter (d'une façon encodée) l'oral, la graphie n'a jamais transcrit exactement le langage parlé. De plus, le rythme différent d'évolution historique des deux codes a fait que les modifications phoniques d'un idiome ne soient pas nécessairement suivies de

transformations correspondantes dans le code graphique. C'est pourquoi les langues à graphie alphabétique connaissent un décalage parfois très marqué entre le langage oral et le code graphique, ce dernier ayant fini « par assumer une certaine indépendance » (Martinet 1972, p. 83-84), car il reflète souvent, par rapport à la prononciation, des états phonétiques antérieurs. Par ailleurs, il faut rappeler que le rapport de primordialité de l'oral par rapport à l'écrit est renversé en ce qui concerne la variété littéraire orale: celle-ci est postérieure à la langue littéraire écrite et prend largement appui sur ce code.

Le rapport dynamique qui se manifeste entre le code oral et le langage écrit peut varier d'une communauté linguistique nationale à l'autre. Il arrive que dans certaines langues naturelles (comme c'est le cas du français, par exemple) les distinctions entre le code verbal oral et le code écrit soient si évidentes que bien des désinences grammaticales varient d'un code à l'autre pour le même radical linguistique: « Ainsi, entre le graphique et le phonique les marques morphologiques diffèrent considérablement: marques du nombre, au point qu'on ne sait comment transcrire “quelle(s) femme(s) venai(en)t”; morphologie verbale, liaisons dites “facultatives” ou “fautives”, fautes et calambours proprement orthographiques, etc. » (Blanche-Benveniste 1991, p. 53).

En ce qui concerne la situation de ces deux codes en français, quelques remarques s'imposent encore:

a) Une des différences signalées entre le français *littéraire écrit* et le français *littéraire oral*, consiste dans le fait que ce dernier a souvent acquis une teinte diatopique: il est prononcé avec « l'accent » local, même par des personnes instruites dans des situations très formelles. L'exemple le plus évident (y compris pour des (D)/R étrangers) est sans doute celui de certaines personnalités culturelles et politiques originaires du sud de la France (tels l'acteur Fernandel, l'ancien ministre Charles Pasqua, etc.) qui n'ont pas réussi à se débarrasser de leur « accent du Midi » (caractérisé surtout par la non nasalisation des voyelles nasales). Les situations de ce type ont permis aux spécialistes d'introduire dans la linguistique française la notion de « français régional » (cf. Wolf 1972).

b) Un éloignement beaucoup plus évident s'est produit entre le *français littéraire écrit* d'une part et les formes du *français parlé spontané* (formes qui représentent les variétés orales non littéraires), d'autre part. Certains linguistes considèrent même qu'il y est apparu une véritable scission; celle-ci, affirment-ils, s'accomplit en diachronie, sans

que l'expression française ait à gagner en clarté ou en simplicité (cf. Sauvageot 1952).

c) Il persiste encore « une tenace idée reçue [qui] laisse croire que l'oral aurait des structures grammaticales déficientes; seul l'écrit aurait une grammaire organisée » (Blanche-Benveniste 1991, p.54). En réalité, en perspective sociolinguistique (conformément à la théorie de la différence – cf. Ciolac 1997, p. 21), il faut reconnaître que *les variétés orales non littéraires ont leurs propres règles intrinsèques* (descriptives) qui doivent être considérées telles quelles, sans être dévalorisées, ni envisagées comme constituant des fautes par rapport à l'écrit littéraire. (Ce sont justement ces règles de l'usage qui permettent la C et l'intercompréhension des locuteurs des variétés orales – diatopiques, diastratiques, diaphasiques - du français.)

3.3. La fonction métalinguistique

La fonction de la C centrée sur le code est appelée couramment *fonction métalinguistique*, bien qu'en réalité elle ne vise pas uniquement le code linguistique. Il aurait été sans doute plus approprié de la nommer « fonction de métacode ». Il n'en est pas moins vrai, d'autre part, que toute explication concernant un élément du code (quelle que soit la nature de celui-ci – à savoir, code iconographique de la route, code musical, code plastique, etc.) se concrétise finalement dans un commentaire verbal. Il en va de même pour les gestes qui *remplacent* le code verbal dans la C. Voici un exemple de situation où un signe gestuel emblématique, à signification (plutôt) locale, est explicité verbalement:

- (1) **E** (= reporter de la chaîne de TV M6. s'adressant dans la rue, à la Havane, à un **D** cubain, lors de la visite de l'ex-président américain Jimmy Carter à Cuba):
Que signifie cette visite pour vous?
D/A (= militant dans la résistance cubaine; en guise de réponse il fait un signe se servant du pouce et de l'index bien écartés, signe représentant un **L**, puis il explicite verbalement son signe): *Liberté.*

(M6 – *Le six minutes*, le 12 mai 2002)

1) Les commentaires qui sont *strictement métalinguistiques* visent l'explication de certains termes employés dans le **M**. Les explications de cette nature portent sur un mot (ou sur un groupe de mots) appartenant à la même langue (ou à la même variété linguistique) ou bien à une autre langue (ou variété linguistique) que celle du **M**. Ces explications peuvent

être *objectives* et exactes (reproduisant celles du dictionnaire) comme on en rencontre dans les ouvrages scientifiques et dans certaines C orales formelles. Encore faut-il préciser que les commentaires métalinguistiques (surtout ceux qui sont faits par des spécialistes) peuvent représenter une partie de l'information même du M ; toutefois, très souvent, ils ne constituent que de simples parenthèses. Par exemple:

- (2) E (= professeur au lycée français *Anna de Noailles* de Bucarest, s'adressant à ses élèves en classe): *Il est inutile, sans doute, de préciser qu'aujourd'hui une salle de bains est une pièce aménagée pour y prendre des bains, équipée de l'eau courante et d'une installation sanitaire. Néanmoins, autrefois [...]*

(Il s'agit ici d'une explication métalinguistique objective qui fait partie de l'information à transmettre par le M.)

- (3) Extraits d'un ouvrage historique de R. Muchembled (*Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e – XVIII^e siècles)*, Paris, 1978):

« *Certaines villes disposent même au XV^e et XVI^e siècles du droit de haute justice - c'est-à-dire du pouvoir de condamner à mort - sur les bourgeois [...] » (n.s.)*

« [...] les multiples corps de métiers [...] qui fleurissent dans ces villes sont de plus en plus dominés par la sanior pars (la meilleure partie, au sens économique du terme) des habitants ». (n.s.)

(Les deux commentaires métalinguistiques constituent des parenthèses dans le texte écrit.)

Bien souvent, les commentaires métalinguistiques ont un caractère *subjectif* (surtout dans les M publicitaires, littéraires, etc.), et il arrive que la « définition » des termes ne soit valable que dans le M en question, ou bien qu'elle ne soit pas fournie du tout, le soi-disant commentaire se limitant à une simple question métalinguistique (posée par le narrateur ou par un des personnages du texte). Par exemple:

- (4) M publicitaire écrit: « [...] *Si vous pensez comme nous que la salle de bains est, bien plus qu'une pièce pour se laver, un lieu très personnel qui doit répondre à un besoin de bien-être, nous sommes faits pour nous rencontrer chez les meilleurs spécialistes carreaux et sanitaires* ». (n.s.)

(5) **M** oral à caractère formel: **E** (= professeur de littérature française à Bucarest, s'adressant à sa classe pendant le cours): *Les beaux jours, les jours d'été, étaient passés; le personnage n'avait rien entrepris cependant.*

(6) **M** littéraire:

« “[...] Demain tu auras besoin de tous tes moyens pour affronter mon gom jabbar”.

*Et la vieille disparut, elle entraîna la mère de Paul; la porte se referma [...]. Et Paul se demanda: Qu'est-ce qu'un gom jabbar?»¹. (Frank Herbert, *Dune*, chap I)*

2) Les remarques métalinguistiques qui ne visent pas strictement les éléments verbaux, étant centrées aussi (ou surtout) sur la façon d'énoncer ces éléments sont plutôt des commentaires *métadiscursifs* (cf., entre autres, pour ce terme Gaulmyn 1987), alors que les explications qui concernent non seulement la façon d'employer le code, mais aussi des faits qui relèvent de la manière générale de communiquer de l'**E** et du **D/A** appartiennent à une fonction *métacommunicative*. Dans la **C** courante, les remarques de ce type n'ont pas, normalement, un caractère scientifique. En voici trois exemples enregistrés d'après des émissions de TV transmises sur M6 et un quatrième transmis sur une chaîne de radio roumaine:

(7) **E** (= présentateur des actualités sur M6, s'adressant aux téléspectateurs): *Et puis, hier soir l'intervention de l'avocat de Bernard Tapie a cé [k]² a cessé – pardonnez-moi – de représenter [...] (Le six minutes, le 20 mai 1997)*

(8) **E** (= animateur de l'émission *Télé-achat*, s'adressant aussi bien à son interlocutrice du studio, qu'aux téléspectateurs): *[...] C'est dû à son élest [r] élest [k] éla:sticité – pardon – du collant infilable. (Télé-achat, le 12 juin 2001)*

¹ Dans le roman, le texte figure en caractères normaux et la question métalinguistique (qui a été soulignée ici par des caractères gras) s'y trouve en italiques.

² Nous noterons par [k] le fait que l'**E** corrige ce qu'il vient d'énoncer, par [r] le fait qu'il répète un fait énoncé, par [!] le fait que l'**E** rit; les deux points placés après une voyelle à l'intérieur du mot indiquent le prolongement du son ; [ch] signifie que l'**E** change de ton. (Cf. pour les abréviations que nous employons dans cet ouvrage la liste des symboles présentée *supra*, p. 9.)

(Dans ces deux cas l'excuse de l'E a une valeur métadiscursive.)

- (9) E₁ (= Pierre d'Hostel, animateur de l'émission *Télé-achat*, âgé d'une cinquantaine d'années, s'adressant aux téléspectateurs): [...] *C'est une maille indé [!] [r] indé [!] maill [!] llable, qui épouse [!] parfaitement la jambe. [ch] Nous rions parce que depuis le début de cette émission nous ne cessons de bafouiller.*

E₂ (= Valérie, la collaboratrice de Pierre, âgée d'une trentaine d'années, s'adressant aux téléspectateurs): *Oui, nous bafouillons. C'est la fin de la semaine et nous sommes fatigués. [...]* (*Télé-achat*, le 17 mai 2002)

(Les remarques concernant le rire qui accompagne l'énonciation « défectueuse » des éléments verbaux constituent en réalité un commentaire métacommunicatif.)

- (10) E (= animatrice à la chaîne de radio roumaine *România muzical*, s'adressant aux auditeurs – D₀): *Da. A fost uvertura la "Carmen". O uvertură care deschide [ε] facem pleonasmе, [k] prefațează rubrica noastră [ε]...[k] urmează concursul.* (Le 13 avril 2002)

De telles remarques métacommunicatives peuvent être faites spontanément par tout locuteur capable d'observer (et de réfléchir sur) la façon dont on communique, quels que soient son origine ethnique et sociale, sa profession, son sexe, son âge, etc. Dans l'exemple suivant, enregistré dans une famille roumaine, le commentaire appartient à une fillette de 4 ans:

- (11) E (= mère de la fillette de 4 ans, s'adressant à celle-ci pendant le repas, tout en imitant la façon dont l'enfant prononce le *r* – c'est-à-dire comme un *yod*): *Mai vrei cayne?*

D/A (= la fillette de 4 ans, s'adressant un peu agacée à sa mère): *Voybete pumot¹. Nu ca mine.*

E: *Da' cum să voyhesc?*

D/A: [/] *Nu ca mine.*

E: [!]

D/A: *Nu mai yâde. [/] Voybete seyos. [/] Nu uită-te la mine!*

(On peut constater que le commentaire métadiscursif s'amplifie, se transformant en remarques-suggestions métacommunicatives.)

¹ L'enfant est incapable de prononcer certains phonèmes, mais elle en reconnaît la prononciation correcte.

Il est donc évident que par *fonction métalinguistique* on désigne souvent, de façon générique, des réalités bien variées et complexes qui dépassent la simple explication des éléments strictement verbaux du **M**.

4. LE CONTEXTE SITUATIONNEL

4.1. Types de contextes situationnels

Cette composante du processus de la **C** a été isolée justement pour souligner le fait que chaque activité communicative se déroule dans des conditions bien précises, qui lui sont propres, et qui influencent d'une façon évidente la forme et le contenu du **M** communiqué. Pour les sociolinguistes le *contexte situationnel* joue un rôle essentiel dans le processus de **C** envisagé au niveau individuel, et la plupart d'entre eux soulignent que cette composante est constituée en réalité de plusieurs sous-composantes, tels: l'*endroit* et le *moment* de la **C**, les *relations psychologiques* qui s'établissent entre l'**E** et le **D** et les éventuels rapports qui existent (dans les **C** bilatérales) entre les *positions socioculturelles* relatives et les *rôles* correspondants (cf. *infra* 6.4.) des communicateurs. Il a été précisé également (cf. Fishman 1971) que si tous ces composants sont du même type (tel qu'il arrive normalement dans les situations de **C**), le contexte situationnel est *opportun* et stable (v., par exemple, le contexte de l'interaction verbale officielle entre un étudiant et un professeur à la faculté). Si en revanche un de ces facteurs est discordant, la situation est *non opportune*. Toutefois, celle-ci est en général peu stable, car, après des réinterprétations de la part des communicateurs, elle finira par redevenir opportune, mais d'un autre type. (Par exemple, l'étudiant et le professeur déjà mentionnés auront certainement des difficultés de **C** s'ils se rencontrent dans une discothèque; l'endroit les forcera néanmoins à reconsidérer la situation et à finir par l'envisager comme moins déroutante qu'au début, adaptant, par conséquent, leur façon de communiquer à ce type de contexte, redevenu - par là même - opportun). (V. aussi, pour ces questions, Ciolac 1999, p. 27).

Dans une *C verbale orale bilatérale non médiée* « face à face », l'**E** et le **D/R(A)** sont *coprésents dans le même cadre spatial et temporel*, entre eux s'établit un contact psychologique, et ils ont des relations sociales d'un certain type (transactionnelles / personnelles, publiques /

privées, etc.) se trouvant donc l'un par rapport à l'autre en relations de solidarité / non solidarité et en positions relatives d'égalité ou d'inégalité (ces dernières pouvant être de supériorité / infériorité) ; etc. (pour plus de détails sur ces questions cf. *infra* 6.4.).

La nature de ces composants *spatiaux*, *temporels* et *relationnels* détermine le type du contexte de la C. Les types les plus importants de contextes situationnels opportuns (que nous avons mentionnés déjà sous 3.2.) sont:

- le contexte *très formel* (c'est-à-dire "*très officiel*") (par exemple, la présentation d'un discours à l'Académie, la présentation d'une allocution devant les membres de l'Assemblée Nationale, la soutenance publique d'une thèse de doctorat, etc.);
- le contexte *formel* (ou *officiel*) (par exemple, le contexte d'un cours magistral tenu par un professeur devant ses étudiants dans l'amphithéâtre de l'université, etc.);
- le contexte *moins formel* ou *semi-formel* ("*semi-officiel*") ou *courant* (tel celui du séminaire à l'université, du cours quotidien au lycée, celui de certaines réunions de travail entre spécialistes, etc.);
- le contexte *informel* (ou *non officiel*) (par exemple, celui de la C en famille, des conversations entre amis, etc.);
- le contexte *très informel* (voire *intime*) (celui de certaines C entre amoureux, époux, frères, etc.).

Un cas à part de C bilatérale est représenté par la conversation téléphonique, à laquelle il correspond un type spécial de contexte situationnel. Celui-ci est caractérisé par le fait que le contact psychologique entre les communicateurs s'établit pendant la même période (car ils se trouvent dans dans le même « cadre temporel »), sans qu'il y ait pour autant un endroit commun qui réunisse l'E et le D/R(A) (ce qui empêche ceux-ci de se voir, de se déplacer dans le même espace, etc.). (V. aussi *infra* II, 3.2.1.)

Dans la C *orale unilatérale* et dans le C verbale *écrite canonique* (ou *strictement écrite* - cf. *infra*, II, 2.) il n'y a plus de contexte situationnel (au sens restreint et exact du terme) *commun* à l'E et au D/R: ceux-ci ne se trouvent pas dans le même cadre spatial et temporel, et par conséquent les relations psychologiques et les rapports sociaux dus au contact direct entre les communicateurs sont exclus (le décalage plus ou moins considérable qui existe entre l'émission du M et sa réception rend ce genre de relations très floues, s'il ne les efface pas complètement). Dans ce cas, afin d'établir la nature *très formelle*, *formelle*, *informelle*, etc. de la C (et, en dernière instance, la nature du M) on prend en

considération les circonstances qui concernent seulement l'activité communicative de l'E, ainsi que la *destination du M*.

Au sens large, on peut considérer évidemment qu'un E et ses D se trouvent dans un contexte situationnel commun s'ils vivent à la même époque, dans le même pays (ou dans un même type de société), étant donc réunis par une certaine façon (commune à cette société-là) d'envisager les choses, par des connaissances communes concernant le monde environnant, par une expérience sociale et culturelle commune, etc. L'absence de ces liens contextuels (le mot « contextuel » étant pris ici au sens large), rend difficile (voire impossible) le décodage de certains M écrits ainsi que la compréhension de certains M oraux médiatisés dans bien des situations où le code ne constitue pas un obstacle (le M étant traduit pour le D, ou bien le R connaissant la langue de l'E, etc.). Pensons par exemple (étant donné le manque de liens contextuels du type mentionné) aux problèmes que poserait aux membres d'une tribu africaine isolée un M publicitaire français (qui leur serait transmis et traduit), dont le slogan serait *Darty, le contrat de confiance*.

Néanmoins, poussant à l'extrême le raisonnement ci-dessus, on pourrait affirmer qu'au sens large tous les sujets scripteurs et tous les lecteurs ayant vécu ou vivant sur la Terre au cours de l'histoire humaine se trouveraient dans un contexte situationnel commun.

Un concept apparenté au *contexte situationnel* est celui de *domaine sociolinguistique*. Il a été introduit par J. A. Fishman (1965; 1971, p. 65 sqq.) pour désigner, au niveau de la communauté linguistique nationale, un ensemble de contextes situationnels d'un même type: par exemple: le domaine de l'éducation scolaire, celui de la formation universitaire, le domaine de la famille, etc.

Chacun des sous-composants du contexte situationnel pris isolément peut être décisif en ce qui concerne l'influence exercée par la situation de C sur l'activité communicative. Et cela parce qu'il y a toujours « le bon ou le mauvais » *endroit*, « le bon ou le mauvais » *moment*, ainsi que « le bon ou le mauvais D/R » pour *ce qu'on* communique et pour *la façon dont* on communique. Toutefois, en fin de compte c'est l'influence de tous ces composants réunis qui se manifeste et qui marque effectivement l'activité communicative. Les exemples qu'on pourrait donner pour soutenir cette affirmation sont nombreux et souvent difficiles à ordonner en fonction de leur importance. Nous nous limiterons à préciser que:

- Un E communique (ou du moins devrait le faire) différemment pendant le déjeuner en famille avec les siens, dans la rue avec des D/R inconnus, à son travail avec ses supérieurs et/ou ses inférieurs, dans un studio de radio ou de TV pendant une émission où il serait invité, etc.

- Un même **M** peut être jugé acceptable à un certain moment du processus de **C**, c'est-à-dire dans une certaine situation contextuelle, et complètement déplacé pendant un autre moment (dans une autre situation), quand bien même les communicateurs resteraient identiques. Tel, un énoncé du type *Madame, s'il vous plaît, je ne comprends pas ce problème. Pourriez-vous me l'expliquer?* est acceptable et même souhaitable s'il est adressé par un étudiant à son professeur lors d'une discussion au séminaire, moins adéquat pendant le cours magistral si l'étudiant interrompt l'exposé, et complètement déplacé dans une situation d'examen.

- Le contexte situationnel peut imposer un comportement verbal (et non verbal) réciproque des communicateurs qui soit différent par rapport à l'attitude réciproque courante de ceux-ci. Par exemple, assez fréquemment, dans une **C** formelle bilatérale médiatisée, les animateurs de radio et de TV se vouvoient à l'antenne, tandis que hors antenne, dans la **C** non médiatisée courante (non formelle), le plus souvent ils se tutoient: « s'ils se tutoyaient à l'antenne ils donnaient l'impression de créer une sphère d'intimité [...]. Ce n'est donc pas là un problème de "politesse" mais de conditions d'énonciation » (Maingueneau 1991, p.23), donc de contexte situationnel.

4.2. La fonction contextuelle

Centrée sur le contexte situationnel de la **C**, la *fonction contextuelle* (isolée, comme il a été précisé *supra*, 1.2., par Dell Hymes) porte sur les éléments circonstanciels (et relationnels) qui concernent (dans le **M** et à travers le **M**) l'activité communicative. Cette fonction intervient donc effectivement dans la **C** chaque fois que l'**E** introduit des indications contextuelles spatio-temporelles, qui, en fonction de la nature des liens situationnels établis entre les communicateurs, peuvent être de nature explicite ou implicite. L'important est, compte tenu du type de la **C**, que les précisions circonstanciels puissent être compréhensibles par tous les participants à l'activité communicative en question. Quelques remarques s'imposent:

a) La **C écrite canonique** (ou *strictement écrite* – cf. *infra* II., 2.) est (plutôt) détachée de la situation d'énonciation. Les circonstanciels qu'elle contient concernent, en général, le contenu du **M** (« l'histoire racontée ») et non pas l'activité discursive elle-même. Si toutefois des indications appartenant à la fonction contextuelle y apparaissent, elles

doivent être de nature explicite afin de permettre le décodage du **M** par le **D/R** en dépit de la rupture spatio-temporelle entre l'activité d'émission et celle de réception.

b) La *C verbale orale* est profondément ancrée dans la situation de **C**. Néanmoins, la réalisation concrète de cet ancrage contextuel varie d'un type de **C** orale à l'autre et surtout en fonction de l'existence ou de la non existence d'un contact visuel entre le (ou les) **D/R** et l'**E**. Notamment:

- Dans la *C orale unilatérale* directe (discours, conférences, cours magistraux, etc.) et dans la *C orale unilatérale* médiate (par vidéocassette) ou médiatisée par la TV, grâce au contact visuel (fût-il différé) qui existe entre le(s) **D/R** et l'**E**, les indications contextuelles sont, en général, de nature implicite, couramment réalisées par des exophoriques¹. Dans les *Actualités* télévisées, par exemple, les présentateurs recourent le plus souvent aux circonstants contextuels d'ordre temporel, comme dans les fragments suivants:

- (1) **E** (= présentateur des *Actualités* sur TV5): *Madame, monsieur, bonsoir. Voici d'abord le titre des principales informations [...]. Et maintenant les informations internationales. [...] Je vous le disais en titre, aujourd'hui un nouvel attentat a secoué Israël. [...] Jusqu'à ce soir aucun groupement terroriste n'a revendiqué l'attentat. [...]* (TV5, le 15 mai 2002)
- (2) **E** (= présentateur des *Actualités* sur TV5): *[...] En ce moment une nouvelle nous est arrivée, concernant une forte explosion près de Tel-Aviv. Nous y reviendrons d'ici la fin de ce journal. [...] Et puis l'arrivée de George Bush en Allemagne il y a tout juste quelques minutes. Nous en reparlerons tout à l'heure. [...]* (TV5, le 22 mai 2002)
- (3) **E** (= présentateur du *Six minutes* sur M6): *[...] Vous pourrez apprendre plus de détails sur la météo tout de suite, après le "Six minutes".* (M6, le 12 mars, 2001)

¹ Il s'agit des adverbes (ou locutions adverbiales) déictiques, de certains pronoms et déterminants nominaux qui renvoient directement au contexte situationnel. Pour une discussion plus ample concernant les exophoriques et leur rôle dans la *C*, cf. Ciolac 2001, p. 61- 62 et *passim*.

- Dans la *C bilatérale* face à face directe et dans celle médiante (par vidéocassette) et/ou médiatisée par la TV, vu la co-présence spatiale et temporelle des communicateurs directs (et vu aussi les liens visuels avec les *D/R*-spectateurs, si la *C* est médiante), la fonction contextuelle se réalise à l'aide des exophoriques, comme dans l'exemple suivant (enregistré d'après une émission transmise sur TV5):

- (4) **E** (=Jacques Martin, animateur, sur France 2, de l'émission *L'école des fans*, s'adressant à un garçon de 5 ans): *N'y* [= vers la partie gauche de la scène] *va pas!* *Ici* [= sur cette scène et pendant cette émission] *tu es membre du jury.*
D/A: *Oui, mais je veux aller là-bas* [+ geste de la main vers l'endroit où est assise sa mère].
(TV5, mai 1995)

- En revanche, dans la *C bilatérale* enregistrée sur audiocassette et/ou médiatisée par la radio les indications contextuelles devraient être explicitées (par l'*E* et son *D/A* coprésent) à l'intention des *D/R*-auditeurs, qui, absents du contexte de l'interaction verbale et n'ayant pas non plus de contact visuel avec l'*E* et le *D/A*, ont des difficultés à comprendre les précisions spatiales (parfois même les indications temporelles, quand la date de la transmission ne coïncide pas avec celle de l'enregistrement). Si, par exemple, le dialogue ci-dessus (cf. (4)), aurait dû être transmis uniquement par voie sonore, des explicitations comme les suivantes auraient dû y figurer:

- (*) **E**: *Ne va pas dans cette direction, vers les chaises! Sur cette scène, pendant cette émission tu es membre du jury.*
D/A: *Oui, mais je veux aller là-bas, chez ma mère.*

Néanmoins, si des précisions circonstanciées de ce type sont tout à fait plausibles de la part de l'*E* adulte, l'explicitation du circonstant (à l'intention des auditeurs) par l'enfant, quoique strictement nécessaire est peu vraisemblable, les enfants ne disposant pas encore, à cet âge, d'une conscience communicative suffisamment développée.

- Dans la *conversation téléphonique*, (en l'absence du vidéotéléphone) la fonction contextuelle se matérialise, tout comme dans le cas de figure précédemment mentionné, à l'aide de circonstants situationnels spatiaux explicites.

c) Les liens contextuels psychologiques et sociaux qui s'établissent dans la C orale entre les interlocuteurs coprésents favorisent également la désignation plus ou moins implicite des référents textuels (cf. *infra*, 5.2.).

5. LE MESSAGE

5.1. Le texte et le totexte

Toute communication, fût-elle verbale ou non, a pour but justement la transmission du **M**. Les spécialistes de la **C** ont relevé une distinction essentielle entre les **M** verbaux et gestuels (auxquels s'ajoutent quelques types de **M** non verbaux oraux et écrits, tels les **M** musicaux) d'une part, et les **M** plastiques (dessins, sculptures, etc.) d'autre part. Cette distinction consiste notamment dans la *dimension linéaire* des premiers (dimension qui est de nature *temporelle*, voire *spatio-temporelle* – pour les **M** écrits), et dans la *dimension non linéaire* des derniers (l'état de ceux-ci étant ponctuel, donc de nature atemporelle)¹. En ce qui concerne la première catégorie ici mentionnée, il faut ajouter encore que cette linéarité est unidirectionnelle et sans retour possible pour les **M** gestuels et pour les **M** verbaux oraux, alors que la **C** écrite permet à l'**E** de revenir sur son énonciation en cours et au **R** de relire le **M** reçu (cf. *infra*, **II**, 1. et 2.).

Dans la **C** verbale le **M** se matérialise sous la forme d'un *texte*. Il a été convenu aujourd'hui d'appeler *texte* aussi bien le **M** verbal écrit (le **M** qui perdure), que le **M** verbal oral - fugace et éphémère (et cela quelle que soit leur dimension).

Cf., par exemple, H. Weinrich (1989, p. 24): « Nous appelons *texte* l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur. [...] Ainsi en accord avec la quasi totalité du courant de la linguistique textuelle, nous ne rattachons pas la

¹ Voici, par exemple, à propos de cette distinction une affirmation de Théophile Gautier (*Le capitaine Fracasse*, Paris, Bookking International, 1994, p. 39, n.s.): « L'artifice de l'écrivain a cette infériorité sur celui du peintre, qu'il ne peut montrer les objets *que successivement*. Un coup d'œil suffirait à saisir dans un tableau où l'artiste les aurait groupées autour de la table les diverses figures dont le dessin vient d'être donné ; on les y verrait avec les ombres, les lumières, les attitudes contrastées, le coloris propre à chacun et une infinité de détails d'ajustement qui manquent à cette description, cependant déjà trop longue, bien qu'on ait tâché de la faire la plus brève possible; [...] ».

notion de texte aux seules conditions de l'écrit, mais considérons également comme textes les énoncés oraux. »

Plus encore, la notion de *texte* est employée de nos jours, par certains linguistes, pour désigner aussi l'ensemble des interventions produites lors d'une interaction verbale orale: « Une conversation est un "texte" produit collectivement, dont les divers fils doivent d'une certaine façon se nouer [...] » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 197).

En outre, étant donné que la C orale est en réalité une C à code mixte (verbal *et* non verbal – gestuelo-kinesique, etc. -, cf. *supra*, 3.1. et *infra* II., 1.) on opère aussi aujourd'hui avec « ce que Cosnier appelle le "totexte", c'est-à-dire [...] *la totalité du matériel comportemental impliqué dans l'échange* » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 48, n.s.). La notion de *totexte*, servant donc à désigner l'ensemble du comportement verbal et non verbal - d'un locuteur lors d'une intervention orale, peut être étendue à son tour à l'événement communicatif tout entier. On a dans ce cas un totexte produit « en collaboration » par l'E et le D/R(A).

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter en ce qui concerne la structure de ces *totextes* qui correspondent à l'ensemble de l'événement communicatif :

1) Ils peuvent être strictement gestuels, sans paroles prononcées: aucun des communicateurs n'intervient verbalement dans l'événement communicatif en question. Par exemple: à la caisse d'un supermarché, la caissière tape les prix, la somme totale s'affiche au-dessus de la caisse, le client paie, reçoit éventuellement la monnaie, et s'en va.

2) L'intervention de l'un des communicateurs est verbale et gestuelle, celle de l'autre strictement gestuelle. Par exemple, dans la situation précédente la caissière, tout en comptant l'argent reçu, demande au client une pièce de monnaie (*N-aveți o mie de lei?*), celui-ci cherche la pièce et la donne à la caissière sans aucun commentaire. Ou encore: dans le métro, un voyageur qui veut descendre s'adresse verbalement à son D/R sans attendre en réalité une réponse verbale (*Coborâți?* ou bien *Îmi dați voie?*, etc.), et celui-ci se contente de se déplacer afin de lui permettre de passer. La situation inverse est possible également : l'initiateur de l'événement communicatif dans le métro n'agit que physiquement, en poussant son D/A, tandis que celui-ci lui répond verbalement (*Vă fac loc, nu vă împingeți!* ou bien: *Și eu cobor!*, etc.).

3) Enfin, les deux parties qui communiquent agissent aussi bien verbalement que physiquement. C'est le totexte qui correspond à la C orale bilatérale typique.

Étant donné que la notion de *totexte* (qui permet d'envisager le comportement communicatif de l'individu dans sa globalité) correspond entièrement à la perspective sociolinguistique sur la C (perspective adoptée ici), nous proposerons une sous-classification des totextes ou des séquences totextuelles en: *cohérent(e)s* vs. *incohérent(e)s*.

Les totextes *cohérents* sont ceux qui reflètent une concordance entre l'attitude manifestée verbalement par le communicateur et celle manifestée à travers son comportement non verbal (par exemple, et les paroles et les gestes de l'E sont de nature non conflictuelle ou bien de nature conflictuelle).

Les totextes (ou les fragments totextuels) *incohérents* contiennent, en revanche, une incompatibilité entre le texte verbal de l'E (qui est, par exemple, très poli) et le comportement non verbal de celui-ci (qui s'avère, dans ce cas, vexant à l'adresse du D/R): dans le métro, par exemple, un voyageur qui veut descendre s'adresse affablement au D/R qui se trouve devant lui (*Sunteți amabil, aș vrea să cobor!*), tout en le poussant violemment. (La situation peut se présenter inversement aussi: paroles rudes + gestes avenants.) Parfois, pour des raisons (positives ou négatives) d'ordre psychologique, l'E peut vouloir cacher au D/R cette discordance. Imaginons, par exemple, un étudiant qui comble son professeur de remerciements et de compliments (du type *Je vous suis infiniment reconnaissant, monsieur, pour votre extrême gentillesse envers moi*), et qui immédiatement après, quand l'enseignant tourne la tête, fait à l'intention de celui-ci des gestes insolents.

5.2. Le contenu du message

Le *contenu* référentiel du texte est imposé par l'E (parfois aussi par l'A, s'il s'agit d'une C orale bilatérale), en fonction de ses intentions communicatives, du type de la C (culturelle / nonculturelle), des contraintes du contexte situationnel, y compris de la nature du D (instruit / non instruit, connu / inconnu à l'E, appartenant ou non au groupe ou à la communauté linguistique envisagés, etc.). (Par exemple, il est évident que tout professeur évitera d'aborder des sujets intimes pendant un cours magistral, mais il évitera également de tenir un cours de syntaxe devant les paysans d'un village, devant les enfants d'une école maternelle ou bien en famille pendant le repas du soir, etc.)

Parmi les paramètres sociaux qui déterminent parfois le choix du sujet de la C (donc du contenu référentiel de celle-ci) par l'E, on doit mentionner *le sexe du D/A*. En analysant des émissions de TV et de radio (roumaines et françaises), nous avons pu constater que la présence d'un interlocuteur féminin à l'antenne fait glisser souvent la discussion vers des sujets plus personnels, voire intimes. Par exemple:

- Dans l'émission à teinte plutôt politique, intitulée *Marius Tucă – Show* (Antena 1) la présence, comme invitée, de Anca Boagiu (à cette époque-là

ministre des transports) a déterminé l'animateur à parler, entre autres, de: « *prietenul dumneavoastră* », « *când veți avea copii* », « *ultima carte pe care am citit-o a fost 'Arici Pogonici', pentru fetița mea de trei ani* », « *singura călătorie pe care am făcut-o în afara Bucureștiului a fost pe litoral cu mașina mea* », etc.

- De même, dans une émission socio-politique sur la chaîne « Radio Romantic », où l'invitée a été la fille de l'homme politique Petre Roman, la discussion a porté sur: le diplôme et l'âge de la jeune fille (« *Nu ți s-a spus că o mucoasă vrea să dea lecții celor bătrâni?* »), la famille (« *Tata e un mare optimist* »), son petit ami (« *Cu prietenul meu suntem împreună de trei ani, și îmi va fi greu să mă despart de el dacă plec în Statele Unite* »), etc.

- Dans une émission française de divertissement, un chanteur connu, d'âge mûr, invité dans un studio de France 2 par l'animatrice se permet de répondre de la façon suivante aux questions de celle-ci:

(1) **E** (= l'animatrice, au **D/A**): *Que pourriez-vous dire de spécial en ce qui vous concerne?*

D/A (=le chanteur invité; il est un peu éméché): *J'ai été la femme d'un seul homme.*

E: *Vous voulez dire l'homme d'une seule femme.*

D/A (furieux, reprend rarement): *[V] J'ai été la femme d'un seule homme. [N] Puis j'ai été l'homme de beaucoup de femmes.*

(Dialogue reproduit sur M6, le 6 avril 1999, dans l'émission *Les moments de vérité*)

La fonction centrée sur le contenu du **M**, sur son substrat informationnel, est *la fonction référentielle* de la **C**. D'une façon ou d'une autre cette fonction est toujours présente dans le texte. Néanmoins, sa réalisation concrète dépend, tout comme pour les autres fonctions, de la nature de la **C**.

Par exemple, dans la **C** écrite typique (qui est unilatérale et différée), fût-elle non littéraire ou littéraire, les référents sont rarement présents dans le contexte situationnel de l'**E**. Il s'agit plutôt de *référents textuels* engendrés par le texte lui-même et renvoyant au texte. « Ainsi, une table dans un roman, ne renvoie pas à une table réelle: c'est un objet textuel qui pourra servir dans la suite de l'action; c'est surtout de cette table que les protagonistes discuteront, c'est avec elle qu'ils édifieront une barricade, etc. » (Vanoye 1990, p. 128). La **C** littéraire, précise F. Vanoye (1990, p.128.) n'est, le plus souvent, référentielle « que du point de vue conceptuel (le mot *table* renvoie au concept connu du lecteur, non à un objet véritable) ». L'auteur cité ajoute encore qu'« au-delà des référents conceptuels communs à l'auteur et aux lecteurs – nécessaires à la lecture et à la compréhension du texte, il va sans dire -, l'œuvre crée son propre système de référents textuels » (Vanoye 1990, p. 128).

5.3. La forme du message

Le choix d'une *forme* adéquate au contenu du **M**, au contexte situationnel de la **C** (y compris au **D/R**) et, souvent, à la nature de la **C** (bilatérale vs. unilatérale, médiatisée vs. non médiatisée) pose à l'**E** des problèmes complexes, même s'il n'en est pas toujours conscient.

a) Une première question concerne le choix des termes et des formules d'adresse, de salut, etc., ainsi que leur appartenance au niveau standard ou non standard de la langue en fonction du type du contexte situationnel. L'emploi non approprié de ces éléments linguistiques peut provoquer (ou aggraver) un état communicatif conflictuel, comme dans l'exemple suivant, enregistré d'après l'émission *Marius Tucă Show*:

(2) **E** (= le ministre de l'intérieur. Dudu Ionescu): *Domnule deputat, [...]*

D/A (= un opposant politique - le député I. Popescu): *Domnule ministru, [...]*

E (énervé. hausse le ton): *[/] Domnule Popescu!*

D/A (vexé par la formule d'adresse qu'a employée le ministre. omet lui aussi, intentionnellement, la fonction de l'interlocuteur): *Da, domnu' Ionescu.*

E: *Fu am spus domnule.*

D/A: *Ați spus domnu'.*

[...] (Antena 1, le 13 sept. 2000)

En réalité, ce qui agace le député, bien qu'il ne l'avoue pas effectivement, ce n'est pas le fait que l'interlocuteur aurait employé la forme familière du terme d'adresse (*domnu'* à la place du vocatif littéraire *domnule*), mais le fait que le nom qui indique la fonction politique (*deputat*) a été omis. En s'adressant de la même façon au ministre (c'est-à-dire en employant le simple nom de famille), il ne fait qu'aggraver la situation conflictuelle du début.

b) Un autre problème concerne le choix des éléments linguistiques qui servent à encoder l'information référentielle: ceux-ci doivent appartenir à un niveau de langue approprié au type de contexte de la **C**. Tel, par exemple, les éléments familiers, populaires, argotiques, dialectaux, etc. ne doivent pas être utilisés à transmettre l'information dans une **C** écrite formelle (lettre officielle, curriculum vitae, essai, dissertation, article scientifique, etc.), ou bien dans une **C** orale formelle (neutre). Une question comme la suivante, posée par une étudiante à son professeur à la fin du cours magistral, contient des éléments familiers inadéquats (preuve de l'interférence du registre informel):

(3) **E** (= professeur de linguistique à la Faculté de Langues Étrangères de Bucarest): *Je vous ai parlé de l'auteur de cette théorie au début du cours précédent.*

D/A (= étudiante roumaine en III^e année ; elle apprend le français comme langue étrangère): *Madame, s'il vous plaît, c'est quoi son nom déjà?*

Par ailleurs, tout aussi déplacé s'avère, conformément à la norme sociolinguistique, l'emploi des termes et des structures du français soigné sur un terrain de football pendant le match, ou entre amis au cours d'une soirée dansante, etc., c'est-à-dire dans une **C** orale informelle.

c) Un autre problème important relatif à la forme du **M** est celui qui concerne l'*ancrage situationnel* du contenu textuel, ou plus précisément:

α) la façon (implicite / explicite) de désigner l'espace et le temps de la narration ainsi que les référents du **M**, situés à l'intérieur ou, respectivement, à l'extérieur du contexte situationnel;

β) la façon de se rapporter aux connaissances supposées être communes à l'**E** et au **D**.

Cet ancrage situationnel varie en fonction du type de **C**, tel qu'essaie de le mentionner la discussion ci-dessous.

Dans une **C orale bilatérale** typique, l'**E** et le **D** étant coprésents, l'emploi des exophoriques accidentels ou permanents (déictiques) (à savoir, l'emploi des pronoms ou des déterminants du nom appliqués directement au délocuté, etc.) est suffisant pour la transmission exacte de l'information concernant les référents du **M** (= les délocutés) situés à l'intérieur du contexte situationnel. (Cette affirmation est valable aussi pour la **C bilatérale télévisée**, mais elle cesse évidemment de l'être si la réception se fait par radio ou par téléphone.) Pour ce qui est des référents non présents physiquement dans le contexte de l'interaction verbale, mais supposés être présents dans la mémoire du **D** (donc appartenant aux connaissances considérées être communes à l'**E** et au **D**), leur désignation implicite, par des exophoriques, suppose certaines limites, devant être assez réduite dans une **C bilatérale formelle** (surtout si celle-ci est médiatisée, étant donc reçue également par des **R** qui – tels les téléspectateurs – ne participent pas effectivement à l'échange verbal, qui ne possèdent pas les mêmes connaissances « encyclopédiques », etc.).

Dans la **C orale unilatérale médiatisée** par la radio (et le plus souvent aussi dans la **C unilatérale médiatisée** par la TV) mais surtout

dans la *C écrite* canonique il est nécessaire, pour assurer la réussite de la *C*, de choisir un encodage explicite du *M*. Les textes doivent être indépendants par rapport à la situation d'énonciation (v. aussi sous 4.2.) et se suffire à eux-mêmes par les informations explicites qu'ils contiennent (les connaissances supposées être partagées avec le *D* devant être très bien évaluées par l'*E*). Nous mentionnerons, en guise d'illustration, un exemple que nous avons recueilli sur la chaîne de télévision M6, lors d'une émission-témoignage concernant le travail de terrain des grands reporters français: l'*E*, Philippe Poincaré de Radio France, envoyé en Roumanie pendant la dernière « minériade » roumaine, transmet par téléphone (via satellite) le même contenu référentiel sous deux formes différentes. D'abord celle (4) destinée à un de ses collègues (= *C* informelle), ensuite une autre (5), plus élaborée, destinée aux auditeurs du poste français de radio (= *C* formelle):

(4) *E*: *Salut. C'est Philippe. Écoute, ça chauffe ici. Y a eu des blessés côté policiers. Les mecs ont percé le barrage et s'amènent vers Bucarest.*

(5) *E* (en direct, pendant le temps d'antenne): *Bonjour. La tension monte entre les mineurs et les forces de l'ordre. Plusieurs policiers ont été blessés au moment où les mineurs ont détruit le barrage. Actuellement ils se dirigent vers Bucarest. [√] De Roumanie, Philippe Poincaré.*

(M6 – Zone interdite, le 4 juillet, 1999)

Nous remarquons la correspondance presque parfaite entre les éléments familiers du premier *M* et ceux plus soignés du second *M* (*salut* / *bonjour*; prénom / nom complet du journaliste; *ça chauffe* / *la tension monte*; *y a eu...côté policiers* / *plusieurs policiers* et *les forces de l'ordre*; *les mecs* / *les mineurs*; *s'amènent* / *se dirigent*, etc.). Il faut signaler aussi le marqueur de la fonction conative dans le premier *M* (*écoute*) et l'absence de marqueur pour cette fonction (sauf évidemment le *salut*, qui a surtout une valeur phatique) dans le second *M*. En ce qui concerne le problème de l'ancrage situationnel, il convient de préciser que le déictique *ici* de (4) ne figure pas dans (5), où l'*E* indique explicitement l'endroit de la transmission (*Roumanie*).

La *fonction poétique*, centrée sur la forme du message, ne sort pas en évidence dans une *C* (culturelle ou non culturelle) *neutre* du point de vue stylistique. Toutefois cette fonction y est présente, garantissant que la forme du *M* essaie de servir le mieux possible le contenu de celui-ci. (La violation non intentionnelle des prescriptions de la norme socio-

linguistique mentionnées ici sous *a*), *b*), *c*) ne doit pas être considérée une matérialisation de la fonction poétique, mais une manifestation du non savoir des locuteurs.) Si en revanche la *C* cesse d'être neutre, supposant des *intentions stylistiques* (littéraires ou non), la fonction poétique occupera une place privilégiée parmi les autres fonctions de la *C* (fonctions qui souvent concourent à la réaliser ou à l'étayer - cf., par exemple, *supra*, à la fin du sous-chapitre 1.2., notre analyse du texte de N. Sarraute). Dans ce cas, les manifestations essentielles de la fonction poétique sont les images « artistiques », le jeu des sonorités, le rythme, etc. (cf. F. Vanoye 1990, p. 121). On pourrait donc affirmer que la fonction poétique intervient de façon évidente « chaque fois que la forme et la structure du message viennent renforcer ou nuancer son contenu » (*ibidem*).

6. LES COMMUNICATEURS

L'E et le D/R(A) sont les protagonistes de la C et, en tant que tels, ils doivent veiller à assurer la réussite de la transmission-réception de l'information. C'est pourquoi il est indispensable qu'ils prennent en considération les aspects complexes (déjà mentionnés ci-dessus) qui ont trait aux composants du processus de C et qu'ils sachent s'adapter l'un à l'autre, qu'ils deviennent donc de bons *co-énonciateurs*, et que, par conséquent, ils fassent preuve d'une bonne *compétence de C*. (Pour ce concept cf. *infra* III.)

6.1. L'émetteur

6.1.1. La C envisagée en tant que processus suppose en pratique plusieurs activités, dont certaines sont assumées par le ou les E, alors que l'accomplissement des autres revient au(x) R. Il s'agit notamment de:

- l'*initiation* de la C (donc du M) – tâche qui revient à un E *initiateur* (E_i);

- la *réalisation* du M (supposant, à son tour, *conception effective + exécution*) – activité accomplie par un E *réalisateur* ($E_{ré}$), dédoublé en E *concepteur* et E *exécuteur*;

- la *transmission* du M – tâche dont se charge l'E *transmetteur* (E_{tr});

- la *réception et le décodage* du M – activités qui sont assumées par le R.

En ce qui concerne l'implication effective dans la C des différents types d'E ici mentionnés, plusieurs cas de figure sont possibles:

1) Dans la C « ordinaire » (courante, non littéraire) orale et/ou écrite, et bien souvent dans d'autres types de C (tel, par exemple, dans certains discours publics, etc.), toutes les activités mentionnées sont remplies par un seul E: $E_i = E_{ré} = E_{tr}$.

2) Dans une **C** culturelle (+/- littéraire), l'**E** est en général aussi bien l'*initiateur* que l'*auteur* du **M**: $E_i = E_{ré}$. Par exemple, à un écrivain ou bien à l'auteur d'un discours politique, d'une conférence scientifique, etc. il appartient (le plus souvent) aussi bien l'initiative que la réalisation du **M**. En revanche, le **M** peut être transmis par une autre instance, différente de l'auteur (respectivement: par une maison d'édition, par un autre conférencier, par un acteur lisant en direct devant un public ou bien à la radio/ à la TV une poésie, un fragment de roman, etc.): $E_i = E_{ré} \neq E_{tr}$. De plus, il faut ajouter que dans les situations de ce type il y a toujours un écart temporel entre l'élaboration (le plus fréquemment par écrit) du **M** et sa transmission (orale ou écrite). Cet écart engendre en réalité deux **M**: le **M** réalisé antérieurement ($M_{ré}$) et le **M** transmis (M_{tr}): $M_{ré} \neq M_{tr}$, de sorte que l'**E** transmetteur peut avoir souvent un rôle spécifique dans la **C** en question; on pourrait même considérer que le M_{tr} (celui que reçoit le **R**) appartient aussi à l' E_{tr} sous certains aspects (par exemple: un acteur qui, avec une intonation particulière, récite une poésie de Victor Hugo, un conférencier qui, tout en ajoutant des explications, présente devant le public le texte d'un collègue malade, un animateur de TV qui lit devant les caméras un bulletin informatif rédigé par quelqu'un d'autre, la maison d'édition qui publie l'ouvrage d'un auteur en y opérant, éventuellement, quelques modifications, etc. et même, un écrivain qui transcrit pour la postérité, en ajoutant quelques transformations, les créations artistiques orales du créateur populaire collectif arrivent à « recréer », en quelque sorte le **M** de l'auteur).

Par ailleurs, il n'est pas rare non plus que l'**E** transmetteur et l'**E** auteur soient identiques, seul l'écart temporel entre élaboration et transmission justifiant alors la nécessité d'opérer avec la distinction mentionnée: $M_{ré} \neq M_{tr}$. Par exemple, un politicien qui pendant une réunion fait la lecture de son propre discours, préparé antérieurement, ou un écrivain qui lit en public des pages de son roman déjà rédigé transmet, en réalité, un autre **M** que celui qu'il avait déjà conçu (même si cette différence consiste parfois uniquement dans l'absence/ présence des éléments prosodiques). De même, un professeur qui expose un cours magistral d'après des notes écrites à la maison complète, au moment de la transmission, le $M_{ré}$ et parfois en change certaines parties (car l'**E** du moment de la conception du **M** diffère du même **E** au moment de la transmission); etc.

3) Dans la **C** publicitaire (et dans d'autres **C** où le **M** est « commandé »), les trois tâches qui reviennent à l'**E** sont assumées par des

personnes (ou des groupes) distinct(e)s (par exemple, la compagnie ou l'entreprise qui initie une campagne publicitaire, d'une part, les auteurs-exécuteurs du **M** publicitaire, d'autre part, et, enfin, les transmetteurs: la typographie – pour les affiches, les prospectus, la publicité écrite, etc./ la radio, la TV, etc. pour la la publicité orale): $E_i \neq E_{ré} \neq E_{tr}$. D'autres distinctions sont encore possibles, notamment: *a)* entre l'**E** qui conçoit le **M** publicitaire et celui qui l'exécute; *b)* entre l'**E** qui exécute la partie verbale (le texte) et celui qui réalise la composante non verbale (le dessin) du **M**.

Dans la vie courante, souvent le peu d'instruction de certains **E** justifie le fait qu'il ne sont que des E_i pour leurs **M** écrits, étant obligés de recourir à des $E_{ré}$. Cela explique la résurrection, actuellement en France, du métier d'écrivain public. Par ailleurs, il faut rappeler aussi qu'entre le moment de l'initiation du **M** (par l' E_i) et celui de sa réalisation par l' $E_{ré}$, il peut y avoir un décalage temporel au bout duquel seul l' $E_{ré}$ reste actif, le **M** non plus n'étant plus valable. (Cette situation est admirablement synthétisée par le poète roumain George Coşbuc dans *O scrisoare de la Muselim-Selo*: Aşa mi-a spus Ion să-ți scriu, / lubească-ți-l pământul ! / Și-am tot lăsat, pân-a fost viu, / Și-mi țin acum cuvântul. / [...] / Și-am scris această carte eu, / Căprarul Nicolae. /)

Relatif à l'**E** il faudrait ajouter encore la tendance de certains spécialistes de la **C** à considérer qu'il n'y aurait pas d'**E** individuel, que tout **E** serait un **E collectif** (ou *multiple*) en diachronie, et cela non seulement dans la **C** artistique de tradition orale (où les choses ont été reconnues comme telles depuis longtemps), mais aussi dans la **C** non artistique courante, commune: chaque sujet communicant, affirme-t-on, s'exprime en faisant appel à chaque fois à tout l'héritage et à toute l'expérience linguistique qu'il a reçus de ses ancêtres. En réalité, cette affirmation souligne une fois de plus le fait que tout est socialisé dans la langue, non seulement en synchronie mais aussi en diachronie; cela n'empêche pas pour autant le sujet communicant d'avoir son propre répertoire verbal, bien à lui, ainsi que sa façon personnelle de communiquer.

Une perspective d'un autre type sur l'**E** (qui s'autodésigne par *je*) a été proposée par E. Goffman (1987, p. 159). Dans une phrase comme la suivante *Pour autant que je me souviens, je pense que j'ai dit que j'ai mené cette vie-là autrefois*, les occurrences de *je* ont en réalité trois valeurs communicatives différentes: les deux premières (*je me souviens* et *je pense*) représentent l'**E** du **M** ancré dans la situation de **C**; l'occurrence suivante (*j'ai dit*) renvoie à un *je* textuel - « un animateur enchâssé, incarnation antérieure de l'actuel locuteur » (*ibidem*); alors que le dernier *je* illustre un double enchâssement - « incarnation antérieure d'une incarnation antérieure » (*ibidem*).

6.1.2. La fonction qui vise la matérialisation de l'expression du moi de l'**E** dans le tottexte est la *fonction émotive* (ou *expressive* ou

subjective) de la C. Dans une C ordinaire elle consiste dans le choix spécifique que fait chaque E concernant les éléments linguistiques (et, le cas échéant, les éléments non verbaux) qu'il emploie dans son M. Les sociolinguistes, les sociologues, des psychologues et d'autres spécialistes ont constaté que ce choix dépend, entre autres, des paramètres extralinguistiques de l'E (v. pour ces paramètres sous 6.3.), dont nous ne mentionnerons pour le moment que le *facteur sexe*. À propos de l'influence de ce facteur sur la fonction expressive, on pourrait rappeler une affirmation du sociologue américain E. Goffman (1987, p. 125) ; notamment, l'auteur souligne que la différence des sexes est moins perceptible dans l'ensemble d'un texte, mais qu'elle « se révèle au contraire très clairement au niveau [du choix] de composants particuliers ». Parmi ces « composants particuliers » E. Goffman mentionne « les exclamations et autres faits paralinguistiques » (*ibid.*). À leur tour, d'autres linguistes y incluent les noms désignant des occupations exercées par les femmes: « Les hommes diront volontiers *avocate* ou *doctoresse*, les femmes beaucoup moins! Se confier aux soins d'une doctoresse reste une entreprise hasardeuse, car la terminaison *-esse* a des connotations péjoratives » (Parris 1975, p. 25; v. aussi Yaguelle 1989).

Parmi les exclamations dont l'utilisation dans le soliloque semble liée au *sexe* de l'E, E. Goffman (1987, p. 107-115) mentionne les suivantes :

- les gros mots: employés plus fréquemment par les hommes que par les femmes :

- les exclamations de maladresse, notamment: *oups!*; *hélas!* - « au moins autant (et peut-être plus) pratiqués par les femmes que par les hommes » (*idem.* p. 109); v. aussi : « les hommes emploient plus souvent *oups* à l'intention d'autrui » (*idem.* p. 111), cet autrui étant des enfants, des femmes ;

- les exclamations de dégoût (*pouah!*, etc.): « Les femmes étant réputées, dans notre société, plus vulnérables que les hommes sous ce rapport [= l'expression du dégoût], on pourrait les croire plus enclines à cette expression » (Goffman 1987, p. 112);

- les interjections exprimant la « jubilation audible » (*ôôôôô!*; *youpii!*) semblent aussi choisies le plus souvent par des E de sexe féminin, quel que soit leur âge; les situations de C (et les E) que l'auteur mentionne sont : une adolescente devant « une énorme crêpe couverte de glace et de noisettes » (Goffman 1987, p. 115), une femme âgée qui « manipule une machine à sous à côté de deux de ses amies » (*ibidem*), poussant l'exclamation *youpii!* au moment où elle gagne.

6.2. Le destinataire / récepteur

En ce qui concerne le **D/R**, il est nécessaire de préciser que si très souvent le destinataire et le récepteur sont représentés par la même personne, le **M** étant reçu par celui auquel il a été destiné, il y a néanmoins bien des cas où le **D** et le **R** sont des personnes différentes ; notamment dans les situations où à cause du “bruit” (quelle que soit sa nature - sonore, psychologique, voire graphique, etc.) le **D** n’est pas disponible pour la **C** (ne recevant pas le **M**) ou bien n’est pas capable de le décoder, etc., tandis qu’une autre personne (le **R**) le fait à sa place. Par exemple, une question adressée à un élève qui écoute son baladeur assis au fond de la classe passe à côté de celui-ci, mais elle est entendue par les autres élèves et peut même être reçue par un “outsider” qui se trouve sous la fenêtre ouverte ou derrière la porte; de même, une lettre destinée à un ami est souvent lue par d’autres personnes; etc. Ce **R**, non reconnu ou non accepté par l’**E**, qui remplace ou, parfois, s’ajoute au **D** a été appelé par C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 131) *R additionnel*.

Sur le **D** du **M** est centrée la *fonction conative* (*directive* ou *adressative*) de la **C**, dont la réalisation s’appuie couramment sur les pronoms et les termes d’adresse, mais aussi sur un bon nombre d’interjections (en variante littéraire ou non littéraire). Par exemple:

- (1) **E** (= présentateur de l’émission télé-achat sur M6, s’adressant à son invité):
C’est formidable cet appareil, hein Henri, vous le pensez aussi?
(M6, le 12 janvier 1999)

Pour d’autres exemples concernant la fonction conative cf. ci-dessous. Il faut préciser encore que parfois la même interjection (par exemple *hein*) peut servir, selon les circonstances, à matérialiser dans le **M** la fonction directive ou la fonction phatique, la distinction étant souvent difficile à faire (cf. l’exemple (2) sous 2.2.1.).

Partant de la prémisse que tout **M** est énoncé par l’**E** à l’intention d’un **D** (qu’il en soit ou non le **R**), plusieurs cas de figure (qui concernent aussi la matérialisation de la fonction conative) sont possibles, en fonction du type de **C** (bilatérale directe / bilatérale médiate // unilatérale directe / unilatérale médiate):

1) La C du type « C bilatérale directe » :

a) La situation typique (et la plus courante) est celle où le **D** est une personne (capable de devenir **R** et **A**) coprésente dans le contexte situationnel de la **C**. (Par exemple un fils qui est le **D** de son père au cours d'une conversation pendant le dîner, etc.) Dans le même événement communicatif, un **E** peut avoir un seul **D** ou plusieurs **D** coprésents (traités individuellement ou en groupe), tout comme un même **D** peut recevoir des **M** de la part d'un seul ou de plusieurs **E**. Ce qui est à souligner c'est que, quel que soit l'événement communicatif envisagé (avec un ou plusieurs **D/R** ou **E**), la **C** bilatérale a toujours une *structure bipartite* (potentiellement réversible): d'une part il y a le(s) **E**, d'autre part le(s) **D/R(A)**, et entre eux circule le **M**.

b) Dans « l'auto-communication », l'**E** s'adresse à lui-même en tant que **D** de son **M**. Quand il est son propre **D/R**, l'**E** peut se parler à haute voix ou bien en pensée (sous forme de monologue intérieur), se racontant à lui-même des choses que normalement il aurait racontées à quelqu'un d'autre. Dans son soliloque, pour matérialiser la fonction conative afin de marquer son dédoublement, il peut même employer la deuxième personne du singulier (parfois la deuxième du pluriel), accompagnée ou non d'un groupe nominal au vocatif (prénom/ nom/ terme d'adresse, etc.) (*je* → *tu* / *vous* ± *monsieur X*, etc.). En voici deux exemples; le premier est un possible monologue ordinaire (quotidien), le deuxième en revanche est issu d'un texte littéraire:

(2*) **E** (= une jeune fille qui s'efforce d'étudier pour un examen, se parlant à elle-même): *Bon, Martine, ça suffit, ma petite; on [= "tu"] a trop potassé. T'aurais besoin d'un peu de repos.*

(3) **E** (= le valet Figaro s'adressant à lui-même): [...] *Attention sur la journée, monsieur Figaro! D'abord, avancer l'heure de votre petite fête, pour épouser plus sûrement; écarter une Marcelline qui de vous est friande en diable; [...]* (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, I, 2)

c) Le **D** est absent du contexte situationnel de la **C** et par là-même il est exclu du rôle de **R** et de celui d'**A**, de sorte qu'il ne s'agit pas d'une

vraie C bilatérale. Toutefois, le **D** étant présent dans la mémoire de l'**E**, celui-ci recourt à la fonction adressative et, dans son invocation rhétorique, emploie la deuxième personne, les vocatifs, etc. Ces répliques sont le plus souvent chargées d'affectivité (colère, menace, tendresse, amour, etc.). Voici des situations possibles:

- (4*) **E** (= un père qui parle sur un ton menaçant à son fils absent): *Tu as osé me faire ça! Attends un peu, tu vas voir à ton retour!*
- (5*) **E** (= une mère qui aimerait avoir sa fille auprès d'elle): *Comme tu me manques, Marie! Pourquoi n'es-tu pas là?*
- (6) **E** (= le valet Figaro, tout seul, s'adressant d'abord au comte et ensuite à Basile – tous les deux étant évidemment absents): *[...] Ah! monseigneur! Mon cher seigneur! Vous voulez m'en donner...à garder! [...] Pour toi, Basile, fripon mon cadet, je veux t'apprendre à clocher devant les boiteux; [...]* (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, I,2)

d) Le **D** de l'**E** est copréésent dans le contexte situationnel, mais il est incapable de décoder le **M** et, moins encore, de devenir **A**. C'est le cas où l'**E** s'adresse à un objet (son stylo, son ordinateur, son ours en peluche, etc.), à une image télévisée (le président de la République, un acteur connu, etc.), à un animal (son chien, le chat du voisin, etc.), à un bébé, à un malade incapable de parler, etc. Très souvent, la fonction conative y est réalisée par un énallage¹ de personne – un *iloïement*² – (voire même par un énallage de temps verbal):

- (7*) **E** (= une mère qui parle à son bébé âgé de deux mois): *Comme il [= "tu"] était [= "es(t)"] beau mon petit chouchou. Comme il [= "tu"] était [= "es(t)"] beau et sage le chouchou!*

e) Le **D réel** de l'**E** est copréésent, mais l'**E** ne s'adresse pas directement à celui-ci. Ce **D réel** (**D**₂) est visé indirectement par l'**E**, de façon plus ou moins allusive, à travers les paroles adressées à un autre **D**

¹ « On appelle *énallage* l'utilisation à la place de la forme grammaticale attendue d'une autre forme qui en prend exceptionnellement la valeur.[...] » (Dubois / Giacomo / Guespin 1994, s.v.)

² Ce terme est formé par analogie avec celui de *tutoïement* < *tu* (*iloïement* < *il*). Il a été proposé par Kerbrat-Orecchioni (1990; 1992, p. 46).

(D₁). Il s'agit dans ce cas de ce que C. Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 100) appelle *trope¹ communicationnel*. Les raisons qui poussent l'E à agir de cette façon sont sans doute multiples. On pourrait en mentionner quelques-unes:

α) L'E veut punir le D₂ et refuse de lui parler directement:

- (8) E (= une mère roumaine, s'adressant à l'une de ces filles – D₁, qui est en train de balayer des tessons dans la cuisine, dans l'intention de punir son autre fille – D₂, qui avait cassé une assiette): *Da' ea nu poate să strângă cioburile? Îi trebuie servitoare?*

β) L'E veut exprimer sa désapprobation, son mécontentement ou son mépris à l'égard du D₂. Plus que les précédents, les tours de parole de ce type peuvent être particulièrement blessants et risquent de mettre dans une situation embarrassante le D réel (D₂) du M. Par exemple:

- (9) E (= une jeune fille roumaine, dans une salle de théâtre, assise derrière une dame qui jette l'emballage de son chocolat sous la chaise, dit à haute voix à sa mère à l'intention de la dame): *De ce nu o aruncă la coș! Așa se face mizerie în sală. Nici măcar la teatru nu putem fi civilizați.*

D₂/A (ne réagit pas, faisant semblant de ne pas avoir compris que c'était elle le D réel de l'E).

Il est toutefois à remarquer la présence de la première personne du pluriel dans cette remontrance indirecte. En s'associant au D₂ (*nu putem fi* [noi, spectatorii/românii]), l'E semble vouloir adoucir en quelque sorte l'attaque verbale dirigée (à travers le D₁ – sa mère) contre la personne visée.

- (10) E (= une jeune femme, qui dans une salle de cinéma à Bucarest, à la fin du film *Méfisto*, s'adresse à son époux, visant en réalité un acteur roumain; celui-ci, assis à côté d'elle avait parlé tout le long de la représentation, dérangeant ses voisins): *Actorașii ăștia care se cred geniali deranjează pe toată lumea. N-ar trebui lăsați să vadă filmele la sală, cu tot poporul.*

D₂/A (comprenant que c'est lui qui est visé regarde stupéfait et embarrassé l'E, puis, faisant semblant de ne pas avoir entendu, s'adresse à son épouse l'incitant à quitter la salle): *Haide dragă! [↓] Mergem?*

¹ Le trope est une figure de rhétorique par laquelle un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre.

Tout comme les *apartés* des E (qui eux peuvent viser aussi bien un D₁ qu'un D₂), les répliques de ce type peuvent être prises en considération par le D réel (D₂). Dans ce cas la C devient sans aucun doute conflictuelle. Normalement, néanmoins, tout comme dans les deux derniers exemples ci-dessus, un locuteur tant soit peu prudent évitera de répondre à de telles répliques (surtout quand elles sont justifiées).

γ) Bien souvent l'E ne s'adresse pas directement au D₂ parce que ne le connaissant pas il n'ose pas l'aborder. C'est le cas des E qui se trouvant dans un lieu public voudraient entrer en contact avec d'autres personnes. Ils communiquent donc avec un D₁, ayant des intentions phatiques à l'égard d'un D₂. Voici, pour soutenir cette affirmation, un événement communicatif enregistré dans le métro de Bucarest, en avril, 2002:

- (11) E (= une vieille dame d'environ 65 ans; elle s'adresse à sa petite-fille de quelque 3 ans, lui parlant à voix très haute pour que tous les autres voyageurs puissent l'entendre): *Ține cu două mâini că iar îl scapi* [= "cornul"]. [La fillette laisse tomber involontairement son croissant.] [∕] *Țe-am avertizat! Poftim! Acuma o să-l mănânci cu microbi.* (S'adressant toujours à sa petite-fille, mais visiblement à l'intention des autres voyageurs:) *Am crescut zece nepoți, da' nici unu' așa de încăpățânat ca tine.* [√] (Après avoir attendu une réponse de la part de quelque covoyageur, elle continue sur un ton assertif, comme si elle annonçait un fait nouveau à la fillette, ce qui n'était pas réellement le cas:) *Ți-am pus două căciulite la plecare, ca să nu răcești.* (Elle attend de nouveau qu'un D₂ devienne A et qu'on lui réponde, ce qui se passe finalement.)

D₂/A (= une dame assise à côté de l'E): *Da, astăzi s-a făcut cam frig.*

Les éléments soulignés indiquent qu'en réalité les répliques de l'E étaient destinées à un potentiel D₂. Ainsi, par exemple, *avertizat* est un terme trop soigné pour être adressé à une fillette de 3 ans. La phrase *Am crescut zece...* ne pouvait pas intéresser une gamine de cet âge; enfin, la soi-disant annonce - *Ți-am pus două căciulite...* - ne pouvait présenter aucune importance pour l'enfant, puisque celle-ci était supposée le savoir déjà.

2) La C bilatérale médiate

Toute C bilatérale qui n'est pas directe suppose un D/R coupé de l'événement communicatif qu'il reçoit (coupé sous aspect spatial et, le plus souvent, sous aspect temporel aussi – s'il ne s'agit pas d'une transmission directe). Cela l'empêche évidemment de se transformer en

A et d'y intervenir. Ce type de **D** (représenté par des individus isolés ou par de petits groupes) est en réalité difficile à cerner par l'instance émettrice, constituant un **D₀** – collectif hétérogène. Le type le plus fréquent de **C** bilatérale médiata est celui médiatisé par la radio et par la TV. À l'intérieur de la **C** bilatérale, les communicateurs sont conscients de l'existence du **D₀**, au point que leur interaction se déroule plutôt à l'intention de celui-ci. Cela entraîne évidemment bien des conséquences concernant le comportement communicatif dans la **C** bilatérale en question. Par exemple:

- Un événement communicatif (à la radio, à la TV, etc.) qui aurait dû être de nature semi-formelle devient plus « surveillé », donc moins spontané.

- Une bonne partie du contenu du **M** est censée être encodée explicitement, de façon que le **D₀** soit également en mesure d'en décoder l'information. Ce problème s'avère particulièrement important et souvent difficile à résoudre dans la **C** littéraire, notamment dans le cas précis des pièces de théâtre et des scénarios de film. Le souci de l'auteur de transmettre au **D₀** le plus d'informations possible par les répliques des personnages imprime souvent aux dialogues un caractère livresque, artificiel, les éloignant d'une **C** orale naturelle (cf. *infra*, II., 3.4.4. b)).

- Par leur manière de communiquer, l'**E** et le **D/A** (de l'événement communicatif) doivent prévenir les malentendus de la part du **D₀**, prévoir des conflits potentiels, etc. Cela les oblige à choisir prudemment les mots qu'ils emploient, à éviter les inférences désobligeantes pour le **D₀** (ou pour une partie de celui-ci), etc. Par exemple, une remarque comme la suivante (faite sur TV5 par le présentateur du jeu-concours *Questions pour un champion* – le 25 mai 2002) a certainement blessé bien des téléspectateurs non Français de l'émission:

(12) **E** (= Julien Lepers, le présentateur de l'émission; il s'adresse au public du studio afin de s'excuser pour une faute d'interprétation qu'il avait faite): *Je perds la boule avec ce [concours] "Spécial: Langue française"* [inférence: ces éditions du concours qui ont pour concurrents des non Français me font commettre des fautes car les non Français, parlant mal notre langue, sont fatigants et stressants.]

En réalité, cette inférence constitue en premier lieu une attaque indirecte (involontaire) à l'adresse des concurrents portugais (**D₂**) présents sur la scène et seulement ensuite une attaque à l'égard d'une partie du **D₀**.

Une remarque spéciale doit être faite à propos du **D** collectif qui se trouve dans une salle de spectacle. En ce qui concerne celui-ci, la **C** bilatérale à laquelle il assiste n'est plus médiatrice (même si le spectacle est transmis aussi par les chaînes de TV), car elle se déroule sous ses yeux. Néanmoins, tout comme dans une **C** médiatrice, ce **D**₀ n'a pratiquement pas de liens avec les communicateurs directs, étant coupé de l'événement communicatif auquel il assiste et n'ayant évidemment pas le droit d'y intervenir (à moins d'être provoqué à le faire par les protagonistes du spectacle).

Dans ce type de **C**, si le spectacle est médiatisé, du point de vue de l'instance émettrice, le **D**₀ est en réalité constitué du **D**₀₁ - le public coprésent et du **D**₀₂ - les téléspectateurs (ou radioauditeurs): $D_0 = D_{01} + D_{02}$.

3) La **C** unilatérale directe

Les cours magistraux à la faculté, les conférences, les discours politiques tenus dans une salle ont en général un **D**₀ collectif plutôt homogène, bien cerné par l'**E**. Le fait de pouvoir cibler ses **D** facilite la tâche de l'**E** et l'aide à adapter le contenu et la forme de son **M** au **D**. Lors d'une conférence, par exemple, un professeur parlera différemment à des étudiants, à des collègues, à des intellectuels non spécialistes, etc. De même, le discours prononcé par un politicien sera différent en fonction de son public, notamment, si dans la salle se trouvent les membres de son parti, de simples sympathisants ou bien des détracteurs.

Il y a évidemment aussi des situations où ce **D**₀ coprésent est hétérogène par sa structure sociale et professionnelle. Dans ce cas, il appartient à l'**E** de trouver le « ton » juste, afin de contenter toute l'assistance. Un sermon agencé comme les phrases suivantes, adressées par un prêtre à ses paroissiens, a certainement des chances de blesser une bonne partie de l'auditoire. (Nous avons noté ce fragment d'homélie, que nous avons transposé en français, un dimanche matin - septembre 2001 - dans la cathédrale catholique de Bucarest:)

- (13) **E** (=le curé): *Chers frères et sœurs! Le grand écrivain Shakespeare, vous avez entendu parler de lui, n'est-ce pas?, disait que l'homme ne voit que le peu qui lui manque, sans reconnaître le grand nombre de choses qu'il possède. Un autre écrivain, François Mauriac, c'est un écrivain français, affirmait que l'homme n'est jamais suffisamment reconnaissant à Dieu pour tous les dons qu'il a reçus.*

Les commentaires à caractère de parenthèses que nous avons soulignés portent sur des faits de culture générale, étant inutiles pour une bonne partie

(sinon pour la majorité) du **D₀** présent à cette messe-là. En introduisant ces propositions incidentes dans son **M**, l'**E** laisse entendre qu'il doute des connaissances culturelles de son **D₀**, et qu'en même temps il se valorise soi-même, se présentant comme supérieur, sous aspect culturel, à son **D₀**.

En ce qui concerne le comportement du **D₀** par rapport à l'**E**, le sociologue américain E. Goffman (1987, p. 147) précise: « [...] la façon qu'ont les auditoires d'entendre leur est bien spéciale ». Par exemple, ils ont le droit de scruter l'**E** « avec un franchise qui serait sans doute offensante dans une conversation » (*ibid.*). Ensuite, d'habitude, on ne peut pas demander à un **R**-auditoire l'exécution immédiate de quelque chose; « il est seulement possible de [lui] recommander des actions pour l'avenir » (*ibidem*). Enfin, le **D₀** est censé uniquement évaluer ce qui est dit, sans y répliquer immédiatement (cf. dans l'exemple précédent : aucun individu constituant le **D₀** ne songerait à répondre sur place – par un *oui* ou par un *non* – à la question rhétorique du curé – *vous avez entendu [...], n'est-ce pas?*).

4) La C unilatérale différée et/ ou médiatisée

Toute **C** unilatérale différée (la **C** orale enregistrée sur bande magnétique, ou bien celle écrite – littéraire, publicitaire, ordinaire) suppose une coupure spatiale et temporelle entre l'**E** et le **D/R**. La **C** médiatisée en revanche, peut ne comporter qu'une coupure spatiale (si la transmission se fait en direct). Néanmoins, dans tous ces cas, les **D** constituent un ensemble hétérogène d'individus, le plus souvent difficiles à cerner. C'est à ce **D₀** collectif, dont la structure est peu connue, que l'**E** doit adapter son **M**.

D'autre part toutefois, afin peut-être de pallier cet inconvénient, on constate de nos jours sur les chaînes de TV françaises la tendance que E. Goffman (1987, p. 148) appelle une « forte tendance à faire comme s'il n'y avait qu'un seul auditeur ». Il suffit pour soutenir cette affirmation de rappeler les formules d'adresse qui sont employées au début et à la fin des journaux télévisés: *Madame, monsieur, bonsoir!*, ou encore *Madame, mademoiselle, monsieur, ayez une bonne journée!*, etc. Cela expliquerait aussi le fait que « la parole télédiffusée adopte [...] souvent un style conversationnel, simulé bien sûr, puisque les véritables récipiendaires ne sont pas là pour le faire naître » (Goffman 1987, p. 148). Certains spécialistes parlent même d'une *relation de proximité* (à l'égard du **D₀**) qui caractériserait la néo-télévision (cf. Kerbrat-Orecchioni 1992, p.

132). Cette impression est renforcée également par les **M** publicitaires présentés à la TV, dont les auteurs préfèrent aussi, bien fréquemment, tutoyer leur **D₀**, le traitant comme une personne unique.

6.3. Les paramètres extralinguistiques des communicateurs; l'interadaptation

6.3.1. L'**E** et le **D/R** ne sont pas des êtres abstraits, mais des individus qui ont une identité sociale et psychologique bien définie à chaque moment de leur existence.

Les principaux attributs sociaux des communicateurs sont:

- l'*origine ethnique*,
- l'*origine géographico-administrative*;
- l'*origine sociale*;
- la *zone de résidence*;
- l'*âge*;
- le *sexe*;

- la *statut socioculturel* qui, à son tour, renvoie à des sous-composants tels: le *niveau d'études* des communicateurs, la *profession* et la *fonction* qu'ils exercent dans la communauté, leur *niveau économique*; ces sous-composants permettent en plus aux sujets communicants d'occuper une *position* bien marquée (haute ou « de prestige » / moyenne / basse) dans la hiérarchie sociale.

En outre, les communicateurs ont, évidemment, une certaine orientation politique, des convictions religieuses, sont soumis à des déplacements sur horizontale (de nature territoriale) et/ou sur verticale (de nature sociale), etc., et présentent une structure psychologique individuelle qui leur est spécifique (et qui se manifeste dans la **C** à travers leurs différents états d'âme).

Tous ces traits inhérents aux communicateurs (qui forment ensemble leur identité sociale) sont appelés aussi les *paramètres extralinguistiques* de l'**E** et du **D/R**, et se reflètent dans la façon de communiquer de ceux-ci. (Pour plus de détails cf. Ciolac 1999, p. 19-22.)

Nous avons déjà précisé (v. les sous-chapitres précédents) que la forme et le contenu du **M** transmis dépendent incontestablement du contexte situationnel de la **C**, du canal choisi, de la nature du texte, des intentions communicatives des énonciateurs, etc., le (to)texte prenant bien souvent des valeurs différentes en fonction de certains facteurs (ou de tous). Les sociolinguistes ont formellement démontré qu'un rôle

essentiel dans la variation linguistique individuelle revient aux paramètres extralinguistiques des communicateurs. Ce sont ces traits-là qui, en dernière instance, déterminent la structure informative et « l'aspect » du M. En réalité, la sociolinguistique n'a fait que relever de façon systématique et cohérente ce que bien des linguistes avaient déjà observé de manière isolée au cours de leurs recherches antérieures à l'existence de cette discipline, notamment que l'appartenance des communicateurs à une *certaine classe* ou *catégorie socioculturelle*, à un *groupe professionnel*, à une *tranche d'âge*, à l'un ou l'autre des deux *sexes*, à une *orientation politique*, etc. peut être décisive pour leur façon de communiquer.

En effet, des remarques de ce type apparaissent dans la bibliographie linguistique bien avant la constitution de la sociolinguistique comme discipline scientifique. Il suffit de mentionner, par exemple, que déjà en 1891, l'abbé J.P. Rousselot relevait le rôle différenciateur des facteurs *sexe* et *âge* pour expliquer les modifications phonétiques qu'il avait constatées à l'intérieur d'une même famille de villageois (cf. Rousselot 1981). Un peu plus tard, L. Gauchat (1905) a expliqué les modifications phonétiques à l'intérieur d'une commune rurale en s'appuyant largement sur le facteur *âge* (- la *génération* des locuteurs). À son tour, A. Terracher (1912-1914) utilise dans son analyse linguistique un autre paramètre - le *déplacement territorial* et, en relation avec celui-ci, le mouvement matrimonial (l'exogamie) des sujets étudiés. À ces études s'ajoutent les contributions importantes du linguiste A. Meillet (cf. le numéro 5 - mars 1993 - de la revue *Plurilinguismes*, intitulé *Antoine Meillet et la sociolinguistique*).

Par leurs recherches, les sociolinguistes ont démontré que la structure du répertoire verbal des individus (à savoir le nombre des registres verbaux qu'il contient - très formel/ formel/ semi-formel ou courant / informel etc.) ainsi que sa richesse sont incontestablement déterminées par les facteurs mentionnés¹. (V. pour ces problèmes les ouvrages des auteurs considérés des sociolinguistes "classiques" : W. Labov, J.A. Fishman, D. Hymes, J. Gumperz ; v. aussi la revue

¹ Il faut préciser que selon le point de vue adopté par la plupart des sociolinguistes, les *registres* qui entrent dans la structure du répertoire verbal individuel s'appuient, en ce qui concerne leurs éléments constitutifs, sur les variétés linguistiques qui forment le répertoire verbal de la communauté linguistique nationale à laquelle appartiennent les sujets communicants en question. Ainsi, par exemple, le registre formel d'un intellectuel français contient des éléments du français littéraire, son registre semi-formel des éléments du français standard, le registre informel - des éléments familiaux, le registre très informel - des éléments très familiaux et populaires, voire argotiques, etc.

Plurilinguismes, etc., – cf. Ciolac 1997 et 1999; pour l'influence du facteur *sexe* v. aussi *supra* 6.1.2.)

Un intellectuel, par exemple, est censé, étant donné *son niveau d'études*, disposer d'un répertoire verbal bien compartimenté, riche en registres verbaux, qui, à leur tour sont censés être riches en éléments linguistiques. À l'autre pôle, les locuteurs appartenant aux *catégories socioculturelles défavorisées*, ont, d'habitude, un répertoire verbal pauvre, contenant un ou deux registres à contours flous (- des « tons » - Guiraud 1966), plutôt esquissés. Des constatations de cette nature ont été faites bien avant la naissance de la sociolinguistique (ou en parallèle avec l'existence celle-ci). Par exemple: « plus la couche socioculturelle à laquelle il [= l'E] appartient est basse, plus tout son système d'expression (dans lequel entrent avec un rôle actif la gesticulation et la mimique) sera une ébauche de ses idées plutôt qu'une expression développée de celles-ci » (Pușcariu 1921-1922, p. 80). Toutefois ce qui, du point de vue de la sociolinguistique, est vraiment important c'est que dans les sociétés modernes actuelles un changement de registre de la part de l'E est toujours possible, quelle que soit l'origine socioculturelle de celui-ci; car, tel que l'affirmait P. Guiraud (1966, p. 78), par exemple, « les gens les plus incultes ont leurs tons, comme chacun; ils peuvent parler familièrement, noblement, emphatiquement, etc.; ils ne parlent pas non plus comme ils écrivent », s'ils savent écrire, évidemment.

À son tour, A. Martinet (1960, p. 153 sq.) a démontré comment l'*origine géographico-administrative* (ville/ village) et *sociale* (bourgeoisie/ paysannerie), à laquelle s'ajoute implicitement le *niveau culturel* de la famille, influençait la variation dans la structure de l'idiolecte¹ (c'est-à-dire du répertoire verbal) des enfants et des adolescents: « Il y a une trentaine d'années, un enfant appartenant à la bourgeoisie parisienne arrivait à distinguer, de la forme linguistique qu'il employait lui-même dans la vie de tous les jours [= son registre courant], un parler populaire remarquable surtout par sa syntaxe et sa prosodie (accent tonique sur la pénultième) [= registre informel], une forme littéraire caractérisée par des faits de vocabulaire et de syntaxe accompagnés d'une morphologie particulière du verbe (le passé défini) [= registre formel], et une forme poétique [pour le texte littéraire sonorisé: le style oral du registre formel] ajoutant aux traits de la forme

¹ En sociolinguistique, l'*idiolecte* (ou l'*idéolecte*) représente l'ensemble des éléments verbaux dont un sujet communicant dispose pour communiquer (= son répertoire verbal) à un moment donné de son existence.

littéraire des exigences métriques et des traits phonologiques particuliers (le *e* muet dans le compte des syllabes). À ceci pouvait s'ajouter un style argotique [= registre très familier], de mise dans la cour du lycée, mais généralement évité en famille » (Martinet 1960, p. 153, n.s.). D'autre part, précise l'auteur, « dans une grande partie de la campagne française au XIX^e siècle, dans maintes communautés rurales encore aujourd'hui [= dans les années soixante du siècle passé], l'enfant est exposé avant dix ans à des formes linguistiques assez divergentes dans leur phonologie, leur morpho-syntaxe et leur lexique [...] » (Martinet 1960, p. 154, n.s.); son registre courant s'appuyait sur la variété géographique (dialectale) locale de la langue nationale (= sur le patois); « concurremment avec le patois, l'enfant identifie [= connaissance passive] et fréquemment pratique [= utilisation active] une forme linguistique où l'on n'hésitera guère à reconnaître du français [commun], bien qu'elle diffère sur bien des points des diverses formes parlées à Paris ou dans les villes de province; dès qu'il ira à l'école, il se familiarisera, en outre, tout comme le petit Parisien, avec la forme littéraire [= registre formel] et la forme poétique [= style oral du registre formel] » (Martinet 1960, p. 154). Pour des conclusions de ce type, appuyées sur une recherche strictement sociolinguistique concernant la réalité roumaine cf. M. Ciolac 1997. Toujours pour la société roumaine actuelle, on pourrait mentionner le cas extrême des enfants sans abri ("copiii străzii"), qui malgré leur absence totale d'instruction savent qu'ils doivent recourir à un discours formel dans leur « activité formelle », c'est-à-dire pendant qu'ils mendient dans le métro; cette activité, fort ritualisée, commence toujours par l'énonciation d'un texte dans un roumain plus ou moins littéraire (texte appris par cœur et récité avec un intonation artificielle), et s'achève invariablement par un agenouillement et la récitation d'une prière. Voici un exemple de texte de ce type que nous avons noté le 13 mai 2002 dans le métro de Bucarest (les éléments que nous avons soulignés sont de façon évidente trop "élaborés" si on les rapporte à l'origine socioculturelle de l'E):

- (1) E (garçon de 9-10 ans, s'adressant aux voyageurs du métro): *Oameni buni, tatăl meu nu are serviciu. Ma:ma mea este internată în spital de două săptămâni de zile, iar banii de mâncare nu ne ajung mie și fraților mei. Vă rog frumos, dacă aveți posibilitatea, să mă ajutați și pe mine. « Tatăl nostru care ești în ceruri [...] »*

Le *niveau d'études* a été reconnu comme trait extralinguistique à influence évidente sur le comportement verbal des communicateurs dans tous les compartiments de la langue. Parmi les constatations des chercheurs français qui se sont occupés en particulier de la prononciation, on pourrait mentionner, par exemple, quelques remarques faites par P. Encrevé (1988): « ce qui caractérise le locuteur peu scolarisé, c'est de se borner aux liaisons invariables et de ne réaliser qu'un taux très faible de liaisons variables » (Encrevé 1988, p. 49, n.s.). L'auteur précise encore (p.45): « ce sont les locuteurs du français les plus scolarisés qui présentent le plus large système de variation sur la liaison », car « la liaison non obligatoire est ce territoire de la langue que ne fréquentent guère aujourd'hui que les locuteurs fortement scolarisés (ou "cultivés") où ils éprouvent plus clairement qu'ailleurs, et l'inévitable variation de leur propre usage, et le risque de commettre des fautes (par excès ou par défaut), et l'insécurité linguistique attachée à la conscience de ce risque » (Encrevé 1988, p. 45, n.s.). En ce qui concerne les **E** à niveau culturel élevé, P. Encrevé prend en considération, dans sa recherche portant sur la liaison sans enchaînement (= prononciation de la consonne finale suivie d'une pause et du non enchaînement), un autre paramètre extralinguistique, notamment l'*appartenance* du locuteur à la *catégorie occupationnelle* appelée « les professionnels de la parole publique ». L'auteur a constaté que le phénomène en question « est rencontré dans des proportions semblables chez la plupart des locuteurs de toutes les catégories de *professionnels de la parole publique* » (Encrevé 1988, p. 269), notamment: journalistes de radio et de télévision, membres de l'enseignement supérieur, hommes politiques, avocats, prédicateurs religieux, etc.

Pour étayer les affirmations de P. Encrevé, il suffit de citer ici quelques-unes des très nombreuses liaisons sans enchaînement qui sont récurrentes actuellement sur les chaînes françaises de TV, provenant de contextes situationnels très formels et formels:

(2) **E** (= l'évêque de Paris, lors du service funèbre consacré à François Mitterrand dans la cathédrale Notre-Dame de Paris): [...] *La mort peut faire que l'être devienne ce qu'il était* [√] *appelé à devenir.* (M6, *Le six minutes*)

(3) **E** (= Jacques Chirac, s'adressant au président américain George Bush, au cours d'une cérémonie en Normandie, lors de la visite de celui-ci en France): [...] *Je suis* [√] *heureux de pouvoir vous accueillir en Normandie.* [...] *Il était*

[√] important pour la France de [...]. Je suis [√] arrivé à [...]. La France, comme elle s'y est [√] engagée, [...]. (M6, *Le six minutes*, le 27 mai 2002)

L'*orientation politique* en tant que facteur extralinguistique qui peut influencer le comportement communicatif des locuteurs français a été également envisagé par P. Encrevé (1988). L'auteur relève la façon dont les politiciens, en fonction de leur orientation, tâchent de s'adapter, en communiquant, aux attentes des électeurs, au statut socio-économique et socioculturel de ceux-ci, ainsi qu'aux convictions politiques des **D/R**: « l'homme politique se situant à gauche s'efforcera de ne pas faire trop "bourgeois" ni trop "intellectuel distant" » (Encrevé 1988, p. 266), alors que l'homme politique de droite essaie de « donner des gages de "culture" et de "distinction" caractéristiques des attentes de l'électorat visé (y compris la fraction populaire de cet électorat) » (Encrevé 1988, p. 266).

Pour les **E** présentant le trait socio-occupationnel *dirigeants politiques*, P. Encrevé (1988, p. 267) a signalé encore la grande capacité de ces locuteurs à s'adapter au **D₀**, étant « tous, précisément, des professionnels de l'adaptation de la parole au marché ». À propos de l'homme politique Charles de Gaulle, par exemple, l'auteur a relevé, en s'appuyant sur l'analyse du corpus dont il a disposé, que l'ancien président français « passait de 9% liaisons facultatives dans les allocutions de visites en province, à 100% dans une conférence de presse à Paris » (Encrevé 1988, p. 267, n.s.).

6.3.2. Selon les sociolinguistes les traits extralinguistiques des communicateurs sont ceux qui dans la **C** orale bilatérale influencent les éventuelles négociations, interruptions, anticipations, complémentations réciproques des communicateurs, etc. ; ce sont toujours ces paramètres qui, en outre, (quel que soit le type de la **C**) interviennent de façon décisive dans le processus d'*interadaptation communicative des partenaires*.

L'adaptation l'un à l'autre des sujets communicants est nécessaire pour la bonne réussite de la **C**, et elle concerne d'une part la conception, l'exécution et la transmission du **M** (opérations qui reviennent à l'**E**) et d'autre part le décodage du **M** (opération qui appartient au **D/R**). L'(inter)adaptation dépend de la capacité des communicateurs à évaluer les attributs du processus de **C** en question, se réalise très souvent sans qu'il y ait nécessairement prise de conscience de la part des partenaires (ou de tous les partenaires), et atteste une participation interactive à la **C**.

Bien des linguistes ont mis en évidence, d'une façon ou d'une autre cette réalité. Par exemple:

- « Le néologisme est requis par l'ambiance dans laquelle je l'emploie et il est justifié par le fait que mon auditoire est préparé à le comprendre et à le goûter. Pour trouver la juste mesure, il ne faut pas oublier que la langue est une œuvre de collaboration, dans laquelle l'auditeur entre en tant que partie égale » (Pușcariu 1940, p. 389).

- Ou bien: « Bref, chaque fois que nous entrons en contact avec autrui, que ce soit par la poste, au téléphone, en lui parlant face à face, voire en vertu d'une simple coprésence, nous nous trouvons avec une obligation cruciale: rendre notre comportement compréhensible et pertinent compte tenu des événements tels que l'autre va sûrement les percevoir. Quoi qu'il en soit par ailleurs, nos actes doivent prendre en compte l'esprit d'autrui, c'est-à-dire sa capacité à lire dans nos mots et nos gestes les signes de nos sentiments, de nos pensées et de nos intentions, ainsi que l'inter-adaptation des partenaires, et qui, dans la C orale bilatérale (agissant également au niveau du contexte situationnel), influencent les éventuelles négociations, interruptions, complémentations réciproques des communicateurs, etc. Voilà qui limite ce que nous pouvons dire et faire; mais voilà aussi qui vous permet de faire autant d'allusions au monde qu'autrui peut en saisir » (Goffman 1987, p. 271).

- Ou encore: « Les mécanismes d'inter-synchronisation sont universels: ils se manifestent, [...] dès la naissance; et ils conditionnent le bon fonctionnement des échanges sociaux [...] » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 23). Voir aussi: « Le sens d'un énoncé est le produit d'un "travail collaboratif", [...] [étant] construit en commun par les différentes parties en présence [...] » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 28).

Le jugement porté par un des sujets communicants sur l'adaptation/la non-adaptation de l'autre est aussi un fait reconnu en linguistique (antérieurement à la sociolinguistique). Ch. Bally (1952, p. 89) écrivait par exemple: « Supposez un ouvrier qui se présente au guichet de la Caisse d'épargne et informe qu'il vient "déposer la *galette*"; il donne une preuve de non adaptation au milieu social où il est entré et de l'autre côté du guichet, l'employé de banque pourra penser: "Il parle argot, c'est un homme du peuple" ».

Il convient de préciser enfin, que l'inter-adaptation peut concerner tous les niveaux et tous les aspects du comportement communicatif, commençant par le M verbal (son contenu, sa structure, ses éléments linguistiques) et finissant par les manifestations non verbales – mimico-gestuelles, kinésico-proxémiques, vestimentaires, etc.

Le désir de créer un terrain d'entente peut commencer parfois par la tenue vestimentaire, comme dans un événement communicatif (à caractère presque anecdotique) qui a eu lieu à Bucarest (le 20 avril 2002) lors d'une rencontre officielle entre un magistrat roumain (50 ans), directeur général d'une institution gouvernementale, et trois experts espagnols de l'Union Européenne (35-40 ans). Ces derniers, à la différence du directeur général roumain, qui porte normalement un costume-cravate, ont couramment une tenue plus décontractée (étant donné qu'ils travaillent avec de jeunes délinquants). Pour la rencontre officielle en question chacune des deux parties, s'étant renseignée auparavant sur la tenue vestimentaire courante de l'autre, a voulu s'adapter à la façon de s'habiller de l'interlocuteur de sorte que le directeur général est venu en veste et sans cravate, tandis que les experts espagnols avaient mis des costumes et des cravates.

6.4. Statut socioculturel, rôles, rapport de places

6.4.1. Du point de vue de la sociolinguistique, le plus important des paramètres extralinguistiques des communicateurs est sans doute le *statut socioculturel*. C'est pourquoi il lui sera consacré ici une discussion à part.

On désigne, en général, par *statut socioculturel* la place qu'un individu occupe, à un moment donné de son existence, dans le système socio-administratif et culturel de la communauté nationale à laquelle il appartient. Les statuts socioculturels et/ou leur importance et valorisation sociale peuvent varier d'une société à l'autre.

De plus, selon une perspective plutôt récente dans les ouvrages consacrés à la C verbale (perspective qui s'appuie sur la comparaison de la société humaine, considérée dans son ensemble, avec une énorme scène de théâtre), chaque communicateur, quel que soit son statut socioculturel, son âge, son sexe, etc. joue plusieurs rôles de nature différente. « On ne peut communiquer autrement qu'en "remplissant" un rôle, en lui donnant de la consistance et du "corps" », affirme R. Vion (1992, p. 35) en citant les idées du psychosociologue G. H. Mead et celles de quelques autres sociologues américains; R. Vion ajoute encore (d'après Goffman 1989, p. 15): « nous sommes surchargés de rôles prédéfinis qui attendent que nous y collions » (Vion 1992, p. 35).

Selon E. Goffman (1987, p. 10) « la vie sociale est une scène, non pas en une grande proclamation littéraire, mais de façon simplement technique: à savoir que, profondément incorporées à la technique de la parole, on retrouve les nécessités fondamentales de la théâtralité ».

Rappelons toutefois que la conception qui envisage le monde comme une immense scène n'a, en réalité, rien d'original et que les grands créateurs y ont

fait allusion, d'une façon ou d'une autre, depuis bien longtemps dans l'histoire de la culture. Nous nous limiterons à citer au hasard deux fragments (pris dans la littérature française du XX^e siècle) qui mentionnent des rôles de ce type que nous jouons tous dans la vie quotidienne:

- Dans le roman *La peste* d'Albert Camus, le personnage Tarrou fait allusion aux deux rôles (public – d'avocat général / privé – de parent) détenus par son père: « *Quand j'ai eu dix-sept ans, en effet, mon père m'a invité à aller l'écouter. Il s'agissait d'une affaire importante, en Cour d'assises, et, certainement, il avait pensé qu'il apparaîtrait sous son meilleur jour [...]. J'avais accepté, parce que cela faisait plaisir à mon père et parce que, aussi bien, j'étais curieux de le voir et de l'entendre dans un autre rôle que celui qu'il jouait parmi nous* ». (A. Camus, *La peste*, Paris, Le livre de poche, 1970, p. 198.)

- Dans l'avant-propos du volume *La gloire de mon père*, Marcel Pagnol précise: « *Le spectateur de théâtre [...] observe ses voisins, qui l'observent. C'est pourquoi il ne s'intéresse pas seulement aux rôles joués par mes comédiens, mais au sien propre, et il joue lui-même le personnage du spectateur intelligent et distingué* ». (M. Pagnol, *La gloire de mon père*, Paris, Éditions de Fallois, 1988, p. 9)

Voici également une réplique du scénario du film *La cuisse de Jupiter*, réplique qui met justement en évidence l'influence des rôles (réels ou supposés) de l'E sur le comportement communicatif (verbal et non verbal) de celui-ci:

(0) E (= professeur à l'Université de Paris, s'adressant à un jeune archéologue qui l'avait traité d'abruti): *Le maître prend congé [+ geste: il ôte son chapeau] et l'abruti vous dit « merde ».*

Les sociologues ont reconnu l'existence d'au moins deux types différents de rôles qui sont détenus par les communicateurs:

1) Il s'agit d'abord des rôles qui dans la bibliographie de spécialité sont appelés couramment *rôles institutionnalisés* (cf. Vion 1992, 80-82 et 108-109). Ils se subdivisent en deux sous-catégories, quoique les frontières qui les séparent ne soient pas toujours très nettes:

a) Il y a, d'une part, les rôles *publics* (ou *professionnels*), qui peuvent être *permanents* (ou de longue durée) ou bien *transitoires* (ou *occasionnels*); les rôles publics portent en général le nom de la profession, de l'occupation, ou bien de la fonction exercée par l'individu. En voici quelques-uns: écrivain, prêtre, médecin, infirmière, acteur, ingénieur, maire, employeur, employé, etc. Ces rôles sont parfois structurés par couples: professeur / élève (ou étudiant); vendeur / client; employeur, employé, etc. Les rôles institutionnalisés publics peuvent présenter l'attribut [+ dirigeant]; celui-ci confère au statut socioculturel de l'individu le trait [+ prestige].

b) Il y a, d'autre part, les rôles *privés*, qui appartiennent à la vie non professionnelle de l'individu, tels les rôles de père, de mère, de fils ou de fille, d'époux (épouse), de voisin(e), d'ami(e), etc. Ces rôles aussi peuvent se présenter par couples égalitaires (époux / épouse, voisin/ voisine, etc.) ou inégalitaires (père (mère) / fils, etc.).

Certains chercheurs insistent même sur le fait qu'en communiquant l'E appelle son **D/R(A)** dans un rôle (public ou privé) corrélatif: « Parler en tant que vendeur, professeur, médecin, père ou copain c'est convoquer l'autre dans le rôle de client, étudiant, patient, enfant ou copain » (Vion 1992, p. 35).

L'inventaire des rôles institutionnalisés et les attributs de ceux-ci (qui se reflètent dans la manière de communiquer des individus) varient, en général, en diachronie dans une même communauté linguistique. Synchroniquement, ils diffèrent surtout d'un type de société (moderne / traditionnelle) à l'autre.

Chaque communicateur assume au cours de sa vie, aussi bien successivement, que synchroniquement plusieurs rôles institutionnalisés. (Par exemple, d'une part, au cours de son histoire personnelle, un individu peut être tour à tour élève, étudiant, professeur, chercheur scientifique, ministre, etc., et, d'autre part, à un moment donné de sa vie, il peut assumer à la fois les rôles de médecin, directeur d'hôpital, collègue, mari, père, fils, ami, voisin, etc.) De plus, pendant une interaction verbale, un E peut avoir plusieurs interlocuteurs à rôles distincts, de sorte qu'en s'adressant alternativement à chacun d'eux lui aussi il est obligé de passer (successivement et rapidement) d'un rôle à l'autre (cf., par exemple, la situation mentionnée par G.-D. de Salins - 1988, p. 35 – où un médecin parle tour à tour à un bébé-patient et à la mère de celui-ci, à son infirmière, à sa secrétaire, à des collègues stagiaires). Néanmoins, au cours d'un événement communicatif où il y a un seul type de **D/R(A)**, l'E a d'habitude un seul rôle actif évident, les autres restant à l'état passif, sous forme de rôles latents. (Par exemple, lors d'une réunion administrative, un chef d'entreprise parlera à ses employés uniquement en qualité de dirigeant et non en qualité de chercheur en biologie, d'ami, de père, de mari, ou de fils, etc.¹) Si

¹ V. aussi R. Vion (1992, p. 79) qui cite une idée de R. Linton (1977): « Selon Linton (1977), un individu ne peut parler que d'une seule position statutaire [= rôle, dans notre terminologie] (adulte, père, médecin, vendeur...) à la fois. La position dont il parle constitue son *statut actuel* [= son rôle actuel], les autres positions qu'il est amené à occuper en d'autres circonstances, non actualisées dans la relation présente, constituent des *statuts latents* [= des rôles latents]. Ainsi, le vendeur qui se trouve dans un autobus,

toutefois l'E veut rendre actifs à la fois plusieurs rôles institutionnalisés, il le précisera, le plus souvent, à l'aide d'un commentaire méta-communicatif du type: *Je vous parle maintenant non seulement en qualité de chef d'entreprise, mais aussi en qualité de biologiste et de collègue.*

Quelques autres remarques sont également nécessaires:

1) Toute situation de C ne permet pas à l'E de rendre actif un autre de ses rôles que celui en vertu duquel il communique. Ainsi, pour un professeur qui donne un cours magistral de syntaxe, il sera difficile sinon impossible d'affirmer, pendant qu'il expose la matière du cours, qu'il parle également en qualité de père (il lui sera encore plus difficile de le faire effectivement). En revanche, il lui sera plus facile de procéder de cette façon quand il parlera aux étudiants des examens qui auront lieu sous peu; il pourra adopter alors une attitude paternelle (comme s'il s'adressait à son propre fils) par les conseils qu'il donnera, par les formules d'encouragement et par les termes plutôt familiers (appartenant à son registre semi-formel) qu'il emploiera, etc.

2) Il arrive que le même E assume alternativement pendant la même période de sa vie deux ou plusieurs rôles institutionnalisés très différents, voire opposés: professeur à l'université / élève dans une école de musique ou bien dans une auto-école; professeur dans une école privée ou publique / étudiant à l'université et élève dans une auto-école; secrétaire dans une entreprise / femme écrivain; gardien de nuit / moniteur-professeur dans une auto-école; etc. Dans les situations de ce type, l'E peut avoir, en communiquant, bien des difficultés à gérer ses rapports avec le D/R (rapports correspondant à l'un de ces rôles), au point que la C devient souvent conflictuelle. Ces difficultés sont plus évidentes chez les E à statut socioculturel élevé, d'un âge plus avancé, ayant un tempérament colérique, etc. (Par exemple, un professeur des universités qui est aussi élève à une auto-école se soumettra, sans doute, plus difficilement à l'autorité pédagogique du moniteur d'auto-école et acceptera plus difficilement les indications et les remarques parfois désobligeantes de celui-ci qu'un étudiant qui se trouverait dans la même position.)

3) D'autre part, il faut préciser qu'un même rôle institutionnalisé peut être (et l'est effectivement) assumé par des communicateurs à statut socioculturel différent. De cette catégorie de rôles publics font partie les rôles ("à caractère générique") de client, patient, spectateur, professeur (= « personne qui enseigne une discipline, une activité »), employeur, employé, etc. En règle générale, le comportement communicatif de celui qui assume le rôle dépendra de son statut socioculturel. Ainsi, par exemple, une interaction verbale (orale) de type pédagogique peut avoir lieu à l'université (l'E₁ = professeur: maître de conférences à l'université), dans un lycée (l'E₂ = professeur de littérature française dans ce lycée), sur le polygone d'une auto-école (l'E₃ = professeur-moniteur à cette école). Les trois événements communicatifs peuvent être très

se positionne comme voyageur alors que les places de vendeur ou de père de famille demeurent, en la circonstance, des status [= rôles] latents ».

différents, comme dans les exemples ci-dessous (exemples que nous avons partiellement imaginés pour les besoins de la démonstration, mais qui s'appuient pour autant sur des faits réels, que nous avons enregistrés dans la communauté linguistique roumaine et que nous avons adaptés au français):

- (1*) E₁ (s'adresse d'une voix calme et sans gestes inutiles, pendant l'atelier de rédactions, d'abord à tous les étudiants du groupe, ensuite à l'étudiante Maria Martin): *J'ai corrigé vos rédactions. Franchement, mademoiselle Martin, votre dissertation n'est pas à la hauteur. Vous avez mal compris le sujet, vous avez fait un contresens ainsi que des fautes de langue et d'orthographe. Faites attention, l'examen approche. Vous réussirez, mais il vous faudra travailler d'une façon soutenue.*
- (2*) E₂ (s'adresse d'abord à tous les élèves de la terminale, pendant le cours de français, ensuite, un peu énervé, à l'élève Claudia Marc): *J'ai corrigé vos copies. Claudia, ton devoir est nul. Je te préviens que si tu ne travailles pas, tu ne passeras pas ton bac. Mais active-toi. Tu peux encore réussir.*
- (3*) E₃ (avec des gestes menaçants et une intonation qui trahit son énervement s'adresse en criant à son D/R = une étudiante en III^e année qui suit les cours de l'auto-école; les deux sont assis à l'intérieur de la voiture): *Mais non! Ça va pas la tête? Merde! Pousse le champignon, la fille! Tu réussiras jamais. Laisse tomber.*

Ces trois exemples mettent en évidence des différences à plusieurs niveaux dans la façon de communiquer des trois E, bien que le contenu des interactions verbales soit le même (- un échec professionnel du D/A): a) différences dans la manière de s'adresser au D (*vous; mademoiselle Martin / tu; Claudia / la fille*); b) différences concernant les niveaux de langue auxquels appartiennent les éléments linguistiques choisis (standard / standard et familier / familier, populaire et argotique + jurons); c) éléments suprasegmentaux différents (intonation calme / intonation un peu énervée / ton élevé et très énervé) et éléments non verbaux différents: absence de gestes qui trahissent l'état d'âme – dans les deux premières situations / présence de tels gestes dans la troisième situation; d) des actes de langage différents (encouragement / menace + encouragement / découragement); etc.

Quelle que soit leur nature (publique ou privée), les rôles institutionnalisés peuvent instaurer dans une situation de C deux types de relations entre les communicateurs: d'égalité ou bien d'inégalité (dans ce dernier cas de figure, l'un des sujets qui communiquent se trouve en position forte ou haute, l'autre en position faible ou basse). À cette distinction il a été ajouté encore le facteur *solidarité*, dont la présence peut réduire ou augmenter la distance socio-psychologique entre les communicateurs, ce qui se reflète de manière évidente dans le comportement communicatif des protagonistes. (Par exemple, entre une

mère et sa fille, en dépit de l'inégalité de leurs rôles privés, il y a une relation de solidarité, alors qu'entre deux professeurs qui se connaissent à peine il y a un rapport de non solidarité, malgré l'égalité de leurs rôles institutionnalisés). Du point de vue de la perspective corrélatrice déjà mentionnée il s'agit donc d'envisager *la position relative* des rôles assumés par les communicateurs ou (selon certains linguistes) le *rapport de places*. Selon F. Flahault (1978, p. 58), par exemple, « il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice ». R. Vion (1992, p. 80) souligne à son tour: « On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale et cette relation s'exprime précisément à partir d'un rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires ». « Jouer un rôle implique donc la gestion de deux positions, symétriques ou complémentaires, constitutives d'un rapport de places » (Vion 1992, p. 35). Il a été précisé également que, normalement, les situations de C au cours desquelles les rôles institutionnalisés se distribuent à des positions corrélatrices inégalitaires ne sont pas « vexatoires pour celui qui occupe la position basse » (Vion 1992, p. 110) (v. par exemple le rapport de places dans les interactions verbales professeur / étudiant, médecin / malade, mère / fils, etc., rapport qui en conditions normales ne dérange aucunement le détenteur du rôle faible: l'étudiant, le malade, le fils).

2) Une deuxième catégorie de rôles est représentée par les rôles *situationnels* (ou *interactionnels*). Ces rôles sont assumés par les communicateurs uniquement au cours du processus de C, c'est-à-dire dans l'événement communicatif en question, et ils s'ajoutent aux rôles institutionnalisés de l'E et du D/R. L'effet communicatif des rôles situationnels est le plus évident dans la C verbale orale bilatérale face à face (c'est-à-dire dans la situation d'interaction verbale, autrement dit là où il s'agit effectivement d'un contexte situationnel commun – v. *supra* 4.). Il a été précisé (cf., par exemple, Vion 1992, p. 80-82 et p. 108) que d'habitude ces rôles aussi apparaissent sous forme de couple, impliquant, à leur tour, une différence de position relative entre ceux qui les détiennent. Par exemple: les rôles d'accusateur / accusé, de grondeur / grondé, de demandeur / demandé, d'interpellateur / interpellé, de conseiller / conseillé, de séducteur / séduit(e), d'enquêteur / enquêté, d'intervieweur / interviewé, etc.

Il s'agit donc, à travers ces deux catégories de rôles, d'un double conditionnement du comportement communicatif des locuteurs (surtout

dans la C orale bilatérale). Il y a d'une part, un conditionnement social et culturel (exercé par l'intermédiaire des rôles institutionnalisés) et d'autre part, un conditionnement interactionnel, intrinsèque à la situation de C (exercé par le biais des rôles situationnels, mais influencé par le statut socioculturel). Les deux types de conditionnement supposent l'instauration de relations socio-psychologiques entre les communicateurs (reflétées dans les rapports de places)¹. Par ailleurs, ces positions relatives des communicateurs représentent, comme nous l'avons déjà précisé (cf. *supra* 4.), un des composants du contexte situationnel de la C.

6.4.2. La manifestation effective du conditionnement exercé par le statut socioculturel et par les rôles des sujets communicants comporte un large éventail de possibilités et, par conséquent, une très grande variété d'éléments à prendre en considération. Nous en mentionnerons quelques-uns en nous appuyant sur le corpus dont nous disposons.

1) Bien souvent dans une situation de C, le *rôle situationnel* (interactionnel) *fort* (celui d'accusateur, d'interpellateur, etc.) est assumé par le sujet communicant qui joue aussi le *rôle institutionnalisé public haut* dans une relation d'inégalité; dans ce cas, la position forte de départ de l'E sera encore plus renforcée (par exemple, la position d'un directeur d'école qui adresse des accusations à un élève récalcitrant, celle d'un chef d'entreprise qui interpelle un de ses employés pris en faute, ou celle d'une mère qui gronde sa fille paresseuse, etc.). Voici un exemple enregistré (en février 1995) dans un institut de recherche de Bucarest, lors d'une réunion de travail:

(1) E (= le directeur de l'institut – 40 ans; il s'adresse à une femme chercheur – 50 ans, chef de l'un des départements de l'institut, en présence des autres membres de l'institut réunis): *Ionescu, să cuprindeți în darea de seamă și ce a amunțat domnul profesor Coseriu la Academie.*

D/A (= le chercheur Maria Ionescu): *M-am gândit să o fac dar n-am știut exact cum a fost formulat.*

¹ Envisagés à partir d'un autre point du vue, les *relations* entre communicateurs et les *rapports de places* figurent dans les axiomes de la C, formulés par P. Watzlawick. Le I^{er} axiome: Toute C présente deux aspects – le contenu et la *relation*, ce dernier englobant le premier [...]. Le III^e axiome: Tout échange communicatif est ou bien symétrique, ou bien complémentaire, selon qu'il s'appuie sur l'égalité ou sur la différence. (Cf. le commentaire de ces axiomes chez Bonnange / Thomas 1987, II^e partie, 1.).

Il est évident que (en dépit du recours à la 2^e personne du pluriel du verbe – *cuprindeți*) l’E, détenteur du rôle institutionnalisé haut, souligne sa position forte dans la situation de C (cf. l’emploi du seul nom de famille en tant que terme d’adresse, sans autre appellatif du type “doamna Ionescu”; cf. aussi l’emploi du subjonctif à forte valeur injonctive); d’autre part, le même E se positionne de façon plutôt servile par rapport à un délocuté absent, mais qui est son supérieur hiérarchique (cf. l’emploi de l’appellatif *domnul* + profession + nom de famille).

Voici un autre exemple qui provient de l’émission de télévision *L’école des fans*. L’animateur de ce jeu-concours pour les petits enfants s’adresse au père d’un garçon-concurrent. (L’enfant se trouve sur la scène, ses parents étant assis dans la salle.) Les rôles (institutionnalisé et situationnel) forts de l’animateur justifient le fait que celui-ci se permet de tutoyer le jeune père (lui attribuant même la qualité de délocuté):

- (2) E (= Jacques Martin, environ 65 ans, animateur sur France 2 de cette émission-concours; il est descendu dans la salle et parle au D/A – 30 ans): *Viens mon petit!* (s’adressant ensuite au public): *On va applaudir ce papa.* (TV5, mars, 1993)

Il faut toutefois mentionner que dans une autre édition (mars 1995) de la même émission (*L’école des fans* – TV5), l’animateur en question a envisagé autrement les rôles situationnels de son D/A (– père d’une fillette concurrente), ce qui a entraîné de la part de cet E un comportement verbal plus nuancé. Cela atteste le fait que souvent le communicateur ne réagit pas en fonction de la situation objective (qui peut fort bien ressembler à une autre du même type), mais en fonction de la représentation (plus complexe) qu’il se fait de cette situation. Dans l’exemple qui suit, le père d’une fillette est considéré comme remplissant deux rôles différents: l’un dans la salle (= membre du public), l’autre sur la scène (= concurrent à côté de sa fille). Il est, par conséquent, d’abord vouvoyé, ensuite tutoyé et, finalement (quand il revient à sa place), de nouveau vouvoyé. L’E a donc considéré qu’il y a eu successivement des changements de la distance relative entre lui et son D/A et cela a eu des répercussions évidentes sur sa façon de communiquer (modification des termes d’adresse, des formules de politesse, du niveau de langue choisi, etc.):

- (3) E (= l’animateur Jacques Martin; il descend dans la salle et s’adresse au père d’une des fillettes qui se trouvent sur la scène): *Vous êtes son père, monsieur?*

D/A (=le père de la fillette, brasseur, environ 30 ans): *Oui.*

E: *Venez avec nous sur la scène.* (Le D/A ne peut qu'obéir, et tous les deux montent sur la scène.) *Voilà. Tu t'appelles comment?*

D/A: *Philippe.*

E: *Viens près de ta jolie fille. Prends le micro.*

D/A: *J'ai le trac.*

E: *Tu t'y habitueras. Je vis dedans depuis quarante ans.* (Le père et la fillette chantent ensemble.) *Tu vois? C'était pas difficile. Merci.* (Le père est sur le point de descendre de la scène.) *Ne partez pas avec le micro, monsieur. Vous voyez, vous avez dépassé le trac. Vous pouvez rejoindre votre épouse.*

Il est évident que dans cet événement communicatif le D/A, ayant le rôle situationnel bas, ne peut qu'accepter de renoncer à son rôle de spectateur et devenir à son tour concurrent, à côté de sa fille, comme l'exige l'animateur. Cela ne fait qu'augmenter la distance de départ entre les positions relatives de ces deux communicateurs. Par conséquent, l'E se permet de tutoyer le D/A qui est à côté des concurrents sur la scène (*tu, viens, ta fille, prends, etc.*) et de recourir au français familier (*Tu t'appelles comment?*). Toutefois, dès que le D/A redescend dans la salle, le rôle interactionnel supplémentaire qui lui a été imposé par l'E s'arrête et le vouvoiement de l'E est de retour (*ne partez pas..., monsieur; vous, votre*). amenant aussi un terme du français littéraire (*épouse*).

2) Dans d'autres situations il peut arriver que celui des communicateurs qui détient le *rôle institutionnalisé public de prestige* soit amené à jouer le *rôle situationnel faible*, se trouvant en position désavantagée, ce qui réduit la distance entre les positions relatives des communicateurs (par exemple, un directeur d'école qui prie un élève de lui prêter sa voiture; un chef d'entreprise qui demande à un de ses employés de lui rendre un service personnel; une mère qui veut emprunter une blouse à sa fille, etc.). Nous mentionnons ici, en guise d'exemple, un événement communicatif enregistré à Bucarest (en avril 2001) dans la salle d'attente du Service des Impôts (= "Administrația Financiară"), lors de la remise des déclarations d'impôt sur le revenu:

- (4) E (= enseignante à l'université, 50 ans; rôle situationnel faible: solliciteur d'un service; ne sachant pas comment compléter correctement la déclaration d'impôt - opération tout à fait nouvelle en Roumanie - elle s'adresse à une fonctionnaire qui vient de sortir de son bureau et traverse la salle d'attente): *Fiți amabilă, doamnă, cum completez aici? Eu sunt lector la universitate și am avut un salar și o colaborare.*

D/A (= employée, études moyennes, 40 ans; rôle situationnel fort: sollicité): *Uite, scrii aici la 14 și la 15 venitu' net. Și pe dos scrii la 24 și la 25 impozitu'. Dup-aia faci totalu'.*

E (un peu déroutée): *Aicea? Nu prea se vede. E cam întuneric aici.*

D/A (avec une attitude de plus en plus protectrice): *Uite, draga mea. Sau... mai bine ține dumneata.* (Elle tend à l'E le registre qu'elle tenait sous son bras.) *Stai că scriu eu. Așa.* (Elle remplit la fiche de déclaration, tout en parlant.) *Și acuma facem totalu'.* *Gata.* (Elle tend la fiche à l'E.)

E (contente, mais un peu confuse, vu la tournure qu'a prise la situation): *Mulțumesc foarte mult. Nu știi cum m-aș fi descurcat singură.*

D/A (pleine d'importance): *Așa fac întotdeauna: ies pentru ceva și fac al'ceva. Uit pentru ce-am plecat din birou.*

E : *Mulțumesc.*

D/A: *Să fii sănătoasă.*

Analysant, ne fût-ce que très superficiellement cet événement communicatif, nous constatons que le rôle situationnel fort est assumé ici par le **D/A**, en dépit du fait que la différence d'âge et de statut socioculturel devrait jouer en faveur de l'E. En réalité, les paramètres sociaux de celui-ci n'intéressent que très peu dans cette situation de **C**, car l'E a besoin des conseils du **D/A** et le **D/A** est sur son « territoire ». Il en profite pour s'installer dans la position avantageuse, comme le prouve sa manière de s'adresser à l'interlocutrice: les verbes uniquement à la 2^e personne du singulier (*scrii, faci, să fii*, etc.), le pronom personnel de la politesse moyenne (*dumneata*), le recours à l'impératif – marqueur de l'injonctif (*stai, ține*), à des gestes familiers. l'association condescendante avec l'E (*facem totalu'*), des commentaires valorisants concernant sa propre conduite (*așa fac întotdeauna...*), une formule condescendante de réponse au remerciement de l'E (*Să fii sănătoasă*), etc.

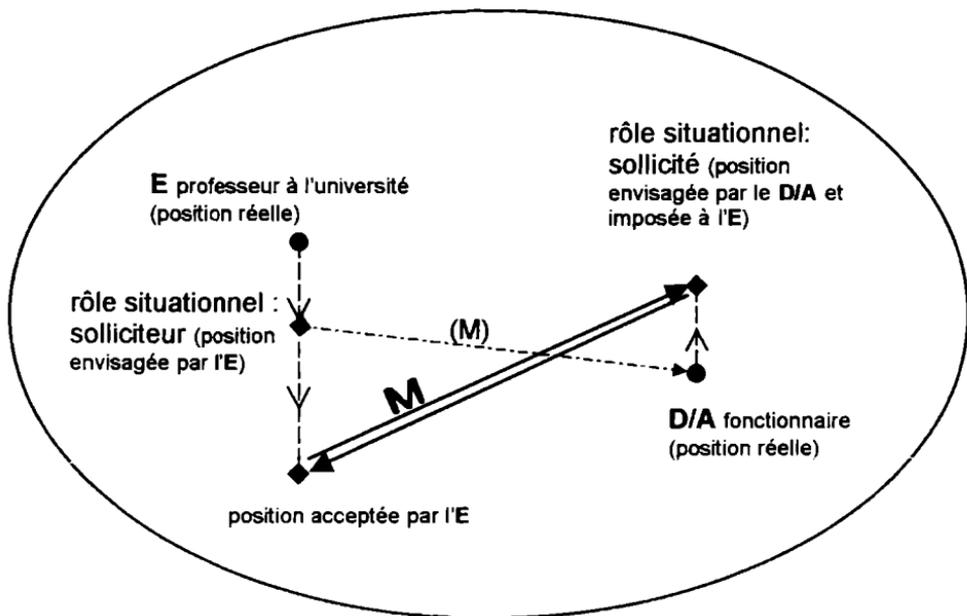
En ce qui concerne le rapport de places, il faudrait souligner encore que:

- une fois convoqué dans la position forte par l'E, le **D/A** en profite (v. sa façon de s'exprimer) pour imposer à son partenaire une position beaucoup plus basse que celle que celui-ci aurait pu envisager;¹

- l'E accepte la position dans laquelle le **D/A** l'a relégué, parce qu'il a besoin de l'aide du **D/A** et parce qu'au fond l'attitude de celui-ci est bienveillante, quoique trop familière.

Les positions relatives des communicateurs (positions réelles / envisagées, imposée / acceptée) pourraient être représentées graphiquement de la façon suivante:

¹ « Par le rapport de places on exprime, plus ou moins consciemment, quelle position on souhaite occuper dans la relation et, du même coup, on définit corrélativement la place de l'autre. L'expression de ces positions passe par les modes de verbalisation, les attitudes et gestes, les canaux paraverbaux, la posture et la disposition proxémique. Cette expression tend à fixer l'identité circonstancielle des interlocuteurs [...] ainsi qu'à définir la situation » (Vion 1992, 80-81, n.s.).



3) Il y a aussi des cas où le rôle situationnel fort de l'un des communicateurs neutralise complètement dans la situation de C le rôle institutionnalisé haut du sujet communicant qui se trouve en position interactionnelle faible. Le statut socioculturel de celui-ci cesse alors totalement d'y être pertinent, comme dans l'exemple suivant, enregistré toujours dans la salle d'attente du Service des Impôts (Bucarest, janvier, 1995):

(5) E (= professeur à l'École Polytechnique, 40 ans; il est entré demander un renseignement et s'adresse à une fonctionnaire qui était sortie de son bureau): *Doamnă, fiți amabilă, știți cumva vreo bancă de investiții pe-aici prin zonă?*

D/A (= inspectrice des impôts, 40 ans): *Cum vedeți un angajat, vă aruncați pe el. Aveți acolo un birou de informații. Mergeți și întrebați.* (Elle indique un guichet devant lequel une trentaine de personnes attendent plus ou moins patiemment leur tour.)

E (sur un ton ironique): *Mulțumesc. Sunteți foarte amabilă.*

Il est évident que pour le D/A le statut socioculturel élevé de l'E (qui se reflète dans le comportement communicatif général de celui-ci – démarche, gestes, intonation, recours à la formule de politesse, etc.) ne compte pas du tout (peut-être faute de présenter les marques extérieures d'un éventuel trait [+dirigeant]). La position situationnelle forte du D/A, mais aussi des facteurs psychologiques expliquent son agressivité. Il n'est pas rare d'ailleurs que des situations de ce type aboutissent à des conflits ouverts.

4) L'actualisation des rôles situationnels dans le processus de C dépend normalement, d'une façon évidente, du statut socioculturel (et du rôle institutionnalisé public actif) des communicateurs. Cela revient à dire que le même rôle situationnel (par exemple le rôle fort) se matérialise différemment selon qu'il est assumé par un locuteur à statut socioculturel (et rôle institutionnalisé) haut ou par un E à statut bas. En voici une illustration, qui provient d'un hôpital de Bucarest (avril, 2002):

(6) E (= animatrice à la radio roumaine - 40 ans, venue avec son fils pour une consultation à l'hôpital; elle s'adresse à une infirmière qu'elle avait déjà rencontrée la semaine précédente; son rôle situationnel: **solliciteur d'un service**): *Bună ziua. Eu am fost și săptămâna trecută. Am vorbit cu dumneavoastră pentru băiatu' meu.*

D/A₁ (= l'infirmière, 40 ans; rôle situationnel: **sollicitée**; elle s'adresse à l'E): *Da. Știu. [√] Haide ! Vino încoace! Aici. Stai! Stai puțin! Așteaptă aici! (= devant la porte du cabinet) Îl chem pe domnu' doctor. Să vină și băiatu'!* (Elle téléphone au docteur, qui arrive très vite.)

D/A₂ : (= un des médecins de l'hôpital - 38 ans; rôle situationnel: **sollicité**):

[⊖]¹ *Bună ziua!*

E: [⊖] *Bună ziua!*

D/A₁ (s'adressant au docteur): *Doamna e de la radio. Vine cu băiatu'.*

D/A₂: *Intrați și luați loc. O să vă rog să așteptați câteva minute.*

E: *Sigur.*

Dans cet événement communicatif, le rôle situationnel fort (celui de sollicité) est assumé d'abord par l'infirmière (le D/A₁), ensuite par le docteur (le D/A₂). La différence de leur statut socioculturel se reflète dans la façon dont ils traitent le solliciteur: l'infirmière emploie les verbes à la 2^e personne du singulier (*vino, stai, așteaptă*) au mode impératif et enchaîne une suite d'ordres, comme si elle s'adressait à un subalterne ou à un enfant. Le médecin, en revanche, traite la patiente avec respect (verbes à la 2^e personne du pluriel: *intrați, luați*); au lieu d'employer un impératif il atténue l'annonce qu'il n'est pas disponible pour le moment (*o să vă rog să așteptați ...*).

¹ Pour ce signe cf. la liste des symboles au début de cet ouvrage (p. 9).

5) Encore faut-il ajouter que les positions forte et faible sont souvent négociables, voire interchangeables, à l'intérieur d'une même situation de C, comme dans l'exemple suivant, où l'E précise (de façon allusive) son statut socioculturel au cours de l'interaction verbale, forçant ainsi le D/A à changer d'attitude à son égard:

(7) E (=professeur de mathématiques à l'université de Bucarest et mère d'une élève en terminale ; 45 ans; elle frappe à la porte du secrétariat du lycée de sa fille, pendant le programme réglementaire, ouvre la porte et entre): *Bună ziua, aş avea nevoie de o adeverință pentru fiica* [†]

D/A (=secrétaire du lycée, 35 ans): *Așteptați afară, ce dați buzna așa!* (Au bout d'une demi-heure elle fait entrer l'E, lui demande d'une manière hautaine les renseignements nécessaires pour compléter l'attestation et ajoute sur un ton impératif): *Să mergeți la director să v-o semneze! Și semnați aicea de primire!*

E (sur un ton aimable): *Da' eu văd fără ochelari?* (Pendant qu'elle sort ses lunettes elle s'adresse, après l'avoir salué du regard, à un professeur de l'école qu'elle connaît et qui vient d'entrer dans le secrétariat. Le M est cependant visiblement destiné à la secrétaire.) *În clasă port întotdeauna ochelarii bifocali, pentru că altfel sau nu văd studenții sau nu văd foile cu notițe.* [Inférence: « je suis enseignante à l'université ».]

D/A (renonçant au rôle situationnel fort change complètement d'attitude): *E bine. Lăsați că mă ocup eu de semnătura directorului. Luați loc.*

Par conséquent, négociant son rôle dans la situation de C, l'E a su obliger le D/A à renoncer à la position forte dans laquelle celui-ci s'était installé, et à réenvisager le rapport des rôles situationnels, ce qui a entraîné un changement dans le comportement général (verbal et non verbal) du D/A.

Un autre exemple de négociation des positions relatives dans une interaction verbale concerne la situation d'interview. Dans les événements communicatifs de ce type, la position forte appartient d'habitude au journaliste (quel que soit le statut socioculturel de son interlocuteur), car c'est le journaliste qui pose les questions et qui dirige la conversation. Cette situation, unanimement reconnue, à caractère quasi ritualisé, est toutefois renversée dans certains cas, de sorte que c'est l'interviewé qui parvient à assumer le rôle interactionnel fort. Afin d'étayer cette affirmation, nous mentionnons ici la déclaration d'un journaliste de la chaîne de télévision TF1, qui, suite à un incident technique survenu dans une petite localité française (Latché) a dû

remettre au lendemain l'interview planifiée avec le président (de l'époque) de la République, perdant ainsi sa position avantageuse:

(8) *E: Le lendemain, François Mitterrand dominait du regard toute l'équipe. On sentait que ce jour-là le monde appartenait à François Mitterrand, pas aux journalistes.* [inférence: « normalement, lors d'une interview, le monde appartient aux journalistes »].

(M6, *Le moment de vérité*, le 6 avril, 1999)

Voici aussi un fragment tiré d'un roman policier¹, fragment qui présente sous une forme parodique une éventuelle interchangeabilité des rôles dans la situation d'interview (notamment, le journaliste perd la position forte et devient l'interviewé):

(9) (*Jardin du Luxembourg – Une jeune fille, visiblement une étudiante, tricote sur un banc; elle a de longs cheveux frisés sales.*)

Journaliste: Pourriez-vous, pour la télévision, donner votre avis sur les événements actuels?

Jeune fille (regard très las): Et ça vous avancera à quoi d'avoir mon avis?

(Silence)

Journaliste: Eh bien...c'est...c'est intéressant de savoir ce que les gens pensent; vous n'aimez pas savoir ce que les gens pensent?

Jeune fille: Si, bien sûr, j'aimerais par exemple bien savoir ce que vous en pensez, vous!

Journaliste: De quoi?

Jeune fille: Des événements.

Journaliste: Eh bien, à mon avis, ça va mal, très mal même.

Jeune fille: Vous croyez que c'est la guerre?

Journaliste: Il faut que je me méfie car je suis d'un tempérament naturellement pessimiste, mais je ne pense pas cette fois que nous pourrions l'éviter. C'est d'ailleurs l'avis de ma femme. [...]

Un autre problème qui concerne les relations de rôles dans les situations d'interview est celui des *interruptions* (et implicitement de ce qu'on appelle le « droit à la parole »). Le locuteur qui interrompt son partenaire, pour des raisons diverses (raisons visant ou bien le contenu du

¹ Ce fragment a été cité par J.M. Adam (1992, p. 161) afin d'illustrer le prototype du texte dialogal.

M, ou bien la forme de celui-ci, ou bien le temps de l'émission, etc.) est, dans la majorité des cas, le journaliste – donc le locuteur qui détient le rôle situationnel fort (celui qui « gère » l'interview). L'interviewé d'autre part, malgré sa position situationnelle faible, lutte pour conserver son tour de parole. Ses réactions communicatives seront plus ou moins véhémentes, en fonction de son statut socioculturel, de l'importance de son rôle institutionnalisé public, de la présence du trait [+ dirigeant], mais aussi en fonction de certains traits psychologiques (un excès de subjectivité, un tempérament colérique, etc.). La catégorie socio-professionnelle qui semble supporter le plus difficilement le fait de se trouver en position situationnelle faible lors d'une interview est celle des hommes politiques. Les réactions de ceux-ci face aux interruptions, leurs façons de négocier le droit à la parole ne font que le souligner cette constatation. Observant les attitudes des politiciens français au cours des interviews médiatisées par la TV, nous avons pu inventorier les réactions suivantes concernant les interruptions:

- Après avoir été interrompus, ils se contentent de reprendre leur tour de parole au moment où cela leur est possible, interrompant éventuellement eux aussi le journaliste. Par exemple:

(10) **E** (= Anne Sinclair, animatrice de l'émission *7 sur 7*, s'adressant au Président de la République): *Vous, n'avez pas été surpris, Monsieur le Président, par l'ampleur des réactions?*

D/A (= Jacques Chirac, président de la République): *Non, je n'ai pas été surpris. On s'est interrogé sur la date [†]*

E: *L'année du cinquantenaire de Hiroshima [†]*

D/A: *Je ne pouvais pas faire autrement. (TV5, le 10 sept. 1995)*

- Ils luttent pour reprendre la parole, en interrompant le journaliste et en exprimant leur mécontentement par des éléments prosodiques - ton ferme, intonation montante, voix rude, etc. (v. ci-dessous le crescendo de l'intonation, que nous avons marqué en caractères gras):

(11) **E** (= Patrick Poivre d'Arvor, présentateur des *Actualités* sur TF1, s'adressant à son invité): *Monsieur Jospin, bonsoir.*

D/A (= Lionel Jospin, représentant du PS): *Bonsoir.*

E: *Monsieur Jospin, que pensez-vous à propos de la grève? Êtes-vous d'accord avec monsieur Emmanuelli?*

D/A: *D'abord, je ne suis pas monsieur Emmanuelli, mais[†]*

E: *Il disait que le PS devait soutenir [†]*

D/A: [∅] *mais*[/] *mais* [//] *mais* je n'empêche personne, s'il est syndicalisé, d'y participer. (TF1, le 5 décembre 1995)

- La réplique est continuée après d'éventuelles parenthèses et/ou des commentaires métalinguistiques:

(12) **E** (= C. Okrent, animatrice sur France2, interviewant Jacques Chirac dans une émission spéciale consacrée à la campagne électorale présidentielle): [...] *Que pensez-vous de cette attitude des Français?*

D/A (= J. Chirac, président de la République parle en qualité de candidat pour les nouvelles élections): *Je pense que les Français ont raison de s'inquiéter devant* [†]

E: *À votre avis cette attitude est-elle normale?*

D/A: Bien sûr qu'elle est normale et souhaitable. [∅] *Ils ont raison de s'inquiéter* [†]

E: *C'est cette inquiétude devant l'insécurité?*

D/A: Je n'arriverai jamais à finir ma phrase! [∅] *je pense qu'ils ont raison de s'inquiéter devant l'insécurité quotidienne et qu'ils ont raison aussi de souhaiter un changement.* [...]

(France 2 et TV5, avril 2002)

- Refus de se laisser interrompre: un exemple représentatif est le dialogue à distance qui a eu lieu, lors du journal sur France 2 (retransmis sur TV5 - 22 mai 2002), entre l'animateur des *Actualités* de la chaîne et Dominique Strauss-Kahn (membre du PS, ancien ministre des Finances dans le gouvernement Jospin). La situation d'interview est devenue une sorte de monologue véhément de l'homme politique, que l'animateur n'a presque pas réussi à arrêter pour y placer ses questions.

- Bien que plus rarement, nous avons rencontré aussi des situations où c'est l'homme politique qui initie l'interruption (en recourant souvent à des marqueurs de la fonction conative – verbes à l'impératif, nom propre du journaliste au vocatif, etc); l'interruption est parfois accompagnée d'accusations à l'adresse du journaliste (v. l'exemple 14 ci-dessous), l'homme politique essayant par là de renverser le rapport de forces dans la situation d'interview:

(13) **E** (= Patrick Poivre d'Arvor, animateur des *Actualités* sur TF1, s'adressant à son invité): *Jean Marie Le Pen, bonsoir. Il paraît que vous avez eu un grand soutien et* [†]

D/A (=Jean Marie Le Pen, président du Front National): *Écoutez, il y a des miyon (sic) de Français qui on voté pour le Front National, alors le résultat est explicable.*

E: *Et la grève, vous pensez que [†]*

D/A: *J'ai toujours professé que la grève est un moyen archaïque et ruineux de lutte pour notre époque. [...]* (TF1, le 4 décembre 1995)

(14) E (= animateur sur France 2, portant un dialogue à distance pendant les *Actualités* avec le D/A): *[...] Vous pensez que le Front [†]*

D/A (= candidat du Front National pour les élections législatives): *Monsieur Pujadas! Vous savez que le Front National a été victime d'une campagne dont vous, les journalistes, et cette chaîne même, êtes responsables. [...]* (TV5, le 5 juin 2002)

6) Dans les situations de C fortement ritualisées, les contraintes rituelles empiètent sur les droits communicatifs des détenteurs des rôles situationnels (et institutionnalisés publics) faibles: « Quand une personne présentée à la cour se met à poser des questions au royal personnage au lieu de se contenter d'y répondre », souligne le sociologue E. Goffman (1987, p. 66), elle commet sans doute un « crime de lèse majeste linguistique, puisqu'il est entendu que, si les monarques peuvent daigner pénétrer conversationnellement dans les territoires réservés des roturiers, la réciproque ne se fait pas » (*ibidem*). L'auteur américain précise encore: « les rituelles sur l'initiative de la parole fonctionnent en général autrement pour le supérieur et pour l'inférieur, en sorte que ce qui est de règle pour celui-là peut signifier l'excommunication de celui-ci » (Goffman 1987, p. 31-32). (Évidemment, les règles de cette nature diffèrent parfois fondamentalement d'une société - ou d'un type de société - à l'autre.) De telles restrictions caractérisent aussi les situations de C très formelles et formelles de la vie quotidienne, au cours desquelles le comportement communicatif des locuteurs qui se trouvent en position basse doit se soumettre à certaines restrictions:

- Il leur est interdit, dans bien des cas, de poser des questions (v. aussi l'exemple 4 cité *supra* 2.). Dans l'événement communicatif ci-dessous, qui représente le début d'une audience chez le ministre de la santé (Bucarest, 1985 – texte traduit en français), la question soulignée (précédée d'un astérisque) est inconcevable de la part d'un solliciteur d'audience.

- (15) E (= le ministre de la santé; il reçoit le nouveau venu, en regardant sa liste):
Bonjour. Vous êtes monsieur Breaz?
 D/A (= jeune médecin, solliciteur d'une mutation): *Oui, monsieur le ministre.*
 E: *Quel est votre problème, monsieur Breaz?*
 D/A: * *Mais le vôtre? Quels sont vos problèmes a vous, monsieur le ministre?*

- Les locuteurs se trouvant en position basse ne sont pas censés poser *certaines* questions, ni faire certaines appréciations ou remarques. Un étudiant qui demande à son professeur (même si cela ne se passe pas pendant le cours) s'il a bien dormi la nuit précédente, ce qu'il mangera le soir, s'il aime bien son épouse ou même s'il a tous ses diplômes peut être considéré tout sauf une personne normale. Presque tout aussi déplacés sont les compliments dans les événements communicatifs 16 et 17 ci-dessous et la question de l'exemple 18 :

- (16) E (= une secrétaire de faculté à Bucarest s'adressant à une femme professeur qui était entrée dans le secrétariat demander un renseignement): *Vai, doamna profesoară, ce corp frumos aveți!* (Bucarest, juin, 1996)
- (17) E (= étudiante en quatrième année à la Faculté de Lettres de Bucarest, s'adressant au téléphone à son professeur de littérature): *Alo, bună seara.*
 D/A (=le professeur): *Bună seara.*
 E: *Cu doamna profesoară aș putea vorbi?*
 D/A: *La telefon.*
 E: *Dumneavoastră sunteți? Aveți o voce foarte tână [ε] [↓] ră. [ε] *Sunt o elevă (sic.) a dumneavoastră din anul patru. [...]* (Bucarest, juin, 2002)*
- (18) E (= étudiante en dernière année, discutant au téléphone avec son professeur):
 [...] *Eu vreau să dau examenul de limbă franceză înainte de sesiunea din iunie. Înțelegeți?*
 D/A (= son professeur): *Eu înțeleg, dar nu pot să vă primesc decât săptămâna aceasta. [...]* (Bucarest, juin 2002)

- Un bon nombre de formules ritualisées de salut, de remerciement, d'encouragement, etc. ne peuvent pas être employées par des communicateurs qui se trouvent en position faible dans une relation d'inégalité. Imaginons quelle serait la réaction de l'interlocuteur si une

étudiante disait à son professeur *Salut!, Bravo!, Vous avez bien travaillé!* (roum.) *Să fi(t)i sănătoasă!*, etc.

7) Considérés en diachronie, les rapports de places entre les mêmes interlocuteurs, dans les mêmes types de contextes situationnels, peuvent évoluer suivant le parcours des rôles institutionnalisés publics des communicateurs. Il n'est pas rare que le changement des positions relatives de ces rôles institutionnalisés entraîne un changement de position des rôles situationnels. Voici en guise d'exemple trois événements communicatifs, enregistrés à des époques différentes, dont les protagonistes sont les mêmes individus appartenant au milieu scientifique roumain (Bucarest):

- En 19, les deux locuteurs ne se connaissaient pas antérieurement; ils se rencontrent pour la première fois lors d'une réunion scientifique à l'Université. Après la réunion, dans un contexte semi-formel, avant de quitter la salle, l'E entame (= rôle situationnel de solliciteur) une discussion avec le D/A (= rôle situationnel de sollicité – position forte):

(19) E (= professeur de physique à l'Université, s'adressant au D/A - physicienne):
Doamna Sorescu, ascultând prezentarea dumneavoastră, m-am gândit să vă sugerez o colaborare cu Universitatea în domeniul termodinamicii. Ați fi dispusă să acceptați?

D/A (= physicienne, chercheur scientifique à un institut de l'Académie Roumaine): *Cu multă plăcere, dar să știți că dacă doriți o abordare interdisciplinară, așa cum a sugerat domnul Joliot aici, noi nu dispunem de prea multe forțe.*

E: *Să încercăm totuși. Contez pe dumneavoastră.*

D/A: *Cu multă plăcere. [...] (Bucarest, mars 1994)*

- Un an plus tard (exemple 20), sans s'être revues depuis leur première rencontre, les deux interlocutrices se rencontrent de nouveau en contexte semi-formel (dans un secrétariat de l'Université). Cependant l'E est devenu doyen de la Faculté et le D/A professeur à la chaire de thermodynamique de la Faculté de physique:

(20) E (= doyen): [☞] *Bună ziua.*

D/A (= enseignante à l'Université et chercheur scientifique): [☞] *Bună ziua.*

E: *Ce mai faceți?*

D/A: *Mulțumesc, alerg între facultate și institut.*

E: *Da, am auzit că v-ați mutat cu baza la noi. Mă bucur.*

D/A: *Mă bucur și eu, da' e mai greu să fac față în două părți.*
[...]
(Bucarest, mai 1995)

- Deux ans plus tard (exemple 21), sans avoir eu d'autres relations cependant, les deux interlocutrices communiquent au téléphone (conversation semi-formelle); leurs rôles institutionnalisés publics sont les mêmes qu'en (20); par rapport à (19), les rôles situationnels ont changé: la physicienne n'est plus sollicitée, mais solliciteuse, ce qui la place en position faible (étant traitée en conséquence):

(21) **E** (= doyen de la Faculté): *Alo.*

D/A (= professeur de physique à la Faculté): *Alo, bună seara. Sunt Ileana Sorescu de la Catedra de Termodinamică. Vă deranjez într-o problemă personală.*

E: *Spuneți.*

D/A: *Nepotul meu a făcut studii liceale în străinătate și ar dori să se înscrie la examenul de admitere aici la facultate. Știi cumva dacă trebuie să dea vreo diferență sau poate să se înscrie cu diploma de bacalaureat pe care o are?*

E: *Nu știi și nici nu vreau să mă implic în asemenea probleme. Întreabă dumneata la secretariat și poate la minister. După ce ai răspunsurile mai vorbim.*

D/A: *Mulțumesc. Mă scuzați că v-am deranjat. La revedere.*

E: *La revedere.* (Bucarest, avril 1997)

On constate donc qu'en (19) où le **D/A** occupait la position situationnelle forte celui-ci est traité avec déférence par l'**E** (*vă sugerez, ați fi dispusă, contez pe dumneavoastră*, etc.). En (20) les rôles institutionnalisés ont changé en faveur de l'**E**, mais il n'y a pas d'inégalité concernant les rôles situationnels, de sorte que le **D/A** est traité avec une politesse normale. En (21), le rôle situationnel bas fait augmenter la distance qui existe déjà entre les rôles institutionnalisés publics respectifs, au point que l'**E** peut se permettre de refuser d'une façon tranchante toute collaboration avec son interlocutrice (*nu vreau să mă implic*), et d'employer les verbes à la 2^e personne du singulier (*ai* et l'impératif *întreabă*) ainsi qu'un pronom de la politesse moyenne (*dumneata*).

Les quelques cas de figure que nous avons illustrés ici (sous 1-7) (dans l'intention de démontrer la grande variété des situations possibles, ainsi que le caractère souvent peu stable des rapports de places) sont bien

loin de recouvrir toutes les manifestations effectives, infiniment plus diversifiées, qu'offre de nos jours l'activité communicative réelle.

6.4.3. Aux deux catégories de rôles déjà mentionnées (rôles institutionnalisés et rôles situationnels) il faudrait peut-être ajouter une troisième, qui est de nature strictement psychologique. Ces *rôles psychologiques* sont plutôt des dispositions psychiques que l'E manifeste à l'intérieur de l'événement communicatif (à l'égard des référents et/ou du D/R). En général ces rôles ne sont pas nécessairement assumés en couple. Eric Berne (1964; 1967; 1975; cf. Dinu 2000, 327) a isolé trois types de rôles psychologiques (qu'il appelle *ego-états*): a) la disposition psychique équilibrée, logique, qui envisage avec maturité la situation – désignée symboliquement comme étant le rôle d'*adulte*; b) la disposition autoritaire, qui souhaite tout contrôler et imposer son point de vue – nommée symboliquement le rôle de *parent*; c) la disposition immature (symboliquement appelée *enfant*), présentant à son tour deux hypostases: α) une qui est soumise, obéissante; β) une autre révoltée, non raisonnable, capricieuse. Ces trois personnalités différentes coexistent en chacun de nous et chacun de ces rôles peut être matérialisé selon les circonstances.

Réenvisageant, de ce point de vue, quelques-uns des événements communicatifs déjà cités ci-dessus, nous pourrions affirmer, par exemple, que: le D/A - employée des impôts de l'événement communicatif 4 mentionné sous 6.4.2. se trouve dans la disposition psychique du parent dominateur mais bienveillant, tout comme l'E - animateur de TV des dialogues 2 et 3 cités sous 6.4.2., alors que le D/A - inspectrice des impôts de l'événement communicatif 5 présenté sous 6.4.2. fait preuve de l'état du parent tyrannique; l'E – professeur et le D/A - physicienne des interactions 19-21 mentionnées sous 6.4.2. communiquent ayant adopté l'ego-état d'adulte; le D/A – parent d'enfant qui monte sur la scène - de l'exemple 3 sous 6.4.2. - se trouve dans la disposition psychique de l'enfant soumis, etc.

Voici encore deux exemples d'événements communicatifs médiatisés en Roumanie (par la TV et, respectivement, par la radio) dans lesquels l'E joue le rôle situationnel de questionneur, doublé par l'ego-état de « parent »:

- (22) E (= journaliste, invité à l'antenne dans un talk-show politique, s'adresse au D/A sur le ton qu'on emploie pour réprimander un enfant récalcitrant):
Domnu' Băsescu, dumneavoastră v-ați consultat cu partidu' când

ați făcut această declarație? V-ați gândit la consecințe? Nu v-ați imaginat ce valuri o să stârniți? V-ați gândit ce o să declanșați?

D/A (= le ministre démissionnaire Traian Băsescu, invité lui aussi à l'antenne): *Cum vă permiteți să-mi vorbiți așa. Dacă m-am consultat sau nu cu partidu' este problema mea.*

E: *Sunt jurnalist. N-am dreptu' să vă pun o întrebare?*

D/A: *Aveți dreptu' și eu trebuie să vă răspund. Da' nu cu această intonație.*

(Antena 1, *Milionarii de la miezul nopții*, le 13 février, 1998)

On constate que dans cette C bilatérale médiatisée le D/A reconnaît et accepte les attributs du rôle institutionnalisé (- journaliste) de l'E, attributs qui placent le rôle situationnel de celui-ci en position forte (*Aveți dreptu' și eu trebuie să vă...*), mais, en même temps, le D/A repousse l'autorité agressive du rôle psychologique de parent assumé par l'E.

(23) **E** (=animatrice de radio; elle présente avec son collègue une émission musicale qui inclut une rubrique interactive, notamment un concours-questionnaire adressé aux auditeurs; pendant qu'elle attend les réponses à ce concours elle s'adresse au D₀ collectif adoptant le rôle psychologique de parent bienveillant): *Ha :ideți. [√] Nu se poate să nu știți. [√] Ei, chiar așa! Nu sună nici un telefon? [√] Păi să ne gândim împreună: Cine [♫] ar putea fi compozitorul [√] care a scris această buca:tă mimunată pentru oboi [♫] și a transpus-o apoi pentru nai? [√] Ha[♫]ideți! [√] Mai gândiți-vă! Noi mai așteptăm [♫]*¹.

(România Muzical, *Dimineți de week-end*, le 9 mars, 2002).

L'intonation condescendante et « chantante », très riche en inflexions, les éléments conatifs à fonction injonctive (*haideți, gândiți-vă*), les éléments phatiques en variante familière (*ei; păi*), les commentaires encourageants qui accompagnent les questions posées (*Nu se poate să nu știți*), etc. sont autant de marqueurs du rôle psychologique de parent bienveillant adopté par l'E, rôle qui renforce la position avantageuse de celui-ci (l'avantage étant dû à la profession d'animateur et à son rôle situationnel de questionneur dans cette C médiatisée interactive).

Il convient de souligner que dans bien des événements communicatifs dans lesquels un des communicateurs adopte l'ego-état de parent l'autre refuse d'assumer le rôle psychologique d'enfant et de se soumettre à l'autorité « parentale » de son partenaire, tel que l'atteste par exemple le dialogue de 22 ci-dessus, ainsi que l'événement communicatif

¹ Pour les symboles employés cf. *supra*, p. 9.

suivant (enregistré dans la salle des professeurs d'une Faculté de Bucarest - mars 2001):

(24) **E** (= professeur de linguistique – 50 ans, s'adresse à un de ses collègues – 35 ans, professeur de littérature): *Domnu' Trandafirescu, aş avea o întrebare-rugămintă pentru dumneavoastră. Pentru că ar trebui să plec la un congres de lingvistică în Germania, ați putea să țineți dumneavoastră cursul de literatură de două ori pe săptămână, adică și în orele mele, iar peste două săptămâni să țin eu două cursuri? M-am uitat în orar și am văzut că sunteți liber în spațiul respectiv.*

D/A (= professeur de littérature au même département de la faculté; il répond sur un ton dur et condescendant): *Nu. Doamnă dragă, nu-mi place asta. Eu nu schimb. O să văd totuși ce pot face pentru dumneavoastră.*

E (vexée non par le refus, mais par l'attitude rude et condescendante de son collègue): *Nu trebuie să faceți nimic pentru mine. O să mă descurc altfel. Mulțumesc.* (Elle sort de la salle des professeurs.)

Les rôles institutionnalisés des deux interlocuteurs sont égaux (bien que le **D/A** soit d'une quinzaine d'années plus jeune). Étant donné toutefois que l'**E** sollicite l'aide du **D/A**, il se place en position situationnelle faible. Cela ne l'oblige pas pour autant à accepter le rôle psychologique d'enfant (récalcitrant) dans lequel veut l'installer le **D/A** qui, lui, avait assumé l'ego-état de parent (*dragă et O să văd ce pot...*). L'**E** refuse donc ce rôle corrélatif (*Nu trebuie să faceți nimic...*).

Il y a toutefois des situations où le rôle psychologique corrélatif d'enfant est assumé ou bien par commodité (comme dans l'exemple 25 ci-dessous) ou bien par niaiserie (comme dans 26 – exemple tiré d'un scénario de film), ou bien, parfois, par modestie ou délicatesse d'esprit.

(25) **E** (= Julien Lepers, animateur du jeu télévisé *Questions pour un champion*, s'adressant à un candidat à l'antenne): *Vous êtes facteur?*

D/A (= candidat, employé à la poste): *Voilà.*

E: *Vous vous levez à quelle heure? À six heures et demie?*

D/A: *Voilà.*

E: *Ensuite vous faites quoi, le tri?*

D/A: *Voilà.*

E: *Et ensuite c'est la distribution?*

D/A: *Voilà.*

E: *Vous habitez pas loin d'Ardèche?*

D/A: *Voilà.*

(TV5, le 15 avril 2002)

Tel un parent dominateur, l'animateur ne se contente pas de poser la question, mais il offre chaque fois aussi la réponse. Cela ne semble pas pour autant déranger le D/A, qui, commodément installé dans l'ego-état d'enfant, ne fait qu'approuver d'une façon stéréotypée (*voilà* = "oui") la réponse qui lui est proposée.

(26) E (= Astérix, le héros du film *Astérix et Obélix*, s'adressant à son ami Obélix et répétant avec lui le « rôle » que celui-ci doit jouer dans le camp des Romains):

Qui es-tu?

D/A (= le Gaulois Obélix, qui, sous le nom d'Obélus, doit se faire passer pour soldat romain afin d'introduire Astérix dans le camp romain): *Je suis Obélus – soldat romain.*

E: *Et qui suis-je?*

D/A: *Tu es Astérix, mon meilleur ami.*

E: *Non, [/] non, [/]non [//]. Je suis un traître gaulois et tu dois me livrer.*

D/A: *Livrer son meilleur ami?*

E: *À qui dois-tu me livrer?*

D/A: *À qui je dois te livrer?*

E: *À César! Abruti!*

D/A: *À César Abruti? Qui c'est César Abruti? C'est un parent de César Jules?*

E: *César c'est César. Abruti c'est toi.*

D/A: *Mais je croyais que j'étais Obélus.*

(Transcrit d'après le film *Astérix et Obélix*)

Pour les auteurs du scénario, la simplicité d'esprit d'Obélix s'est avérée suffisante pour justifier la confiance enfantine du personnage dans les paroles d'Astérix, son obéissance, en tant qu'*enfant soumis* (qui accepte, sans discuter, toutes les suggestions) à l'autorité de son intelligent ami. Celui-ci, évidemment, ne peut assumer que l'ego-état de parent.

Un décalage a été aussi relevé entre la disposition psychique réelle du sujet communicant et le rôle psychologique qu'il peut décider de jouer, comme dans l'exemple suivant (enregistré dans un petit magasin de charcuterie, à Bucarest, en mai, 1998):

(27) E (=vendeuse, 35 ans, s'adressant au D/A): *Ce-ați dori?*

D/A (=cliente, statut socioculturel moyen, 35 ans): *Niște meze:l, da' mu prea știu ce. Mă las pe seama dumnea[♫]voastră. Că știți oricum*

mai bine. Vă pricepeți [♪]foarte bine, că sunteți de meserie. Eu nu prea mă pricep. Nu știu să aleg o bucată bună.

E: *Stați că vă aduc ceva foarte bun, care precis o să vă placă.* (Elle disparaît et revient de l'arrière-boutique avec un morceau de jambon d'une qualité excellente qu'elle avait mis de côté.)

À la différence des événements communicatifs où la disposition psychique d'*enfant obéissant* une fois assumée a été sincère de la part du **D/A** (même si le rôle situationnel lui a été imposé par l'**E**), dans l'exemple ci-dessus la cliente décide hypocritement de jouer le rôle de l'enfant soumis, en se dévalorisant délibérément, afin de tirer des avantages de la situation (ce but ayant d'ailleurs été pleinement atteint).

6.5. La face

En communiquant, chaque **E** impose à ses **D/R** une image de soi-même qui n'est autre que sa *face* ou plus précisément sa *face extérieure*, appelée *face positive*.

Le sociologue américain E. Goffman (1974) a été le premier à opérer, en étudiant des questions qui concernent la **C**, avec la notion globale de *face*. Il a désigné par celle-ci « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers sa ligne d'action » (Goffman 1974, p. 9). À sa suite, les linguistes reconnaissent qu'en assumant les différents rôles (ici mentionnés), le sujet communicant « met en jeu » (Vion 1992, p. 35) sa propre face. Si le comportement communicatif de celui-ci ne correspond pas aux exigences de la norme sociolinguistique et si en plus il transgresse les règles de la bienséance, en communiquant il « perd sa face ».

Une approche plus nuancée du concept de *face* a été proposée ultérieurement par P. Brown et S. Levinson (1978) en relation justement avec la notion de politesse. Conformément à cette approche, raffinée ensuite par d'autres linguistes (cf., par exemple, Kerbrat-Orecchioni 1986, p. 231 et suiv.; 1990; 1992; Vion 1992, p. 39 et suiv.; etc.), chaque communicateur dispose de deux faces: une *face positive* (ou extérieure, qui correspond à la définition donnée par E. Goffman à la notion de *face*) et une autre *négative*¹ ("intérieure", qui représente le territoire intime du sujet communicant). Lors d'une interaction verbale, il y a par conséquent

¹ L'épithète *négative* ne comporte ici aucune nuance péjorative.

au moins quatre faces qui peuvent intervenir, voire interagir : les deux faces de l'**E** et les deux faces du **D/R** (si, évidemment, il n'y a qu'un seul **D/R**). (À celles-ci on peut ajouter, le cas échéant, les deux faces d'un délocuté coprésent – voire absent - du contexte situationnel de la **C**.)

Du point de vue du concept de *face*, les attitudes qui peuvent être adoptées au cours de l'activité communicative sont très variées. Elles concernent en premier lieu les communicateurs en tant qu'**E**¹, et ensuite les communicateurs en tant que **D/R(A)** ; parfois ces attitudes visent même le délocuté coprésent. Nous en mentionnerons quelques-unes :

1) Attitudes de l'**E**

a) Concernant sa propre face

- L'**E** met en valeur (avec ostentation), de façon explicite ou implicite, sa face positive – faisant preuve, le plus souvent, de ce qu'on appelle couramment “manque de modestie”. (Beaucoup des événements communicatifs déjà cités ci-dessus illustrent ce type de comportement ; cf. par exemple dans 4 sous 6.4.)

- L'**E** peut noircir intentionnellement son image extérieure, sa face positive, s'auto-dévalorisant, pour différentes raisons ou à différents desseins (cf. ci-dessus, le comportement de la cliente de l'exemple 27 sous 6.4.3.).

- L'**E** expose sa face négative en contexte formel de **C**, devant des **D/R** inconnus, leur révélant des choses strictement personnelles, voire intimes (cf., par exemple, dans l'exemple 1 sous 5.2., le chanteur qui, stimulé par l'alcool, fait des confidences publiques). Nous avons pu constater (cf. Ciolac 1997; 1998) que ce genre de comportement dépend des paramètres extralinguistiques de l'**E**, en premier lieu des traits *origine sociale, âge et sexe*: il caractérise plutôt les **E** à statut socioculturel peu élevé, et en premier lieu les locuteurs en bas âge (surtout de sexe féminin) issus de familles appartenant aux catégories sociales défavorisées. Dans l'exemple ci-dessous un élève de 13 ans avoue (lors d'une interview formelle à l'école), à l'« inspectrice-chercheur » (qu'il

¹ Il s'agit évidemment aussi de l'**A**, dans les situations où il représente un **E** qui a l'initiative de la réplique (c'est-à-dire quand son tour de parole ne constitue pas la réponse à une attaque, à une flatterie, etc. de la part de l'**E**); cf. ci après l'exemple 2, ainsi que d'autres exemples déjà mentionnés (*supra*) dans cet ouvrage.

voit pour la première fois) des faits personnels concernant sa vie en famille:

- (1) **E** (= élève issu d'une famille d'ouvriers de Bucarest): [...] *Tata venea beat acasă, deoarece nu lucra, și mama venea obosită de la servici și [tata] ne lua la bătaie. Și seara aducea femeii în casă și [...]*
(cf. Ciolac 1997, p. 105)

La tendance à exposer sa face négative devant des interlocuteurs peu connus (qui sont presque des étrangers), est visible parfois en contexte semi-formel de **C** aussi chez des **E** (en général de sexe féminin) de condition sociale moyenne (voire chez des **E** à statut socioculturel haut), qui, poussés par un besoin de se confier, trouvent plus commode et moins engageant de le faire avec des « outsiders » (le plus souvent du même sexe) (v. aussi Goffman 1987). Personnellement, il nous est arrivé souvent d'être prise pour confidente par des personnes avec lesquelles nous n'avions (avant et après l'événement communicatif en question) que des relations transactionnelles (par des secrétaires de faculté ou de maisons d'édition, par des femmes médecins, etc.). Toutefois, il faut reconnaître que les **E** qui exposent de cette façon leur face négative sont souvent conscients du « peu d'opportunité » de leur démarche; c'est ce qui explique le fait que bien des événements communicatifs de cette nature dans lesquels nous étions le **D/R** se sont achevés par des phrases du type: *Vă mulțumesc că m-ați ascultat.*

- L'**E** exhibe sa face négative dans l'intention précise de valoriser sa face positive, comme dans l'exemple suivant, tiré d'un reportage: la personne interviewée avoue aux téléspectateurs quel genre de sous-vêtements elle achète, dans l'intention de se faire passer pour « une vraie dame ».

- (2) **E** (= reporter de TV, s'adressant au **D/A** dans un des rayons du magasin "Marks et Spencer", à Paris): *Vous achetez souvent ici?*

D/A (= cliente du magasin; environ 45 ans, de condition sociale moyenne):
Oui, oui. Je viens souvent.

E: *Qu'est-ce qui vous attire?*

D/A: *Par exemple, ces dessous unis (elle les montre au reporter). Une vraie dame achète toujours des dessous unis. [Inférence: moi je suis une vraie dame, puisque, comme je viens de vous le dire, j'achète des dessous unis.]*

(M6, *Le six minutes*, décembre 2001)

b) Attitudes envers la face du **D/R**

- L'**E** attaque la face positive de son **D/R**. Si l'attaque se produit en contexte (très) formel de **C**, et/ou si elle est médiatisée, la dévalorisation

devient encore plus blessante et dangereuse pour le **D/R** attaqué (pouvant aller jusqu'à détruire la carrière, voire la vie de celui-ci). L'attaque peut être réalisée par le contenu du **M** et/ou par la forme du **totexte**. Par exemple:

- (3) **E** (= homme politique, membre du Front National, s'adressant, au cours d'un débat télévisé, à un confrère membre du PS): [...] *Vous posez des questions fausses et vous donnez des réponses démentes.*

(La 5, mai 1998)

- (4) **E** (= le compositeur-chanteur Serge Gainsbourg, invité dans une émission culturelle en direct par l'animateur Bernard Pivot; il s'adresse à un autre invité; ses paroles sont prononcées sur un ton blessant et accompagnées d'un geste menaçant): *Tais-toi, connard!*

(TF1- fragment retransmis sur M6, *Les moments de vérité*, le 6 avril 1999)

- L'**E** attaque parfois la face positive d'un **D/R₁** afin, d'une part, de mettre en évidence sa propre face positive, et, d'autre part, d'attaquer indirectement (par l'intermédiaire des paroles adressées au **D/R₁**) la face positive d'un **D/R₂**. Dans l'événement communicatif suivant, par exemple, l'**E** devient agressif verbalement (par les mots employés et par l'intonation) dans l'intention de prouver au **D/A₁** (et au **D₀** = les candidats coprésents) sa supériorité sur **D/A₂**.

- (5) **E** (= sous-officier de la police routière, 35 ans; il surveille, dans une salle à Bucarest, les candidats qui passent l'examen écrit pour l'obtention du permis de conduire; il commence par donner des indications aux candidats qui se trouvent dans la salle): *Complec_utați decăt la dreapta foii. Așa. Toți a înțeles?*

D/A₁ (= une candidate; intellectuelle – 40 ans; ayant fait par mégarde une petite faute, elle s'adresse à un autre policier, d'un grade inférieur, présent lui aussi dans la salle): *Nu vă supărați, aici mi-a scăpat pixul și la stânga chestionarului. Pot să continuu sau să iau o altă foaie?*

D/A₂ (= sous-officier d'un grade inférieur à l'**E**, 25 ans): *Nu face nimic, continuați. E greșeală mino_{lă}.*

E: *Doamna de colo, toți a înțeles! Eu am spus că decăt la dreapta. [/] N-aveți urechi? [/] Sau nu înțelegeți? [//] Dumneavoaștă să ascuți decăt dă mine! [//] Ce am spus io aia faceți! Nu ce zice alții mai inferiori. [//] Ia dă foaia aia încoace! V-am văzut io că ai copiat, și alții nu vede.* (Il s'approche et emporte la feuille de la candidate.)

D/A₁ (se défend le mieux qu'elle peut): *N-am copiat. Nici n-aveam după ce. [...]*

(Bucarest, le 20 novembre 1996)

Il est à remarquer dans les interventions de l'E: la présence des éléments dialectaux en contexte formel (*am spus dăcât, dă* – prép., des formes verbales à la troisième personne du singulier au lieu du pluriel – *alții nu vede*, etc.), des éléments familiers (*io, aia*), ainsi que les fautes de langue qui révèlent l'inculture du personnage (*complecțați, mai inferiori, dumneavoastă*, etc.). À cela s'ajoutent les questions et l'intonation impolies, blessantes pour le **D/A₁**, qui, à côté du vouvoiement¹ (*dumneavoastă /să ascuți, v-am văzut/ ai copiat*) et du tutoiement (accompagné d'une interjection à valeur injonctive) (*Ja dă...*), tout en marquant la place forte de l'E, servent à celui-ci à exhiber sa face positive. De plus, tous les actes de langage que l'E accomplit dans son deuxième tour de parole et les formes à peine allusives destinées au **D/A₂** (*alții...*) sont censés sanctionner publiquement (devant le **D₀**) l'intervention de son collègue (dont l'attitude avait été favorable au **D/A₁**).

- L'E "exhibe" la face positive de son **D/R**, lui adressant des compliments exagérés et/ou embarrassants. Par cette flatterie l'E désire, en général, obtenir des avantages de la part de son **D/R**. Celui-ci arrive à être placé dans une situation gênante, même si les louanges dont il est comblé lui sont adressées de façon indirecte, comme dans l'exemple suivant, où l'E recourt à l'énallage de personne (la 3^e personne de politesse *dumneaei* acquiert la valeur d'une 2^e personne - « vous »):

(6) E (= étudiante en quatrième année, plus âgée que ses camarades – quelque 40 ans, de catégorie sociale moyenne; elle s'adresse au professeur Monica Marcu dans le couloir de la faculté, à Bucarest): *I-am spus mamei, doamna profesoară Marcu este o drăguță și o scumpă. Numai dumneaei știe să ne explice ca să înțelegem totul. Are răbdare cu noi. Și e așa de inteligentă!*

- L'E se permet de pénétrer dans le territoire intime du **D/R**. Les principaux facteurs extralinguistiques qui influencent ce type de comportement « indelicat » sont: certains traits psychologiques de l'E, son statut socioculturel bas et, souvent, son origine ethnique (car les « frontières » qui délimitent la face négative de l'individu sont, en général,

¹ Le terme *vouvoiement* a été proposé par C. Kerbret-Orecchioni (1990) pour désigner l'emploi alternatif et aléatoire des formes d'adresse à la 2^e personne du singulier et à la 2^e personne du pluriel.

variables en fonction de la société envisagée). C'est le totexpte dans son ensemble qui doit être pris en considération, car l'envahissement du territoire personnel du D/R peut être uniquement de nature verbale (étant réalisé par des questions, des commentaires, etc.), mais il peut être aussi de nature non verbale, représenté par des gestes trop familiers (caresses, embrassements, bisous, etc.) qui accompagnent (ou remplacent le texte verbal), par une distance spatiale inconvenablement gérée par l'E (notamment une distance trop petite, ce qui oblige le D/R de reculer pendant l'interaction)¹, etc. Nous nous limiterons à donner ici deux exemples strictement verbaux d'incursion (par des questions indiscretés) dans le territoire personnel, respectivement, intime du D/R.

(7) E (= l'époux d'une femme qui se fait soigner une dent dans le cabinet d'une dentiste, à Bucarest; il a une quarantaine d'années, il est ingénieur, mais il est d'extraction sociale basse; il discute avec la femme médecin pendant que celle-ci s'occupe de sa patiente): *Aveți un tip nou de aparat.*

D/A (= femme médecin, 45 ans): *Da, e ultimul tip de pe piață.*

E: *Nu vă întreb cât a costat.*

D/A (ayant compris que la négation de l'acte de langage est en réalité une question indirecte, elle répond à contre cœur): *Câteva mii de dolari.*

E: *Și nu vă întreb dacă v-ați recuperat banii.*

D/A (répond visiblement agacée par la nouvelle question indirecte): *Cred că da. Suntem trei medici la un aparat.*

E: *Și vă mai rămâne și un beneficiu?*

D/A (exaspérée par cette incursion dans sa vie privée, elle clôt brusquement la discussion): *Bine-nțeles.* (S'adressant à sa patiente): *Când vă mai aștept?*

(8) E (= animatrice de TV sur M6; quelque 45 ans, s'adresse au cours d'une interview à son D/A – une jeune femme, journaliste à un journal catholique): *[...] Vous êtes une catholique pratiquante. Vous n'avez pas eu de relations extraconjugales?*

(M6, Zone interdite, octobre 2000)

¹ E.T. Hall (1971) a introduit la notion de *proxémie* en relation avec les problèmes qui concernent la distance spatiale convenable entre communicateurs. En ce qui concerne l'idée de territoire intime (donc de face négative), v. aussi E.T. Hall et M. R. Hall (1990, 62): « Chacun de nous vit dans une sorte de "bulle" invisible ou plus exactement dans une série de "bulles" dont l'accès est interdit [...]. Le volume de la "bulle" peut varier en fonction de la personne, de son humeur, du moment de ses relations avec l'Autre, et, bien entendu, elle varie aussi en fonction de la culture locale. Une intrusion dans cette "bulle" [...] est vivement ressentie et provoque hostilité et agressivité ».

Quelques remarques s'imposent toutefois:

a) Il faut d'abord reconnaître que certaines interactions verbales d'un type spécial, institutionnalisées, ont justement pour but l'invasion du territoire privé de l'autre (l'accès à sa face négative). Il s'agit notamment: des interrogatoires (menés par des juges d'instruction, par des policiers et par d'autres types d'enquêteurs), des consultations entreprises par des psychanalystes ou des psychiatres, de certaines interviews d'embauche, etc.

b) D'autre part, il convient de préciser que certains E peuvent vouloir profiter de leur rôle institutionnalisé haut et/ou de leur position forte dans un événement communicatif afin d'obtenir des renseignements concernant la face négative de leur D/A. C'est le cas des adultes qui, par leurs questions indiscretes, peuvent forcer un enfant à donner des informations sur sa vie, sur sa famille, etc.; c'est le cas aussi d'un chef qui peut obliger un subalterne de dévoiler des faits très personnels, etc.

c) Être "capable" d'attaquer la face de l'autre est souvent une qualité requise chez les journalistes de la presse orale et écrite de certains pays.

c) Attitudes de l'E envers la face du délocuté

- Si l'attitude verbale de l'E envers un délocuté *absent* du contexte situationnel est défavorable, le D/R assiste à une attaque de la face du délocuté, attaque qui peut prendre des formes très variées, allant de la simple "médisance" à une attitude extrêmement discourtoise envers la personne en question. Un tel comportement est évidemment déplacé, surtout s'il s'agit de la dénigration d'un collègue en contexte formel de C (comme dans les exemples suivants), et si, en plus, cette dénigration est accompagnée de paroles outrageuses:

(9) E (= professeur de physique dans un lycée de Bucarest, 45 ans; il s'adresse aux élèves de la terminale, pendant le cours, attaquant la face du professeur de chimie): [...] *Să fac și eu ca madam Chiru să vorbesc bălmăjit de nu-nțelege nimeni.*

(10) E (= professeur d'histoire au lycée français « Anna de Noailles » de Bucarest, 30 ans; il s'adresse à ses élèves, au début du cours d'histoire, attaquant la face du professeur d'informatique): *Cette grosse larve de monsieur Boidin a encore occupé mon cabinet d'histoire.*

(11) E (= Philippe Séguin – homme politique français, s'adressant à un animateur de TV, en direct; il attaque la face de l'un de ses adversaires politiques - Lionel Jospin): *Monsieur Jospin, ses conseils, qu'il se les tienne. Il n'a pas*

de leçons à nous donner. Ce n'est pas nous qui avons gagné grâce aux voix du Front National.

(M6, *Le six minutes*, décembre 2000)

Attaquer la face du délocuté absent est devenu, par ailleurs, une pratique courante dans le monde politique actuel, pratique presque "obligatoire" lors d'une campagne électorale, par exemple.

- L'E peut attaquer la face d'un délocuté *coprésent*, son attitude étant alors profondément outrageuse. Le délocuté coprésent est en réalité le véritable D/R du M. L'excluant, par son comportement, du rôle d'allocutaire, l'E le traite comme une non-personne (comme s'il était un objet coprésent). C. Kerbrat-Orecchioni (1992, p. 46) considère que dans ce type de situation il s'agit effectivement d'une « troisième personne d'impolitesse ». L'attaque est particulièrement blessante pour le délocuté si elle se produit dans une situation (très) formelle et fortement ritualisée, même si elle est lancée sous forme de répliques prononcées à mi-voix par l'E à l'adresse d'un D/R "en titre" (ou bien sous la forme d'un soi-disant aparté), comme dans l'exemple suivant enregistré lors d'une soutenance de thèse de doctorat dans un institut de l'Académie Roumaine:

(12) E (= académicien, environ 75 ans: pendant que la candidate expose le résumé de sa thèse, il s'adresse à un autre membre de la commission, assis à côté de lui, après avoir regardé les personnes présentes dans la salle; l'E parle à mi-voix, mais suffisamment fort pour que tous puissent l'entendre: ses délocutés sont deux linguistes roumains bien connus): *Dragă, ce a îmbătrânit Floarea Anteu. Întotdeauna a fost urâtă. [√] Uite-o și pe Liana Dincă. E vulgară și tripește și sufletește.* (Bucarest, mai 1982)

- L'E peut élogier exagérément un délocuté coprésent, créant par là une situation embarrassante pour celui dont la face est ainsi exposée.

2) Attitudes du D/R(A)

Les réactions verbales du D/A peuvent, évidemment, concerner la face de l'E, celle du délocuté, mais aussi sa propre face. (Dans ce dernier cas, par exemple, il peut rejeter les louanges trop embarrassantes, ou bien se défendre devant une attaque contre sa face positive, devant une incursion dans son territoire intime, etc.) Il n'est pas rare toutefois que la réaction verbale et le comportement général du D/A soient exagérés par rapport à la réplique déclenchatrice de l'E. Dans ces cas, le D/A essaie, le

plus souvent, de cacher certains faits appartenant plutôt à sa face négative, comme dans l'exemple suivant, où le candidat tâche de masquer son non-savoir:

(13) **E** (= professeur à l'Université de Bucarest, chargé de surveiller, au cours de l'épreuve écrite, les candidats à un examen de licence; - 45 ans; elle s'adresse à un candidat qui essaie de copier sur son voisin): *Încercați să treceți la marginea băncii, vă rog.*

D/A (= candidat - 30 ans, étudiant provenant d'une Université privée; répond après avoir bien décodée l'implicite de la réplique précédente): *Cum vă permiteți să mă faceți hoț!*

E: *Nu v-am numit așa. V-am spus doar să treceți la marginea băncii.*

D/A: *În cazul ăsta eu o să părăsesc sala.* (Tous les autres **R** présents dans l'amphithéâtre - **R**₀ - réagissent en riant.) *Nu suport ca la treizeci de ani să mă facă cineva hoț. Ați rămas tot ca pe vremea lui Ceaușescu.* (Nouveaux rires de la part de **R**₀.)

E: *Nu v-a spus nimeni să părăsiți sala. Vă rog să vă calmați și să lucrați mai departe.*

D/A: *Părăsesc sala și vă reclam la decanat.* (Il sort en claquant la porte.) (Bucarest, juin, 1996)

Dans son premier tour de parole, le **D/A** verbalise, d'une façon brutale, le sous-entendu contenu dans la réplique de l'**E**. De plus, il commence par adresser à l'**E** (devenu son **D/A**) un acte de langage (reproche) incompatible avec son rôle situationnel bas. L'incivilité du reproche direct du candidat (*Cum vă permiteți...*), contrastant avec la forme polie de la suggestion faite par l'**E**, représente une véritable attaque à la face positive de l'**E**. Celui-ci, à son tour, se défend en refusant d'assumer le sous-entendu de sa première réplique; il le fait d'abord d'une façon ambiguë, car *Nu v-am numit așa* peut signifier "Je n'ai pas employé le mot *hoț*, mais j'ai pensé que vous l'étiez" ou bien "Je n'ai pas employé le mot *hoț*, et je n'ai pas pensé non plus que vous l'étiez"; ensuite l'**E** rejette complètement le sous-entendu (*V-am spus doar să treceți...*). Sachant que privé de l'appui de son camarade-voisin il ne pourra rédiger son devoir, le **D/A** préfère sauver sa face d'abord par d'autres actes de langage agressifs (menace/ reproche / menace), non appropriés à son rôle communicatif bas, qui par leur incongruité provoquent le rire du **R**₀ - les autres étudiants de la salle, et finalement en quittant d'une façon bruyante (donc impolie) "le champ de bataille".

3) Attitudes du délocuté coprésent

Traité comme non-personne, le délocuté coprésent peut choisir entre deux attitudes opposées: a) faire semblant de ne pas avoir entendu ce qui a été communiqué à propos de lui; b) montrer qu'il a effectivement reçu le **M** qui le concernait. Dans ce dernier cas, si les contraintes rituelles situationnelles le lui permettent, le délocuté coprésent peut sortir de son rôle de participant non actif à la **C** et devenir un **R/A** qui défend sa face par des interventions verbales dont l'implicite, voire l'explicite (s'il détient un rôle suffisamment avantageux) est représenté par des phrases du type: *Comment osez-vous dire cela à propos de moi / à propos de ce que je fais?*, etc.

(14) **E** (= étudiante en première année; elle s'adresse à une camarade à l'intention du professeur, pendant que celui-ci entre dans l'amphithéâtre pour tenir son cours): *Vine! Iar ne-a mâncat din pauză.*

Délocuté (sa position situationnelle le lui permettant, le délocuté, devenu **A**, choisit de répondre à l'**E**): *Sigur că vine, că trebuie să-și țină cursu'. Nu v-am luat din pauză. E [zece] și trei minute.*

En réalité, la réplique de cet **E** visait un délocuté absent (le professeur, en train d'entrer dans la salle mais se trouvant encore dans le couloir, n'aurait pas dû l'entendre). Afin de sanctionner l'étudiante peu révérencieuse, le délocuté a choisi d'assumer le rôle d'**A** et de répondre méthodiquement à chacun des deux phrases qui le concernaient.

Toutefois, très souvent, le délocuté se laisse confiner dans le rôle de non-personne, surtout s'il se trouve en position désavantageuse dans la situation de **C** et/ou s'il fait partie d'un **R₀** (par exemple pendant une conférence, durant un cours magistral, etc.). Ainsi, dans l'événement communicatif 12 cité ci-dessus, si les linguistes visés par l'académicien avaient choisi de devenir des **A**, réagissant verbalement à l'outrage qui leur avait été adressé indirectement, non seulement la situation de **C** serait devenue conflictuelle, mais la face des délocutés en question aurait été encore plus atteinte pour avoir mal agi (ayant enfreint des règles de la **C** publique ritualisée, n'ayant pas respecté le caractère formel de la situation de **C**, etc.).

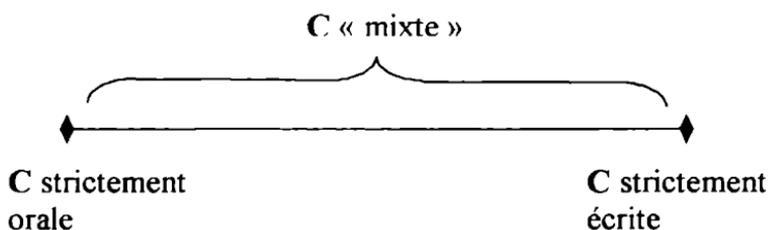
Conçue comme une activité à caractère inévitablement dialogique, la C est donc un processus très complexe. Nous avons essayé de convaincre que la perspective sociolinguistique peut permettre non seulement de cerner le phénomène dans sa globalité, mais aussi d'en relever et d'en expliquer certains aspects qui, bien qu'importants pour les relations interhumaines, intéressent moins (ou pas du tout) d'autres disciplines de la linguistique.

II. LA COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE

1. LA COMMUNICATION STRICTEMENT ORALE

1.1. Questions générales

En fonction du canal par lequel se fait la transmission du **M**, on distingue couramment une **C** orale et, respectivement, une **C** écrite (cf. *supra*, I., 3.2.). Toutefois, la réalité communicative est beaucoup plus complexe que ne le laisse entendre cette distinction peu nuancée, car entre les deux pôles, où se placent respectivement une *C strictement orale* (à l'extrême gauche) et une *C strictement écrite* (à l'extrémité droite), il y a un bon nombre de situations intermédiaires qui relèvent en proportions variables et de l'oral et de l'écrit (et que nous regrouperons dans une seule classe qui sera appelée ici - cf. *infra* 3. - *C verbale « mixte »*)



Une idée en quelque sorte semblable a été exprimée par Liliana Ionescu-Ruxândoiu (1995, p. 9, s.n.): « [...] oralul și scrisul nu pot fi reprezentate sub forma a două blocuri monolitice, situate la antipod unul față de celălalt, ci sub forma unei scale, de-a lungul căreia se ordonează, între extremitățile delimitate de varietăți tipic orale și tipic scrise, întreaga diversitate a varietăților comunicării verbale ».

Par conséquent, à notre avis, le seul choix de ce qu'on appelle couramment « le canal oral de **C** », celui qui établit le contact entre "l'appareil phonatoire de l'**E** et l'oreille du **R**" n'est pas suffisant pour

imprimer à une activité communicative un caractère de *stricte oralité*. Nous considérons que pour établir, sous cet aspect, la nature d'un processus de C il est absolument nécessaire de le décomposer en ses sous-constituants, qui sont notamment: la *conception* et l'*exécution* (élaboration) du M, la *transmission* effective, la *réception*. Si toutes ces opérations, qui représentent au fond des étapes du processus de C, sont du même type (ou bien toutes orales ou bien toutes écrites) il s'agit d'une C *typique* (orale / écrite). Autrement dit, afin que la C soit *strictement orale*, entre la façon de *concevoir* (et d'*élaborer*), celle d'*envoyer* et celle de *recevoir* le texte du M il doit y avoir un rapport de concordance, dans ce sens que toutes ces opérations doivent se caractériser, du point de vue du canal de C, par le trait [+oralité] (et ses attributs) et rien que par ce trait-là. Si cette concordance n'existe pas, la C sera un mélange (à différents degrés) entre l'oral et l'écrit (ce sera donc une des formes de la C « mixte »).

Par conséquent, nous appellerons C *verbale strictement* ou *typiquement orale* ou bien C *orale typique* (*canonique*) le processus de C dans lequel sont remplies toutes les conditions suivantes (et rien que celles-ci):

1) la réalisation du M est strictement orale, c'est-à-dire aussi bien la *conception* du texte par l'E (notamment dans la pensée de celui-ci) que l'*encodage* effectif du M se font *sans aucun recours à la graphie* (donc sans aucune préparation préalable) et même sans aucun recours à des opérations mentales (de planification ou d'élaboration) préalables;

2) l'expédition (l'émission) du M est orale et non médiate: l'E « *parle* » et le texte prononcé arrive directement à un D/A coprésent;

3) la réception du M se fait de façon non médiate, par la voie auriculaire du R: le R *entend* (ou bien *entend* et *écoute*) ce que dit l'E coprésent;

4) le D/R est un A *effectif* ou *potentiel* et non un R₀ (c'est-à-dire un R appartenant à un auditoire, qui n'a pas le droit à l'intervention spontanée).

Ces quelques conditions pourraient être considérées les traits définitoires de la C orale typique.

Conçue de cette façon, la C strictement orale est en réalité une C bilatérale face à face avec échange, non planifiée, spontanée, ayant surtout un caractère informel et semi-formel (ce qui n'exclut pas pour autant son apparition dans certains contextes formels de C). Souvent, à ce

type de C appartiennent aussi les événements communicatifs issus d'interactions verbales bilatérales informelles ou semi-formelles qui se déroulent en présence (directe ou différée par la médiatisation) d'un R_0 , si le fait d'avoir également un R_0 n'influence pas l'E et l'A en ce qui concerne l'absence de toute planification et de toute élaboration préalable du M (donc si le fait que les communicateurs sont « observés de l'extérieur » n'enlève rien au caractère improvisé de leurs interventions).

Parfois, *l'événement communicatif tout entier* constitue un texte improvisé sur place, au moment même de la C, relevant ainsi de la C orale typique. (C'est le cas de la conversation informelle ou courante et même de certaines discussions formelles non planifiées d'avance.)

Néanmoins, il arrive souvent que *seul un des communicateurs* se trouve en situation de stricte oralité. C'est le cas, par exemple de « l'interviewé » dans certaines situations d'entretien qui ont plutôt l'aspect d'une conversation (voir, par exemple, l'entretien d'enquête au cours des recherches dialectales ou sociolinguistiques, etc.). Dans les conversations de ce type, le dialogue peut se dérouler en présence ou en absence d'un R_0 ; il peut être médiatisé ou non. Durant ces événements communicatifs, à la différence de l'intervieweur, qui d'habitude prépare d'avance ses questions (ou ses interventions), l'interviewé est obligé, en général, de donner des réponses spontanées, sans aucune organisation préalable de ses idées, ses textes relevant ainsi de la C strictement orale.

Au cours de la de C orale typique, les communicateurs recourent au *code verbal oral*. Néanmoins (tel que nous avons essayé de le soutenir sous I, 3.2.), le code oral recouvre, à notre avis, toute C dont le M est sonorisé, c'est-à-dire *transmis* par voie orale (à partir de la bouche de l'E vers l'oreille du R), donc y compris les manifestations qui supposent planification et élaboration (constituant par là une C "*mixte*"). Par conséquent, si nous adoptons la terminologie de Claire Blanche-Benveniste (déjà citée *supra* I, 3.2.), à la C orale typique il devrait correspondre surtout « la langue de tous les jours » ou l'*oral spontané*, alors qu'aux autres manifestations orales (planifiées) il devrait correspondre l'*oral contraint* (v. aussi Sillam 1991, p. 39).

Voir aussi J. Peytard (1971, p. 9), qui souligne que le *français parlé* ne coïncide pas avec un *français relâché*. La C orale peut s'appuyer, certes, uniquement sur le français relâché, dans certains types de textes, mais, « pour ne tenir compte que du français parlé spontané (laissant de côté la lecture à haute voix et la récitation d'un texte écrit appris par cœur), il est certain qu'il faut distinguer soigneusement les niveaux de langue (langue parlée populaire, familière, soignée, très soignée) qui affectent tous les aspects de discours ».

Voir encore Vigneau-Rouayrenc (1991, p. 22, n.s.): « C'est à cause de la Norme, qui érige en modèle la langue de l'écrit, en faisant la seule langue, la langue de référence, qu'*oral* et *familier* ont pu être confondus ».

Dans la *C* orale typique, toutes les fonctions de la *C* peuvent être présentes, mais les fonctions expressive, conative et phatique y sont souvent le mieux représentées.

Entre les communicateurs, comme il a été déjà précisé, il s'établit des relations interlocutives qui s'appuient (cf. *supra* I., 6.3., 6.4.) sur les statuts socioculturels respectifs, sur les rapports de rôles et de places. De plus, l'*E* et le *D/A* partagent un bagage plus ou moins grand de connaissances communes, peuvent avoir ou non une histoire conversationnelle (commune), etc. Tous ces éléments actualisés sur le fond des traits définitoires ici mentionnés, contribuent à imprimer à la *C* orale typique une structure spécifique.

1.2. Principales caractéristiques de la communication strictement orale

Les traits qui seront mentionnés ci-dessous caractérisent la *C* typiquement orale. Néanmoins, tous ne sont pas spécifiques à ce type de *C*, car certains d'entre eux se retrouvent (en différentes proportions) dans d'autres manifestations communicatives qui présentent le trait [+oralité] (mais à côté du trait [+écrit]). (Pour les traits de la *C* orale v. aussi Vulpe 1980, p. 30-33 ; Miffre 1983 ; Ionescu-Ruxăndoiu 1995, p. 11-12 ; etc.) Entre la *C* orale typique et les manifestations orales atypiques les différences sont d'ordre qualitatif, mais aussi d'ordre quantitatif. (Par exemple, dans une discussion formelle planifiée, par rapport à une conversation informelle spontanée, quelques-uns des traits ci-dessous sont absents et d'autres sont représentés, mais plus ou moins faiblement.)

Par ailleurs, il faut préciser que certaines des caractéristiques suivantes (dont la présentation est loin d'être exhaustive) concernent en premier lieu l'*E*, d'autres visent surtout l'activité communicative du *R*, tandis que certaines autres portent plutôt sur la relation *E* - *D/R(A)*. À chaque fois, les traits envisagés ont des répercussions sur le *texte* du *M*.

1) Traits concernant l'activité de l'E

a) Absence de planification

Au cours de la matérialisation du M sous forme de texte, *la pensée et l'expression verbale de celle-ci sont pour l'E des activités presque simultanées*. Par conséquent, l'E effectue l'encodage du texte oral presque en même temps qu'il le conçoit mentalement (qu'il "le pense"). C'est pourquoi le locuteur, en tant qu'E-réalisateur (auteur) du texte (cf. I., 6.1.), ne réussit pas normalement à se détacher de "son produit", à le regarder dans son ensemble, à le structurer d'après un plan. Le texte strictement oral est un texte que le locuteur lui aussi "entend" pour la première fois, au fur et à mesure qu'il l'énonce (c'est-à-dire qu'il "l'envoie"). C'est pourquoi ce texte se caractérise par la présence massive de certains éléments qui, étant donné leur récurrence dans la C orale, ont été appelés (cf., dans la linguistique roumaine, Vulpe 1980, p. 30 et *passim*; Ciolac 1997; etc.) *faits d'oralité*. Leur nature est variée, allant de simples faits prosodiques jusqu'à des éléments syntaxiques complexes (tels les anacoluthes, les phrases répétées, les questions en écho, etc.).

α) L'absence de planification justifie l'occurrence, dans le texte oral, des *pauses*, des *hésitations*, des *répétitions*, des *fausses manœuvres d'encodage* (souvent corrigées par l'E), des *sons* (voyelles) ou des *mots d'appui* (les soi-disant *appuis du discours* – cf., par exemple, dans *Langue française* n° 89, 1991, *passim*), etc. qui impriment au texte oral en question un aspect dilué, décousu, à cohérence réduite, comme dans l'exemple suivant, issu d'une conversation informelle:

- (1) E (= lycéenne française, s'adressant dans la rue, à Bucarest, devant le lycée français « Anna de Noailles » à une amie, Française elle aussi): *Ben/...i[ls] sont arrivés// quoi/ ... hier/ quoi/... [r] hier [k] non/ j[e] veux dire mes parents/ qui sont partis...eu :h... sont [ε] on leur a donné... eu :h... [ε] ben... [k] i[ls] sont arrivés/ quoi//¹*

¹ Étant donné que dans la C orale la chaîne parlée n'est pas coupée par des points et des virgules mais par l'intonation, nous préférons employer dans les transcriptions de ce chapitre des barres (tout comme dans les volumes de textes dialectaux roumains): une barre signifie une petite pause accompagnée d'une intonation montante, deux barres indiquent une pause plus longue et une intonation descendante. Pour les autres symboles

Bien des fois, l'absence de planification reflète les méandres de la mémoire ou bien la capacité / l'incapacité de concentration de l'E, l'état de fatigue et/ou l'émotivité de celui-ci. Par exemple, le discours embarrassé d'un subalterne devant son chef pourrait se matérialiser linguistiquement dans un texte comme celui de l'exemple 2* ci-dessous, qui contient des pauses trahissant l'état psychologique, des hésitations, des appuis du discours, un élément censé orienter le décodage (*alors*) et même une incidente à valeur métacommunicative. Dans le texte 3 ci-dessous, l'E tâche de combler un trou de mémoire par des éléments sonores de différents types:

(2*) E (= employé, s'adressant, intimidé, à son chef): *C'était...eu :h [ε]... comment dirais-je/ une situation...n'est-ce pas/ inévitable/...euh [ε]...tout le monde...eu :h... n'est-ce pas/ peut se rendre malade// Alors...moi/ j'ai.... [r] j'ai été... eu :h...malade/ hier//*

(3) E (= intellectuel, invité aux *Actualités*): *Oui, au moment des pires moments de... [r] de... [r] de... [ε] [r] de ce festival/ ... [ε] quel est son nom?/ [r] festival de la musique/ il est [...]* (TV5, *Actualités*, septembre 2000)

En ce qui concerne *les éléments d'appui* (employés en variante standard / familière / populaire selon la nature formelle/ semi-formelle/ informelle de la C), ils sont peut-être les faits d'oralité les plus fréquents et les plus saillants dans les textes oraux. En général vidés de sens, leur rôle dans la C orale est multiple:

- très souvent ils permettent à l'E de "prendre une pause sonore" afin de pouvoir mieux formuler (ou reformuler) sa pensée, tout en signalant à son D/R qu'il est en train d'élaborer le texte du M (cf. dans l'exemple 3 ci-dessus); l'E peut s'en servir aussi pour masquer certains embarras psychologiques;¹

- par certains éléments d'appui l'E essaie d'aider le D/R dans son activité de décodage (lui donnant des indices pour s'orienter dans le flux sonore qui arrive à son oreille) (cf. *donc* dans le texte 7 ci-dessous);

employés dans la transcription cf. la liste des symboles présentée au début de cet ouvrage. Dans cet exemple, nous avons souligné les éléments d'appui.

¹ Se référant à ce que nous avons appelé ici *faits d'oralité*, C. Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 44) souligne elle aussi, entre autres, qu'ils « peuvent être [...] le symptôme de certaines difficultés d'ordre psychologique – malaise, embarras, position fautive, etc. »

- ils peuvent servir à l'E à contrôler le canal de la C (cumulant par là une valeur phatique - v. aussi sous I., 2.2.), et même à attirer en plus l'attention du D/A (ayant aussi une valeur conative (cf. sous I., 6.2.);

- quelques-uns de ces éléments d'appui (*quoi, voilà, etc.*) peuvent marquer tout simplement la fin de l'intervention communicative de l'E(A) (ayant donc la valeur d'un point final) (cf. dans les exemples 4, 5, 6 ci-dessous ; v. aussi d'autres exemples déjà cités).

Les éléments d'appui que nous avons rencontrés le plus fréquemment dans le corpus français dont nous disposons sont: *euh; bah, bien / ben* (fam.); *quoi; voilà; et; et tout; donc; etc.* (auxquels s'ajoutent *hein, n'est-ce pas, etc.* cumulant une valeur phatique et/ou conative).

En roumain, dans la C orale courante, les éléments d'appui sont, à notre avis, moins variés que dans la C orale française. Excepté la voyelle de soutien *ă* (parfois *â*), les éléments que nous avons rencontrés le plus fréquemment dans notre corpus sont *atunci, așa, deci, știi* (ce dernier cumulant aussi une valeur phatique/conative), etc.

Voici quelques exemples de textes issus d'une C strictement orale. Ils proviennent d'interviews du type conversation (transmises à la TV), dans lesquelles la réponse de l'interviewé est improvisée sur place. On constate qu'en général ni le caractère décousu du texte, ni le recours à la répétition, au phénomène d'hésitation, à la présence des appuis du discours ne dépend du degré d'instruction du locuteur. On pourrait toutefois signaler une relation entre le statut socioculturel bas de l'E (A) et/ou l'âge bas de celui-ci, d'une part, et l'emploi en variante non standard de certains éléments d'appui (voire une plus grande fréquence de ceux-ci) d'autre part.

(4) E (= reporter, s'adressant au D/A dans la rue, à Lourdes): *Vous venez souvent ici?/*

D/A (= une femme de 50 ans, instruite, en pèlerinage à Lourdes): *À chaque fois/ oui/ [r] oui/*

E: *Ce que vous voyez vous surprend?/*

D/A: *Oh non/ pas du tout/ non/ [r] non// on ne fait rien sans réfléchir/ quoi/ et... [ε] bon/ j'ai acheté quinze bérets/ n'est-ce pas/... et...bon/ nous y voilà/ quoi//* (M6, juillet 1999)

(5) E (= reporter, dans l'appartement du D/A): *Vous avez des difficultés à travailler ici?/*

D/A (= ouvrière gantière, 45 ans; chez elle dans la chambre-atelier): *Et bon/ben/ c'est pas évident// Mais faut s'y faire/ quoi//* (TV5, *Faut pas rêver*, juin, 2002)

(6) **E** (= jeune fille, étudiante en lettres, répondant dans la rue aux questions d'un reporter): *Ça m'aide/ quoi/ d'aider les élèves en difficulté/ quoi// Cette année i[ls] sont plus nombreux/ quoi//* (M6, juillet 2001)

(7) **E** (= chef d'une brigade de gendarmes du premier arrondissement de Paris; 40 ans; il répond dans la rue au reporter): *[...] I[l y] a ces deux gendarmes qui peuvent donc.../ annoncer donc...des forces opératives// et [r]...et... [r] et...i[l y] a donc [k] elles interviendront donc/ immédiatement // Et ben...voilà/ donc¹//* (TV5, *Actualités*, le 28 juin 2002)

(8) **E** (= jeune femme, professeur de lettres classiques dans un collège à Saint-Étienne; elle répond aux questions de l'animateur de TV): *Les élèves...ils partagent leur temps entre le ski/ et... puis...bah...les études//* (TV5, *Questions pour un champion*, le 2 juillet 2002)

(9) **E** (= jeune fille, racontant, très émue, au reporter, dans la rue, un incident armé qui s'était déroulé à Disneyland-Paris): *Ils sont sortis avec leur flingue/...et tout// Puis i[l]s ont tiré/ et tout/ les gens couraient/ et tout/ i[l]s ont menacé et tout/ et tout// Puis i[l]s ont tiré/ et tout//* (M6, *Le six minutes*, le 18 juin 2002)

Et tout, comme d'autres éléments d'appui qui se sont vidés de leur sens (cf. la note 1), a fini par fonctionner comme un véritable tic verbal pour cette locutrice.

β) L'absence de planification a aussi comme conséquence le fait que le texte oral se réalise par *accumulation*. L'**E** enchaîne les séquences sonores sans aucune organisation préalable, au fur et à mesure que les idées lui passent par l'esprit, ce qui explique la haute redondance du texte oral, la répétition de certaines idées, l'occurrence des pléonasmes, mais aussi le passage imprévu d'une idée à l'autre.

¹ Censé initialement orienter le décodage du **D/R** vers une conclusion à tirer, *donc* se présente à la fin de ce texte comme un élément d'appui complètement vidé de sens, une sorte de tic verbal de l'**E**.

Si de telles « divagations » sont normales dans une C strictement orale, elles sont moins (ou pas du tout) acceptables dans une situation de C formelle ritualisée. L'exemple suivant a été enregistré lors d'un colloque scientifique dans un institut de recherches de l'Académie Roumaine (Bucarest). Arrivé en retard, l'E prend la parole après la présentation d'un rapport par un des chercheurs, et passe brusquement, au cours de son intervention, du domaine scientifique au domaine courant en introduisant un sujet personnel ; ce type de sujet entraîne ensuite, en plein colloque, toute une série d'écarts par rapport au rituel de la situation de C formelle en question, car des R/A enchaînent sur ce problème que l'E a introduit d'une façon non appropriée.

(10) E (= jeune femme-chercheur) : *Aș vrea să-i sugerez doamnei Ionescu ... o problemă pe care dumneaei probabil că a menționat-o la început! Imi cer scuze pentru întârziere! dar eu știam că ședința va avea loc pe 10 iunie! Așa că nu am auzit începutul!*

D/A₁ (= directeur de l'institut, s'adressant à haute voix à un autre chercheur) : *Ai văzut/ ți-am spus să schimbi afișul!*

D/A₂ (= chercheur) : *Da' l-am schimbat/ de luni!*

D/A₃ (= un autre chercheur) : *Nici eu n-am știut că e astăzi!*

D/A₄ (= un autre chercheur) : *Cum/ păi e anunțat la avizier!*

E : *Mă rog: nu asta am vrut să spun! Am vrut să subliniez că am întârziat și am pierdut începutul! [...]*

γ) L'encodage oral étant linéaire, l'E ne peut qu'ajouter des éléments nouveaux à la séquence précédente, sans avoir aucune possibilité d'effacer ce qu'il a déjà dit. Et cela d'autant plus que dans la C strictement orale l'encodage du M par l'E et son décodage par le (D)/R sont des opérations presque simultanées. C'est pourquoi l'(auto) correction ne peut se faire que par adjonction de la séquence correcte (donc par accumulation) et non pas par substitution, l'E ne pouvant plus revenir sur son texte pour le changer¹. Parfois cette autocorrection, qui peut porter sur toute une idée ou sur un seul élément linguistique, est faite spontanément et même verbalisée par l'E (cf. les exemples 11* et 12 ci-dessous), mais dans bien des cas aussi elle peut être imposée par l'attitude (verbale et/ou non verbale – par le soi-disant « feed-back » du D/R – comme dans l'exemple 13 ci-dessous).

¹ Pour différents types d'autocorrection cf. Ciolac 1997, p. 110-112. Claire Blanche-Benveniste (1991, p. 61 et suiv.) propose pour ce type de correction l'explication suivante : dans la C orale spontanée, le locuteur opère, au moment de l'encodage, un travail sur deux axes : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. « Une partie considérable du temps de parole est consacrée aux commentaires sur ce travail de composition en deux axes. Le locuteur commente ses choix, par exemple en récusant par "non" l'un des choix qu'il a faits sur l'axe paradigmatique [...] ».

(11*) E: *Je vous parlais de cet héros [k] pardon/ de ce héros/ qui [...]*

(12) E (= jeune chanteur, invité dans une émission de divertissement, s'adressant à l'animateur) : *Il viendra demain... [k] non/ je me trompe// après-demain//* (M6, *Graines de stars*, août 2001)

(13) E (= animateur de TV sur TF1, s'adressant à Jacques-Yves Cousteau, lors d'une interview télévisée) : *Commandant/ est-ce qu'il y a encore un animal qui vous fout la trouille ?//* [L'E regarde le visage du D/A, qui est visiblement surpris par l'expression entendue - trop familière pour ce contexte de C ; le feed-back envoyé par le D/A détermine l'E de corriger son énoncé :]
[k] *Qui vous fait peur ?//* (TF1, juillet, 1990)

b) Absence d'élaboration

Étant donné que dans la C strictement orale la conception, l'encodage et l'envoi du M sont pour l'E *des opérations presque concomitantes*, le texte n'est pas élaboré, se présentant le plus souvent plutôt comme un M à l'état brut.

Le texte issu d'une C strictement orale se caractérise: a) par des marques de l'affectivité de l'E ; b) par le non effacement de certains traits dialectaux, sociolectaux, etc ; c) par la récurrence des éléments appartenant aux niveaux de langue non littéraires (familiers, populaires), et cela souvent même en contextes formels de C (cf. l'exemple 13 ci-dessus); d) par une syntaxe simple, avec prédominance de l'adjonction par parataxe.

En ce qui concerne l'aspect syntaxique de la C strictement orale, Riegel/ Pellat/ Rioul (1994, p. 473) affirmaient, par exemple : « [...] la langue orale utilise [...] peu la subordination (en dehors des relatives en *qui* et *que* et des complétives ou circonstancielles les plus simples) et lui préfère [...] les modes de construction par [...] coordination ou par simple juxtaposition ».

Quant à l'aspect sonore effectif de la C strictement orale, il faut préciser que le manque d'élaboration se fait remarquer par l'occurrence dans le texte de l'E de certains faits phonostylistiques appartenant au registre informel du locuteur: amuïssement de certains sons, prolongement de certaines voyelles, peu de liaisons facultatives (et parfois même peu de liaisons obligatoires), accents particuliers, rythme spécifique, etc. Par exemple, « le rythme des Français du Midi est fait d'un staccato que ne connaît pas celui du Nord » (Léon 1973, p. 58) et qui transparait presque toujours dans la C strictement orale. De plus, l'aspect sonore du texte issu d'une C strictement orale s'appuie rarement sur une voix neutre, « élaborée », au contraire, étant donné qu'il s'agit très souvent d'un «

message impressif » (Léon 1973, p. 100), le timbre de la voix de l'E pourra inclure des traces de son espace culturel et dialectal d'origine, mais aussi des marques de son statut socioculturel, de sa profession, de son groupe d'âge, etc. Pierre Léon (1973, p. 58) relève, par exemple, que « la voix du businessman américain est intense, on y décèle la conviction, alors que celle de la jeune star révèle, par son souffle, la métaphore amoureuse, consciente ou non [...]. Le style du camclot n'est pas le même que celui du prêtre et les deux diffèrent d'une communauté linguistique à l'autre ».

c) Le M est encodé sous forme de totexte

La coprésence de son D/R (qui peut non seulement l'entendre directement, mais aussi le voir et percevoir le contexte situationnel tout entier) permet à l'E de communiquer une partie de l'information par des éléments suprasegmentaux (ou paralinguistiques - intonation, accents, etc.) et par des éléments du code non verbal. Il s'agit dans ce cas d'une *syntaxe mixte* (verbale et non verbale) et le texte oral est en réalité un *totexte* (cf. *supra*, I., 5.1.). Une fausse question du type *Mademoiselle, voulez-vous [+ geste vers le commutateur]* adressée par une personne plus âgée à une jeune fille au moment où elles quittent une salle éclairée signifie de façon évidente que le D/R est prié d'éteindre la lumière, et à moins de quelque anormalité qui le concernerait, le D/R coprésent décodera convenablement ce totexte. En revanche, transmis lors d'une C qui n'est pas orale canonique (par exemple, lors d'une C unilatérale médiatisée par la radio, etc.) ou bien utilisé dans une C écrite sans aucune autre explication supplémentaire, ce totexte injoictif restera parfaitement opaque pour le R.

La coprésence spatiale et temporelle des communicateurs permet donc de désigner les référents du contexte situationnel par de simples gestes ou bien par *des gestes* et *des exophoriques* de nature adverbiale (*là, là-bas, ici, maintenant*, etc.) et/ou de nature pronominale (*celui-ci, celui-là, lui, elle, y, en, cette* (+ groupe nominal), etc.). Voici un totexte contenant un bon nombre d'exophoriques ainsi que bien des éléments gestuelo-kinésiques:

- (14) E (= l'animateur de TV Jacques Martin, s'adressant à une fillette de 6 ans, pendant l'émission-spectacle *L'école des fans*): *Ne crains rien/ ta maman est là-bas* [+ geste vers un endroit de la salle] // *Toi/ tu viens ici* [il se déplace vers le devant de la scène] // *Tu es membre du jury* // *Montre-la!* [= la plaquette indiquant la note] // *Dis-lui* [= au concurrent qui vient de chanter sur la scène] *ta note maintenant!* // *Bon/ et maintenant*

tu y [+ geste de la main vers le fond de la scène] *vas /et tu y restes tranquille// Car il* [= le concurrent suivant] *va nous la* [= la chanson que chaque concurrent doit chanter] *chanter encore une fois// on les* [= les chansons qui vont être chantées] *écoute toujours en silence// Ils* [= les membres du public] *nous regardent//*

(TV5, *L'école des fans*, décembre 1994)

Les exophoriques du totexte ci-dessus sont en réalité de deux types: d'une part ceux qui renvoient au contexte situationnel de la C (*là-bas, ici, y, maintenant*) (réalisant la fonction contextuelle de la C), auxquels s'ajoutent ceux qui renvoient aux éléments référentiels de ce contexte (qui contribuent à réaliser la fonction référentielle de la C - *il, la, lui*), et, d'autre part, les exophoriques qui renvoient à des éléments appartenant au bagage de connaissances communes à l'E et au D/R(A) (*la (chanter), les, ils*).

2) Traits concernant l'activité du R

a) Collaboration du R

Plus que toute autre forme de C, la C strictement orale représente pour le R un *processus de collaboration*, qui débute dès le moment où l'E commence à envoyer son M. Le R écoute les paroles du texte qu'il est en train de recevoir, il essaie d'en comprendre le sens (explicite et implicite), il s'efforce de deviner les intentions de l'E, il devance parfois l'encodage complet du M par l'E (grâce à un début de phrase, à une fraction de schéma intonatoire, à un geste ou regard de l'E, etc.).

La participation du R à l'énonciation du M se fait remarquer par les « signaux de retour » (le *feed-back*) qu'il envoie à l'E. Ceux-ci peuvent être : a) *de nature strictement non verbale* : direction du regard du R, mimique (de consentement / non-consentement, de compréhension / non-compréhension), certains gestes (d'acquiescement/ de non-acquiescement et/ou de refus, etc.) ; b) *de nature non verbale et verbale* - si aux faits gestuels mentionnés s'ajoutent aussi des éléments verbaux allant d'une simple affirmation / négation (*oui, bien sûr, certainement / non, jamais, cela en aucun cas*, etc.) ou exclamation (fr. *hein!, bah!, ça alors!, zut*, etc. ; roum. *măi!, ei!, ia auzi!, ce vorbești!*, etc.) jusqu'à une intrusion plus ou moins brutale dans le texte de l'E (le R/A essayant alors de finir lui-même la phrase commencée par le locuteur). (Nous reviendrons sur ce dernier aspect ci-dessous.)

Le décodage final du texte oral se produit au moment où celui-ci a été entièrement énoncé. La qualité et la finesse du décodage dépendent

des paramètres extralinguistiques du **R** : plus celui-ci est instruit, plus il cherchera à retrouver dans le texte oral, à côté de la signification proprement dite du **M**, l'intention de l'**E** et la manifestation involontaire de la personnalité de celui-ci, de son statut socioculturel, etc.

Certains (socio)linguistes ont même essayé de faire des tests de réception, se proposant d'étudier le travail d'interprétation qu'opère le **R** des textes oraux. Plusieurs catégories de **R** ont été prises en considération ; ils devaient écouter, décoder, voire reproduire et/ou interpréter le même texte strictement oral. Les résultats n'ont pas été entièrement concluants. J. Gumperz (1989, p. 158) affirme, par exemple : « Nous ne saurons pas pour autant quelle est la bonne interprétation, mais nous aurons tout de même une meilleure compréhension du travail d'interprétation ». Il faudrait ajouter aussi que d'après ces tests il paraît que le **R** perçoit d'abord les éléments non verbaux (gestuels et kinésiques), ensuite les éléments paralinguistiques (surtout s'ils sont blessants pour lui) et finalement seulement le contenu du totexte.

Il convient de mentionner aussi l'exercice de reformulation proposé par F. Vanoye (1990, p. 150) afin de vérifier la qualité de la réception.

b) La réception orale est éphémère

Dans la **C** strictement orale le **R** n'a aucunement la possibilité de revenir sur le **M** qu'il a reçu ou qu'il est en train de recevoir. Le décodage du **M** oral est un processus unique, non répétable, car « verba volant ». C'est pourquoi bien des qualités psychiques du **R** (tels l'attention, la concentration, la mémoire, le désir de collaborer, etc.) doivent être mobilisées afin d'assurer une réception appropriée du totexte, en vue d'une réussite de la **C**. Il ne faut pas oublier non plus que bien des fois la qualité de la réception du **M** dépend des conditions extérieures de déroulement de la **C** strictement orale (tels le silence ou, au contraire, les bruits de toute sorte, y compris la rupture du contact psychologique avec l'**E**).

3) Traits concernant la relation de l'E avec son D/R(A)

Des traits qui concernent l'interaction de l'**E** et du **D/R(A)** dans la **C** strictement orale nous n'en mentionnerons que ceux qui influencent d'une façon évidente le texte du **M**.

a) L'E peut modeler son discours sur les réactions du D/R

La coprésence de son D/R permet effectivement à l'E (A) de régler son discours sur les signaux non verbaux et/ou verbaux qu'il reçoit de la part de son interlocuteur. Il peut ainsi renoncer à certaines explications ou bien ajouter des détails supplémentaires, reformuler une question ou une réponse, etc.

Voici deux événements communicatifs dans lesquels cette interaction est évidente: en 15 les reformulations et l'explication supplémentaire sont déclenchées par les réactions non verbales de l'interlocuteur ; en 16 les explications sont exigées et ensuite arrêtées (quand la réponse est devenue trop claire) par une intervention verbale.

(15) E (= Jacques Martin, animateur de TV sur France 2, s'adressant à une fillette de 5 ans pendant l'émission *L'école des fans*): *Quel est ton lieu de résidence?*

D/A (= fillette-concurrente) [Elle regarde l'animateur d'une façon qui montre qu'elle n'a pas compris la question.]

E (observant le regard surpris de son D/A, il reformule sa question): *Dis-moi où tu habites?*

D/A: À Rouen//

E: *Quelle est l'occupation de ton père?*

D/A [Elle regarde l'E montrant de nouveau qu'elle n'a pas compris la question.]

E (reformulant la question): *Qu'est-ce qu'il fait comme métier ton papa?*

D/A: *La tortilla*//

E [Cette fois c'est l'animateur qui regarde surpris son interlocutrice.]

D/A (ajoute une « explication » supplémentaire): *Oui/ dans un restaurant*//

E (comprenant enfin): *Ah/ il est cuisinier*//

D/A: *C'est ça*//

(TV5, *L'école des fans*, novembre 1994)

(16) E (= le même animateur, dans la même émission que précédemment, s'adressant à une fillette de 6 ans): *Quel est le métier de ton papa?*

D/A (fillette-concurrente): *I[1] travaille dans la laine / et m'a dit de venir [†]¹*

¹ Pour les symboles employés dans ce texte et dans ceux qui suivent cf. la liste des symboles au début de l'ouvrage.

E (l'interrompt pour demander des explications) : *C'est quoi ça / dans la laine ?//*

D/A : *Ben/ i[l] fait des pulls/ des chandails/ des foulards/ des blouses/ des [†]*

E (les explications étant déjà suffisantes, il les interrompt par une nouvelle question) : *Et ta maman/ qu'est-ce qu'elle fait ?//*

(TV5, *L'école des fans*, décembre 1994)

b) L'E et le D/A luttent pour accaparer le tour de parole

Plusieurs cas de figure sont possibles :

a) *L'E et l'A s'(entr)aident*, l'un complétant la réplique de l'autre, suggérant le mot juste en cas d'hésitation de l'autre, finissant, sans qu'il y ait d'habitude chevauchement de parole, une phrase commencée par l'interlocuteur. Il arrive dans des cas pareils qu'une seule phrase grammaticale soit constituée de deux (voire plusieurs) répliques successives de l'E et de l'A, comme dans l'événement communicatif suivant. (Certains linguistes parlent dans ce type de situations d'une *syntaxe dialoguée*.)

(17) E (= professeur francophone natif ; 50 ans ; s'adressant dans le couloir d'une faculté de l'Université de Bucarest, à une collègue roumaine ; la langue de la conversation est le français) : *Bonjour/ Madame//*

D/A (= professeur de français à l'Université de Bucarest) : *Bonjour/ monsieur// C[e]la ne va pas ?//*

E : *Je suis très ennuyé/ et même un peu... [ε] comment dire [ε]...*

D/A : [δ] *démoralisé//*

E : [r] *démoralisé et malade// Ma femme et ma fille sont parties chez mon frère [†]*

D/A : [∅] *en France//*

E : [r] *En France// Je m[e] sens seul/ Et puis je suis resté dans un courant d'air/ et je suis complètement [†]*

D/A : [δ] *coincé//*

E : *Oui/ coincé// Je ne m[e] sens pas dans mon assiette// Bien que je sois de ma nature [†]*

D/A : [∅] *un grand optimiste// Cela passera/ monsieur// Vous vous habituerez à [†]*

E : [∅] *vivre seul en les attendant [†]*

D/A : [∅] *et à faire face aux problèmes//*

Il convient de préciser toutefois qu'un tel comportement communicatif, parfaitement normal et acceptable dans des contextes situationnels informels et semi-formels, est complètement inadéquat dans une situation (très) formelle (fortement) ritualisée, étant donné que dans ce type de situations les interventions orales ne devraient plus relever de la C orale non planifiée. Dans l'événement communicatif suivant, noté lors de la séance de clôture d'un colloque international de linguistique, l'intervention (du type « syntaxe dialoguée ») d'un A membre du R₀, est taxée de *non-réplique* (v. aussi Goffman 1987, p. 34-35) par l'E (qui continue son discours sans enchaîner sur l'« aide »-intrusion de l'A).

(18) E (= académicien prononçant le discours de clôture) : *Chers hôtes et collègues, le moment est venu de mettre un terme à cette réunion. [...] Sans doute, ne faut-il pas oublier que nous appartenons à des pays différents et* [†]

D/A (= un des participants au colloque, venant de Bulgarie): [∅] *que nous avons des mentalités différentes/ et que nous bénéficions de conditions de travail inégales//*

E : *Permettez-moi donc, chers collègues, de vous remercier de votre participation et de souhaiter que nous aboutissions tous à des découvertes fondamentales.*

β) L'E « accapare » l'intervention-réponse du D/A. Celui-ci se voit ainsi obligé d'accepter le rôle passif qui lui est imparti. Nous mentionnerons ici deux exemples dans lesquels l'E (se trouvant en position situationnelle forte) assume l'intervention de l'interlocuteur (v. en 19) ou bien pose une question au D/A y incluant aussi la réponse que celui-ci aurait dû donner (v. en 20). Le D/A (se trouvant en position situationnelle faible) accepte cet état de choses et évite toute autre intervention.

(19) E (= animateur de TV): *[...] C'est à dire/ le soir/ au moment de quitter...l'atelier/ vous laissez vos brosses dans de l'esprit//*

D/A (= peintre interviewé): *Voilà//*

(TV5, *Faut pas rêver*, mai 2001)

(20) E (= Julien Lepers, animateur de TV) : *Vous êtes facteur ?*

D/A (= concurrent, 27 ans, facteur): *Voilà//*

E : *Vous vous levez à quelle heure ? À six heures et demie ?*

D/A : *Voilà//*

E : *Ensuite vous faites quoi ? Le tri ?*

D/A : *Voilà//*

E : *Et ensuite c'est la distribution ?*

D/A : *Voilà//*

E : *Vous habitez pas loin d'Ardèche ?*

D/A : *Voilà//*

(TV5, *Questions pour un champion*, le 15 avril 2002)¹

γ) L'E et le D/A se disputent les prises de paroles selon leurs rapports de forces, très souvent négociables ; ces rapports sont en relation avec les rapports de rôles - institutionnalisés et situationnels (cf. *supra* I, 6.4.). Cela engendre des textes à répliques simultanées, superposées, difficiles à recevoir et à décoder par les interlocuteurs respectifs. Parfois ce chevauchement des répliques conduit vers des interventions complètement entrecoupées et parallèles, du type « dialogue des sourds ». Par exemple, dans l'événement communicatif suivant, la première et la dernière réplique mises à part, chacun des communicateurs parle sans écouter l'autre, suivant le fil de sa propre pensée et continuant sa propre phrase:

(21) E (= enseignante à l'université, 35 ans ; s'adressant, dans la cour de l'École Centrale de Bucarest, à un professeur du lycéé) : *Arată bine liceul/ deși e vechi//*

D/A (= professeur, 40 ans) : *Da// A fost renovat [+]*

E : [⌈] *Și la noi*

D/A : [⌈] *și s-au păstrat culorile*

E : [⌈] *la facultate*

D/A : [⌈] *de la început//*

E : [⌈] *se renovează câte o sală/*

D/A : [⌈] *Așa că nu s-a schimbat nimic/ din decorația veche//*

E : [⌈] *da' nu arată bine// Totul e vechi și întunecat//*

D/A : [⌈] *Albastru'/ de exemplu/ e cel de la început//*

E : *E foarte bine că s-au păstrat aceleași nuanțe//*

*

La discussion ci-dessus, qui est loin d'être exhaustive, a tenté de relever aussi les traits les plus importants qui caractérisent le *texte* produit au cours d'une C strictement orale. Pour résumer, on pourrait

¹ Cet événement communicatif a été mentionné aussi sous I, 6.4.3. (25).

donc souligner que ce texte oral, qui a une existence éphémère, est non planifié, non élaboré, souvent décousu, dilué, à cohérence réduite et redondant, construit par accumulation, contenant un grand nombre d'éléments appelés *faits d'oralité*, et étant fortement enraciné dans la situation de C. Ses phrases, construites surtout par juxtaposition et coordination, s'étendent souvent sur deux ou plusieurs tours de parole, et sont doublées, voire complétées, par des éléments non verbaux. C'est en réalité un totexte, dont les éléments linguistiques, paralinguistiques et non verbaux s'avèrent le résultat de l'interaction des deux parties qui communiquent. Il débute et s'achève fréquemment par des séquences rituelles d'ouverture et de clôture, se présentant comme une suite de tours de paroles qui ont souvent l'aspect de répliques entrecoupées, superposées, voire enchevêtrées.

2. LA COMMUNICATION STRICTEMENT ÉCRITE

2.1. Questions générales

À l'antipode de la C strictement orale, se trouve la C strictement écrite.

Une activité communicative est *strictement* (ou *typiquement*) *écrite* (ou bien écrite « pure » ou canonique) si, en décomposant le processus de C en ses opérations constitutives, on constate qu'entre la *conception*, l'*exécution* (l'élaboration), l'*envoi* (ou la *transmission* effective) et la *réception* du M il y a concordance, dans ce sens que toutes ces opérations, et les stratégies correspondantes, se caractérisent, du point de vue du canal de la C, par le trait [+écrit] et uniquement par celui-ci.

Par conséquent, une activité de C est *strictement écrite* ou *écrite typique* si toutes les conditions suivantes sont remplies :

a) la *conception* préalable du M par l'E-auteur et la *création* effective du texte (son encodage) sont des opérations qui précèdent l'expédition du M et qui *se réalisent par* (et à l'aide de) *l'écriture*;

b) l'*expédition* (l'envoi) du M se fait *par la voie écrite* : l'E auteur/transmetteur (cf. sous I., 6.1.) *écrit* sur un support (à la main, à la machine, à l'ordinateur) le texte conçu auparavant (qui, éventuellement, sera ensuite imprimé) ;

c) la *réception* du M est différée (par rapport à sa conception et son expédition) et se fait par l'organe de la vue du D/R : celui-ci regarde le texte qu'il reçoit et le déchiffre en le *lisant* (mentalement) pour soi-même;

d) le D/R *n'est pas* un A (effectif) dans le processus de C en question, et il fait partie d'une masse de lecteurs – R₀, anonymes et inconnus à l'E.

La C strictement écrite est donc une C unilatérale dans laquelle le texte de l'E-auteur circule entre « la main de l'E-auteur/transmetteur et les yeux du R ». Si l'on accepte que toute production communicative a

une dimension dialogique qui lui est sous-jacente,¹ il faut reconnaître que le **M** de l'**E** (quelles qu'en soient les dimensions) représente au fond une « réplique écrite monologuée ». Durable, peu affective, privilégiant d'habitude la fonction référentielle, la **C** strictement écrite utilise les niveaux soignés du code verbal qui est appelé *code écrit*.

Rappelons ici que si nous acceptons que le code écrit est utilisé dans toutes les productions envoyées par la voie écrite (donc y compris dans les textes appartenant à la **C** mixte), il faudra reconnaître aussi que ce code ne recouvre pas uniquement les niveaux soignés d'une langue (tout comme le code oral ne se limite pas - selon certains linguistes - à la seule **C** strictement orale (cf. *supra* I, 3.2.; v. aussi II, 1.1.)).

La **C** écrite typique (non littéraire) a quelques traits spécifiques qui imposent à l'**E** des stratégies spéciales d'encodage et au texte strictement écrit une structure à part, qui le caractérise.

1.2. Principales caractéristiques de la communication strictement écrite

La discussion ci-dessous concernera en premier lieu les opérations effectuées par l'**E**-auteur du **M** écrit (non littéraire) et les stratégies qui les accompagnent; quelques remarques seront faites ensuite à propos de l'activité déployée par le **R** d'un tel **M**. Les relations interlocutives étant absentes dans ce type de **C**, il ne sera aucunement question ici, sous cet aspect, du rapport **E-D/R**. De plus, il faut préciser que *certain*s de ces traits se retrouvent plus ou moins bien représentés dans les productions de la **C** mixte (qui, elles, impliquent aussi quelques-unes des stratégies de l'écrit).

1) *Caractéristiques concernant l'E-auteur*

a) *Présence de la planification*

D'une part, la réflexion, c'est-à-dire la conception mentale du **M** précède l'encodage de celui-ci sous forme de texte, et, d'autre part, ces deux opérations sont entièrement *préalables* à l'expédition (c'est-à-dire à l'envoi) du **M**. Le décalage temporel de ces opérations permet à l'**E** de

¹ Cf., par exemple, Vion 1992, p. 212: « Ce même dialogisme nous a permis [...] de considérer que toute forme communicative était interactive en son principe ».

choisir et d'organiser les éléments du contenu à transmettre, et de structurer d'après un plan la forme du texte à rédiger. L'argumentation s'enchaînera logiquement, et la structure variera évidemment en fonction de la nature du texte strictement écrit, de la destination de celui-ci, du domaine sociolinguistique auquel il appartient. La planification du texte garantit une structure logique, cohérente et sans ambiguïtés de celui-ci, structure qui est censée faciliter le décodage ultérieur par le D/R absent, assurant par là la réussite de la C écrite.

b) *Élaboration du M*

L'encodage (la rédaction) du texte écrit étant loin d'être une opération simultanée à la transmission et moins encore au décodage, l'E a pleinement le temps de « travailler » son texte.

α) Il peut ainsi construire des phrases correctes du point de vue grammatical et choisir les éléments linguistiques appropriés à ce type de C. Les éléments appartiennent normalement aux niveaux soigné et standard. Plus encore, l'E doit éviter toute forme d'interférence à valeur non stylistique (fût-elle le résultat du contact entre deux langues, entre deux ou plusieurs niveaux de langue, entre la langue commune et un dialecte ou sociolecte, etc.).

Par exemple, une lettre officielle du type de celle qui suit constitue un texte strictement écrit, donc élaboré :

- (1) *Cher Monsieur,*
Permettez-nous de vous faire apprendre que votre fils, Pierre Martin, n'a pas passé l'examen de mathématiques. Vous trouverez ci-joint son bulletin scolaire. Vous êtes prié de conserver précieusement ce document, car nous ne procéderons pas à une nouvelle expédition.
Veillez accepter, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.
Proviseur : G. Lambert

Si dans ce texte on remplace la proposition que nous avons soulignée (en pointillé) par la suivante *votre fils [...] a été étendu à l'examen de maths*, on assiste au phénomène d'interférence entre les niveaux littéraire et non littéraires (argotique : *étendre* = « recaler » ; et familier : *examen et maths*). De même, si la formule finale de salut est remplacée par *Salut, cher monsieur*, il y aura interférence entre la formule familière (*salut*) et le vocatif poli (du français standard).

Le M ainsi transformé n'est plus un texte élaboré, et par les faits d'oralité qu'il contient il appartient à la C mixte.

β) Dans la C strictement écrite, l'E doit suppléer à l'absence du D/R (du contexte situationnel de l'énonciation) par une présentation strictement verbale et explicite des faits contextuels et des éléments référentiels (présents dans le contexte situationnel en question), notamment par une introduction appropriée dans le M des personnes et des objets se trouvant dans le cadre spatial et temporel considéré, ainsi que par une description exacte des gestes, des mouvements et déplacements, des éléments paralinguistiques (intonation, accents, timbre de la voix, etc.). De cette façon, l'E est moins l'impliqué dans le M, car il cesse d'être un des protagonistes d'une interaction non différée, devenant l'auteur d'un récit. Il en résulte un détachement de l'E par rapport au texte, et du texte par rapport à la situation de C. Ainsi, par exemple, si le texte 14 - strictement oral, mentionné ci-dessus (sous II., 1.2., 1) c) était transformé en texte relevant d'une C strictement écrite, il deviendrait un récit, qui (plus long, plus dense, plus cohérent et mieux agencé que le texte oral) devrait contenir en lui-même toutes les explications que l'E (anticipant le décodage d'un R absent) considérerait nécessaire d'introduire. Voici une variante possible :

(2) **E-auteur** : *Pendant l'émission-spectacle «L'école des fans », émission représentant un concours de chant pour petits enfants, l'animateur de télévision Jacques Martin, s'adressant à une fillette de 6 ans, qui était sur la scène, lui dit de ne rien craindre, bien que sa mère fût restée dans la salle, et de venir le rejoindre à l'endroit où il se trouvait sur les tréteaux. Il lui rappella ensuite qu'elle était membre du jury qui accordait les notes aux enfants concurrents et l'incita à montrer la plaquette contenant la note qu'elle venait d'accorder. Après avoir communiqué au petit concurrent sa note, elle dut aller s'asseoir au fond de la scène et se tenir tranquille pendant que le concurrent suivant interprétait sa chanson, étant donné que le règlement du concours exigeait qu'on écoutât toujours en silence les morceaux interprétés sous les regards attentifs du public.*

γ) Une autre preuve d'élaboration du texte écrit est offerte par la façon dont l'E opère *les autocorrections*. Celles-ci ne consistent plus dans l'adjonction de la séquence correcte (comme dans la C orale), mais dans un *remplacement* (substitution) des éléments considérés non appropriés par les formes jugées convenables, si bien que le texte final ne porte plus la trace de cette opération (dont la présence est toutefois

attestée par les ratures que contiennent les brouillons des manuscrits, les copies des élèves, etc.).

Enfin, pour résumer on devrait souligner que le travail d'*élaboration* effectué par l'E-auteur devient évident dans le texte strictement écrit grâce à la présence d'un certain nombre d'éléments verbaux qui (se trouvant à l'antipode des faits d'oralité précédemment mentionnés) font la preuve de quelques opérations préalables à la matérialisation finale de l'énonciation. Nous appellerons ces marqueurs du caractère strictement écrit de la C des *éléments livresques*. Cette catégorie engloberait :

- les faits lexicaux qui portent dans le dictionnaire la mention *littéraire*, les éléments savants et ceux qui appartiennent au style juridico-administratif, ainsi que certains tropes et figures de style ; ils sont choisis évidemment en fonction de la nature du texte à rédiger ;

- les faits grammaticaux appartenant au niveau soigné de la langue ; pour le français, par exemple, certaines formes verbales temporelles (tels le passé simple et le passé antérieur, l'imparfait du subjonctif et le plus-que-parfait du même mode, etc.), certains connecteurs (tels *encore que* et *pour... que* pour la relation concessive, *afin que/ de* pour indiquer le but, etc.) ;

- une phrase complexe à subordonnées de nature variée et plus nombreuses que dans une C d'un autre type¹ ;

- la façon explicite de se rapporter aux éléments contextuels et référentiels du M (cf. l'absence des exophoriques), l'E-auteur du texte écrit partant de la prémisse que les connaissances (contextuelles, référentielles, encyclopédiques) qu'il détient en commun avec le D/R (absent et inconnu) sont peu nombreuses et floues ;

- certains éléments déictiques utilisés pour opérer des renvois au texte écrit lui-même (*ici, ce livre, dans cet ouvrage*) et à l'intérieur du texte écrit - *plus haut, plus bas, ci-dessous, ci-dessus, au début de cet ouvrage*, etc. ; (pour ce type de renvois il suffit de regarder dans ce livre même).

¹ F. Gadet (1991, p. 110, n.s.) précise, à propos de certains éléments syntaxiques, que « si la majorité des faits de syntaxe n'oppose pas oral et écrit, il existe un sous-ensemble de phénomènes pour lesquels intervient non une différence de fonctionnement, mais la fréquence d'une forme ou d'une autre selon le mode de transmission ».

Voici un fragment de texte strictement écrit (extrait d'un ouvrage scientifique) dans lequel certains des éléments livresques que nous avons mentionnés ci-dessus sont récurrents :

- (3) « *La dissertation littéraire*, aux yeux de beaucoup d'étudiants, est un pensum inutile. Peu choisie lorsqu'un autre exercice est proposé, réputée trop exigeante en connaissances et en technique, elle semble rébarbative et dangereuse. On lui reproche en plus un côté artificiel, un académisme usé qui expliquerait que l'enseignement français en ait fait un critère d'évaluation essentiel ! Le but de ce livre est au contraire de montrer *ici l'intérêt* de ces essais littéraires et de donner les *moyens* de les rédiger ». (Axel Preiss, *La dissertation littéraire*, Paris, Armand Colin, 1994, p.5)

2) Traits concernant l'activité du D/R

Le fait que le texte écrit se trouve sur un support matériel à la portée du **D/R**-lecteur, le fait que l'écrit est durable (« *scripta manent* ») facilite le décodage : le **R** peut revenir sur le texte en question autant de fois qu'il le veut et, si le texte est effectivement planifié et élaboré, à chaque fois le décodage sera plus profond et plus complet.

Néanmoins, il y a des éléments qui peuvent rendre difficile (voire impossible) le décodage d'un texte écrit (fût-il planifié et élaboré). On pourrait mentionner d'une part des faits d'ordre matériel, telles une graphie illisible, des taches sur le support papier, etc. ; d'autre part on devrait relever des faits plus profonds visant certaines différences de mentalités, de mœurs, de convictions, etc. entre le **R** du texte et l'**E**.

Par ailleurs, si l'**E**-auteur et son **R**-lecteur appartiennent au même contexte situationnel pris au sens large (c'est-à-dire s'ils vivent à la même époque, dans le même type de société), et s'ils ont en commun d'autres traits extralinguistiques aussi (appartenance à la même ethnie, à la même classe ou catégorie sociale, à la même génération, au même groupement politique, etc.) il y a de fortes chances pour que la réception et l'interprétation soient proches du **M** envoyé par l'**E**, le lecteur devenant même une sorte de co-créateur du texte dans la direction envisagée par l'auteur.

*

Pour conclure, on devrait souligner que les caractéristiques de la **C** strictement écrite (non littéraire) ici présentées impriment au *texte* qui en résulte les traits suivants : il est planifié, élaboré, à cohésion élevée, il ne contient que des éléments verbaux, ses phrases sont correctes, complètes

et riches en subordonnées de toutes sortes, les éléments contextuels et référentiels sont présentés de façon explicite et à l'aide d'un grand nombre d'endophrases (substitués). Il est donc détaché de la situation d'énonciation et contient des faits linguistiques spécifiques, appelés *éléments livresques*. Ce texte écrit, issu de la C écrite typique, est le *texte modèle* (de référence), donc le texte le plus correcte et le plus soigné qui puisse être envisagé.

Cela revient à dire que les traits ci-dessus correspondent à un texte produit par un **E instruit**, et destiné à être lu par un **R instruit** lui aussi, un texte centré sur un thème qui en général appartient moins à la vie commune courante qu'à des domaines de la vie culturelle, juridico-administrative, etc. (telles la vie professionnelle, la formation scolaire et universitaire, la recherche scientifique, etc.)

Étant donné la diversité des domaines en question, nonobstant les notes communes déjà mentionnées, les textes strictement écrits sont de plusieurs types, de difficultés et de dimensions différentes : note informative, lettre officielle, texte administratif, résumé, compte rendu, commentaire (de texte), dissertation (littéraire ou à sujet général), rapport officiel, article et ouvrage scientifique, etc.

3. LA COMMUNICATION « MIXTE »

3.1. Questions générales

Nous avons déjà précisé qu'entre les deux pôles représentés par la C strictement orale et celle strictement écrite, de nombreuses situations intermédiaires sont possibles. Elles sont dues à un mélange, en proportions différentes, des stratégies et des attributs de l'oral et de l'écrit, mélange qui, à son tour, est la conséquence d'une nonconcordance entre les composants des opérations communicatives effectuées par les communicateurs. Tel qu'il a été déjà précisé ici, il s'agit notamment des opérations suivantes : la *conception* et l'*exécution* du M, la *transmission* (l'envoi) de celui-ci et, finalement, sa *réception* par le R. À chaque fois qu'une (ou plusieurs) de ces activités s'avère(nt) d'un autre type que les autres qui composent le processus de C en question, la C peut être considérée une C *mixte*. Les manifestations effectives de celle-ci sont nombreuses et se distribuent sur une sorte de continuum entre l'oral et l'écrit, se rapprochant ou bien d'un pôle ou bien de l'autre, selon la « quantité » d'oral ou d'écrit que chacune contient (donc selon le nombre de traits [+oral] et [+écrit] qui les composent).

De telles productions ont déjà été signalées par bien des linguistes (cf. par exemple : « il existe simplement différentes sortes d'écrits dont certains peuvent, par un biais ou par un autre, évoquer l'oral » - Luzzati 1991, p. 4), toutefois elles n'ont pas été groupées ensemble (comme il sera fait ici), ni envisagées et expliquées de la manière dont nous essayons de la faire.

Les manifestations de la C mixte peuvent constituer : a) la conséquence de quelques changements dans les conditions extérieures de déroulement de la C typique (orale ou écrite) ; b) elles peuvent être générées *involontairement* et/ou *inconsciemment* par l'E ; c) ou bien elles sont le résultat d'une activité *volontaire* et *consciente* de l'E. Nous proposons donc la classification ci-dessous, qui doit être considérée

plutôt comme une ébauche d'approche que comme une discussion complète et définitive.

3.2. C mixte due à des changements dans les conditions extérieures de la C typique

3.2.1. C orale atypique

Par rapport à la C strictement orale, la conversation téléphonique représente un cas de C orale atypique. Le trait [+écrit] réside dans une façon spécifique de réaliser ce texte, et il concerne uniquement la *conception* du M : l'E (qui parle) et le D/R(A) (qui écoute/parle) communiquent synchroniquement, mais ils ne se trouvent pas au même endroit et par conséquent aucun d'eux ne voit l'autre (ses gestes, ses mouvements, sa mimique, etc.), ni l'espace environnant. Cela entraîne, en vue d'une réussite de la C, la nécessité d'un encodage explicite sous bien des aspects : la plupart des éléments contextuels spatiaux et référentiels, y compris les faits non verbaux gestuels importants pour la C, doivent être présentés dans le texte oral d'une manière explicite, comme s'il s'agissait d'une C écrite (c'est-à-dire d'une C à D/R non coprésent). Le M est donc un texte qui dans une certaine mesure est détaché de la situation où il est produit (cf. ci-dessous en 1* - les passages en caractères gras y représentent la description des gestes du locuteur ainsi qu'une indication spatiale). Ce type de texte n'est pas pour autant tout à fait autonome, car il peut contenir aussi quelques exophoriques (surtout temporels) (v. en 1* les éléments soulignés), et aussi parce qu'en tant que texte transmis par la voie orale il bénéficie de l'aide de l'intonation (qui, elle, peut suppléer certains encodages explicites).

Par exemple :

(1*) E (jeune femme – 30 ans, professeur ; elle est chez elle et téléphone à une amie) : *Allô/ Marie ?/*

D/A (son amie, jeune professeur elle aussi, se trouvant dans sa chambre) : *Oui/ bonjour Jeanne// J'ai reconnu ta voix //*

E : *Ça va ?/*

D/A : *Ça va/ merci // Je suis en train de coudre un bouton à une chemise de Paul // Aïe ! // J'ai ici une aiguille qui pique très fort //*

E : *Tu ne regardes pas la télé ?//*

D/A : *Non // Maintenant j'écoute de la musique et je bavarde avec Paul // Il est à côté de moi et t'envoie des bisous en agitant ses mains//*

E : *Fais gaffe!// Dans une heure passera notre émission !//*

D/A : *Aujourd'hui?// [...]*

L'utilisation à grande échelle du vidéo(télé)phone ne changera que partiellement cette façon d'encoder, car l'image statique et restreinte offerte par cet appareil ne pourra pas rendre compte de toute la situation contextuelle. Et même si une certaine mobilité est possible dans ces types de C synchroniques – cf. les vidéoconférences – elle est imposée par les techniciens-professionnels de la transmission, de sorte que dans ces cas aussi le recours à certaines explicitations contextuelles (spécifiques à l'écrit) est nécessaire.

3.2.2. C écrite atypique

Au bout opposé, très rapprochée des conditions de l'écrit, se situe une C moins élaborée, dont le M est réalisé avec quelques stratégies de l'oral. C'est l'écrit non différé, atypique, qui suppose la coprésence des communicateurs. Ces textes sont des billets (plus ou moins formels), de petites notes, etc. envoyés et reçus sur place, dans le même contexte situationnel. Dans ce cas, l'E connaît exactement son D/R, il sait que celui-ci peut le voir. Il sait aussi qu'ils partagent des connaissances contextuelles, et que, jusqu'à un certain point, ils ont aussi des connaissances encyclopédiques communes. l'E peut même contrôler la réaction de son D/R (observant la mimique, les gestes, le regard, voire les commentaires du R au moment de la réception du texte). Plus encore, au cours du décodage, si le R le regarde, l'E peut compléter le texte écrit (tout comme dans une C orale) par des éléments non verbaux (gestes, mimique, etc.), transmettant ainsi un totexte. Le trait [+oral] peut donc parfois caractériser également la *transmission* du M, mais en général il appartient à la *conception* du texte, se manifestant par :

- un encodage implicite des éléments contextuels et référentiels situés dans le contexte ou faisant partie des connaissances communes aux communicateurs ; cela se réalise par le recours à des exophoriques, à des noms propres (sans précisions supplémentaires concernant l'identité de la personne), à des connotations partagées, etc. ; ce type d'encodage entraîne un ancrage situationnel du texte et, et une forte perte de l'autonomie de celui-ci ;

- le texte est peu élaboré, même s'il s'agit d'une inégalité de rôles entre l'E et le D/R (accompagnée ou non de solidarité), si bien qu'il contient souvent des faits d'oralité - surtout des éléments lexicaux (parfois aussi grammaticaux) familiers, populaires, etc.

- les renvois à l'intérieur du texte (du type *ci-dessous*, *supra*, etc.) sont normalement exclus, et les éventuelles corrections par substitution apparaissent souvent sous forme de ratures, étant en quelque sorte une adjonction de la forme correcte (comme dans une C orale) et non pas une substitution totale, spécifique à l'écrit élaboré ;

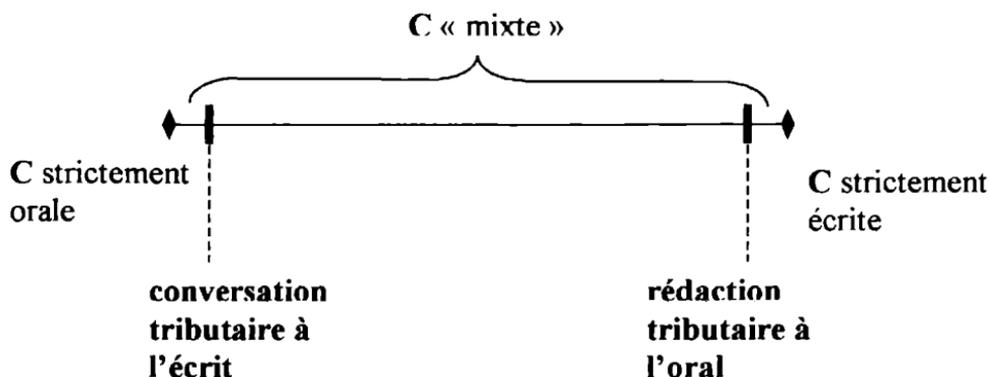
- le billet-lettre se présente plutôt comme une réplique dans un dialogue déjà entamé, et moins comme une véritable lettre, les formules d'ouverture et de clôture n'étant pas normalement présentes.

Supposons, par exemple, que le texte suivant (2*) ait été envoyé sous forme de billet-lettre lors d'une réunion de travail qui a eu lieu dans la salle des ordinateurs d'une institution quelconque. L'E (petit chef du service informatique, 40 ans) écrit cette note au D/R (collègue, cadre dans un autre service de cette institution, 55 ans) qui vient juste de faire part aux informaticiens et aux autres collègues réunis de quelques difficultés qu'il a rencontrées dans l'utilisation d'un nouveau programme ; le billet est écrit par l'E dans l'intention de proposer une solution au D/R:

(2*) *Revenez ici dans deux heures, si vous ne pouvez pas rester maintenant. Ils vous apprendront à l'utiliser et même à l'installer. J'y serai aussi, avec Vincent et Lambert. À propos, le nouveau Penty est génial, n'est-ce pas ?*

Ce texte contient, à côté d'un déictique personnel (*je*), des exophoriques spatio-temporels (*ici, dans deux heures, maintenant, y*) et référentiels (*ils* = « mes collègues informaticiens », *l'* = « le programme en question »), deux noms propres désignant des personnes de l'univers commun à l'E et au D/R (*Vincent, Lambert*), une connotation partagée (*Penty* = « l'ordinateur Pentium IV »). À ces éléments s'ajoutent un adjectif familier (*génial*) et deux éléments phatiques et/ou conatifs (*à propos, n'est-ce pas*). Tous ces éléments constituent des traits [+oraux] présents dans le texte écrit.

3.3. Mélange inconscient et involontaire des traits de l'oral et de l'écrit



3.3.1. La conversation tributaire à l'écrit

Dans certaines conversations courantes, informelles et semi-formelles, les **E** peu instruits et surtout les locuteurs semi-instruits (appartenant aux catégories sociales moyennes et sous-moyennes) qui s'adressent à un **D/R** à statut socioculturel nettement supérieur au leur, tout en concevant oralement leur **M**, s'efforcent souvent d'« élaborer » leur texte, en y introduisant des *éléments livresques*. Ils transgressent par là la norme sociolinguistique, selon laquelle les éléments trop soignés, trop explicites, etc. (cf. *supra* les *faits livresques* sous II., 2.) sont non appropriés aux contextes situationnels non formels. Ainsi ces locuteurs transforment-ils inconsciemment une **C** strictement orale en **C** mixte: car ce texte (envoyé ensuite par la voie orale - l'**E** parle, le **D/R** écoute) qui aurait dû être un texte oral typique, présente un trait [+écrit], ayant été conçu avec une stratégie de l'écrit.

Ce genre d'interférence de l'écrit dans l'oral, qui se produit uniquement au niveau de l'*encodage* (de la *conception*) du texte (et non pas aussi à celui de la transmission), s'explique, en général, par la différence des rôles institutionnalisés publics des communicateurs,

notamment par la position basse de l'E par rapport à son D/R: voulant s'élever au niveau de son interlocuteur, mais ne disposant pas du bagage culturel nécessaire, l'E recourt à ce type d'encodage qui amène de la préciosité, voire du ridicule dans la conversation.

Les *faits livresques* récurrents dans ce type de C sont surtout des éléments trop soignés, savants, etc. qui, employés d'une façon non appropriée, constituent des *éléments précieux*. Ils apparaissent:

a) au niveau de la *prononciation*: une prononciation hyperclaire, affectée, de certains sons; par exemple, en français, la prononciation isolée de chacune des consonnes géminées: *lit-térature*, *es-sentiel*, *ef-fort*, *il-lustre*, etc.;

b) au niveau de la *morphosyntaxe*: dans le français actuel, l'emploi, dans une conversation courante, de certains temps spécifiques au récit écrit, tels: le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, et même le recours au mode subjonctif là où sa présence aurait pu être évitée (par exemple, au lieu de *j'ai dû aider* l'emploi de *il a fallu que j'aide* et même de *il a fallu que j'aidasse*¹);

c) au niveau de la *syntaxe*, le recours à des connecteurs spécifiques au niveau de langue soigné, ainsi qu'à une structure syntaxique trop ample et trop élaborée, contenant plusieurs (voire trop de) subordonnées dans la phrase complexe;

d) au niveau de la *lexique*: l'emploi de termes très soignés, savants ou techniques dont l'occurrence dans la conversation donne à celle-ci un aspect recherché.

À part les éléments précieux ici mentionnés, on rencontre dans la conversation des personnes semi-instruites un bon nombre d'éléments qui (dans l'intention de l'E) auraient dû être des faits livresques, mais qui apparaissent dans le texte sous une forme incorrecte (du point de vue de la norme linguistique prescriptive); par exemple: *il fallut que je vous le *disasse* (au lieu de *disse*). Ces éléments sont souvent appelés en sociolinguistique des *cultismes* (cf. Ciolac 1997, p. 40)².

¹ Cf. la parodie d'un emploi en quelque sorte pareil faite par Alphonse Allais dans son «Ode à l'humanité»: [...] *Fallait-il que je vous aimasse, / Que vous me désespérassiez, / Et que je vous idolâtrasse, / Pour que vous m'assassinassiez!*

² Il faut toutefois préciser qu'en linguistique romane ce terme a une toute autre acception.

Dans les trois événements communicatifs suivants, le locuteur à statut socioculturel haut s'exprime d'une façon simple et naturelle, tandis que son interlocuteur, à statut bas, essaie de communiquer d'une manière élaborée, ses répliques recherchées, truffées de formes précieuses et de cultismes, attestant au fond son inculture.

(3*) E (= commerçant, dans un petit magasin lyonnais, 60 ans; s'étant absenté du magasin, il s'adresse à une cliente régulière - professeur, qui l'attendait): *Excusez-moi/ madame// Il fallut que j'aidasse au déchargement des caisses/ qui vinrent d'arriver //*

D/A (= professeur, 40 ans): *Bonjour/ vous en faites pas/ ça va// Deux baguettes/ s'il vous plaît//*

E: *Et avec ça/ une brioche peut-être?!*

D/A: *Si vous insistez/...*

E (en servant la cliente): *Très bien/ madame// Il fallut que j'insistasse pour que vous vous *décidasse// Au plaisir de vous revoir/ madame//*

D/A (en quittant le magasin): *Au revoir/ monsieur//*

(4) E (= vendeuse dans un magasin de Bucarest, au rayon de savons et détergents, 45 ans): *Bună ziua/ ce-ați dori/ vă rog?!*

D/A (= professeur, 50 ans): *[=] Bună ziua/ săpun de rufe aveți?!*

E: *Fără-ndoială/ de care doriți ?!*

D/A: *Unu' care să nu miroase urât// Aveți?!*

E: *Desigur/ poftiți și constatați dumneavoastră *organoleptic//*

D/A: *Mulțumesc// (Elle sent le savon offert par la vendeuse.) Plătesc la casă?// [...]*

(5) E (= jeune physicienne bucarestoise, 35 ans; étant arrivée du travail, fatiguée et affamée, elle s'adresse à son beau-père, qui se trouve chez elle, dans l'appartement): *Of/ ce foame mi-e// E ceva de mâncare?//*

D/A (= son beau-père; 65 ans, retraité; ex-petit employé à la mairie de sa commune natale; il passe des vacances chez son fils et sa bru): *Sigur// Să consumați toată plăcinta pe care am procurat-o// Mai sunt și produse lactate în frigider/ care trebuie *epuizate// Și aici (il montre le plafond et le mes murs) am cumpărat becuri de iluminat// Am *poavazat casa// [...Nu am stat neproductiv// [...]*

Nous avons souligné par une ligne en pointillé certains éléments (termes ou expressions) littéraires qui auraient pu être remplacés par une forme plus simple

(courante ou familière); les mots soulignés de deux traits constituent des éléments précieux, ceux qui sont soulignés de deux traits et précédés d'un astérisque représentent des cultismes.

Un autre fait qui atteste l'intrusion de l'écrit dans la conversation constitue un *élément livresque* d'une autre nature et concerne les dialogues de certains manuels de conversation. Ces dialogues représentent une oralité volontairement introduite dans le texte écrit qu'est le manuel. Si ensuite, dans ces répliques censées représenter l'oral, l'écrit apparaît involontairement, par le truchement d'un certain type d'élaboration spécifique à l'encodage du texte écrit, il s'agit en réalité d'une C mixte de second degré. Le fait que nous mentionnerons ci-dessous consiste dans un "abus d'explicité", là où le type des relations interlocutives, l'histoire commune et l'histoire conversationnelle commune des protagonistes exigerait le recours à un encodage implicite. Dans la réplique suivante, par exemple, extraite d'un dialogue entre deux époux (mariés depuis 17 ans), contrairement à une conversation courante naturelle, des événements qui font partie de la vie commune de l'E et du D/R (donc des connaissances détenues en commun par ceux-ci) sont annoncés comme des faits nouveaux par l'E (=journaliste, 39 ans, s'adressant à son épouse de 35 ans): « [...] J'ai visité beaucoup de grandes villes. J'ai été correspondant du *Courrier de Montréal* au Caire, à Lyon, à Londres ». Le même E annonce ensuite aux membres de sa famille un fait qu'ils savaient également déjà, puisqu'il l'avaient discuté quelques lignes plus haut: « Vous visiterez avec moi ce beau pays ». (G. Mauger, *Cours de langue et de civilisation françaises*, Paris, Hachette, 1964. I-er vol., p. 56).

Il ne serait pas inutile peut-être de rappeler qu'un encodage de ce type (présent dans les manuels destinés à enseigner une langue étrangère) a attiré l'attention d'Eugène Ionesco et constitue le point de départ de la *La cantatrice chauve*. Dans *Notes et contre-notes* (Paris, Éditions Gallimard, 1962), l'auteur avoue la surprise qu'il a ressentie quand, dans la troisième leçon de son manuel, il a constaté, par exemple, que madame Smith annonçait à son époux qu'ils avaient plusieurs enfants, qu'ils s'appelaient Smith, qu'ils avaient une bonne, Mary, qu'ils habitaient ensemble près de Londres, etc.

Mentionnons aussi que certains E confondent à tel point les traits de l'oral et les traits de l'écrit qu'ils arrivent à suggérer, à l'écrit, le caractère non élaboré d'une *conversation* (= C strictement orale) à l'aide des *fautes d'orthographe* (= C écrite); voici, par exemple, le dialogue d'une BD qui figure sur la couverture du 3^e Bulletin informatif de l'École Française de Bucarest "Anna de Noailles" (le numéro du 24 avril, 1997, n.s.): [E= élève:] *Eh! On ne sèche pas aujourd'hui?* [D/A = autre élève:] *Tu est fou!! Il ya le nouveau buletin d'information qui va être distribué. Il n'en y a pas pour tout le monde!*

3.3.2. La rédaction tributaire à l'oral

À l'antipode de la situation précédente se situent les textes qui auraient dû être le produit d'une C strictement écrite. Ils sont *transmis*

par la voie écrite (l'E écrit, le D/R lit), mais ils sont *conçus* avec des stratégies de l'oral, impliquant non-planification, non-élaboration et la présence d'un grand nombre de faits d'oralité au point que bien de ces textes soi-disant rédigés sont souvent une simple représentation graphique du discours oral quotidien de l'E.

On pourrait déceler deux catégories d'énoncés de ce type:

a) Les *textes informels* écrits par des *E instruits*: notes à usage personnel, journaux intimes, éventuellement des lettres privées, etc. L'interférence de l'oral n'est toutefois pas accablante dans ce cas, étant donné que le recours aux stratégies de l'oral se fait, le plus souvent, en gardant la juste mesure.

Voici, par exemple, ce qu'avoue Paul Valéry à propos de quelques-unes de ses notes personnelles qu'il a publiées sous le titre de *Cahier B 1910* (dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1960, t. II, p. 571, n.s.):

« Ces notes furent écrites au jour le jour en 1910. On était fort loin de penser qu'on les donnerait enfin au public.

On les a laissées dans leur ordre qui est un désordre. On en a respecté, - si c'est là du respect, - les incorrections, les défauts, les raccourcis. Le texte est identique à l'original, dont la reproduction photographique a été publiée par Édouard Champion. Il faut se prêter quelquefois aux monstrueux désirs des amateurs du spontané et des idées à l'état brut».

Et voici aussi un extrait de ces notes (p. 576, n.s.) qui atteste un encodage partiellement spontané: « Il n'est pas de plus efficace, ni de mode plus beau de guerre que de se faire semblable à l'adversaire, tellement que l'on puisse le dépasser dans sa propre nature, [...] ». Ou encore (p. 576, n.s.): *Chaque auteur contient quelque chose que je n'eusse jamais voulu écrire. Et moi-même*».

b) Les *textes formels et informels* écrits par des *E peu instruits* et par les soi-disant "illettrés" (qui savent toutefois écrire, de sorte qu'ils n'ont pas besoin de recourir à un écrivain public).

Ces *E* peuvent être des adultes à statut socioculturel bas (paysans-fermiers, soldats, ouvriers, etc.), les textes en question étant des lettres officielles ou privées, des demandes, des notices administratives, des notes personnelles, de courtes annonces, etc. Voici par exemple une affiche rédigée par le concierge d'un immeuble bucarestois du centre-ville:

(6) *Măi copi nu mai strigații când e oameni culcații!*

Le *M* correspondant (strictement écrit, élaboré), même s'il ne devait s'adresser qu'à des enfants aurait dû avoir une forme plus ou moins semblable à la suivante: *Copii, păstrați liniștea atunci când locatarii se odihnesc!* Cependant,

le texte écrit que nous avons cité est loin de ressembler à cette forme, car il contient (à côté d'une orthographe et d'une ponctuation plutôt aberrantes) un vocatif familier (accompagné d'une interjection – *măi copi*), un élément dialectal de la zone valaque (la 3^e personne du pluriel du verbe identique à la 3^e du singulier – [oameni] *e*), des séquences non élaborées (*oamenii culcați; nu strigați*).

Si les **E** sont des écoliers, les textes en question sont des rédactions scolaires, des lettres, éventuellement de petites notes personnelles, etc. L'intrusion de l'oral dans ces énoncés est bien évidente, et parfois tellement forte que le texte se présente comme une simple transposition graphique d'une **C** strictement orale (non planifiée, non élaborée, contenant des faits d'oralité de toutes sortes, et étant fort ancrée dans la situation de **C**). Cela rend le décodage du texte par le **R** bien difficile, étant donné qu'au trait [+oral] s'ajoutent d'habitude une orthographe et une ponctuation défectueuses.

Nos propres observations sur un corpus provenant de quelque 500 écoliers roumains et sur un bon nombre de rédactions appartenant à des élèves français nous ont permis de recenser les phénomènes suivants qui attestent l'interférence de l'oral dans l'écrit:

- Absence de planification au niveau de la structure du texte: bien des éléments du contenu sont présentés au hasard, sans aucun ordre logique, étant ajoutés par accumulation à l'aide de relateurs textuels tels: *et p[u]is [...] et pis [...] et pis après*; etc.

- Au niveau de la phrase complexe, le manque de planification est visible dans un type d'encodage spécifique à l'oral (où l'intonation est souvent un facteur désambiguïsateur). Il consiste dans la coordination de deux ou plusieurs propositions à sujets différents, dont seule la première a le sujet explicitement exprimé, les autres sujets grammaticaux renvoyant de façon implicite à leurs référents, ou bien étant complètement absents dans certains textes roumain (cf., pour ce phénomène, Ciolac 1997, p. 75). Les phrases ainsi obtenues sont d'habitude ambiguës, voire illogiques. Par exemple: *Fata a dat peste fântână și a secat* (rédaction d'un élève de 10 ans, milieu rural). *Fata a întălnit o cățelușă și a mușcat-o* (rédaction d'une écolière de 10 ans, milieu rural). *Părul și-a aplecat crenguțele și-a umplut poala cu pere și a plecat* (rédaction d'un élève de 10 ans, milieu rural). Si on ajoute à cela la façon implicite de désigner des éléments contextuels (cf. les exophoriques adverbiaux) ainsi que certains autres référents textuels on constate qu'en réalité ces textes sont conçus par l'**E** comme des répliques dans une conversation orale avec le **D/R**-correcteur. Par exemple:

(7) *Jean [= ?]¹ et son copain se baignaient. Un jour un homme se baignait et il [=?] ne savait pas nager et il [=?] le lui [=?] a appris. L'autre [=?] lui a dit pose-le [=?] (rédaction d'un écolier de 10 ans). C'était quand ceux-là [=?] étaient allés là-bas [=?], car il y avait ce berger-là [=?] et quand cet homme-là [=?] de haute taille était venu avec cet œil-là [=?] au front [...] (texte écrit par un écolier de 9 ans).*

Parfois, la tentative d'interaction orale de l'E avec le D/R-correcteur devient plus évidente à cause de l'emploi des déictiques de la deuxième personne du pluriel: *vous, vos, les vôtres*. Cette ébauche d'interaction est parfois renforcée par des questions adressées directement, dans le texte rédigé, au correcteur: *Vous le croyez?*, ou bien *Que'en pensez-vous?*, *N'êtes-vous pas de mon avis?*, *Vous savez ça?* ou encore *Je plaisante, excusez-moi!*, etc. Delomier/ Esquenet-Bernaudin (1991, p. 95) soulignent que par des interpellations de ce type, l'élève « convoque dans la situation d'énonciation son lecteur. Et ceci peut indisposer le correcteur à son égard ».

- L'absence d'élaboration est visible également dans la transcription telle quelle de la prononciation (familiale, populaire et même standard) à l'aide d'une graphie plutôt personnelle: *stadir* "c'(es)t-à-dire"; (qu'on) *soye* (pop.) "qu'on soit"; *ben dacore* (fam.) "bien d'accord"; *pis* (fam.) "puis"; *pasqu'y* (avait) (fam.) "parce qu'il y avait"; etc.

- La chaîne sonore est souvent coupée arbitrairement, selon des solutions personnelles, en séquences plus longues, correspondant à des phrases et en séquences plus courtes, censées représenter des mots. Par exemple:

(8) *Ma nou velle sur veillante à la rentrée. J'es eu une dame com nouvelle sur veillante madmoiselle Iris qu'on lapelle. L'es gen tille pas vache et elle guele jamé aprè nous. Jlé jamé embété pasquy faut paslfaire.[...] (Extrait d'un texte intitulé *Ma nouvelle surveillante*, écrit par un écolier de 8 ans)*

Voici l'orthographe et la mise en page correctes du texte (nous y avons néanmoins conservé tous les éléments non standards):

Ma nouvelle surveillante

¹ Les points d'interrogation entre crochets nous appartiennent.

À la rentrée j'ai eu une dame comme nouvelle surveillante. Mademoiselle Iris qu'on l'appelle. Elle est gentille, pas vache et elle gueule jamais après nous. Je l'ai jamais embêtée, parce qu'il faut pas le faire [...].

- Les faits d'oralité sont récurrents dans les textes des écoliers, tel que l'attestent les exemples déjà cités, ainsi que le fragment suivant qui contient une réplique du discours direct (non isolée dans le texte) et même quelques appuis du discours (que nous avons soulignés ci-dessous):

(9) *Alors ben on a cherché des fougères pis jles esposé à un arbres, alors pis bon on s'ai baladé et bon en revenant j'est dit ben où son mes fougères? Pasqué zétait plus là. Bon et alor ma maman elle avai amné dla bouffe dans la bagnole pasqu'y avait plein dmouche dehors. Et pis après on s'ai cassé. Qu'es qu'on s'es marré!*

(La présence abondante des appuis du discours dans les travaux d'élèves a été relevée aussi par Delomier/Esquenet-Bernaudin - 1991, p. 87; ces auteurs citent surtout des faits d'oralité comme *bref, alors, non mais, bon, et bien.*)

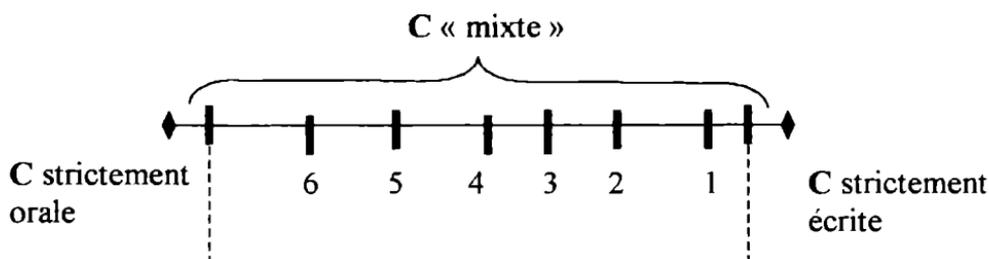
On pourrait mentionner encore, en ce qui concerne la rédaction tribulaire à l'oral, une oralité artificiellement introduite dans des textes écrits, notamment dans les soi-disant *lettres des poilus*. L'oralité y a été introduite volontairement par des E qui se présentaient uniquement comme E-transmetteurs, avec l'intention de suggérer une oralité involontaire et inconsciente des prétendus E-auteurs (= les soldats). Écrites en réalité par des journalistes, ces lettres (censées refléter la situation du front pendant la première guerre mondiale) ont été attribuées à de simples soldats illettrés (appelés "les poilus"). Cette oralité contrefaite, diffère de la vraie oralité graphisée (telle que nous l'avons présentée ci-dessus) par bien des éléments trop compliqués, voire savants, que ces lettres contiennent.

3.4. Mélange volontaire et conscient des traits de la C écrite et orale

Les situations de C volontairement créées pour être « écrito-orales » ou « oralo-écrites » sont assez variées. Elles sont classifiables selon le poids du trait opposé introduit dans la C de base. Ce trait peut concerner une seule ou deux (voire trois) des activités qui composent le processus de C. (Ces activités sont, rappelons-le: la conception et l'encodage du M, la transmission effective, la réception + le décodage).

Partant du pôle de la **C** écrite typique vers celui de la **C** orale typique (cf. le schéma ci-dessous) on pourrait ordonner les situations de **C** mixte volontaire en fonction du poids croissant de l'oralité dans le texte conçu (préalablement) par l'**E**. On aurait donc plusieurs situations, sans que la limite entre celles-ci soit toujours très tranchante, et sans que l'ordre graduel soit toujours rigoureusement respecté:

- 1 – l'écrit sonorisé
- 2 – l'écrit sonorisé et oralisé
- 3 – l'écrit oralisé
- 4 – l'oral graphisé tributaire à l'écrit
- 5 – l'oral graphisé
- 6 – l'oral planifié



3.4.1. L'écrit sonorisé

Tout texte strictement écrit peut être sonorisé (c'est-à-dire prononcé à haute voix, qu'il soit *lu* à haute voix ou bien *reproduit* à haute voix - suite à une activité de mémorisation - par un **E** transmetteur). L'oralité apparaît donc au niveau de la *transmission* (de l'envoi du texte) et de la *réception*: l'**E** « prononce », « sonorise », le texte et le **D/R** l'entend et l'écoute. Cependant la conception et l'encodage du texte bénéficient des stratégies de l'écrit.

Le **D/R** reçoit effectivement un tototexte, car au texte verbal écrit s'ajoutent, au moment de la transmission, des éléments sonores paralinguistiques (intonation, accents, rythme, pauses sonores ou silencieuses, le son de la voix, etc.) et quelques éléments non verbaux

(mimique, regards, gestes) - si le **D/R** peut voir l'**E**. C'est le cas de certains discours, des rapports scientifiques et administratifs, des comptes-rendus, des communiqués officiels, des annonces faites dans une salle devant un public ou à la radio et à la TV, des bulletins informatifs, des notes officielles, de certains reportages, etc. rédigés préalablement et transmis (lors d'une **C** unilatérale) à haute voix sans aucune intervention de l'**E** transmetteur dans le contenu et la forme du **M** verbal écrit.

En ce qui concerne l'activité de sonorisation, il faut préciser que le texte écrit est en général émis avec une prononciation claire (vu le caractère en général formel de la situation d'envoi) et favorise la réalisation d'un grand nombre de liaisons facultatives. P. Encrevé (1988, p. 263), étudiant sous cet aspect la façon de communiquer de plusieurs hommes politiques, a constaté (sur un corpus contenant des textes écrits sonorisés et des textes strictement oraux formels) que tous les sujets étudiés réalisaient le plus grand nombre de liaisons facultatives dans les énoncés écrits sonorisés. L'auteur précise par exemple: « [...] V. Giscard d'Estaing présente le taux le plus élevé dans une allocution manifestement écrite prononcée à Verdun-sur-le-Doubs à la veille des élections législatives [...], radiodiffusée et télévisée en direct (12.03.1978): 78%; et F. Mitterrand dans son premier message de bonne année adressé aux Français en tant que président de la République dans une atmosphère politique très tendue, allocution écrite (et peut-être lue sur prompteur) radiodiffusée et télévisée en direct (31.12.1981): 80% ».

Plusieurs remarques sont également à prendre en considération:

1) Si l'**E**-auteur du texte est aussi l'**E**-transmetteur, en lisant à haute voix son texte, il respectera fidèlement la conception préalable, il mettra en évidence (par l'intonation, les accents d'intensité, etc.) les éléments qu'il a soulignés (graphiquement ou verbalement) dans le texte écrit, respectant ainsi ses propres idées ; etc.

2) Si l'**E**-transmetteur diffère de l'**E**-auteur du texte, la lecture à haute voix peut ressembler à celle qu'aurait faite l'auteur du texte lui-même, ou bien elle peut souligner (à l'aide de l'intonation et même de certains gestes) quelques autres éléments, que le transmetteur a trouvés importants. Dans ce cas, le texte que reçoit le **D/R** est légèrement distinct du **M** conçu par l'auteur.

3) Si le **D/R** est coprésent (en tant que **R₀**) dans le même contexte spatio-temporel que l'**E** qui sonorise son/le texte, le **D/R** pourra voir l'**E** (mimique, gestes) et recevra un totexte. (Il en va de même pour la **C** unilatérale sur support vidéo médiate - cf. le **M** transmis à la TV, par

vidéocassette, etc.) La coprésence du **D/R** permet à l'**E** d'adapter le rythme de sa lecture (et même les éléments non verbaux) aux signaux (feed-back) reçus de la part du **R₀**.

4) Si le contact visuel entre l'**E** et le **D/R** n'existe pas (comme c'est le cas des textes lus à la radio ou sur audiocassettes), le **R** pourrait avoir des difficultés à décoder le **M**, l'adaptation déjà mentionnée n'étant plus possible. Tenant compte de cette situation et aussi du fait que différents bruits peuvent intervenir au moment de la réception, l'encodage du texte lui-même devrait être, dans ce cas, adapté à une réception orale spatialement différée. Aussi le texte écrit devrait-il contenir des phrases plutôt courtes, et une forte dose de redondance: le référent devrait être plus fréquemment nommé de façon directe (et non par des anaphoriques), afin de garantir un décodage réussi. Voici, par exemple, un texte transmis sur la chaîne roumaine de radio "România Muzical" (le 15 mars 2002), texte dont nous avons été un des **R**; le nom du référent ayant été couvert par un bruit au moment de notre réception, le reste du texte ne nous a aidée aucunement à récupérer l'information perdue (car le référent n'a plus été nommé directement dans le **M**):

(10) *Josef ??? a interpretat în special concertele pentru pian de Beethoven, lucrări de Mozart și Haydn. Artistul s-a impus mai ales pe scenele din Statele Unite. El a dat însă numeroase concerte și în marile săli europene. Interpretările sale sunt remarcabile prin acuratețea liniei melodice și prin sensibilitatea nuanțării. Ascultați-! în continuare interpretând concertul numărul unu pentru pian și orchestră de Ludwig van Beethoven.*

Évidemment, il ne faut pas exagérer non plus dans l'autre sens, comme dans exemple suivant, transmis sur la même chaîne de radio (juin 2001); la répétition du nom propre dans chaque phrase, sans aucune intention rhétorique (comme l'a prouvé l'intonation de la lecture), n'a fait que détruire la cohésion du texte :

(11) *Willem Mengelberg, renumit dirijor al primei jumătăți a secolului douăzeci, s-a născut la Utrecht, în Olanda. Willem Mengelberg a colaborat în calitate de director la Konzergebau din Amsterdam. Willem Mengelberg s-a aflat în fruntea mai multor mari ansamluri la Londra, la New York. Willem Mengelberg a fost promotor al muzicii moderne, în special al lucrărilor lui Richard Strauss și Mahler. Sub conducerea muzicală a lui Willem Mengelberg ascultați în continuare Simfonia întâi de Gustav Mahler. [...]*

5) Si une correction s'impose au niveau de la transmission sonore, elle est corrigée sur place par l'**E** (même à la radio ou à la TV) avec les

procédés de l'oral, notamment par adjonction de la forme correcte. En revanche, au cas où un défaut d'élaboration apparaîtrait au niveau du texte écrit, on ne recourt à la correction par remplacement (spécifique à l'écrit) que si, éventuellement, le texte est repris à un moment ultérieur (sur la même chaîne, etc.). Par exemple, ci-dessous en 12 l'E corrige son bégaiement mais n'intervient pas dans le texte qu'il lit ; l'élément familier du texte (non approprié à la situation formelle de C) n'est remplacé qu'en 13, c'est-à-dire lors de la reprise du M à une édition ultérieure du journal :

(12) E (= présentateur du Journal sur TV5, le 26.02.2002, à 21 heures) : [...] *Les animaux y sont chon [k] chouchoutés// [...]*

(13) E (= présentateur du Journal sur TV5, le 26.02.2002, à 22³⁰ heures) : [...] *Les animaux y sont dorlotés*

6) De nos jours on assiste à une sorte de mode dans la sonorisation des textes écrits, surtout à la radio et à la TV, consistant dans un « style faussement parlé » (Encrevé 1988, p. 262) des journalistes : « On sait en effet que le journaliste qui communique les nouvelles en semblant regarder l'auditeur suit en réalité le déroulement visuel de son texte sur un appareil intégré à la caméra qu'il fixe ; de même à la radio, le ton et les dialogues apparemment improvisés entre membres de la rédaction donnent une impression de langage direct alors que les journalistes lisent un texte écrit » (Encrevé 1988, p. 262). (V. aussi E. Goffman -1987, p. 179 - qui précise à son tour : « J'ajouterai au passage que les annonces à la radio s'emploient encore davantage à préserver cet effet précaire » de parole spontanée.)

3.4.2. L'écrit sonorisé et oralisé

Certains M conçus et encodés avec les stratégies de l'écrit et ensuite transmis par la sonorisation du texte, bénéficient au moment de la transmission d'une quantité plus ou moins grande d'ajouts oraux spontanés, réalisés sur place.

L'E transmet donc un texte strictement écrit (en le lisant à haute voix) dans lesquels sont imbriqués des fragments de texte oral ; de son côté le D/R écoute le M qu'il reçoit (sous forme de tottexte). C'est le cas des C unilatérales (directes ou médiatisées par la TV) du type : conférence (exposé), cours magistral, journal d'actualités, etc.

Selon le mécanisme de leur production, plusieurs sous-situations pourraient être décelées dans ce type de C mixte unilatérale, situations qui peuvent représenter autant d'étapes dans l'oralisation de l'écrit.

a) La première concerne *les exposés publics, les conférences, certains rapport scientifiques* dont le texte rédigé, achevé, constitue un énoncé écrit typique. Le seul trait [+oral] qui concerne ce texte relève de sa transmission sonore. Toutefois, au moment de la C proprement dite (de l'envoi du M) le texte écrit est accompagné d'ajouts textuels oraux, qui se présentent d'habitude sous la forme d'un *encadrement oral spontané* (introduction et phrases de clôture) et sous forme de *parenthèses improvisées oralement* à l'intérieur du texte écrit (v. aussi Goffman 1987, p. 187) ; ces parenthèses (constituant des commentaires et des explications supplémentaires, parfois même des « anecdotes pertinentes » pour le contenu du M) sont, lors d'une C unilatérale médiate, le résultat d'une opération d'anticipation effectuée par l'E (tout comme dans une C orale typique), et, lors d'une C unilatérale face à face, le résultat de l'adaptation de l'E au feed-back du D/R. Dans ce dernier cas, le poids de l'oral dépend d'une façon évidente de la réaction du R₀. Un auditoire « glacé », qui ne réagit pas favorablement, souligne Erving Goffman (1987, p. 187), aura tendance à « coller le conférencier à son texte », alors qu'un bon auditoire, une salle chaude, incitera au contraire l'E à improviser davantage. Par ailleurs, un E dont la façon de présenter oralement son texte écrit est détachée, désinvolte et charismatique (parenthèses drôles, intonation, mimique et gestes agréables, etc.) aura plus de succès auprès du public qu'un autre conférencier, moins doué sous cet aspect et plus timide (qui privilégie le texte écrit, ne lève pas son regard vers le R₀ et recourt à peu de parenthèses orales explicatives) ; et ce succès s'avère être indépendant de la qualité intrinsèque du texte écrit. En ce qui concerne les additions orales au M écrit, elles réalisent l'ancrage contextuel du totexte, et contiennent un *je* qui représente l'E en situation de transmission (cf. des phrases du type : *Je voudrais commencer par... ; Je reprends ; Excusez-moi ! ; Là-dessus j'ai fini ;* etc.), à la différence d'un *nous/je* textuel, qui apparaît dans l'énoncé écrit, étant détaché du contexte situationnel de la C en question (c'est le *nous/je* du moment de la rédaction).

b) La deuxième situation (ou plutôt la deuxième étape) dans l'oralisation de l'écrit est constituée par la présentation des *informations aux Actualités de TV*, dans la C unilatérale médiatisée, et par certains

exposés formels tenus lors des réunions de travail dans la C unilatérale non médiata.

Dans ces cas, le texte écrit étant conçu pour être transmis oralement, bénéficie, en vertu de cette destination même, de stratégies d'encodage moins rigoureuses. Correct du point de vue grammatical, contenant des éléments standards et soignés, il est constitué en général de phrases courtes, surtout juxtaposées et coordonnées. Tout comme pour la situation précédente (cf. sous *a*), mais dans une mesure encore plus évidente, le texte sonorisé est encadré, au moment de la transmission, par des séquences orales, arrivant chez le D/R (R_0) sous forme de totexte.

Les séquences orales assurent l'ancrage contextuel par :

- les déictiques situationnels, surtout temporels (*Et demain matin c'est ... ; ce soir ; etc.*), et par les déictiques personnels désignant l'E et le R_0 (*Je vous l'ai dit en titre*) ;

- les formules d'ouverture (*Madame, monsieur, bonsoir*) et de clôture (*C'est ainsi que se termine ce journal ; Je vous souhaite une très bonne soirée!*) ;

- les éléments conatifs (*sachez ; évoquons enfin...*).

Les séquences orales assurent aussi l'enchaînement des différents textes rédigés qui sont sonorisés, ainsi que l'enchaînement de ceux-ci sur les images qui les précèdent.

Voici la structure d'un téléjournal transmis sur TF1 (présentatrice Claire Chasal) ; nous y avons souligné les éléments qu'on pourrait considérer des ajouts oraux au texte écrit :

(14) Madame, monsieur, bonsoir//

Voici en titre les principales nouvelles [...]

Le président de la République/ a annoncé sa participation aux funérailles d'Ytzhak Rabin//

[images]

Sachez encore/ qu'aux États Unis/ une ligne rouge a été ouverte/ pour soutenir la découverte de l'assassin d'Ytzhak Rabin//

[images+ texte]

Et puis/ ce soir un nouvel attentat a été commis en Espagne par des extrémistes basques//

[images]

Et à propos de la grève [...]// Et quant à l'avis de Valéry Giscard d'Estaing [...]

[images]

Côté cheminots [...]

Et puis/ demain matin c'est l'ouverture d'une nouvelle étape de la course d'automobiles [...]

Évoquons enfin de nouveau la deuxième guerre mondiale//

[images + texte]

C'est ainsi que s'achève ce journal // Merci de nous avoir suivis//

Je vous retrouverai demain soir// Une très bonne soirée !

Voici également un exemple enregistré d'après la chaîne de radio *România muzical* (le 6. 06. 1999). Les séquences orales ajoutées au texte écrit (représentant des éléments conatifs – *vedeți*, une exclamation rhétorique et des parenthèses répétitives – *da/ dragostea de muzică*, etc.) sont perçues par le **R** comme de véritables faits d'oralité au niveau du texte : ils laissent croire qu'il n'y aurait pas de texte écrit rédigé antérieurement, mais un texte oral improvisé contenant quelques faits livresques :

(15) **E** (= animateur de radio) : Vedeți/ Klemperer a fost un mare/ un foarte mare/ artist//

Vedeți/ viața lui Klemperer a fost marcată de destinul potrivit/ dar el știa că trebuie să învingă//

Dragostea de muzică/ da/ dragostea de muzică/ a învins din nou//

Beethoven și Klemperer// Vedeți/ în cartea asta de amintiri/ [...]

Vedeți/ ambele etichete muzicale sunt [...]

Les textes construits de cette façon « écrit-oral » contiennent parfois des fautes difficiles à effacer et à remplacer lors d'une transmission orale. Il n'y a qu'une éventuelle reprise et réélaboration du texte qui pourra annuler la structure incorrecte. Nous mentionnons ici un exemple enregistré d'après la radio roumaine (*România muzical*, le 27 oct. 1999, l'émission *Maestro*).

(16) **E** (= présentatrice de l'émission diffusée à 9 heures) : [...] din repertoriul dirijorului Roberto Benzi// Să ascultăm mai întâi în interpretarea sa/ [ε] care dirijează orchestra societății Lamoureux/ uvertura operei Wilhelm Tell/ de Gioacchino Rossini//

(17) **E** (= présentateur de l'émission *Maestro* reprise le même soir, à 23 heures) : [...]Ascultați uvertura operei Wilhelm Tell/ de Gioacchino Rossini// Roberto Benzi dirijează orchestra societății Lamoureux//

c) Une troisième situation pourrait être représentée par les *cours magistraux* (ainsi que par des *interventions orales formelles*) appuyés sur des notes rédigées. Le texte écrit sonorisé, bien que planifié, est souvent une ébauche, car les phrases, quoique correctes et élaborées, sont en général notées sous forme d'idées, sans relateurs textuels et parfois même sans phrases intermédiaires de liaison. Tous ces chaînons qui manquent seront remplacés par l'improvisation orale, lors de la présentation du cours (ou de l'intervention planifiée). Celui-ci arrivera chez le **D/R** sous une forme beaucoup plus ample que ne le laisseraient croire les notes écrites. Le poids de l'oral dépasse de loin celui de l'écrit dans ce type de **C** mixte.

3.4.3. L'écrit oralisé

Dans ce type de **C** mixte, le texte écrit par l'**E**-auteur (**E**₀)/narrateur est conçu avec certaines stratégies de l'oral.

La **C** est unilatérale. L'émission est écrite : l'**E**-auteur /narrateur (qui est souvent aussi le transmetteur – cf., pour cette distinction, *supra*, **I**, **6.1.**) écrit le texte. La réception se fait par lecture silencieuse : le **D/R** lit mentalement le **M** reçu.

Le trait [+oral] se manifeste donc *au niveau du texte*, suite à quelques stratégies orales d'encodage, mais n'apparaît pas normalement au niveau de la transmission.

Toutefois, accidentellement, l'**E** peut sonoriser son texte (en le lisant à haute voix pour des « membres » du **R**₀ qui l'écoutent). Ou bien le **R** peut à son tour sonoriser le texte qu'il reçoit (devenant **E-retransmetteur**) soit à l'intention d'un **D/R** coprésent soit tout simplement pour lui-même (devenant son propre **D/R**). Il s'ensuit que dans les situations ici mentionnées le trait [+oral] caractérise également la transmission (ou la retransmission) du texte.

Plusieurs situations sont à envisager ici, toutes ayant en commun la présence des *faits d'oralité* dans le texte rédigé comme résultat d'une activité volontaire de l'auteur.

a) L'oralité dans la presse écrite

De nos jours, on constate de plus en plus fréquemment dans les articles des journaux l'occurrence d'une rédaction moins rigoureuse, le plus souvent intentionnelle. D'une part, l'auteur se propose de créer

l'impression d'une C orale spontanée, et, d'autre part, il s'appuie lui-même dans la réalisation du texte sur des opérations qui impliquent une quantité d'oral. « Le style des quotidiens et des hebdomadaires – même ceux qui s'adressent à un public 'cultivé' - », écrivait P. Rivenc (1971, p. 55), « tend de plus en plus vers le style parlé (n'oublions pas que de nombreux articles sont dictés par l'auteur au magnétophone, et transcrits presque sans retouches ». Il ne s'agit pas néanmoins d'une transcription (graphisation) effective de l'oral, mais d'une tentative délibérée de truffer le texte élaboré de faits d'oralité, comme le prouvent ces deux exemples (18 et 19) extraits de deux journaux différents : à côté des éléments standards, dans le texte figurent des formes lexicales familières et un futur proche (que nous soulignerons ci-dessous, en 19). (Évidemment, il y a aussi bien des cas où l'occurrence des faits oraux dans les articles est plutôt involontaire, attestant une négligence de la part de l'E-journaliste.)

(18) *Le flic est vêtu d'un blazer. [...] Elena l'agrippe par le cou, met sa main dans son chemisier, probablement sur la crosse d'un flingue, car plus tard le chauffeur a senti la froidure du métal sur la peau [...]. La voiture tombe sur une villa abandonnée. Elena veut s'y planquer [...]. Le «chauffeur-otage» grimpe le perron et pénètre dans le hall où il annonce qu'il tient les Ceaușescu dans sa voiture, garée en bas. L'auditoire rigole, car la télévision a déjà annoncé l'arrestation du couple». (*Libération*, le 31 déc., 1989, p. 13)*

(19) *Le meurtre de Lafcadio, pour nous c'était juste du roman. Ou un sujet de dissert de philo pour élèves appliqués des bons quartiers. [...] Là encore, je vais avoir l'air ringard, ancien combattant réac aussi, si je mentionne [...]* (*Elle*, le 27 sept. 1993, p. 7)

b) L'oralité dans le texte narratif des ouvrages littéraires

Plus que dans la situation précédente, il s'agit d'une oralité voulue, consciemment créée et bien contrôlée par l'E-auteur (E₀). Dans les ouvrages en prose, cette oralité littéraire, élaborée, manifeste dans le texte attribué (par E₀) à l'E-narrateur, est bien loin d'une reproduction mécanique à l'écrit du discours oral spontané. On parle dans ce cas du *style oral* de l'écrivain (v. Céline, R. Queneau, G. Perec, I. Creangă, etc.), style qui mélange des séquences où l'élaboration est évidente avec

une spontanéité livresque, comme dans cette phrase de Céline, par exemple :

(20) « Moi d'abord la campagne, faut que je le dise tout de suite, j'ai jamais pu la sentir, je l'ai toujours trouvée triste, avec ses bourbiers qui n'en finissent pas, ses maisons où les gens n'y sont jamais et ses chemins qui ne vont nulle part ». (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, 1952, p. 23)

On constate que si dans la première partie de la phrase citée l'oralité est bien évidente (cf. l'ordre des mots, l'absence de *il* – dans *il faut* – et de la négation *ne*), dans la deuxième partie il n'y a aucun fait d'oralité.

Le brassage des éléments (lexicaux, grammaticaux) familiers, populaires, voire argotiques et des faits soignés est caractéristique pour ce type de C écrite oralisée. Voici, par exemple, chez Céline l'occurrence, dans la même phrase, d'un passé surcomposé (– élément grammatical populaire), d'une négation populaire (*personne* et *pas* employés ensemble), à côté d'un passé simple (– temps de la narration littéraire) :

(21) *Mais quand il a eu parlé d'hôpital, personne alors ne fut pas d'accord.* (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, 1952, p.382.)

Par ailleurs, il faut souligner que « l'oralisation » du texte écrit (notamment du texte du narrateur) est loin de se limiter à l'introduction dans l'énoncé d'un nombre plus ou moins grand de formes non littéraires, spécifiques à une C orale improvisée. En réalité, le trait [+oral] du texte narratif consiste aussi dans le « dialogue » que l'E-narrateur semble engager avec le lecteur (appartenant au R_0). Voici un exemple illustratif, extrait toujours d'un roman de Céline (*D'un château l'autre*, Paris, Gallimard, 1957, p. 9) ; l'E-narrateur s'adresse directement au lecteur et lui fait des confidences. Cette impression de discussion en train de se dérouler est créée par : l'utilisation du verbe *parler*, l'emploi des déictiques qui désignent le D/R (*vous ; nous* = « moi+ toi/vous »), le recours à d'autres éléments conatifs et phatiques, la présence des commentaires métacommunicatifs centrés sur le D/R (*je vous oubliais*), l'anticipation (par l'E-narrateur) des réactions du D/R (*vous me direz*), etc.

(22) *Pour parler franc, là entre nous, je finis encore plus mal que j'ai commencé... Oh ! j'ai pas très bien commencé... [...] après bien des aller et retour je termine vraiment au plus mal... y a l'âge, vous me direz... y a l'âge !... c'est entendu !... à 63 ans et mèche, il devient extrêmement ardu de se faire une situation... de se relancer en clientèle... ci ou là !... je vous oubliais !... la clientèle médicale, de vous à moi, confidentiellement, est pas seulement affaire de science et de conscience... mais avant tout, par dessus tout, de charme personnel... [...]*».

c) L'oralité dans la lettre

Cette impression de C bilatérale (donc orale) est offerte d'une façon encore plus évidente par la lettre. Texte écrit, mais en même temps texte qui fait partie d'un dialogue différé (en raison de l'absence physique de l'interlocuteur au moment de l'énonciation), la lettre (informelle, formelle, voire littéraire) porte les traces de sa parenté avec la conversation (cf. Adam 1992, p. 155). Les réactions du D/R (que l'E connaît et identifie rigoureusement) sont anticipées par l'E-auteur dans son M, en vertu d'un dialogisme sous-jacent à ce type de C, dialogisme qui permet au scripteur de prévoir et de devancer « les questions de l'autre, par exemple, en mimant ses interruptions potentielles, en introduisant un simulacre de relation intersubjective » (Adam 1992, p. 155).

Le trait [+oral] se manifeste donc :

α) Par les traces du dialogisme (concrétisé dans l'anticipation des réactions du D/R), dialogisme amplement verbalisé dans le texte de la lettre informelle et des lettres littéraires (à l'aide des éléments métacommunicatifs, phatiques, conatifs, etc.). Dans la lettre officielle, en revanche, le dialogisme, bien qu'évident, est plutôt sous-entendu et peu verbalisé, donc moins manifeste au niveau du texte écrit, le M lui-même étant plus élaboré ; par conséquent l'intrusion de l'oral dans ce type de lettre s'avère beaucoup plus réduite.

β) Par la présence des faits d'oralité (familiers, populaires, etc., interjections qui réalisent la fonction subjective) dans les lettres informelles et dans beaucoup de lettres littéraires. (Toutefois, pour ce dernier type de forme épistolaire la discussion doit être plus complexe,

car la fonction poétique y est aussi responsable de cette oralisation volontaire du texte.)

γ) Par la récurrence des déictiques spatio-temporels, grâce à la présence des repères spatiaux et temporels placés en tête de la lettre. Par exemple :

(23)

À Livry, mardi saint 24^e mars 1671

Voici une terrible causerie, ma chère bonne. Il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'Abbé, Hélène, Hebert et Marphise, dans le dessein de me retirer ici du monde et du bruit jusqu'à jeudi soir. [...] (Extrait d'une lettre de Madame de Sévigné, concernant la Semaine Sainte qu'elle a passée à Livry)

δ) Par la façon implicite (noms propres, exophoriques) de désigner les référents supposés être connus par le D/R (v. les noms propres soulignés en pointillé dans la lettre ci-dessus et dans celle qui suit, ainsi que d'autres éléments du contenu en 24* - toujours en pointillé). (Néanmoins, si ce type d'encodage est récurrent dans la lettre informelle et littéraire, il doit être utilisé avec beaucoup plus de précautions dans la lettre formelle, où l'explicite et les éléments livresques sont censés prévaloir.) L'implicite est encore plus évident s'il s'agit d'une lettre informelle de réponse ; dans ce cas, les allusions à la première lettre, reçue par l'actuel scripteur (allusions soulignées en 24* avec deux lignes), sont décodables uniquement par les communicateurs, étant difficiles à comprendre par un éventuel R « outsider » qui lirait le texte de la lettre-réponse. Par exemple :

(24*)

Metz, le 25 juin 2001

Chère Marianne,

*J'ai reçu hier ta lettre. Géniale l'idée de l'arrosage [= ?] !
Merci de m'avoir invité. J'y [= ?] serai, bien sûr, mais j'ai un
dernier rendez-vous [= ?] à 19 heures ce soir-là [= ?], et je ne
pourrai donc arriver avant 23 heures, le temps de passer chez
Martine [= ?], et de quitter ma blouse blanche [= ?].
En attendant, bravo à Jean, et grosses bises.*

Henri

Cette lettre peut représenter la réponse à la lettre d'invitation suivante, envoyée par l'E (Marianne – intellectuelle, épouse de Jean) à un ami (Henri – médecin); nous y avons souligné les éléments connus par les deux communicateurs et encodés d'une façon implicite):

(25*)

Lyon, le 22 juin 2001

Cher Henri,

Nous avons l'intention de réunir quelques copains de fac dans notre maison de campagne [= où ?] le samedi prochain, pour arroser la thèse de Jean [= ?]. Madame Lambert [= ?] sera là aussi. Nous t'attendrons avec Martine [= ?] à partir de 20 heures.

Bisous.

3.4.4. L'oral graphisé tributaire à l'écrit

Le texte écrit envoyé lors d'une C unilatérale entre un E-auteur (E_0) et un D/R collectif et anonyme (R_0) peut englober des C bilatérales orales, notamment des conversations représentées à l'écrit. Celles-ci devraient reproduire avec fidélité l'oral, ce qui est rarement le cas, l'influence de l'écrit étant évidente d'abord dans le texte oral graphisé lui-même, ensuite dans la façon de le transmettre : l' E_0 envoie le texte oral en l'écrivant, le R_0 le reçoit en le lisant mentalement. Toutefois, des E-transmetteurs peuvent intervenir afin de sonoriser les dialogues (écrits par E_0) à l'intention du R_0 , qui cette fois *écouter*a une conversation atypique (comme s'il écoutait une C typiquement orale).

Les situations de cette nature sont variées. Nous essaierons de les grouper en fonction de la *destination* du texte dialogué, à savoir : si normalement il est destiné à être *lu* par le R_0 ou à être *écouté*. Le classement des textes écrits dialogués en fonction de ces repères correspond, à notre avis, au sens dans lequel diminue le poids de l'écrit, favorisant une présence plus massive de l'oral authentique. Nous proposons donc la répartition suivante :

a) les dialogues des ouvrages de fiction en prose (romans, nouvelles, etc.) – destinés, normalement, à être *lus* en silence par le R_0 ;

b) les dialogues des pièces de théâtre, scénarios de films – destinés aussi (ou surtout) à être *écoutés* (d'habitude sur un support d'image réelle ou filmée, photographiée, dessinée); la réception du M se fait sous forme de tottexte (qui englobe le verbal et le non verbal);

c) les dialogues des manuels d'enseignement d'une langue étrangère – dialogues (informels, semi-formels et formels) destinés à être

premièrement *écoutés* (d'après les enregistrements sur cassette qui accompagnent le livre) et ensuite *lus à haute voix* par l'apprenant lui-même, mais dont la destination finale est d'*être appris* par les utilisateurs du manuel, afin de leur servir comme modèle dans la C orale naturelle.

a) *Les dialogues des romans*

Citant R. Queneau, qui à son tour reproduit les affirmations du romancier cubain Alejo Carpentier, C. Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 39-40) relève que « le dialogue, tel qu'il s'écrit dans les romans et les pièces de théâtre, ne correspond nullement à la mécanique du vrai langage parlé », et que ces différences se localisent à tous les niveaux de fonctionnement : organisation syntaxique et sémantique, utilisation des connecteurs, gestion de l'argumentation, etc.

D'une façon explicite ou implicite, bien des chercheurs reconnaissent aujourd'hui que « l'écrit ne peut prétendre qu'à donner l'illusion » (Vigneau-Rouayrenc 1991, p. 23, n.s.) de l'oralité, que le dialogue oral des romans représente une oralité construite, dont le but est d'être utile à la création littéraire et non pas de servir à une reproduction du réel. Dans l'économie du roman, les dialogues doivent rendre crédibles les personnages et les circonstances, ils doivent donner un sens à l'histoire présentée (cf. Sillam 1991, p. 49), servir les desseins argumentatifs de l'E₀ (auteur). C'est pourquoi tout, jusqu'à l'impression d'authenticité (si une telle impression existe), semble être créé dans une fin précise par l'auteur.

Par ailleurs, il faut toutefois relever que le dialogue du roman peut aussi s'apparenter, sous certains aspects, à la C orale authentique grâce au recours à des encodages implicites (v. la présence des déictiques, des noms propres, etc. non explicités pour le D du dialogue). Ce type d'encodage est favorisé par les explications de l'E₀ qui accompagnent le texte dialogué.

En ce qui concerne la représentation graphique de la prononciation des sons et la représentation à l'écrit des phénomènes d'élocution spécifiques à la C orale typique (tels les hésitations, les ruptures intonatives, les changements de rythme, les interruptions, les silences, les accents d'intensité, etc.), tout en reconnaissant les difficultés que rencontrent les romanciers (vu le nombre réduit de signes graphiques et de ponctuation spécialisés, ainsi que l'absence d'autres éléments spécialisés), les chercheurs ont souvent relevé certaines particularités rencontrées dans les romans. Par exemple : α) l'emploi par l'E₀ d'un

système propre de notation (cf., par exemple, *supra* I., 2.2.2. la ponctuation chez l'écrivain J. Saramago); β) le recours à certains commentaires métacommunicatifs; γ) et même l'utilisation d'une notation impossible à prononcer, qui fait prévaloir l'écrit (cf. Pinchon/Morel 1991). C'est le cas, entre autres, « du 'bredouillement' ou du 'bégaiement' de Grandet, aussi difficile à dire qu'à lire [...] *Vooooouous di...di...di...disiez donc que les faiiiillites peu...peu...peu...peuvent, dandans ce...ertains cas, être emê...pê...pê...chées p...paar...* (Balzac 563). Dans ce cas les coupes se font non seulement après les mots mais aussi à l'intérieur des mots, Balzac prenant en compte l'écrit plus que l'oral, si bien que certaines coupes sont absolument injustifiées: *dandans ce...ertains cas* ou *cé, cé, c'es, c'est sûr et certain* (Balzac 564) » (Pinchon/Morel 1991, p.15, n.s.). Des situations semblables, où l'E₀ privilégie l'écrit par rapport à l'oral dans les dialogues en prose, on été relevées par d'autres chercheurs. A. Dausés (1973, p. 58), souligne, par exemple, que certains auteurs suppriment graphiquement des *e* instables ([ə]) qui à l'oral sont impossibles à supprimer (*vendr'di, simpl'ment, quatr'francs*) (v. aussi Vigneau-Rouayrenc 1991, p. 32 : *une autr'femme* chez Carco). Les observations de cette nature ont amené Vigneau-Rouayrenc (1991, p. 33) à conclure que « la suppression du graphème *e* est le phénomène d'oralité sans doute le plus intéressant dans l'écrit par le paradoxe qu'il constitue ». L'auteur souligne encore que cette suppression montre de façon évidente « combien l'écrit est réfractaire à toute intégration de l'oral ».

Il a été remarqué aussi (cf. Vigneau-Rouayrenc 1991, p. 23) que parmi ces suppressions graphiques du *e*, « il faut distinguer entre celles qui à l'oral prouvent une méconnaissance de la Norme » prescriptive et sont la marque d'un niveau socioculturel bas et « celles qui [...] témoignent d'un parler rapide, en fait d'un parler courant et sont donc à l'oral » (*ibidem*) une marque du registre informel du locuteur instruit. Voir aussi C. Blanche-Benveniste/ C. Jeanjean (1987, p. 130-131) : « Ces transformations d'orthographe, somme toute assez mineures, font toujours un effet péjoratif : elles signalent à l'attention un texte 'populaire' et 'relâché'. Il semble qu'elles n'aient jamais été suffisamment banalisées en français pour devenir un procédé de notation non marqué. Pourtant elles correspondent souvent à des prononciations extrêmement courantes, qui n'ont rien de 'relâché' ni de populaire ; ainsi on aurait bien besoin d'une notation non péjorative pour marquer une prononciaiton sans *e* tout à fait courante ».

La même remarque pourrait être faite à propos d'un phénomène semblable en roumain : la suppression graphique de l'article défini masculin singulier – *omu'*, *domnu'*, etc. qui semble avoir acquis une connotation plutôt sociale que contextuelle.

b) Les dialogues des pièces de théâtre, des scénarios de film

À la différence des séquences dialoguées des romans, les dialogues des pièces de théâtre et des scénarios de film, occupent la place la plus importante dans l'économie du texte. Ils devraient reproduire la **C** orale typique, authentique. Toutefois, ces répliques diffèrent du dialogue réel par ce qu'elles font « de fréquentes références à la situation des personnages » (Vanoye 1990, p.136). Et cela parce le dialogue fait partie d'une histoire qui se déroule et qui doit être comprise par le **R₀** (lecteur ou spectateur) en l'absence de toute autre intervention de l'**E₀** (car les quelques explications de l'auteur et ses didascalies sont loin d'être suffisantes et, de plus, elles ne peuvent être transmises au **D₀/R₀** lors d'une représentation théâtrale). Les répliques doivent donc contenir des informations indispensables au **R₀**, mais qui s'avèrent inutiles au **D/R** de la **C** bilatérale du texte dramatique, étant donné que les **E** et les **D/R** de la pièce (du scénario) ont des relations interlocutives évidentes, une histoire conversationnelle et des connaissances encyclopédiques communes, etc.

C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 134-135) insiste sur ce problème important du dialogue théâtral: « C'est par rapport aux seuls personnages que s'appliquent en principe les lois de pertinence et d'informativité. Mais il faut en même temps intéresser, et informer, le spectateur ou le lecteur. Lesquels ont, à l'ouverture de la pièce, un sérieux handicap : leur compétence encyclopédique, en ce qui concerne l'univers fonctionnel dans lequel évoluent les personnages, est vierge ». Le dramaturge se trouve donc confronté, lorsqu'il conçoit les scènes d'exposition, à ce problème technique : « comment combler ce 'retard de savoir' du spectateur et le mettre au courant des faits essentiels, mine de rien, c'est-à-dire en préservant l'illusion que le seul destinataire du discours tenu, c'est le personnage présent sur la scène, et sans enfreindre à ce niveau les règles de la vraisemblance conversationnelle ? » (Kerbrat-Orecchioni 1986, *loc. cit.*)

La résolution de ce problème est délicate, et en cas de maladresse (d'encodage involontairement trop explicite) de la part de l'**E₀**, la conversation devient artificielle, manifestement non authentique. Par exemple, le monologue suivant de Rică Venturiano (Caragiale, *O noapte furtunoasă*, acte II, scène VIII), monologue qui est censé représenter un dialogue du personnage avec soi-même se trouve en réalité à la limite de l'acceptabilité, en ce qui concerne la loi de l'informativité : Rică se raconte à haute voix, faisant à peine semblant de les remémorer, des

choses qu'il sait déjà et qui, évidemment sont destinées à informer uniquement le R_0 :

(26) [...] *Ies pe fereastră și pornesc pe dibuite pe schele ! Mă țiu binișor de zid și ajung la capătul binalii... Destinul mă persecută implacabil... Schelele se-nfundă ; nici o scară... Cocoana perfidă mă indusese în eroare... Vreau să mă întorc și deodată cauz pe inimici venind în fața mea pe schele. O iau înapoi fără să știu unde merg ; mă împiedic de un butoi cu țiment.... [...]*

Pour résoudre ce problème, les auteurs recourent à quelques astuces, dont C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 135) mentionne deux :

1) l'introduction dans la pièce d'un personnage ignorant – « un rôle destiné à l'information indirecte du spectateur » ;

2) informer le spectateur (= D_0) sur le mode de l'implicite. Voici deux exemples qui illustrent ce dernier procédé :

- Dans son soliloque du premier acte (scène V), Spiridon, le personnage de Caragiale (*O noapte furtunoasă*), au lieu de se dire comme s'il l'apprenait lui-même pour la première fois : « Jupân Dumitrache a fost botezat 'Titircă inimă rea' », il y fait simplement allusion, comme à une chose déjà notoire (qui n'est évoquée qu'implicitement) :

(27) Bine l-a botezat cine l-a botezat 'Titircă inimă rea'.

- De même, Figaro (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, acte I, scène II), toujours dans un soliloque, afin d'informer le public qu'il a été nommé concierge, que le comte l'emmène à son ambassade, qu'il est courrier de dépêches, etc. y fait lui aussi allusion (les éléments à communiquer au D_0 étant présentés comme présupposés) :

(28) Je cherchais aussi pourquoi, m'ayant nommé concierge, il m'emmène à son ambassade et m'établit courrier de dépêches.

Nous pourrions ajouter encore un autre procédé employé par certains auteurs dramatiques afin de résoudre le problème mentionné. Ceux-ci passent outre les conventions qui empêchent le brassage des deux types de C (la C unilatérale : $E_0 - R_0$ et, respectivement, la C bilatérale de la trame de l'histoire : $E - D/A$) et font en sorte que l'E-personnage s'adresse directement au R_0 pour l'informer. Voici par exemple ce procédé chez Caragiale (*O noapte furtunoasă*, acte II, scène

IX, n.s.) : Jupân Dumitrache commence par parler à un personnage de la pièce (Zița), et finit par s'adresser directement au public.

(29) *Jupân Dumitrache (cu părinție) Ei ! nu te rușina ! ale tinereții valuri ! (către public) Fată romântioasă ! D-aia dumneaei : « 'Ai nene la Iunion, parol ! să mă-ngropi ! »*

Les remarques faites ci-dessus concernent également les dialogues des scénarios de film, à quelques exceptions près :

- D'abord ces textes sont rarement destinés à la lecture mentale du **R₀**, étant, normalement, écoutés par celui-ci et reçus uniquement sous forme de totexte.

- À la différence du spectacle théâtral, où le texte est soutenu seulement par le jeu des acteurs (et le décor), l'image cinématographique, suite à certains artifices, peut fournir au spectateur, indépendamment du texte des dialogues, quelques-unes des informations qui lui manquent. On peut laisser ainsi plus de place à l'oral authentique.

Les bandes dessinées et les romans-photos se rapprochent des pièces de théâtre et des scénarios de film par le fait que le **R₀** reçoit par lecture mentale un totexte (dialogue + images qui indiquent les gestes et les mouvements, qui expliquent des attitudes, etc.). À cela s'ajoute également le fait que le texte explicatif de l'**E₀** est absent ou très réduit quantitativement. Pour cette dernière raison, tout comme dans les romans et les ouvrages dramatiques, l'oralité des répliques est tributaire à l'écrit : « il ne s'agit pas véritablement d'une retranscription de la langue parlée, mais d'un langage chargé des conventions inhérentes au récit et à sa communication à un lecteur » (Vanoye 1990, p.194). Les personnages des bandes dessinées, ajoute F. Vanoye (1990, p. 194), « parlent beaucoup, s'expliquent beaucoup, non pour eux-mêmes mais pour le lecteur ».

D'autre part, toutefois, la BD dispose aussi de quelques procédés spécifiques (tels certains symboles iconiques codés) qui complètent les répliques verbales, et elle recourt en plus à bien des faits d'oralité du type interjections, éléments familiers, populaires, argotiques, etc. qui tâchent d'imprimer aux dialogues une note d'oralité authentique.

c) *Les dialogues des manuels destinés à l'apprentissage d'une langue étrangère*

Censés être écoutés et lus à haute voix, ensuite retenus comme modèles et appris (par les D_0 -apprenants de la langue cible) afin d'être reproduits dans la vie courante, ces dialogues devraient ressembler à la conversation authentique et être plus près de la C orale typique, quoique leur représentation écrite pose les problèmes de transcription de la prononciation déjà mentionnés.

D'autre part, toutefois, reproduire exactement des dialogues oraux informels authentiques (avec toutes leurs auto-corrrections, hésitations, fausses manœuvres d'encodage, etc.) ne servirait guère mieux les objectifs didactiques des manuels en question, bien au contraire, peut-être. C'est pourquoi, la plupart des auteurs de manuels procèdent à une adaptation de l'oral pour l'écrit, renonçant à beaucoup des éléments qui chargeraient inutilement, selon leur avis, le texte. Cependant, afin de conserver l'aspect authentique, ils gardent parfois quelques appuis du discours, certaines interjections, et d'autres faits d'oralité (en fonction du degré de difficulté de la leçon).

Par exemple, dans ce fragment extrait de la troisième leçon d'un livre pour débutants dans l'apprentissage du FLE, les dialogues sont extrêmement simples :

(29) *Le téléphone sonne chez les Leroux.*

Florence (Fl.) : *Allô ?*

Jean-Luc (J.-L.) : *Florence ?... C'est moi, Jean-Luc. [...]*

Écoute, Florence, est-ce que tu as le temps demain ?

Fl. : *Je travaille.*

J.-L. : *Ah bon ? Tu travailles ?*

Fl. : *Oui, je suis secrétaire au Creusot.*

J.-L. : *Ah oui ? Formidable !*

Il faut préciser encore, que le problème du manque d'authenticité dû au besoin d'informer un R_0 , ne se pose plus : il ne s'agit plus d'une histoire compliquée, surprise au cours de son déroulement, que le lecteur doit apprendre durant l'échange des répliques. Les textes sont courts, et, même si parfois ils constituent des unités thématiques (comme dans la série de manuels intitulés *Le nouveau sans frontières*) les explications de l' E_0 sont suffisantes.

En outre, les dessins y assument souvent le rôle des éléments contextuels extravertbaux réels : ils complètent et soutiennent le texte dialogué, de sorte que, tout comme dans la C authentique, il n'est plus

nécessaire qu'un narrateur présente explicitement les éléments du cadre spatio-temporel de la conversation. Par exemple, dans l'unité 1, leçon 2, A (p. 16) du manuel *Le nouveau sans frontières 1* (Paris, CLE International, 1988), l'E-narrateur précise la date (*Samedi 9 mai*) et l'endroit (*Paris. L'appartement de Sylvie*); les autres éléments contextuels importants pour la compréhension du dialogue figurent dans le dessin (deux jeunes filles qui regardent sur une table une photographie encadrée), si bien que, sans aucune autre verbalisation explicative de la part du narrateur, le lecteur (D₀) n'a pas de difficultés à décoder les répliques suivantes (n.s.):

(30) Valérie : *Qui est-ce ?*

Sylvie : *C'est Nicolas Legrand, un ami.*

Ou encore, toujours dans l'unité 1, leçon 2, B (p. 17) les sommaires indications spatio-temporelles du narrateur sont suivies par un échange de répliques dont les exophoriques (que nous soulignerons ci-dessous) renvoient à des éléments qui figurent dans le dessin :

(31) **Mercredi 20 mai. Paris. Le café de la Paix.**

Nicolas : *Tiens ! La photo du concert !*

Sylvie : *La jolie fille, qui est-ce ?*

Nicolas : *Je ne sais pas. Une spectatrice...*

Sylvie : *Et ça... qu'est-ce que c'est ? Un cadeau ?*

Sous cet aspect donc, les dialogues de certains manuels de conversation se rapprochent effectivement de l'oralité authentique. Toutefois, cet oral graphisé (que sont les dialogues en question) reste tributaire à l'écrit par d'autres aspects déjà mentionnés ci-dessus (v. la non représentation graphique de la prononciation), ainsi que par la grande *uniformité* de sa forme. Par exemple, dans le même volume (1) du *Nouveau sans frontières* toutes les répliques des communicateurs se ressemblent quant aux éléments linguistiques constitutifs quels que soient les paramètres sociolinguistiques des interlocuteurs, le type du contexte situationnel de la C, l'état psychique de l'E : les adolescents et les locuteurs (plus) âgés, les personnes instruites (journaliste, médecin, compositeur, directeur de banque, etc.) et les moins instruites (garçon de restaurant, vendeuse, fermière, etc.), les époux à la maison et en public, des collègues au bureau, un chef en colère s'adressant aux subalternes, etc. tous parlent de la même façon, le même français courant non marqué,

« épuré » en quelque sorte par la transposition à l'écrit, notamment par la « graphisation » des répliques.

3.4.5. L'oral graphisé

Pour des besoins scientifiques, le texte oral typique, authentique, non élaboré, décousu, qui a été préalablement enregistré sur bande magnétique, sur vidéocassette, etc., est parfois transcrit graphiquement à l'aide d'un alphabet phonétique spécialisé et adapté afin qu'il puisse représenter le plus fidèlement possible la prononciation. À cet alphabet s'ajoutent divers signes conventionnels qui rendent compte des autres faits qui apparaissent lors de la C strictement orale (hésitations, interruptions, superpositions des répliques, etc.). En outre, la transcription devrait comporter également une description verbale des gestes, des mouvements, des regards, etc. qui complètent ou accompagnent le M verbal.

Pour le chercheur (sociolinguiste, dialectologue), le texte oral ainsi graphisé devient objet d'étude. Cependant, le sociolinguiste ne doit pas oublier qu'il reçoit, en le lisant, un texte qu'il aurait dû écouter et recevoir comme totexte (paroles + gestes, mouvements). C'est pourquoi une grande prudence est nécessaire dans l'interprétation des données : des phrases comme les suivantes (v. 32 et 33), enregistrées en contexte formel chez des enfants issus de milieux sociaux défavorisés, peuvent jeter un doute sur les qualités intellectuelles des sujets enquêtés (si elles ne sont pas correctement interprétées), alors qu'il s'agit en réalité d'un simple ancrage situationnel et d'un encodage non explicite et partiellement non verbal du texte typiquement oral – preuve d'une non adaptation de l'enfant au contexte formel de C. (Ce type d'interprétation a conduit certains chercheurs à formuler l'hypothèse d'un déficit linguistique et intellectuel qui caractériserait les classes sociales pauvres – cf. les chercheurs américains Schatzmann et Strauss et d'autres encore ; voir pour ces problèmes, Ciolac 1997, p. 19-21 et passim.)

(32) E (= enfant de 10 ans, s'adressant en contexte formel au chercheur-enquêteur) : *Și tăticu mi-a făcut așa/ și iar așa/ cu semmu/ și le-a adus aici/ lăzile//și aici/ și le-ncărca/ și dup-aia ... hop acolo//*

(33) **E** (= fillette de 9 ans enregistrée dans l'émission de TV *L'école des fans*) : *Je le mets là-bas et je reviens ici// Elle m'a fait comme ça/ la maîtresse/ et pis je lui ai dit que pas comme ça// Et pas là-bas//*

La transcription correcte de ces deux textes doit comporter l'explication exacte des exophoriques que nous avons soulignés dans cet oral graphisé.

3.4.6. L'oral planifié

L'intervention orale solennelle est la forme de **C** mixte la plus proche de la **C** typiquement orale. Le texte est oral, il est transmis oralement par l'**E** et entendu/écouté par le **D/R**, mais il bénéficie d'une conception mentale préalable à l'émission proprement dite. Bien que sans recourir à l'écriture, l'**E** se permet d'employer certaines stratégies de l'écrit, se détachant dans une certaine mesure de son texte, le planifiant mentalement, lui offrant un encodage explicite et recourant à bien des éléments livresques.

Il en résulte un texte dont le spontanéité est réduite. Il est produit surtout en contextes formels et très formels de **C**. Il peut apparaître sous la forme d'un exposé oral sans notes écrites, d'un débat politique, d'un dialogue entre participants à une réunion de travail, à un colloque scientifique, etc. Ce texte se caractérise par une prononciation très claire (*immense, vingt-deux*), par l'emploi des temps du niveau soigné de la langue (tels, pour le français, le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif), par une phrase ample et suffisamment riche en subordonnées, par le recours à des termes savants, soignés, etc.

III. LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE

1. QUESTIONS GÉNÉRALES¹

1.1. La *compétence de communication* (ou *compétence communicative*) est un de ces concepts essentiels de la sociolinguistique concernant tout particulièrement l'activité communicative de l'individu. Élaboré dans les années '70 du siècle passé par le chercheur américain Dell Hymes (v. Hymes 1972 ; 1974 ; 1984 ; etc.), ce concept s'appuie sur un des termes de la diade terminologique *compétence linguistique / performance linguistique* proposée par la grammaire générative transformationnelle.

« La *compétence* [linguistique] est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites » (Dubois / Giacomo / Guespin 1994, s.v., n.s.).

J. Gumperz (1989, p. 115) soulignait, d'autre part: « On comprendra mieux l'importance de ce concept si on le replaçe dans son environnement, l'ambiance intellectuelle des années soixante. Les théories générativistes alors dominantes en linguistique établissaient une distinction nette entre la *compétence*, définie comme le savoir abstrait permettant aux locuteurs d'une langue d'identifier les phrases grammaticales et de reconnaître les relations structurales existant entre elles, et la *performance*, c'est-à-dire ce qui est réellement dit à un moment donné. Seule la première est considérée comme gouvernée par des règles et comme pouvant faire l'objet d'une analyse formelle, la deuxième n'étant qu'une affaire de choix personnels et de variations individuelles ».

Le concept de *compétence*, tel que l'employaient les générativistes, visait donc seulement le savoir linguistique 'abstrait' du sujet communicant. Empruntant ce concept, les sociolinguistes ont élargi sa sphère de compréhension afin qu'il puisse refléter l'intériorisation, par le communicateur, de *toutes les contraintes normatives* qui concernent le processus de C. Par conséquent (tel que le souligne J. Gumperz - 1989, p. 114-115), la notion de *compétence communicative* « proposée au départ pour rendre compte de l'efficacité des performances ordinaires d'un

¹ Nous reprenons ici quelques-unes des idées que nous avons déjà exposées dans deux articles publiés en roumain (cf. Ciolac 1998 et Ciolac 1999 FD).

locuteur et d'un auditeur, [...] entend montrer que cette efficacité dépend d'un savoir qui dépasse la phonologie, le lexique et la structure grammaticale abstraite », car « l'usage de la langue dépend de la culture, de la sous-culture et de normes propres au contexte ayant un rôle actif tant dans le choix des options communicatives que dans l'interprétation de ce qui est dit » (*ibidem*).

Cet élargissement du concept correspond en réalité au déplacement de l'intérêt de bien des linguistes vers l'étude du *fonctionnement effectif de la langue dans son contexte socioculturel réel* : « Dès l'instant que l'on examine les rapports entre grammaire, compétence et communauté sur le plan empirique, la théorie linguistique se révèle nécessairement une théorie 'ethnolinguistique' ou 'sociolinguistique' [...] c'est-à-dire une théorie qui doit reconnaître ses fondements ethnologiques et sociologiques », écrivait Dell Hymes (1984, p. 43).

En appliquant le terme de *compétence* plutôt à l'*activité communicative* qu'à la langue elle-même, précise encore J. Gumperz (1989, p. 115), « les ethnographes de la communication affirment qu'il existe au niveau de la structure sociale et de l'interaction sociale des régularités mesurables qui relèvent tout autant que les règles grammaticales d'une aptitude intériorisée de manière inconsciente ». La maîtrise de ces régularités, ajoute J. Gumperz (1989, p. 115) s'appuyant sur des affirmations antérieures de Dell Hymes (1974), « est une condition préalable à une communication efficace ».

De nos jours, la plupart des recherches consacrées à la compétence communicative [= CC] envisagent ce concept en relation étroite avec celui de *norme sociolinguistique*. Par celle-ci on désigne (v. aussi *supra* I., 3.1. 2)) l'ensemble des règles (de nature linguistique et socio-culturelle) qui règlent la C verbale et non verbale (au niveaux micro- et macrosociolinguistique) dans une communauté linguistique donnée. La connaissance (l'intériorisation) de ces contraintes normatives par les communicateurs représente leur CC. Les sociolinguistes reconnaissent toutefois que la CC ne peut être étudiée qu'à travers ses manifestations concrètes dans le processus de C, notamment à travers la performance des communicateurs en question.

1.2. Élaboré donc par les sociolinguistes, le concept de CC n'est pas pour autant la propriété exclusive de cette discipline. Il est employé dans d'autres types d'approches de la C verbale (cf. Vion 1992, p. 88 et *passim*), dans des ouvrages consacrés à l'énonciation (cf. Kerbrat-Orechioni 1982 ; 1986, p.17, 161-298 ; 1990, p. 29 ; 1992, p. 35 ; etc.),

ou à des questions de sémantique (cf. Pottier 1992, p. 24 et suiv., p. 135 et suiv.), ou encore dans des recherches portant sur l'éducation linguistique en langue maternelle ou en langue étrangère (cf. Moirand 1982, p. 17 et suiv.), etc.

En général, dans ces ouvrages on désigne par CC « l'ensemble des aptitudes qui permettent au locuteur de communiquer de façon efficace dans des situations culturelles spécifiques » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 29) ou, en d'autres termes la connaissance de « l'ensemble des moyens verbaux et non verbaux auxquels on recourt afin d'assurer la réussite de la communication » (Sinclair 1987, p.134).

Le plus souvent, toutefois, cette définition généralisante est nuancée. Du point de vue de la C verbale, par exemple, R. Vion (1992, p. 88 et suiv.) précise que le terme *compétence* « qui renvoie au sujet et au cognitif, pourrait concerner l'ordre des savoir-faire. Communiquer ne présuppose pas seulement l'existence de connaissances mais également de savoir-faire. [...] Ces savoir-faire sont de deux ordres : Les premiers concernant le savoir-dire qui est l'une des conditions du savoir-faire. Nous parlerons alors de savoir-faire communicatifs ou de compétences cognitivo-discursives. Les seconds concernant plutôt l'ordre de l'action et qui pourraient être appréhendés par le terme de stratégies » (Vion 1992, p. 88).

Une discussion à part méritent les opinions du linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni, dont les recherches dans le domaine de la pragmatique englobent de nombreuses suggestions issues du champ de la sociolinguistique. L'auteur envisage une CC globale, une sorte de diaconcept, qu'elle appelle *hyper-compétence* (Kerbrat-Orecchioni 1986, p. 295) ou *archi-compétence* (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 31), qui réunirait au moins quatre composants, désignés, respectivement, sous les noms de : 1) *compétence linguistique* ; 2) *compétence encyclopédique* (culturelle ou 'idéologique') – par laquelle on désigne le « background » cognitif des communicateurs ; 3) *compétence logique* (celle qui permet des opérations syllogistiques) ; 4) *compétence rhétorico-pragmatique* (celle qui concerne la connaissance des maximes ou des principes conversationnels ou encore des lois du discours). Pour ce qui est de la part de chacun de ces composants dans la structure du concept global de CC (concept devenu par ailleurs « trop accueillant » - Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 33), l'auteur cité considère qu'il n'est pas toujours facile d'établir le rôle exact de chacun d'eux dans un événement communicatif, étant donné qu'ils fonctionnent en osmose (Kerbrat-Orecchioni 1986, p. 295). Le linguiste précise encore : « S'il est possible

d'isoler certains des ingrédients constitutifs de la compétence communicative globale, la question de savoir comment ils s'organisent au sein de cette 'archi-compétence' reste pour le moment obscure. En particulier les avis sont partagés en ce qui concerne l'autonomie de la compétence linguistique par rapport aux autres constituants plus 'sociolinguistiques' de cette compétence globale » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 31-32).

1.3. Nos propres recherches sociolinguistiques, ainsi que la bibliographie que nous avons parcourue, nous ont permis d'aboutir, à notre tour, à quelques constatations générales concernant le concept de CC. Voici quelques-unes de ces conclusions :

a) Considérée d'un point de vue sociolinguistique, la notion de CC pourrait être envisagée comme un diaconcept représenté par une composante de base, *strictement sociolinguistique*, à laquelle s'ajouteraient au moins quatre autres composantes adjacentes : *la compétence culturelle-sociolinguistique, la compétence logico-sociolinguistique, la compétence socio-pragmatique, la compétence psycho-sociolinguistique.*

b) Bien des situations et des exemples du corpus que nous avons analysé prouvent que si théoriquement il est relativement facile de séparer les différents composants de la CC globale, pratiquement (comme le soulignait C. Kerbrat-Orecchioni - cf. ci-dessus et 1990, p. 33) cette dissociation peut s'avérer difficile à opérer, car l'**E** et le **D/R** sont souvent obligés, dans un événement communicatif, de recourir à plusieurs de ces sous-composants.

c) La CC générale du communicateur est toujours constituée d'une compétence d'**E** et d'une compétence de **R**, les deux compétences étant mobilisées tant dans la C bilatérale, que dans celle unilatérale (orale et écrite, médiatisée ou non). Du point de vue de la sociolinguistique on pourrait affirmer que :

α) *En qualité d'E*, le communicateur est obligé :

- de *choisir* les éléments verbaux et non verbaux appropriés au contexte situationnel (endroit, moment, destinataire et relations de rôles), au domaine de la C, à la destination du texte selon le canal (- destiné à être produit dans une C typiquement orale, à être transmis au cours d'une

C typiquement écrite ou bien à être impliqué dans une des formes de la C mixte), etc. ;

- de procéder à un *encodage correct et approprié* des éléments choisis ;

- de savoir *commuter* (passer) d'un code verbal à un autre (ou du code verbal au code non verbal) si des changements dans les conditions extérieures de la C interviennent ;

- d'*enchaîner* d'une façon cohérente sur son propre discours ainsi que sur les affirmations (explicites et/ou implicites) de son D/A (lors d'une C bilatérale) ;

- d'*assurer la cohésion et la progression du texte* ;

- de *calculer les proportions* exactes entre ce qu'il doit encoder dans le texte et ce qu'il doit laisser sous-entendre, « c'est-à-dire laisser à l'auditeur à construire lui-même étant donné sa connaissance de la situation du discours et des cadres et schémas partagés » (Nerlich/Clarke 1999, p. 49); etc.

De plus, l'E doit avoir la capacité (le savoir) de pouvoir anticiper les « connaissances communicatives » de toutes sortes de son D/R.

β) *En qualité de R*, le communicateur doit savoir :

- *décoder* correctement (et d'une façon appropriée aux circonstances de l'énonciation) le totexte qu'il reçoit oralement et le texte écrit qui est destiné à sa lecture ;

- *mobiliser* son savoir des schémas et des genres textuels en vue de l'interprétation d'un texte ;

- *envoyer* des signaux vers l'E coprésent, afin d'attester la réception du M oral et son décodage progressif;

- *anticiper* correctement le M qu'il reçoit (en s'appuyant sur son savoir linguistico-textuel et sur son « savoir du monde et de l'autre » - Nerlich/ Clarke 1999, p. 53).

Le R doit enfin savoir devenir un bon A (possédant tous les savoirs sociolinguistiques requis à un E).

d) Seule une CC complète du communicateur (compétence d'E + compétence de R) peut garantir un comportement communicatif adéquat et efficace, à l'intérieur des différentes communautés ethnolinguistiques. Former une telle CC doit représenter l'objectif suprême d'une bonne éducation linguistique et communicative (en langue maternelle et étrangère) des communicateurs, et cela d'autant plus que les normes sociolinguistiques varient sous bien des aspects d'un type de société à l'autre.

2. LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE GLOBALE EN PERSPECTIVE SOCIOLINGUISTIQUE

2.1. Il est évident que considérée comme diaconcept la CC intéresse les sociolinguistes en premier lieu dans la mesure où elle contient comme composante essentielle la *compétence sociolinguistique proprement-dite*, notamment la composante qui englobe les savoirs concernant le respect de la norme sociolinguistique. Cette composante, à son tour, inclut la *compétence linguistique*, centrée sur la connaissance des règles de phonologie, grammaire, lexicque et sémantique de la langue en question, ainsi que sur la maîtrise, par les communicateurs, des schémas textuels.

Dépassant le niveau des savoirs strictement linguistico-textuels, la compétence sociolinguistique porte en général sur les connaissances qui concernent l'*utilisation adéquate* de la langue dans des contextes situationnels naturels réels de C. Évidemment, l'E et le D/R(A) seront incapables d'adapter convenablement leur comportement communicatif au contexte situationnel de la C (adaptation qui attesterait une CC développée) dans les situations suivantes :

a) *s'ils ne connaissent pas suffisamment les normes de la langue en question* (notamment la norme prescriptive et les différentes normes descriptives);

b) *s'ils ne connaissent pas la norme sociolinguistique de la communauté linguistique en question.*

2.1.1. La première de ces deux situations concerne strictement la *compétence linguistique*.

Une compétence linguistique non développée caractérise surtout, évidemment, les communicateurs à statut socioculturel bas, comme dans cet exemple de "malentendu" entre un médecin et son patient, exemple cité par E. Goffman (1987, p. 63, n.s.):

(1) **E** (= médecin): *Est-ce qu'il y a eu des cas d'arrêt cardiaque dans votre famille?*

D/A (= patient): *On n'a jamais eu de problèmes avec la police.*

E: *Non. Est-ce qu'il y a eu des problèmes avec le cœur dans votre famille?*

D/A: *Oh, ça. Non, j'en crois pas.*

Une compétence linguistique non développée peut entraver sérieusement la C, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou bien d'une langue seconde (si les locuteurs sont bi- ou plurilingues), comme dans ces deux événements communicatifs dans lesquels sont impliqués des Roumains interviewés en France ; ceux-ci sont d'origine socioculturelle basse et maîtrisent mal le français (tel que l'attestent, d'une part les nombreuses interférences du roumain, et, d'autre part, l'emploi fautif de *d'accord* – dans l'exemple 2, ainsi que la mauvaise prononciation et le recours incorrect à la préposition *à* – dans l'exemple 3) :

(2) **E** (= reporter français interviewant dans la rue, à Paris, un individu qui vend illicitement des fleurs): *Tout l'argent que vous gagnez est pour vous?*

D/A (= immigrant roumain): *Deux francs pour le patron și trois francs pentru moi.*

E (essayant de vérifier s'il a bien compris): *Vous donnez deux francs au patron et vous gardez trois francs pour vous?*

D/A: *D'accord*. (Après avoir répondu, il s'étire et bâille devant la caméra.)

(M6, *Le six minutes*, le 19 mars 1998)

(3) **E** (= reporter français interviewant dans la rue, à Lyon, un mendiant roumain): *Vous êtes d'ici?*

D/A (= immigrant roumain): *De Roumanie. Jé...strâng... trimit pour moi à nous en Roumanie. J'ai pétite garçonne¹.*

(M6, *Le six minutes*, le 21 juillet 2002)

Les recherches que nous avons entreprises de façon systématique sur un vaste corpus roumain et de façon moins soutenue sur un corpus (de référence) français nous ont permis de constater que les normes de la variété littéraire de ces deux langues sont souvent insuffisamment

¹ Cette graphie incorrecte que nous avons employé dans la transcription de la C orale est censée reproduire la prononciation fautive du locuteur. Le *-e* final que nous avons souligné est prononcé comme un *-ă*.

connues même par certains intellectuels (ou plus précisément par certaines catégories d'intellectuels – cf. Ciolac 1996).

En ce qui concerne l'intellectualité roumaine, les fautes de langue (représentant des écarts par rapport à la norme prescriptive) les plus nombreuses et les plus fréquentes que nous avons enregistrées appartiennent aux hommes politiques et aux intellectuels du domaine financier, étant récurrentes dans les interviews télévisées ou radiodiffusées.

Par ailleurs, il faudrait ajouter que même les animateurs de TV et radio roumains, qui devraient aider à propager la norme prescriptive, font souvent des fautes de langue de toutes sortes dans la C médiatisée; aux exemples que nous avons déjà cités et analysés dans plusieurs articles publiés nous ajoutons encore ces coordinations fautives: *cântărețul este solist și mort din 1961* – ‘România muzical’, le 30 juin 1999; *serile dumneavoastră de sâmbătă și de operă* – ‘România muzical’, etc.

2.1.2. La deuxième situation mentionnée ci-dessus (cf. 2.1. b) en tant que condition qui peut empêcher l'E et le D/R(A) d'avoir une CC développée, concerne la non-connaissance totale ou partielle par les communicateurs de la *norme sociolinguistique* de la communauté linguistique en question. Cette ignorance peut se manifester par:

- le choix inapproprié d'éléments linguistiques non littéraires (familiers, populaires, argotiques, etc.) en contexte formel de C (ou inversement par la présence des éléments livresques en situations informelles);

- le recours à des formules phatiques et à des termes d'adresse inappropriés aux relations de rôles des communicateurs et à la situation de C en général: en contexte formel, par exemple, la formule familière de salut *Bien bonjour, la société!* ainsi que la question et l'injonction qui contiennent un élément populaire *Ça va ti ?*, *Vas-y, ti!*, employées dans une émission de TV par l'animateur Jacques Martin, auraient été complètement inadéquates sans la valeur stylistique que l'E leur a attribuée (valeur rendue évidente par à une intonation particulière);

- un comportement non verbal (gestes, mimique, etc.) ‘déplacé’ par rapport au contexte situationnel de la C en question (cf. dans l'exemple 2 ci-dessus les gestes familiers que le locuteur roumain fait, en situation d'interview, devant la caméra: il s'étire et bâille pendant qu'il est filmé).

Des difficultés liées au choix approprié des éléments à communiquer (y compris d'un contenu adéquat) en fonction du contexte

situationnel, en fonction des paramètres extralinguistiques du D/R(A), en fonction des rapports de rôles, etc. peuvent caractériser tout communicateur, quels que soient son âge, son origine sociale, son appartenance ethnique, etc. Ces difficultés sont toutefois plus évidentes (du moins sous aspect quantitatif) chez les personnes à statut socioculturel bas et/ou chez les locuteurs qui sont en train d'apprendre une langue (fût-elle maternelle ou étrangère). Voici quelques exemples:

- (4) E (= ingénieur français, 40 ans, se trouvant à Bucarest, dans la cour du lycée français « Anna de Noailles » - le lycée de l'Ambassade de France à Bucarest; il est le parent d'une élève de la classe terminale; il s'adresse au Proviseur du lycée - de nationalité française lui aussi -, avec lequel il a des relations officielles, en lui criant de loin dans la cour, mais en roumain): *Şeful! Ce faci, bă!* (Ensuite il se tourne en riant vers quelques élèves roumains, camarades de classe de sa fille, et leur dit avec fierté): *C'est chez vous que j'ai appris le roumain!*

Cet exemple prouve qu'effectivement le locuteur français a appris le roumain (un roumain qui sous aspect strictement formel peut même être considéré comme très correcte - cf. ci-dessus la prononciation hyperclaire de l'article masculin --/ (*şeful*). Toutefois, le locuteur est loin de savoir employer cette langue en respectant la norme sociolinguistique. Ainsi, se trouvant en position situationnelle basse (par rapport à son interlocuteur) il se permet d'utiliser dans l'événement communicatif des formes d'adresse très familières (*şeful, bă*), le vocatif familier (*şeful* au lieu de *şefule*) et la formule phatique *ce faci* (équivalent roumain de *comment allez-vous?*) à la deuxième personne du singulier. Or, tel que l'affirmait aussi C. Kerbrat-Orecchioni (1992, p. 129, n.s.). « le choix d'un terme d'adresse approprié est une condition nécessaire à l'acceptabilité sociale d'un énoncé, et au bon fonctionnement de la communication; plus généralement, les règles d'emploi des relationèmes¹ font partie, au même titre que les règles plus proprement "grammaticales", de cette "compétence communicative" que le linguiste a pour tâche de décrire dans sa globalité ».

En ce qui concerne le choix des termes d'adresse, une formule aberrante et drôle à la fois (étant donné la contradiction socio-politique qu'elle contient), formule qui mérite d'être signalée est celle par laquelle bien des écoliers roumains s'adressaient à des prêtres avant 1989 et immédiatement après: *tovarăşu 'părinte*.

La tendance consistant à employer des éléments familiers en contexte formel de C est évidente chez bien des étudiants roumains qui apprennent le français : voulant prouver qu'ils connaissent aussi d'autres

¹ C. Kerbrat-Orecchioni désigne par le terme *relationème* les marqueurs de la relation interpersonnelle.

niveaux de langue que le français standard (surtout les niveaux non littéraires), ils témoignent en réalité d'une non-connaissance de la norme sociolinguistique, donc d'une *compétence sociolinguistique* non développée. Par exemple, dans l'événement communicatif ci-dessous les éléments familiers apparaissent au niveau de la prononciation (*ouai* au lieu de *oui*) et du lexique (*boîte* "lieu de travail, entreprise" au lieu de *bureau*) chez un étudiant qui répond aux questions de son professeur de français pendant le cours:

(5) **E** (= professeur francophone natif, 60 ans, s'adressant au début du cours à un étudiant inscrit en DEA): *Comment vous appelez-vous?*

D/A (= étudiant, 22 ans; il travaille dans un bureau de traductions): *Fabian Anton.*

E: *Vous travaillez?*

D/A: *Ouai. Dans une boîte.*

E: *Quelle sorte de boîte?*

D/A: *Une boîte de traductions.*

Le fonctionnement des formules phatiques, tout comme le choix et l'échaînement des formules de politesse, est réglementé lui aussi par la norme sociolinguistique. Ainsi, par exemple, la question à rôle phatique *Ce (mai) faci/faceți?* (destinée à établir le contact communicatif avec le **D/A** et non pas à obtenir une réponse exacte) peut être choisie par le locuteur (surtout dans des contextes de **C** informels et semi-formels) s'il s'adresse à un **D/R** connu, ayant un statut socioculturel (et un rôle public institutionnalisé) inférieur ou égal au sien, avec lequel il a en plus une histoire conversationnelle. Si, en revanche, l'**E** recourt à cette formule pour s'adresser à un **D/R** à statut socioculturel supérieur au sien avec lequel il n'a que des relations officiels (ou qui ne le connaît même pas personnellement), il fait preuve d'une non-connaissance de la norme et d'une compétence sociolinguistique non développée. Par exemple:

(6) **E** (= étudiant en troisième année à l'Université de Bucarest; il téléphone à un professeur au cours duquel il a assisté, mais avec lequel il n'a jamais parlé directement, n'ayant donc aucune histoire conversationnelle commune avec celui-ci): *Alo, doamna profesoară Munteanu?*

D/A (= professeur à l'Université): *Da.*

E: *Sunt un student din amu' trei, Lucian Marian.*

D/A: *Bună ziua.*

E: *Ce mai faceți?*

D/A (surprise par la formule que l'**E** a employée): [ε] *Muțumesc, bine.*
E: *Aș vrea să vă întreb dacă sunteți mâine în facultate [...]*

Le problème que posent aux communicateurs le choix et l'enchaînement des formules fortement ritualisées (formules de salut, de politesse, les souhaits et les remerciements, etc.) n'est pas à négliger. Les règles officielles qui gouvernent ces emplois varient souvent d'une communauté ethnolinguistique à l'autre. Les locuteurs peuvent choisir la formule appropriée dans la communauté en question ou bien recourir à une autre, inadéquate, selon qu'ils connaissent ou non ces règles. Dans ce dernier cas, le locuteur agira en fonction de son origine ethnique, de sa zone dialectale de provenance et/ou de résidence, de son appartenance sociale et parfois même en fonction de son état psychique.

Un mauvais choix peut aller jusqu'à stopper complètement la **C**. Ainsi, un Roumain qui souhaiterait *Santé* à un locuteur français qui vient d'éternuer ne serait pas compris par celui-ci et risquerait de bloquer le déroulement de la **C** (car, l'interlocuteur ne saurait pas comment enchaîner)¹.

De même, dans l'événement communicatif suivant, l'**E** roumain emploie en situation semi-formelle une formule de salut de sa zone dialectale d'origine (l'ouest de la Roumanie : la région Crișana), et met dans l'embarras son **D/A** bucarestois qui, ne connaissant que les formules de salut standard, enchaîne en remerciant son interlocuteur, comme s'il s'agissait d'un souhait et non pas d'un salut :

(7) **E** (=chercheur roumain, 60 ans, après avoir discuté avec une collègue plus jeune dans le couloir de l'institut, à Bucarest, la salue avant de se séparer): *Voie bună!* (= "Au revoir")

D/A (chercheur, 45 ans; déroutée): [ε] *Mersi.*

Parfois l'état psychique de l'**E**, plutôt qu'une non-connaissance de la norme par le **D/A**, conduit au non-respect de l'ordre rituel, comme dans l'exemple suivant, où l'**E**, après avoir éternué prononce immédiatement une formule de remerciement, sans attendre qu'on lui fasse un souhait; le **D/A** hésite avant de se décider à continuer l'événement communicatif, ne sachant plus quel comportement adopter :

¹ On le sait, la formule traditionnelle en français dans ce type de situations est *À vos/tes souhaits*.

(8) **E** (= intellectuel roumain; il éternue en présence d'un collègue et ajoute tout de suite): *Mersi*.

D/A (embarrassé, croit que l'E lui a adressé un reproche pour ne pas avoir été assez prompt à lui faire des souhaits): [ε] *Sănătate*.

Par ailleurs, le choix inapproprié des formules rituelles par un des communicateurs peut créer un état de "malaise" dans l'événement communicatif qui est en train (ou qui vient) de se dérouler. C'est le cas, par exemple, d'une étudiante roumaine qui, après avoir demandé des renseignements à son professeur devant la salle du cours, l'a remercié par la formule *Mersi mult!* (formule qui mélange un "barbarisme" familier et un adverbe standard). Par ce choix, la locutrice a fait preuve d'une compétence sociolinguistique peu développée, car dans la communauté roumaine cette formule (à la différence de celle "officiellement" polie (*Vă*) *mulțumesc mult!*) est difficilement acceptable si elle est adressée par un inférieur à son supérieur. Encore moins acceptable dans les circonstances mentionnées aurait été la formule dialectale (de Transylvanie) *Mulțam fain* ou bien *Mersi fain* (cette dernière mélangeant un fait linguistique familier et un autre dialectal).

Très fréquentes sont aussi sans doute les situations où (comme dans l'exemple 2 ci-dessus) la non réussite de l'enchaînement et l'échec partiel de la **C** sont dus à une compétence linguistique non développée du locuteur: l'immigrant roumain de l'événement linguistique mentionné enchaîne sa dernière réplique (commençant par *d'accord*) comme si le reporter lui avait fait une proposition, ce qui n'est pas le cas; il aurait dû se contenter de répondre simplement par l'adverbe *oui*.

2.2. La **CC** envisagée comme diaconcept, intéresse les sociolinguistes également par ce qu'on pourrait appeler "le côté sociolinguistique" de chacune des sous-composantes (mentionnées ci-dessus - cf. sous 1.2.) de la **CC**.

2.2.1. La *compétence sociolinguistico-culturelle* (*compétence SC*) ou *culturelle-sociolinguistique* serait à notre avis la composante sociolinguistique de ce que les pragmaticiens appellent simplement une *compétence encyclopédique* ou *culturelle* (notamment: le bagage cognitif de l'E et du D/R, c'est-à-dire les informations que les communicateurs possèdent à propos de l'univers référentiel, des systèmes d'interprétation de celui-ci, du décodage de certaines informations transmises

implicitement, etc. – cf. Kerbrat-Orecchioni 1982, p. 16 et suiv.; 1986, p. 162 et suiv.).

Nous considérons que la *compétence SC* désigne en premier lieu la capacité de l'**E** de *tenir compte des paramètres extralinguistiques personnels* du **D/R** au moment de l'encodage des informations qui portent sur l'univers référentiel, ainsi que la capacité du **R/A** d'envisager les paramètres de l'**E** au moment du décodage des informations (explicites ou implicites) de ce type. Évidemment, il n'est pas toujours nécessaire que tous ces facteurs (notamment: le statut socioculturel et les rôles, le sexe, l'âge, la communauté ethnolinguistique et /ou administrative d'origine et de résidence, etc.) soient pris en considérations concomitamment pour le même événement communicatif. Néanmoins, négliger certains de ces facteurs (surtout lors d'une **C** unilatérale – écrite et même orale) peut avoir des conséquences non désirées pour le processus de **C** en question

a) La compétence SC de l'E

Nous avons pu constater que des lacunes dans cette composante de la **CC** globale apparaissent même chez des **E** à statut culturel très élevé. Par exemple:

- Dans un cours de phonétique française, intitulé *La prononciation du français contemporain. Cours pratique* (București, Editura Didactică și Pedagogică, 1972, p. 74, n.s.), les auteurs conseillent aux lecteurs: "Prononcer successivement **a** –**α** et regarder dans la glace *le jeu de la pomme d'Adam* ». Ils ont toutefois "oublié", au moment de l'encodage de ces recommandations, que parmi les **R** il y a aussi des personnes de sexe féminin, et que chez celles-ci la pomme d'Adam n'est pas "visible". Les **E** du texte ont donc omis de penser qu'un tel **M** ne peut viser que des **D/R**-hommes.

- L'auteur de l'ouvrage scientifique dont provient le fragment ci-dessous omet de prendre en considération le fait que les **D/R** de son **M** peuvent appartenir à d'autres communautés linguistico-géographiques que la sienne, ou encore que certains des membres de sa communauté linguistique peuvent avoir d'autres centres d'intérêt que la politique. Pour ces **D/R**, l'information à laquelle l'auteur se réfère de façon implicite reste obscure, de sorte que la démarche argumentative (concernant le concept de *débat*) ainsi que les informations scientifiques communiquées ne peuvent être comprises intégralement par un lecteur "outsider": « Tout le monde [=?] se souvient de la courte réplique [=?] entre Jacques Chirac

et Laurent Fabius lors de leur face à face de 1985. Sans aller jusque là, certains coups portés peuvent marquer doublement la vision que l'on se fait du débat. On pourrait évoquer la réplique *Monsieur Mitterrand vous n'avez pas le monopole du cœur* [...] ou *Mais vous avez tout à fait raison... Monsieur le premier ministre [= ?]*, ou encore *dans les yeux je le conteste [= ?]* » (Vion 1992, p. 139; les points d'interrogation entre crochets nous appartiennent).

- L'E est obligé de corréliser le "background" culturel de son D/R avec les paramètres déjà mentionnés (notamment l'âge, la zone géographique d'origine, etc.) même à l'intérieur d'une seule communauté linguistique nationale. Ainsi, pour prendre un exemple très évident, dans la communauté nationale roumaine un E âgé, originaire de Transylvanie qui s'adresserait à un D/R(A) jeune, originaire de Valachie (Munténie) par une phrase du type « El de ce să nu vină, e *supus austriac*? » risquerait de ne pas se faire comprendre. Et cela parce que les D/R jeunes originaires d'autres zones du pays (que la Transylvanie) ne savent pas que *supus austriac* signifie "personne dépourvue de tous ses droits", tels que l'étaient les Roumains dans l'Empire de l'Autriche-Hongrie.

b) La compétence SC du R

La compétence SC du R est très importante elle aussi. Afin de décoder convenablement les M, celui-ci doit mobiliser une information culturelle suffisamment large, et en même temps corréliser ces données avec les paramètres ethno-sociologiques de l'E. Par exemple, le décodage d'un texte scientifique de J. Gumperz (1989) traduit en français demande au lecteur certaines connaissances qui concernent la société américaine, autrement son interprétation sera erronée. Notamment: comparant les institutions scolaires de la zone centrale et, respectivement, de la zone périphérique des centres urbains des États Unis, l'auteur souligne les difficultés et les grands problèmes qui caractérisent l'enseignement dans le centre-ville (en comparaison des écoles de banlieue). L'affirmation peut sembler étrange à un lecteur européen (qui serait même enclin à y voir une faute de rédaction), s'il omet de prendre en considération l'appartenance de l'auteur à la communauté linguistique américaine, et si en plus il ne sait pas qu'aux États Unis, à la différence des centres urbains européens, dans les écoles des zones centrales sont scolarisés les enfants issus des familles défavorisées (alors que dans les zones de banlieues apprennent les enfants des familles aisées qui y résident).

Certains **D/R** à compétence **SC** développée réussissent même à déceler dans les répliques de l'**E** l'information implicite concernant la position (voire l'opposition) idéologico-politique de celui-ci ou les rôles qu'il joue. Décodant d'une façon appropriée le **M**, et devenant **D/A**, ces **R** choisiront des éléments linguistiques à l'aide desquels ils informeront qu'ils acceptent ou qu'ils refusent d'accepter l'opposition qui leur est imposée. Employant par exemple le verbe à la première personne du pluriel, le **D/A** de l'événement communicatif suivant (une conversation téléphonique entre le représentant d'un parti de gauche et un animateur de TV, pendant une émission transmise sur la chaîne roumaine Antena 1) indique qu'il tient à s'impliquer dans le groupe de l'**E** (cf. tous les verbes à la première personne du pluriel que nous avons écrits en caractères gras) :

(9) **E** (- poète et homme politique de gauche, 60 ans; il s'adresse à l'animateur de l'émission, à l'intention d'un journaliste invité dans le studio): *Aș vrea să-l întreb pe domnu' Mihai Băcanu [+]*¹

D/A (= animateur): *Îl întrebați mai târziu. Acum trebuie să sune domnu' Sorin Roșca Stănescu din Polonia.*

E: *Și nu putem [= moi et mon groupe qui nous trouvons en opposition politique et qui en même temps sommes des « outsiders » dans l'émission] să primim un răspuns la întrebarea pe care vrem s-o punem dommului Băcanu ?*

D/A: *Ba putem [= moi + votre groupe], da' deocamdată haideți să închidem, fiindcă sună domnu' Stănescu din Polonia.*

E: *Deci trebuie să fim în Polonia ca să primim un răspuns.*

D/A: *Nu trebuie să fim în Polonia, o să revenim în emisiune puțin mai târziu. Sunăm din nou.*

(Antena 1, *Milionarii de la miezul nopții*, oct., 1997)

2.2.2. La compétence sociolinguistico-logique (compétence SLL) est à notre avis la composante sociolinguistique de la compétence logique (qui permet les opérations de type syllogistique). Si l'on envisage de ce point de vue l'activité communicative il faut souligner que l'**E** doit posséder les savoirs qui lui permettent d'anticiper les inférences désavantageuses aussi bien pour le contenu du **M**, que pour les communicateurs, et cela surtout en contexte formel de **C**. De plus, il faut préciser que le **R/A** doit savoir que la norme sociolinguistique ne lui

¹ Pour les symboles ici employés cf. la liste des symboles à la p. 9.

permet pas d'extraire et de verbaliser certaines inférences (offensatrices ou "délicates", etc.) de l'E s'il se trouve en position situationnelle faible (statut socioculturel inférieur à celui de l'E, rôle situationnel bas, etc.) et en contexte formel de C. L'élève de l'événement communicatif ci-dessus fait preuve de ce point de vue d'une compétence SLL peu développée. (D'ailleurs sa compétence sociolinguistique proprement-dite n'est pas suffisamment développée non plus, comme l'atteste le choix de certains éléments verbaux - familiers, argotiques - et paraverbaux - l'intonation incongrue - non adéquats au contexte situationnel de la C.)

(10) E (= professeur principal d'une classe terminale d'un lycée central de Bucarest, 40 ans; il s'adresse à une élève au début du cours de physique): *Alina, ai foarte multe absențe nemotivate. Și părinții tăi zic că au încredere în tine!*

D/A (= élève, 18 ans): *Bine că au, asta înseamnă că au ceva la bibilic.*

E: *Cum pot să aibă încredere în tine, când ai atâtea absențe?*
[inférence: "tes parents sont trop naïfs".]

D/A (extrait une inférence plus forte que celle qui s'impose normalement et la verbalise sur un ton inconvenant): *Ce, îi faceți proști pe părinții mei! Să știți că părinții mei sunt niște oameni de valoare!*

2.2.3. La *compétence rhétorico-pragmatique* (v. *supra*) concerne l'intériorisation par les communicateurs des maximes (ou principes) conversationnel(le)s (ou lois du discours). Du point de vue adopté ici on peut parler d'une sous-composante de la CC générale, qu'on pourrait appeler *compétence socio-pragmatique*.

Par exemple, la connaissance par l'E du principe de la coopération peut concerner en perspective sociolinguistique le savoir visant le choix pertinent du *contenu* du M (notamment du thème abordable, du sujet de discussion acceptable dans un certain contexte de C). Autrement dit, le contenu du M doit correspondre au domaine sociolinguistique, au type du contexte situationnel (compte tenu de la nature des relations entre communicateurs), etc., car « il n'est en fait jamais permis de parler de "tout ce qu'on veut" et dans la plupart des situations discursives, le paradigme des thèmes exclus est infiniment plus étendu que celui des élus virtuels [...] » (Kerbrat-Orecchioni 1986, p. 222). Tel que le souligne aussi R. Vion (1992, p. 74) « il s'agit de savoir ce qui peut être dit ou fait dans une situation donnée, de connaître les objets que l'on peut "mettre en communication" ainsi que la manière de le faire ».

Les restrictions concernant le choix des sujets à communiquer concernent en premier lieu les *contextes situationnels (très) formels*, surtout ceux dans lesquels le déroulement de la C est fortement ritualisé, à savoir: les colloques scientifiques, les conférences publiques, le soutenance de thèses de doctorat, etc. Enfreindre la règle de pertinence dans ces types de C, signifie avoir une compétence socio-pragmatique peu développée, et cela peut dérouter effectivement l'interlocuteur, menaçant la réussite de la C. Voici un exemple où le locuteur abandonne le protocole ritualisé:

(11) E (= professeur à l'Université, francophone natif, 60 ans, s'adresse, lors d'un concours, au candidat postulant pour un poste d'enseignant à la Faculté de Langues Étrangères de Bucarest; incité par la question-suggestion du chef de la commission "Est-ce qu'il a des questions [scientifiques] à poser?", l'E pose au candidat, après après la présentation d'un rapport scientifique par celui-ci, la question suivante): *Où avez-vous appris le français?*

D/A (=candidat): [ε] *À Timișoara.*

E: *Et vos ascendants?*

D/A: [ε] *Je ne sais pas ce que vous comprenez par ascendants.*

E: *Vos parents.*

D/A (constatant que l'E a enfreint la maxime de la pertinence de l'énoncé, et décodant aussi l'implicite de la première question, il offre à l'E la réponse attendue): *Je suis Roumain.*

Dans cet événement communicatif, l'E fait dévier la discussion vers un contenu non scientifique, personnel, informel et non pertinent, concernant la vie privée de l'interlocuteur. Cela ne tarde pas à dérouter le D/A, qui doit faire des efforts pour pouvoir continuer la C. De plus, il faut reconnaître qu'une partie de chacune des deux questions non pertinentes est implicite. Seule l'intonation admirative de l'E suggère, partiellement, que la première question est motivée par une constatation admirative (implicite): *Où avez-vous appris le français [car vous le parlez très bien; l'avez-vous appris en France?]*?; la deuxième question (elliptique cette fois) continue en réalité le premier sous-entendu [*Vos parents sont-ils Français? Est-ce en famille, avec des parents français que vous avez appris le français?*]

Bien des restrictions visant le choix du sujet à aborder concernent la C *médiatisée* (fût-elle bilatérale ou unilatérale). À part les contenus tout simplement non adéquats parce qu'ils traitent "d'autre chose", il y a la sphère large des tabous (politiques, sexuels, etc.) qui constituent l'objet d'une interdiction officielle ou non officielle. Une compétence socio-pragmatique développée sous cet aspect s'avère extrêmement nécessaire aux professionnels de la parole publique (animateurs de radio et de TV,

hommes politiques, etc.) d'autant plus que la gamme des sujets à éviter dépend nécessairement du type socio-politique de la communauté (ethno)linguistique, du moment historique considéré, du type d'émission, etc. Dans la Roumanie communiste les sujets officiellement interdits lors d'une C médiatisée étaient très nombreux et de nature variée (politique, religieuse, etc.). Dans la société française actuelle, les thèmes considérés non pertinents de la sphère des tabous, qui sont donc à éviter par les animateurs de radio, de TV semblent être surtout ceux qui sont susceptibles d'attirer des sanctions administratives. Si les conventions de ce type ne sont pas respectées par les interlocuteurs au cours de l'émission, les réactions désapprouvées de l'animateur peuvent intervenir, comme dans l'exemple ci-dessous:

(12) E (= animateur d'une émission-concours sur M6, 40 ans, s'adressant à un des concurrents): *Mais j'ai l'impression de vous connaître. On s'est déjà rencontrés.*

D/A (= concurrent, 60 ans): *Oui, dans la maison de Michel Drucker. À une de ses soirées.*

E (sur un ton désapprouvateur): *Mais qu'est-ce que vous êtes en train de dire là!*

2.2.4. Les théories pragmatiques sur la CC rangent à l'intérieur de la compétence *rhétorico-pragmatique* (que nous avons appelée ici *compétence socio-pragmatique*) les questions visant la connaissance des règles de la politesse et qui sont centrées particulièrement sur la notion de *face* (cf. pour cette notion supra, I., 6.5.). La compétence socio-pragmatique devrait donc englober également ce type de savoirs.

D'autre part, toutefois, il ne faut pas oublier que le concept de *face* a une origine sociologique, étant donné qu'il provient d'une théorie psychosociologique des comportements humains (cf., entre autres, Vion 1992, p. 41), relevant par là plus de la sociologie que de la pragmatique. Aussi considérons-nous plus utile, dans la perspective adoptée ici, d'envisager l'existence d'une autre composante de nature sociolinguistique de la CC globale, composante située sur le même plan que la sous-composante socio-pragmatique (donc non subordonnée à celle-ci) et que nous appellerions *composante psycho-sociolinguistique*.

Reconnaître l'existence d'une *compétence psycho-sociolinguistique* (*compétence PSL*) permet, à notre avis, d'approfondir et de raffiner l'analyse sociolinguistique, ce concept pouvant aider tant à circonscrire les sociolectes, qu'à repérer les différences de comportement entre les

classes sociales d'une communauté linguistique nationale, et même à relever des différences entre certaines communautés ethnolinguistiques. Car, s'il a été révélé d'une part que dans les sociétés modernes actuelles (européennes, nord-américaines) les règles officielles de bienséance sont en grandes lignes semblables, on reconnaît d'autre part que ces règles diffèrent d'une communauté ethnolinguistique à l'autre par certains aspects particuliers et/ou par la matérialisation linguistique effective des conventions en question. Les interférences qui peuvent apparaître offrent un riche matériau d'étude aux recherches comparées de sociolinguistique.

Les chercheurs ont souligné qu'en relation avec la notion de *face* les *normes générales de la politesse* contiennent plusieurs règles (qui concernent en premier lieu la C en contextes formels) dont les principales exigences consistent dans les actions suivantes:

1- elles interdisent à l'E d'attaquer la face (positive et négative) de l'autre;

2- elles désapprouvent les louanges excessives formulées par l'E à l'adresse de l'autre;

3 - elles ne permettent pas à l'E d'exposer exagérément et de façon ostentatoire sa propre face;

4 -elles obligent le D/A de défendre (d'une manière civilisée) sa propre face (positive ou négative).

Nous n'avons aucunement l'intention d'entamer ici une discussion complexe et complète des aspects qui ont trait à la compétence PSL. Nous nous limiterons à présenter quelques remarques:

1) En ce qui concerne l'*attaque de la face de l'autre* (D/R ou délocuté) par l'E, nous avons pu constater que la connaissance et le respect de ces règles dépend de certains paramètres sociaux. L'analyse du corpus roumain dont nous disposons nous a conduit vers quelques observations plus générales:

a) Entre les différentes catégories socioprofessionnelles on constate des différences d'ordre *quantitatif*, dans ce sens que les locuteurs à statut socioculturel bas enfreignent plus souvent les normes officielles de bienséance, attaquant la face de l'autre.

b) Les différences *qualitatives entre classes* (catégories) sociales sont évidentes surtout en contextes (très) formels de C (plus rarement en contextes semiformels). Dans ces situations-là les locuteurs à statut socioculturel haut (notamment les intellectuels) préfèrent à l'agression verbale explicite et directe des modalités plus subtiles (implicites ou

pseudo-implicites), souvent atténuées, par lesquelles ils visent la face de l'autre.

c) Entre les différentes catégories d'intellectuels nous avons pu constater des différences qualitatives sous l'aspect mentionné ici : par exemple, les hommes politiques et les hauts fonctionnaires du domaine financier (conscients de leur autorité publique), les journalistes (invoquant les exigences du métier) et une partie de l'intellectualité artistique (d'habitude par esprit de fronde) attaquent la face de l'autre plus fréquemment (et d'une façon plus véhémement) que d'autres catégories d'intellectuels roumains (et cela même durant les interventions formelles médiatisées).

Des nombreux exemples dont nous disposons et qui attestent une compétence PSL de l'E insuffisamment développée nous mentionnons ici une attaque plutôt explicite de la face du D/R (en 13) et une attaque pseudo-implicite (en 14):

(13) E (= femme docteur, 45 ans, dans son cabinet, à Bucarest; elle s'adresse à sa patiente, venue pour que le médecin lui signe la fiche médicale d'embauche dans un nouvel emploi): *Părinții dumneavoastră trăiesc?*

D/A (= intellectuelle d'âge moyen): *Nu, nu mai trăiesc de mult.*

E: *Și cu așa o ascendentă vreți dumneavoastră să vă angajați cadru didactic?*

(14) E (= étudiante en II^e année français-anglais, à l'Université de Bucarest, elle s'adresse dans le couloir de la faculté, au début de l'année universitaire, à une enseignante avec laquelle elle n'avait plus travaillé et qui devait assurer le cours pratique au groupe auquel appartenait l'étudiante): *Doamna profesoară, aș vrea să vă rog să-mi permiteți să mă mut la altă grupă pentru cursu' de redactări.*

D/A (= professeur, 45 ans): *Cum doriți, pe mine nu mă deranjează deloc.*

E (ajoutant une justification non demandée par le professeur, elle attaque, par l'inférence qui s'impose, la face de son interlocutrice): *Știți, părinții mei nu-mi permit să lucrez decât cu francofoni.* [Inférence: "Comme vous n'êtes pas francophone natif, vous ne correspondez pas aux exigences de ma famille, donc vous n'êtes pas un bon professeur".]

Să nu considerați că am ceva cu dumneavoastră personal. [Inférence finale: "C'est justement vous, qui n'avez pas les qualités nécessaires, qui êtes visée par mes objections.]"

La phrase finale de l'E, au lieu d'annuler l'attaque impliquée dans l'inférence précédente, ne fait qu'affirmer implicitement ce que l'E nie explicitement, notamment que la personne visée est justement le professeur en question, en tant que non francophone.

2) Si en qualité de **D/R(A)**, le locuteur est comblé de louanges (excessives) il se trouve souvent dans une situation embarrassante. Un E possédant une bonne compétence **PSL** devrait *éviter les exagérations* en cette direction. Néanmoins, la flatterie est fréquente à tous les niveaux sociaux (même aux plus hauts ou peut-être surtout à ceux-ci). Voici ce que raconte la journaliste Anne Sinclair (*Deux ou trois choses que je sais d'eux*, Paris, Grasset, 1997, p. 30, s.n.): « À Lille, au soir d'un des derniers meetings de François Mitterrand en 1988, Pierre Bergé, le patron de Saint-Laurent, l'éphémère directeur de l'Opéra Bastille, lui parle avec animation. Emporté par sa flamme de militant, il commence une phrase par "vous, Monsieur, qui êtes le plus grand Président que la France ait jamais connu..." [...] ». Et le texte continue par la présentation des réactions non verbales du **D/R** flatté: « Et Mitterrand *de roucouler de plaisir* alors que journalistes et invités qui partagent ce dîner improvisé dissimulent leur gêne d'être témoin de tant de flatterie de la part du citoyen, et de *tant de complaisance à l'écouter de la part du prince* » (*ibidem*, n.s.).

Très souvent, le **D/R(A)** loué exagérément a des difficultés à se défendre, même s'il veut le faire convenablement, car refusant la louange il risque de déclencher une répétition de celle-ci et même d'être soupçonné d'avoir voulu provoquer cette répétition. Par exemple:

(15) **E** (= chercheur historien qui présente au public rassemblé dans une librairie à Bucarest l'auteur d'un livre qui est en train d'être lancé): *Domnul Dumitru Dan est cel mai mare istoric al nostru, pe linia marilor noștri savanți, descinzând de la Xenopol și Pârvan până la marii istorici ai lumii.*

D/A (savant historien, auteur du livre qui est lancé): *Eu îi mulțumesc domnului Silviu Marius, dar nu merit caracterizarea pe care mi-a făcut-o. Nu merit să fiu pus alături de istoricii la care s-a referit domnia-sa.*

E: *Nu sunt de acord cu obiecția domnului Dumitru Dan. Dumnealui este într-adevăr cel mai mare istoric al nostru, continuând pe marii înaintași și [...]*

3) Le **D/R(A)** est obligé de *défendre sa face*, en repoussant l'attaque de l'**E**, mais il doit le faire de façon « civilisée ». Nous avons pu constater que bien des facteurs extralinguistiques (sociaux et psychologiques) interviennent pour influencer le comportement verbal du **D/R(A)**. Les différences entre les catégories sociales sont visibles, sous cet aspect, surtout en contextes formels de **C**. Notamment :

- Les personnes à statut socioculturel bas réagissent d'habitude promptement et explicitement à l'attaque de l'autre, agressant à leur tour (directement et vulgairement) la face de l'agresseur.

- Chez les intellectuels, la défense de leur propre face se fait sous formes diverses et, en général, plus élégantes ; ces formes peuvent osciller entre le recours à l'implicite et l'utilisation de la riposte explicite avec ou sans commentaires métacommunicatifs.

4) Il est évident, à notre avis, que la compétence **PSL** peut être traitée comme une composante à part entière de la **CC** globale. Il est évident aussi qu'elle ne fonctionne pas isolément, mais en étroite connexion avec les autres constituants de la **CC** générale. Envisagée de cette manière, la compétence **PSL** peut effectivement devenir une notion utile dans l'étude des comportements verbaux des communicateurs, d'une part, et dans l'étude de la stratification sociolinguistique à l'intérieur d'une communauté ethno- sociolinguistique donnée, d'autre part.

*

Élaboré par les sociolinguistes, emprunté ensuite par d'autres spécialistes, le (dia)concept de **CC** a beaucoup à gagner s'il revient en sociolinguistique chargé des suggestions offertes par d'autres disciplines. Il permettrait alors aux spécialistes d'entreprendre une analyse encore plus raffinée et nuancée du phénomène complexe qu'est la **C** interhumaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Jean-Michel (1992), *Les textes: types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- Bally, Ch. (1952), *Le langage et la vie*, Genève.
- Bateson, Gregory (1984), *La nature et la pensée*, Paris, Éditions du Seuil.
- Berne, Eric (1964), *Games People Play*, New York, Grove Press.
- Berne, Eric (1967), *What Do You Say after You Say Hello?*, New York.
- Berne, Eric (1975), *Des jeux et des hommes*, Paris, Stock.
- Blanche-Benveniste, Claire (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », in *Langue française*, 89, p. 52-71.
- Blanche-Benveniste, Claire / Jeanjean, C. (1987), *Le français parlé*, Paris, Didier Érudition.
- Bonnange, Claude / Thomas, Chantal (1987), *Don Juan ou Pavlov. Essai sur la communication publicitaire*, Paris, Éditions du Seuil.
- Boyer, Henri (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- Brown, P. / Levinson, S. (1978), « Universal in Language Use. Politeness Phenomena », in E. Goody (ed.) *Questions and Politeness Strategies in Social Interaction*, Cambridge University Press.
- Bühler, Karl (1934), *Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, Fischer.
- Calbris, G. / Porcher, L. (1995), *Geste et communication*, Paris, Hatier / Didier.
- Calvet, Louis-Jean (1979), *Langue, corps, société*, Paris.
- Calvet, Louis-Jean (1984), *La tradition orale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Ciolac, Marina (1996), « Despre sociolectul unor categorii de intelectuali : registrul formal oral și varianta standard a limbii », in *Fonetica și dialectologie*, 15, p. 43-55.

- Ciolac, Marina (1997), *Sociolingvistica școlară*, București, All.
- Ciolac, Marina (1998), « *Competența comunicativă în perspectivă sociolingvistică* », in *Fonetică și dialectologie*, 17, p. 21-37.
- Ciolac, Marina (1999), *Sociolingvistică românească*, București, Editura Universității din București.
- Ciolac, Marina (1999 FD), « *Competența comunicativă în perspectivă sociolingvistică* » (II : componenta *psihosociolingvistică*), in *Fonetică și dialectologie*, 18, p. 39-53.
- Ciolac, Marina (2001), *Grammaire et communication : questions de morphosyntaxe française*, București, Editura Universității din București.
- Cornea, Andrei (1988), *Scriere și oralitate în cultura antică*, București, Cartea Românească.
- Dance, Frank / Larson, Carl (1976), *The Functions of Human Communication. A Theoretical Approach*, New-York, Holt, Rinehart and Winston.
- Dausen, A. (1973), *Études sur l'e instable dans le français familier*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Delomier, Dominique/ Esquenet-Bernaudin, Monique (1991), « L'écrit dans le sillage de l'oral, mais encore », in *Langue française*, 89, p. 86-98.
- Dinu, Mihai (2000), *Comunicarea. Repere fundamentale*, București, Editura Algos, 2^e éd.
- Dubois, Jean / Giacomo, Mathée / Guespin, Louis et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Encrevé, Pierre (1988), *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Éditions du Seuil.
- Fishman, Joshua A. (1965), « Who speaks, What language, to Whom and When? », in *La linguistique*, 1, 1965, 2, p.67-87.
- Fishman, Joshua A. (1971), *Sociolinguistique*, Bruxelles / Paris, Labor / Nathan.
- Flahault, F. (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil.
- François, Denise (1968), « Les argots », in A. Martinet (éd.), *Le langage*, Paris, Gallimard, p. 620-646.
- Gadet, Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Gadet, Françoise (1991), « Le parlé coulé dans l'écrit: le traitement du détachement par les grammaires du XX^e siècle », in *Langue française*, 89, p. 110-124.

- Gauchat, L. (1905), « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », in *Aus romanischen Sprachen und Literaturen. Festgabe für Heinrich Morph*, Halle a. S.
- Gaulmyn, M.-M. de (1987), « Reformulation et planification méta-discursive », in J. Cosnier/ C. Kerbrat-Orecchioni (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, p. 167-198.
- Goffman, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Goffman, Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Goffman, Erving (1988), *Les moments et leurs hommes. Textes recueillis et présentés par Y. Winkin*, Paris, Éditions du Seuil / Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1989) – « Le parler frais d'Erving Goffman » in *Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, Juin 1987*.
- Guiraud, P. (1966), *L'argot*, Paris, PUF.
- Gumperz, John (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Haenens, Albert (1985), « De l'écriture comme valeur. Considérations sur l'avenir de la scribalité », in *Revue des études sud-est européennes*, 23, 4, p. 355-358.
- Hall, E. T. (1971), *La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil.
- Hall, E. T. (1984), *Le langage silencieux*, Paris, Éditions du Seuil [édition originale: 1959].
- Hall, E.T. / Hall, M. R. (1990), *Guide du comportement dans les affaires internationales. Allemagne, États Unis, France*, Paris, Éditions du Seuil.
- Hymes, Dell (1968), « The Ethnography of Speaking », in J. A. Fishman (éd.), *Readings in the Sociology of Language*, Haga / Paris, p. 98-139.
- Hymes, Dell (1972), *Towards Communicative Competence*, University of Pennsylvania Press.
- Hymes, Dell (1974), *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Hymes, Dell (1984), *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-Crédif.
- Ionescu-Ruxăndoiu, Liliana (1995), *Conversația: structuri și strategii. Sugestii pentru o pragmatică a românei vorbite*, București, All.

- Jakobson, Roman (1960), « Concluding Statement : Linguistics and Poetics », in Th. A. Sebeok (éd.), *Style in Language*, Cambridge, Massachussets, p. 350-373.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1982), « Comprendre l'implicite », in *Documents de travail et prépublications*, Urbino, 110-111, A, p. 1-45.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986), *L'implicite*, Paris, Éditions Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Éditions Armand Colin, vol. I.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1992), *Les interactions verbales*, Paris, Éditions Armand Colin, vol. II.
- Labov, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Langue française* (1991), n° 89 (Paris).
- Léon, Pierre R. (1973), « La technologie n'est pas une panacée, mais... », in *Le français dans le monde*, 100, p. 53-60.
- Linton, R. (1977), *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod.
- Luzzati, Daniel (1991), « Présentation », in *Langue française*, 89, p. 3-4.
- Maingueneau, Dominique (1991), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Marino, Adrian (1984), « Scriere și oralitate », in *Revista de istorie și teorie literară*, 32, 3, p. 45-51.
- Martinet, André (1960), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Martinet, André (1972), « Langue parlée et code écrit », in Jeanne Martinet (éd.), *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, Paris, p. 77-87.
- Mead, G.H. (1963), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- Miffre, Léon (1983), *L'expression écrite chez l'enfant et l'adolescent, Éléments d'une pédagogie écrite*, Lille.
- Moirand, Sophie (1982), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- Munteanu, Romul (1977), « Civilisation du livre et civilisation de l'image », in *Cahiers roumains d'études littéraires*, 1, p. 95-100.
- Nerlich, Brigitte/ Clarke, David D. (1999), « Champ, schéma, sujet : les contributions de Bühler, Bartlett et Benveniste à une linguistique du texte », in *Langue française*, 121, p. 36-55.
- Parris, David L. (1975), « À quoi sert le genre grammatical en français moderne? », dans *Le français dans le monde*, 111, p. 24-30.

- Peyroutet, Claude / Pouzalgues-Damon, Évelyne (1990), *Les techniques du français BTS*, Paris, Nathan.
- Peytard, Jean (1971), « Pour une typologie des messages oraux », in A. Rigault (éd.), *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, p. 161-176.
- Pinchon, Jacqueline / Morel, Mary-Annick (1991), « Rapport de la ponctuation à l'oral dans quelques dialogues de romans contemporains », in *Langue française*, 89, p. 5-19.
- Plurilinguismes* (1993), n° 5 (Paris).
- Pottier, Bernard (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF, 1992.
- Pușcariu, Sextil (1921-1922), « Din perspectiva dicționarului: despre legile fonologice », in *Dacoromania*, 2, p. 19-85.
- Pușcariu, Sextil (1940), *Limba română, I. Privire generală*, București, Fundația pentru Literatură și Artă .
- Riegel, Martin/ Pellat, Jean-Christophe/ Rioul, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rigault, André (éd.) (1971), *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette.
- Rivenc, Paul (1971), « Lexique et langue parlée », in A. Rigault (éd.), *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette.
- Rousselot, J. P. (1891), *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, Paris.
- Salins, Geneviève-Dominique de (1988), *Une approche ethnographique de la communication. Rencontres en milieu parisien*, Paris, Hatier-Crédif.
- Sillam, Maguy (1991), « La variation dans les dialogues de Bel-Ami », in *Langue française*, 89, p. 35-51.
- Sinclair, A. (1987), « Le développement de la compétence communicative », in J. Gérard-Naef (éd.), *Savoir parler, savoir dire, savoir communiquer*, Neuchâtel/ Paris, Delachaux et Niestlé, p. 121-135.
- Sauvageot, Aurélien (1952), *Français écrit, français parlé*, Paris, Larousse.
- Sauvageot, Aurélien (1972), *Analyse du français parlé*, Paris, Hachette.
- Shannon, Claude / Weaver, Warren (1949), *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana, University of Illinois Press.
- Sillam, Maguy (1991), « La variation dans les dialogues de Bel-Ami », in *Langue française*, 89, p. 35-51.
- Sumpf, Joseph / Hugues, Michel (1973), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse.

- Terracher, A. (1912-1914), *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois (1800-1900)*, vol. I, II, III, Paris.
- Vanoye, Francis (1990), *Expression. Communication*, Paris, Armand Colin.
- Vigneau-Rouayrenc, Catherine (1991), « L'oral dans l'écrit: histoire(s) d'e », in *Langue française*, 89, p. 20-34.
- Vion, Robert (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- Vulpe, Magdalena (1980), *Subordonarea în frază în dacoromâna vorbită*, București, Editura Științifică și Enciclopedică.
- Watzlawick, Paul (1978), *La réalité de la réalité*, Paris, Éditions du Seuil.
- Watzlawick, Paul (1980), *Le langage du changement*, Paris, Éditions du Seuil.
- Watzlawick, Paul / Helmick, J. / Jackson, Don D. (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Éditions du Seuil.
- Weinrich, Harald (1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier / Hatier.
- Wolf, Lothar (1972), « Le français régional, essai d'une définition », in *Travaux de linguistique et de littérature romanes*, 10.
- Yaguello, Marina (1989), *Le sexe des mots*, Paris, Éditions Belfond.

VERIFICAT
2017

VERIFICAT
2007



225.000 lei

Cet ouvrage s'adresse premièrement aux étudiants des dernières années d'études et représente une approche sociolinguistique de la communication orale et écrite.

La sociolinguistique, discipline de frontière relativement nouvelle, étudiant de façon cohérente et systématique le fonctionnement de la langue dans son contexte extralinguistique naturel, permet d'aborder la communication interhumaine en tant que processus, aidant à « démonter » le mécanisme complexe de cette activité (verbale et non verbale). Ayant adopté ce point de vue et s'appuyant sur un riche corpus, l'auteur de cet ouvrage est parvenu, au terme de sa recherche, à déceler quelques régularités qui concernent d'une part la communication orale, écrite et « mixte » en général, et, d'autre part, la réalisation effective de la communication en français et en roumain.

ISBN 973575744-3



9 789735 757441